M. Siles Zuazo chef de l'État bolivien en visite officielle en France

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,60 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Le réalisme de la France en Asie du Sud-Est

La diplomatie française dans le Sud-Est asiatique se veut empreinte de réalisme et personne ne saurait sérieusement contester, comme M. Cheysson vient de le déclarer à Hanoï, qu'il serait « déraisonnable » de parler du Cambodge sans le Vietnam. Le même réalisme est d'ailleurs à l'origine de la visite du ministre français dans la capitale vietnamienne. Si la France a fermement condamné en son temps l'invasion du Cambodge par les forces de Hanoï, elle n'estime pas qu'isoler le Vietnam soit le meilleur moyen de contribuer au rétablissement de la paix dans la péninsule indochinoise. Aussi bien un tel isolement ne pourrait-il que conduire à un tête-à-tête de plus en plus exclusif entre le gouvernement vietnamien et son allié soviétique – ce que nul ne peut considérer comme une évolution souhaitable. Ce point de vue semble même en voie d'être plus volontiers admis à Pékin, où il avait pourtant été contesté lors de la visite de M. Cheysson en Chine l'été dernier.

Le refus de la France de reconnaître le « gouvernement de coalition » formé autour du prince Sihanouk, et qui regroupe les diverses tendances de la résistance cambodgienne, procède en revanche d'une position de principe. C'est ce que suggère le chef de la diplomatie française quand il refuse tout rapport avec un groupe qui comprend les représentants des Khmers rouges, responsables, rappelle-t-il, d'« *horreurs sans précédent* ». La question est de savoir si cette fermeté, justifiée sur le plan moral, est de nature à favoriser un règlement politique que la France serait prête à promouvoir puisque, selon M. Cheysson, elle serait « heureuse et fière de contribuer à l'ouverture d'un dialogue entre toutes les parties en cause ».

Le dossier cambodgien figure, officiellement ou non, sur des tables de négociations très différentes. Il était au centre des conversations à Bangkok la semaine dernière entre les pays de la Communauté européenne et leurs partenaires de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est. M. Cheysson en a longuement parlé à Hanoï avec son homologue vietnamien, M. Nguyen Co Thach. Et l'on sait que, bon gré mal gré, il occupe une bonne part des consultations entre la Chine et l'U.R.S.S. sur la normalisation des relations entre les deux pays. S'il est exact, comme le suggèrent certains indices, que la plupart des parties en cause souhaitent se sortir d'une situation apparemment bloquée, il est à prévoir que des compromis devront être recherchés, dans lesquels il sera difficile d'ignorer entièrement l'entité que représentent encore les Khmers rouges, dont l'ultime appui demeure la Chine.

Si personne, à Pékin pas plus qu'ailleurs, n'accepte d'envisager le retour du sanglant délire d'un Pol Pot, est-il tout à fait « réaliste », dans un premier temps au moins, sinon à terme, de ne tenir aucun compte d'une force qui constitue à l'heure actuelle une composante essentielle de la résistance antivietnamienne au Cambodge ? C'est sans doute l'une des principales question que les dirigeants chinois poseront à M. Mitterrand lors de son prochain voyage, dans un peu plus d'un mois, en Chine populaire.

(Lire nos informations page 3.)

La stratégie américaine

M. Andropov accuse M. Reagan de vouloir « désarmer l'Union soviétique »

Une vive polémique est engagée entre Washington et Moscou après l'annonce, mercredi 23 mars, par le président Reagan d'une nouvelle stratégie américaine fondée sur la défense contre les missiles plutôt que sur la dissuasion. M. Andropov réplique dans la Pravda *de dimanche 27 mars, que M. Reagan* « veut désarmer l'Union soviétique face à la menace nucléaire américaine ».

Le département d'État américain déplore dans un communiqué « le ton et le contenu » *de la réponse du numéro un soviétique, et affirme que, depuis dix ans, les dépenses militaires de l'U.R.S.S. sont* « notablement supérieures » *à celles des États-Unis.*

M. Mitterrand, confirme-t-on à l'Élysée, a reçu un message du président Reagan, qui, selon le Washington Post, *a été adressé mercredi à tous les chefs d'État ou de gouvernement de l'alliance atlantique. Le président américain ferait de nouvelles suggestions pour la limitation des euromissiles, actuellement discutée à Genève avec les Soviétiques.*

De notre envoyé spécial

Moscou. – M. Andropov n'a pas attendu longtemps pour répondre au discours par lequel M. Reagan avait annoncé une extension de son programme militaire et de nouvelles recherches en matière de défense antimissiles (*le Monde* de 25 mars). *Là où son prédécesseur*, Leonid Brejnev, attendait l'occasion d'un discours, le nouveau secrétaire général prend les devants en répondant aux « questions » opportunément posées par « *un correspondant de la* Pravda ».

Dans ses dernières réponses, publiées dimanche 27 mars par le quotidien du parti communiste de l'U.R.S.S., M. Andropov n'affirme pas, comme le faisaient les premiers commentateurs soviétiques, que la mise au point d'une défense antifusées violerait directement le traité américano-soviétique de 1972, mais il juge une telle force incompatible avec l'esprit des premiers accords de limitation d'armements. Ceux-ci, dit-il, établissaient un « lien indissoluble » entre armements offensifs et défensifs ; c'est parce que les deux parties s'engageaient à faire preuve de « retenue » à propos des seconds qu'un progrès serait possible vers une réduction des premiers. Aujourd'hui, l'intention de M. Reagan est de « *rompre ce lien* », affirme M. Andropov, ce qui « *ouvrirait les vannes d'une course débridée dans tous les domaines de l'armement stratégique, offensif et défensif* ».

M. Andropov accuse à ce propos les États-Unis de vouloir « *priver l'autre partie de ses capacités de riposter* », afin de « *désarmer l'Union soviétique face à la menace nucléaire américaine* ». Il précise ce point, indique-t-il, à l'intention des « *personnes non compétentes* » qui pourraient trouver « attrayant » de mettre l'accent sur la défense contre les armes de destruction massives.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

La mise en œuvre du plan d'austérité

• La C.G.T. et la C.F.D.T. demandent des « correctifs »
• M. Mermaz souhaite de nouvelles mesures de solidarité

Le gouvernement n'a pas encore arrêté le calendrier des réunions avec les syndicats, qui doivent en principe avoir lieu avant l'entrée en vigueur des principales mesures prises le 25 mars pour réduire la consommation et augmenter l'épargne. Les réactions les plus vives sont enregistrées à propos de la limitation des dépenses touristiques à l'étranger, limitation dont les modalités n'ont pas encore toutes été précisées.

La C.F.D.T., par la voix de M. Edmond Maire, qui était dimanche soir 27 mars l'invité du « Grand Jury R.T.L. – *Le Monde* », et la C.G.T., par celle de M. Henri Krasucki, dans un entretien publié par *Sud-Ouest*, demandent au gouvernement de négocier des correctifs à ce plan d'austérité. Le comité directeur du parti socialiste, réuni à Paris, a apporté son soutien aux mesures adoptées en demandant « *que soient précisées certaines règles du jeu* ». M. Pierre Mauroy, qui s'exprimera jeudi 31 mars à 10 heures, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a souligné, samedi à Lille : « *J'ai répondu à l'appel du président de la République. Il est maintenant parfaitement clair que la politique à mener est celle de la rigueur, et c'est cette politique que je poursuivrai.* »

Dans un entretien accordé au *Monde*, le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, souhaite que le plan gouvernemental soit complété par de nouvelles mesures qui fassent « *davantage appel à l'esprit de solidarité entre les Français* ».

L'hypothèse de l'échec

La gauche ne parle pas encore de la « *pause* » – ce mot qui sonne si douloureusement aux oreilles depuis que Léon Blum l'a utilisé avant d'échouer – mais la « *purge* » y ressemble. La gauche ne parle pas encore d'infidélité à ses objectifs mais ce que dit M. Jean-Pierre Chevènement – il a quitté le gouvernement parce qu'il a dû choisir entre sa loyauté envers le président de la République et celle qu'il doit au « peuple de gauche » – y ressemble.

Entre une pause et une parenthèse, il n'y a guère de différence. Et c'est justement à une parenthèse que la plupart des socialistes assimilent les *mesures d'accompagnement* de la dévaluation annoncées par le gouvernement. « *Nous avions besoin d'un répit pour reconstituer nos forces* », explique M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, dans l'interview qu'il nous a accordée (voir page 8). « *Ce n'est pas une politique, c'est un moment* », estime pour sa part, M. André Laignel, membre du secrétariat national du P.S., proche de M. Pierre Joxe.

Le tout est de savoir comment la parenthèse ouverte vendredi dernier sera fermée, et dans combien de temps. Le président de la République s'est donné deux ans pour réussir. En fait, selon le sentiment le plus largement répandu parmi les socialistes, le succès ou l'échec sera perceptible dans quelques mois seulement. Nul n'est assuré du succès. Certains, à l'exemple des dirigeants du CERES, dont M. Jean-Pierre Chevènement est le chef de file, sont persuadés de l'échec dans la mesure où la voie choisie n'est que la confirmation, à leurs yeux, d'une politique engagée depuis longtemps, inspirée par M. Jacques Delors, et qui n'est pas bonne.

D'autres, les « mitterrandistes » proches de M. Pierre Joxe, ne sont pas loin de partager ce pessimisme. Tous expriment au moins des doutes. Mais ils soutiendront tous la politique du gouvernement, car ils n'ont pas d'autre choix.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Projets

Indignation dans les hamacs, panique dans les valises ! L'affaire des restrictions pour les vacances à l'étranger a gâché le week-end des Français. Ceux qui voulaient partir révisent leurs projets.

C'est l'occasion rêvée, pour les amateurs d'exotisme, de faire preuve d'encore plus d'imagination. Des sensations ? Voyez les Minguettes, à Vénissieux. L'Orient et ses odeurs : direction Marseille. Les foules d'Asie : séjournez dans le treizième arrondissement. Un parfum d'aventure : la Corse est là. Les frissons du métro de New-York : station Pigalle.

Et, comble de l'étrange, un safari-découverte dans les allées du pouvoir.

BRUNO FRAPPAT.

Lendemains d'insouciance en Zambie

Venant de Londres, M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, est arrivé dimanche après-midi 27 mars à Paris pour une visite officielle de travail de quarante-huit heures en France. M. Kaunda devait déjeuner ce lundi à l'Élysée, et évoquer avec M. Mitterrand les difficultés économiques que connaît son pays, ainsi que l'évolution de l'ensemble de l'Afrique australe. Lundi après-midi, le président zambien devait recevoir successivement MM. Laurent Fabius, Charles Fiterman et Christian Nucci. Ce dernier offre un dîner au ministère des relations extérieures en l'honneur de l'hôte officiel de la France. Mardi, M. Kaunda est attendu à Chauny, près de Soissons, où il doit visiter une usine de traitement du cuivre avant d'être reçu à déjeuner au Centre national du patronat français (C.N.P.F.). Le président zambien donnera mardi après-midi une conférence de presse avant de partir pour Washington.

I. – « Maudit cuivre... »

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE LANGELLIER

Kitwe. – Au commencement était l'« or rouge » ... La Zambie est née ici, dans la « ceinture de cuivre », entre mines et crassiers. Dola, Kitwe, Chingola. Un chapelet de villes doubles, écartelées, qui reflètent encore l'ancienne ségrégation, de longue date effacée des textes. D'un côté s'entassent les cités ouvrières aux maisons basses et identiques, aux arbres rares. De l'autre s'étirent, le long d'avenues sans fin, les beaux jardins et les demeures cossues.

Villes de l'Afrique minière, aux cœurs minuscules, sans âme ni grâce. Les rues s'y taisent dès la nuit tombante, quand les derniers bus ont quitté la gare routière. La vie se réfugie dans la promiscuité bruyante des « halls à bière », où coule à flots le « », épaisse bibine locale, faite de maïs et de sorgho, qu'on mange autant qu'on la boit. Elle se cache aussi dans l'ambiance ouatée des hôtels de luxe, aux bars tristes et silencieux, où quelques messieurs cravatés regardent distraitement la télévision qui diffuse un championnat de fléchettes.

Ville zambienne, fille du cuivre et du *chemin de fer*. Lusaka, la capitale, a grandi autour de sa gare. Un demi-siècle après, elle n'a toujours qu'une avenue commerçante digne de ce nom, Cairo Road, où Cecil Rhodes rêvait de faire passer l'axe britannique « *du Cap au Caire* ». Au bout de la rue, à deux pas des banques, commence la savane. Avec 45 % de citadins – autant que les nations d'Europe méridionale – sur six millions d'habitants, la Zambie est le pays le plus urbanisé d'Afrique. Elle ressemble à un grand corps anémié où le sang se serait coagulé en quelques caillots urbains.

(Lire la suite page 6.)

POUR LUTTER CONTRE L'ASPHYXIE DES TRIBUNAUX

Un plan de sauvetage de l'institution judiciaire

L'institution judiciaire est au bord de la faillite. Ce n'est pas ses orientations qui sont en cause, mais sa capacité à faire face à l'augmentation croissante des affaires qui lui sont soumises. Cette « explosion judiciaire » mine une institution à laquelle les Français ne font plus confiance et accentue le malaise de la magistrature, qui doute de plus en plus d'elle-même.

Le phénomène n'est pas nouveau, mais la situation a atteint aujourd'hui la cote d'alerte. M. Robert Badinter, estimant qu'il est temps de réagir, prépare un plan de sauvetage. Ce plan en est aujourd'hui au stade de la réflexion, mais il montre qu'après une période d'apurement du passé le ministre de la justice est décidé à s'attaquer aux causes profondes du « mal judiciaire »

LIRE PAGE 11 L'ARTICLE DE BERTRAND LE GENDRE

LE CONCOURS DE LA VILLETTE

Un parc à géométrie aléatoire

Le projet lauréat pour le parc de La Villette, signé Bernard Tschumi, et les huit autres qui restaient en compétition depuis le 13 décembre sont exposés jusqu'au 4 avril au Centre Pompidou, après la décision prise par le jury international réuni à Paris (le Monde *daté 27-28 mars*).

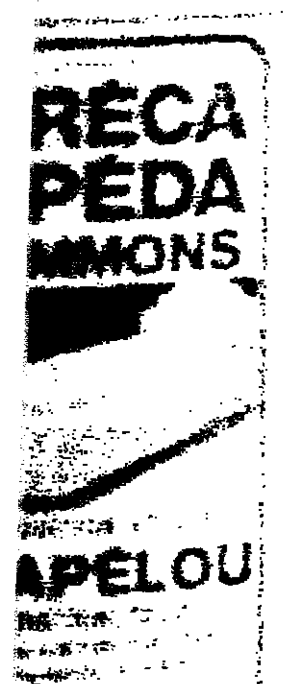
Un lauréat au premier tour de vote, par douze voix contre cinq au projet de Rem Koolhaas, deux à l'équipe de Bernard Lassus et deux à celle de Gilles Vexlard. Un choix clair et net, qui respecte les objectifs du programme.

Les vingt et un architectes, paysagistes et personnalités françaises et étrangères qui devaient choisir un maître d'œuvre pour le parc de La Villette parmi quatre cent soixante-dix candidats, ne se sont pas enferrés à nouveau dans les querelles de décembre (*le Monde* du 25 janvier). Cette attitude suffira-t-elle à justifier, *a posteriori*, le report de trois mois et le second tour, vivement critiqué à l'époque ? Dommage tout de même que les neuf « premiers prix ex œquo » n'aient pas été montrés au public et n'aient pu être tranquillement comparés aux autres projets primés, dans la grande exposition sur les jardins, spécialement organisée au Centre Pompidou.

Le choix a donc, cette fois, été rapide. Après avoir examiné des compléments écrits aux projets, les jurés ont entendu, le jeudi 24 mars, chacun des concurrents pendant une demi-heure (le sort a désigné Gourvennec premier, et Tschumi dernier !). Deux heures de discussion et la définition d'une procédure de vote ont abouti le vendredi en fin de matinée à une décision au premier tour qui n'a été communiqué aux concurrents que dans la soirée.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 14.)





Le Monde

idées

Etre vieux

M. Mitterrand a ouvert, ce lundi 28 mars, au Palais des congrès, les premières Assises nationales des retraités et personnes âgées. C'est l'occasion pour Marc Losson de réclamer une gérontologie politique qui rompe le choix cornélien entre le naufrage à domicile et l'enfermement institutionnel. Et pour R. Laforestrie et G. Missoum de dénoncer la coupure entre la société et des « vieux » qui, grâce à leur expérience, constituent pourtant une véritable mine d'or.

Pour une gérontologie politique

par MARC LOSSON (*)

MAINTIEN à domicile ou placement institutionnel ? La question de la survie des grands vieillards, dans notre société, reste posée dans sa totalité en 1983.

Rester chez soi, dans un lieu où la mémoire encombrée d'une vie trop vite passée s'est entassée au goutte à goutte, a tout envahi ; où chaque objet est un îlot de souvenances. Rester chez soi, bien souvent dans les pires conditions matérielles mais, enlacé du désir de durer dans les lianes *branlantes de son musée à soi.*

Ou bien partir, larguer les meubles, les chats, le jardinet, la poussière, les odeurs, le petit paysage cadré depuis tant d'années au travers de la fenêtre de la cuisine, rivage minuscule, mais si quotidien qu'il était beau *comme un océan. Partir pour* une maison dite de retraite ou d'autre chose, propre, sécurisante, teintée de plus ou moins de magie et de blouses blanches, selon le prix que l'on pourra y mettre. *Partir* définitivement pour les Mûriers, les Lilas mauves ou autre Saint-Joseph.

Nous sommes tous concernés par ce choix-là. Nous avons tous quelque part un parent, un ami, un voisin qui ne s'en sort plus tout seul. Et puis un jour, ce sera notre tour. Quel choix ferons-nous ? Quel choix feront-ils pour nous ? Que vont-ils faire de nous quand les escaliers deviendront, chaque jour, un peu plus difficiles à franchir, quand nous n'arriverons plus à descendre la poubelle, à nous laver, quand nous nous réveillerons un matin, honteux d'être atteints d'incontinence et qu'il nous restera des années à survivre avec des gestes maladroits, le visage envahi de rides, le cœur désert et venteux.

Rester chez soi envers et contre tout, c'est s'enliser dans ses derniers désirs. Mais c'est aussi faire peur à tout le monde. Se faire peur à soi-même, prendre le risque d'en finir plus vite avec les choses de la vie que le contenu d'une boîte de conserve hermétiquement fermée. C'est laisser proliférer une peur collective, une peur empreinte de lâcheté, *bien implantée dans l'environnement* proche de la personne âgée (voisin, proche parenté, assistante sociale, médecin, etc.).

Partir en maison de retraite, de cure ou en centre de long séjour, c'est la solution la plus efficace sur le plan *socio-économique*. Directeur d'une de ces maisons dites de retraite, je ne sais que trop ce que « partir » veut dire pour ces vieilles personnes. Je fais sans joie le travail du bulldozer : nous avons le triste privilège de vider les lieux, de briser *le rêve de toute une vie*, les *mille* objets chargés d'amour abandonnés sur place pour quelques cartons en guise de menu passé à mettre, envers et contre tout, en conserve. Une armoire à la rigueur, quelques cadres, quelques photos jaunies et des tas de papiers. Le grand lit de jadis, chargé de tant de nuits d'amour et d'habitude à deux corps faits l'un pour l'autre : *« Désolé, Madame, la chambre est trop petite... »*. Et puis, pour ne pas se mettre à pleurer un bon coup avec la vieille dame, il faut lui faire le coup de la chanson de Jean Ferrat : *« Vous verrez, vous serez bien, nous reviendrons dans le quartier voir l'épicière, le voisin, ils monteront vous voir, etc. »* Mille *promesses que l'on tiendra à moitié* ou pas du tout. De toute façon, le travail de sape de l'emprise institutionnelle fera petit à petit son œuvre de désertification du cœur. Cela, je ne le dis pas.

L'hypocrisie

Depuis une vingtaine d'années, hypocrisie verbale, faiblesse d'une analyse lucide sur les limites inhérentes à toute forme de placement institutionnel et absence de choix *politiques radicaux confortent, tous* trois, le piétinement entre une politique de maintien à domicile qui aurait, dit-on, des limites et le nécessaire placement de longue durée, parfois de très longue durée en fin de vie.

L'hypocrisie d'abord : les incursions répétées des notables dans les hospices et les maisons de retraite, les opérations coup de poing — coup d'épée dans l'eau — sont de plus en plus nombreuses. L'affaire de Cachan, — l'impromptu de TF1 dans *une maison de retraite de construction* très récente, les déclarations politiques qui s'ensuivirent, la saisie de la Haute Autorité, montrent combien il est dangereux de s'attaquer à l'horreur d'un quotidien que la plupart des municipalités traînent dans *la discrétion et souhaitent, avant* tout, édulcorer, lénifier, colorer de bienfaisance. Un pouvoir a remisé monsieur Langlois pour feu une princesse ; un autre pouvoir, en d'autres temps, n'aurait-il pas limogé l'auteur insolent d'un reportage jugé *indécent sur une maison de retraite* qui, savez-vous, est saine, tout ce qu'il y a de plus saine (1) sur le plan financier.

Dans nos maisons, et par expérience, une trop bonne gestion est souvent le symbole de sourdes mais *significatives atteintes aux droits les* plus élémentaires de l'être. Cette vérité fait partie de celles qui ne sont *pas bonnes à dire*. La *télévision* est tombée sur une maison de retraite « à Chirac » ; souhaitons qu'elle aille se promener ailleurs, chez les autres. Car finalement, au-delà des *petits fours et des vins d'honneur*, ils ont l'air de se préoccuper de l'image de marque de « leurs maisons ». Mais quelle image de marque ? Celle de la bienfaisance surannée, de la générosité incompétente.

L'hypocrisie des hommes politi*ques est confortée par la faiblesse de* l'analyse théorique. La gérontologie sociale, la gériatrie nous enseignent l'art du bien-vieillir dans le cadre de structures socio-économiques acquises, jamais remises en question. *« Vous n'y pensez pas, ce serait faire de la politique... »* Eh bien oui, le problème est justement là. Animés en majorité par des médecins et par des technocrates consciencieux gestionnaires, les travaux *théoriques*, les recommandations conjoncturelles, les prévisions structurelles sur la nature de l'intégration sociale des grands vieillards dans la cité sont sans imagination, finissent toujours par une sorte d'hôpital de seconde catégorie, une prothèse *sanitaire de plus, et la question* est réglée.

Le pouvoir gériatrique n'a pas de convictions politiques. Il n'a su imaginer, pour la fin de vie des gens, qu'un semblant d'hôpital. *La* différence, c'est qu'à l'hôpital on ne fait que passer. Dans une maison de vieillards, « on prend domicile ». La médicalisation d'un problème social n'est pas uniquement un indicateur de bien-être, c'est aussi une main*mise du pouvoir médical et techno*cratique sur la vie des gens. Une réglementation sanitaire est en effet beaucoup plus efficace et autoritaire pour gérer un problème social. On ne socialise pas ce qui, par nature, n'est pas socialisable. On ne fait pas *un « lieu de vie sociale »* d'un centre de soins ou d'hébergement où sont entassés quatre-vingts, cent vingt, voire deux cent quarante ou plus grands vieillards.

Déjà dans les établissements d'hébergement à caractère social, les garanties *sur le statut juridique des ré*sidents, la défense des droits les plus élémentaires de l'individu, font l'objet d'atteintes inacceptables au travers de réglementations restrictives, inégalitaires, laissées au libre arbitre de l'organisme gestionnaire. Dans *l'institution sanitaire, la confronta*tion est permanente entre le respect de l'intimité du vieillard et les normes indispensables à la survie de l'institution.

Un processus d'enfermement institutionnel

La gérontologie sociale et la gériatrie n'ont pas été ces contre-pouvoirs qui auraient *été* indispensables pour « produire », pour imaginer d'autres formes de vie sociale pour les grands vieillards, remettant en cause, de façon systématique, nos propres pratiques d'adultes actifs. Il n'y aura pas de « gérontologie politique » en France, tant qu'il n'y aura pas un courant doctrinal de praticiens sociaux et médicaux de l'institution pour personnes âgées qui, tout en y travail*lant de façon passionnée, auront* cependant le courage de dénoncer radicalement le processus sociopolitique d'enfermement institutionnel et celui de faire une analyse un peu plus subversive de l'action sociale à projeter.

Le choix entre les usines à vieux et la préservation envers et contre *tout de la personne humaine dans* son environnement naturel est un choix coûteux. L'aide médico-sociale aux grands vieillards nécessite du temps, beaucoup de temps : des aménagements très coûteux. Il faut choisir entre la très coûteuse militarisation, l'hyperconcentration urbaine, industrielle, etc. et des investissements sociaux à échelle humaine, mais incompatibles avec d'autres orientations budgétaires. On ne peut, à la fois, *développer* le budget militaire du pays, la nucléa*risation civile et militaire et innover* en matière d'action sociale. Nous ne pouvons nous permettre de réclamer uniquement des heures d'aide ménagère en plus, des soignants de plus dans les institutions, *si*, par ailleurs, *nous n'exigeons pas une radicalisa*tion des choix budgétaires. Pourquoi s'attaquer prioritairement à la militarisation : tout simplement parce que la survie des grands vieillards, comme beaucoup d'autres problèmes sociaux, passe par l'idéologie de la non-violence inscrite profondément dans toutes les couches sociales d'une nation.

Militer pour imaginer, imposer progressivement de nouvelles formes *de vie sociale* est la seconde tâche d'une gérontologie qui se voudrait politique. La présence des grands vieillards dans la cité avec leur anachronisme de vie et l'anarchie de leur organisation socio-économique est prophétique. L'enfant, le margi*nal, le bancal, le vieillard, sont mis* à l'écart par l'adulte actif qui produit et consomme. De la crèche à l'hospice, c'est toujours les trois-huit, le même processus d'enfermement et de résolution, sur le mode industriel et hospitalier, d'une question sociale. Chaque fois que nous construisons un hypermarché, une autoroute, un nouvel équipement gigantesque de vie, de vacances, de travail, nous construisons inévitable*ment une maison de retraite. La gé*rontologie politique peut être le départ d'une réflexion collective sur les modes de production et de consommation dominants, les vitesses sociales, économiques, les formes de vie familiales, tribales, etc...

La survie d'un grand vieillard passe par la très petite dimension économique, sanitaire, sociale, les rythmes lents, le tribalisme et le volontariat civil organisé de façon cohérente.

Je suis gestionnaire passionné d'une de ces institutions pour grands vieillards. Mais j'ai refusé de jouer le rôle de banquier gestionnaire d'un compte de vies humaines en partance. J'ai commis l'erreur de vouloir en savoir un peu plus sur toutes ces *vieilles* personnes. A vous de la commettre.

(*) Directeur de maison de retraite, auteur de *Vieillitude*. Editions Saint-Germain-des-Prés, 1982.

(1) *Hebdo T.C.* du 26 juillet 1982, avait déjà dénoncé le scandale de Cachan, et citait : « Le directeur, M. Brocus, qui appartient à la section professionnelle du R.P.R. de la Ville de Paris, avait été félicité en 1981, pour un bénéfice budgétaire de 345 millions d'anciens francs.

CORRESPONDANCE

Les prix d'hébergement

Un retraité de Gironde, M. Lucien Pessat, nous écrit :

Quelles que soient les raisons invoquées par l'administration pour justifier sa décision d'augmenter les prix d'hébergement en maison de retraite, il en résulte avant tout pour les plus vulnérables un très lourd handicap financier. De nouveaux résidents viendront ainsi grossir les rangs de ceux dont les ressources sont insuffisantes pour payer un hébergement d'ailleurs beaucoup trop cher par rapport aux services rendus et aux retraites servies.

Pour trouver le complément, l'administration fera comme d'habitude appel aux descendants des intéressés et, si nécessaire, accordera l'aide sociale aux personnes âgées concernées. En contrepartie, elle se retournera vers leurs biens éventuels dont un inventaire sera alors dressé. Elle se saisira notamment de leur livret de caisse d'épargne, bloquera une partie de son contenu (10 000 F) *jusqu'à leur mort et, au fur et à me*sure des besoins, utilisera le reliquat. En vue d'une récupération sur l'héritage, elle hypothéquera le logement des assistés, leur reversant généreusement *10 %* de leurs ressources mensuelles.

Ainsi, ces vieillards seront dépossédés des biens économisés au cours d'une vie de travail et de privations, car contrairement au Fonds national de solidarité aucun plafond de récupération sur les successions n'a été fixé à l'aide sociale, qui peut récupérer la totalité des héritages les plus modestes.

Le droit à la dignité et à la santé des personnes âgées est ainsi gravement menacé. Alors qu'est mainte*nant imposée aux retraités une coti*sation supplémentaire à la caisse maladie de la Sécurité sociale, les prestations assurées par la couverture maladie sont de plus en plus insuffisantes.

Exemples :

1) La plupart des grabataires sont hébergés dans des services de long séjour, dernière étape avant le cimetière. Ces services, éléments du dispositif hospitalier, offrent sur le plan technique des moyens plus lourds que ceux dont peuvent bénéficier les maisons de retraite. Ils ont pour vocation d'accueillir les personnes *pour qui, aux soins liés à une perte* totale d'autonomie, s'ajoutent une surveillance médicale constante et des traitements d'entretien qui ne pourraient être pleinement assurés dans des institutions médico-sociales, même dotées d'une section de cure médicale.

Dans les services de long séjour, l'assurance-maladie ne finance que les prestations sanitaires sous forme *d'un forfait journalier nettement in*suffisant. Quant aux frais d'hébergement et aux soins corporels dits de « maternage », ils sont couverts par des prix de journée exorbitants (200 à 260 F en 1982) supportés par l'assuré, éventuellement relayé, comme en maison de retraite, par sa *famille* et l'aide sociale.

Les termes optimistes de certaines correspondances avaient fait naître l'espoir qu'une mesure de justice allait être enfin prise (1) intégrant le « maternage » dans le for*fait journalier de la Sécurité sociale*, ne laissant à la charge de l'assuré qu'un montant d'hébergement identique à celui d'une maison de retraite. Jusqu'à maintenant, aucun progrès n'a été réalisé dans ce sens.

2) En plus des douloureux problèmes psychologiques et de financement auxquels sont confrontés beaucoup de pensionnaires de maisons de retraite et d'unités de long séjour, il convient de souligner les dépenses supplémentaires de santé que provoquent pour l'ensemble des *personnes âgées le remboursement à* seulement 40 % et le non-remboursement de médicaments de plus en plus nombreux. De même que les analyses biologiques, les examens radiologiques, les bilans divers dont le remboursement est toujours *très inférieur à la facturation.*

(1) *Lettres de M. Mitterrand, alors* candidat à la présidence (22 avril 1981) ; du conseiller technique au secrétariat d'État, chargé des personnes âgées (27 octobre 1981) ; du conseiller technique à la présidence de la République (4 mars 1982) ; de l'Association conseils et aides aux personnes âgées ou *handicapées (4 mars 1981).*

Une mine d'or oubliée

par R. LAFORESTRIE (*) et G. MISSOUM (*)

FAUT-IL encore écrire sur les vieux ? Ne devrait-on pas plutôt *les recouvrir d'un silence* discret, en laissant la nature faire son œuvre ? Mais voilà, les liens noués avec les personnes âgées dans ces nombreux parkings de la vieillesse où *les range la société nous poussent* à rompre le silence et à prendre le contrepied du discours lénifiant, maternant, des « spécialistes » de la politique ou de l'économie qui maintient notre jeunesse *dans l'ignorance* de ce qu'est réellement la vieillesse.

Il faut briser les chaînes, dénoncer toutes les « censures » qui contrai*gnent les vieux à l'immobilité, altè*rent leur énergie et leur activité, les excluent de la contribution collective à la marche en avant de la société et à la transformation indispensable de *nos mentalités. En refusant* d'entendre leur discours et de nous impliquer dans leurs « affaires », nous retardons le moment d'une réelle et juste prise de conscience de la vieillesse. Lorsque nous serons à notre tour pris dans le tourbillon de l'angoisse, nous nous rendrons compte, trop tard, que la société nous a obligés à jouer dans le scénario de la vie un rôle dont *le tableau final* n'était pas prévu.

La solitude, l'isolement, l'inutilité et le tarissement pulsionnel dont on affuble la vieillesse ne relèvent-ils pas d'une machination échafaudée à partir de projections engendrées *dans le refus des jeunes et des* adultes d'appréhender leur proche déchéance et de concevoir leur propre mort ? Cette vision négative de la vieillesse existe moins chez les vieux que chez ceux qui ne le sont pas encore. Jeunes et adultes en*semble construisent* des *défenses* solides et tissent les mailles resserrées du filet dans lequel ils iront plus tard s'emprisonner.

La souffrance des vieux est créée par les craintes de ceux qui refusent de vieillir et c'est de ces craintes que naît la fantastique agression dont la personne âgée est victime. Toutes *les attitudes attribuées aux* vieux sont des produits usinés à doses massives qui ne pourront disparaître que dans une transformation radicale de la composante agressive de la société.

C'est la même logique que celle du racisme qui est à l'œuvre dans la ségrégation des vieux, produit de so*ciétés industrielles qui privilégient* l'égoïsme hypocrite et la concurrence barbare. La personne âgée est particulièrement accablée par une telle mécanique, car, là où le jeune et l'adulte résistent, *elle* succombe le plus souvent, faute des soutiens af*fectifs et rationnels nécessaires pour* neutraliser la nocivité des agressions sociales. C'est pourquoi il faut précisément dénoncer la censure impitoyable que la retraite introduit entre *le monde du travail* et l'« autre monde ». Il nous faut bannir ce que Hemingway appelait le *« mot le plus répugnant de la langue »*, véritable injure aux oreilles de ceux qui ont acquis et préservé pour nous le droit au travail.

Il faudrait convaincre les vieux eux-mêmes de sortir du piège des *mots qui les contraints à reprendre*, vis-à-vis de leur propre situation de bouc émissaire, les concepts et les attitudes de leurs bourreaux et de leurs censeurs. Nous-mêmes en tant qu'auteurs sommes piégés par la rigidité des mots et par leur caractère totalitaire qui nous poussent à adopter un concept négatif et à épouser une attitude discriminatoire qui nous répugnent. Tournons-nous résolument et tous ensemble vers l'Acadé*mie française et demandons-lui* avec insistance et impatience de remplacer ce mot de « vieux » par un autre dépouillé de toute connotation péjorative mais enrichi des apports de l'expérience et de la mémoire.

Le joug de la jeunesse

De même que « retraite » et silence assignent *les vieux à la rési*dence surveillée, l'apologie du corps contribue à *les marginaliser*. La norme de la jeunesse valorisant la beauté corporelle devient la seule référence et tout s'y rapporte, sous peine d'exclusion. La hantise du poids, l'angoisse de la surcharge pondérale deviennent, pour les *femmes surtout, une préoccupation* essentielle et obsessionnelle. Anatomiquement, la société va jusqu'à soumettre le corps à un modèle fabriqué. L'impossibilité d'opérer la transformation corporelle provoque alors un intense vécu de dévalorisation chez la personne âgée, qui s'effraye de sa propre image. La publicité am*plifie le phénomène en glorifiant les* jeunes nudités. Le joug de la jeunesse et de la beauté imposé au *corps* agresse les « vieux » dans la recherche de leur propre épanouissement. Chacun tente de se référer à la norme le plus longtemps possible, mais *l'impossibilité* pour la personne âgée de s'y soumettre l'exclut du groupe *et consomme la rupture. Hors la jeu*nesse, il n'y a de salut que dans la mort ! On se dispense ainsi de déchiffer l'inscription de la vieillesse sur les corps enrichis des sédiments déposés par le courant agité de la vie.

A prendre narcissiquement toute la place, les jeunes *étouffent* tous les « vieux » qui cherchent désespéré*ment à crier leur besoin de vivre*. Pourtant, s'ils voulaient enrichir leur propre combat, ils auraient des enseignements révolutionnaires à tirer des « vieux », y compris du côté de *l'imaginaire* et du fantasme qui construisent le désir et rendent possible *sa réalisation*. Il faut que les jeunes sachent une fois pour toutes que la vieillesse réveille l'activité fantasmatique et imaginaire qui somnole chez l'adulte. Cette activité transpire *dans tous les secteurs de la vie* que les « vieux » investissent, dans les mots, dans l'art, dans *l'érotisme*, dans cette façon inimitable qu'ils ont de nous conter poétiquement leur vie.

Quels gâchis, quelle perte, quelle *dérision, que de prétendre* comprendre, expliquer et jouir de la vie sans connaître les méandres et les secrets de la vieillesse ?

Ce qu'on voudrait, ici, c'est dénoncer le vaste complot qui, des intellectuels les plus huppés aux industriels les plus *libéraux, conduit à nier*, à l'aube du vingt et unième siècle, l'apport indispensable des personnes âgées dans l'explication et la compréhension de nos sociétés. Le *« vieux » est en effet* le mieux placé pour porter un jugement et remettre en question toute théorie, ou toute pratique psychologique, politique et sociale. Dans la position ultime où il se retrouve, il n'a plus de maître penseur. Son corps-mémoire et « déchu » *prouve le dérisoire* de toutes les promesses de bonheur philosophique, politique ou idéologique.

Le « vieux » ne peut plus s'accommoder d'une *conception rigide*, unique et manichéenne de la vie. Il est le reflet des contradictions et des ambivalences d'une réalité sociale complexe. Derrière l'apparente monotonie et la silencieuse uniformité de la vieillesse censurée se révèlent la *diversité*, la *variété* et la richesse d'une expérience humaine totalement originale qu'on *n'a guère en*core sondée. Une nouvelle philosophie, une nouvelle psychologie, une nouvelle sociologie, une nouvelle politique sont à naître qui puiseraient à *la source* insondable et vivifiante de la vieillesse.

Les *philosophes*, les psychologues, les sociologues et les politiques ont là, *tout près d'eux, sans le sa*voir, le meilleur analyste critique qui soit d'une société en péril. Le « vieux » est une mine d'or dans laquelle on a oublié de puiser.

(*) Docteurs en psychologie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

A L'OCCASION DE LA VISITE DU PRÉSIDENT SILES ZUAZO

M. Mitterrand semble décidé à faire un « geste » en faveur de la Bolivie

M. Hernan Siles Zuazo, chef de l'Etat bolivien, devait arriver ce lundi 28 mars en France pour une visite officielle de quarante-huit heures. Après l'expulsion de Bolivie du criminel nazi Klaus Barbie, livré aux autorités françaises le 5 février dernier, l'invitation de M. Mitterrand à son collègue de La Paz pourrait ressembler à un « remerciement » dû au « courage » et à l'« intégrité » manifestés par les autorités boliviennes dans cette affaire – selon les termes utilisés dans un télégramme par le président français – si elle ne l'avait, en fait, précédée. C'est, dès janvier, en effet, que M. Siles Zuazo était attendu à Paris, pour le colloque international organisé par le parti socialiste français sur les « acteurs du changement », mais il en avait été empêché par une crise interne, qui a abouti à l'éclatement de la coalition de gauche au pouvoir depuis de 10 octobre 1982 à La Paz.

Les relations entre la France et la Bolivie sont au mieux depuis cette date. Il y a une certaine parenté entre les deux gouvernements, qu'on peut qualifier de « front populaire » : comme à Paris, il y a des ministres communistes à La paz – fait rarissime en Amérique latine. Lors du coup d'Etat militaire de juillet 1980, l'ambassadeur de France alors en poste, M. Raymond Césaire – il y est toujours – avait apporté une aide efficace aux hommes politiques et aux syndicalistes persécutés, dont beaucoup s'exilèrent en France. Ce sont eux, aujourd'hui, qui sont au pouvoir à La Paz : on comprend aisément, dans ces conditions, l'excellence des relations entre les deux pays.

D'autant qu'une grave hypothèque a été levée, avec l'exclusion de Klaus Barbie, réclamée depuis 1974 par les autorités françaises, mais refusée par les différents régimes militaires qui se sont succédé à La Paz, « *On se souviendra* », *avaient* dit alors les dirigeants français. Mais comment ? Le gouvernement de l'Union démocratique populaire est plongé dans une grave crise économique et financière, résultat du chaos laissé par des militaires corrompus et incompétents. Ayant rétabli *la démocratie dans son pays*, il attend la « compréhension » des pays démocratiques. A s'en tenir aux seuls arguments financiers, la Bolivie n'engage guère aux générosités, étant donné qu'elle ne rembourse pas ses dettes depuis plusieurs annnées. La France est au rang – mais pas au premier – des créanciers impayés.

Dans un premier temps, le gouvernement Mauroy semblait surtout décidé à plaidé la cause des dirigeants boliviens auprès des autres pays membres du Marché commun, *mais* guère davantage : la Bolivie souhaiterait obtenir des quotas pour quelques-uns de ses produits d'exportation. Cette fois, pourtant, il semble que M. Mitterrand soit décidé à faire un « geste », malgré les avis en sens contraire des responsables des finances. Après le déjeuner *qu'il doit offrir mardi à M. Siles* Zuazo, on en saura sans doute davantage. On parle beaucoup d'une ligne de crédit – modeste, car inférieure à 100 millions de francs – pour la construction d'un hôpital à La Paz, ou celle d'un gazoduc sur l'Altiplano : dans ce dernier cas, l'apport français servirait à débloquer d'autres concours, indispensables.

Depuis de longues années, la France est déficitaire dans ses échanges avec la Bolivie (en 1982, 243 millions de francs d'achats *contre 134 millions de francs de* ventes). La principale implantation industrielle française – celle de Renault-Véhicules industriels – est relativement modeste : cent vingt camions ont été montés jusqu'à pré*sent dans une usine* de Cochabamba. La coopération scientifique et technique s'exerce surtout dans les domaines de la biologie d'altitude, de la géologie et de l'hydrologie. En revanche, l'action culturelle garde un bon niveau, dans un pays où le français est langue obligatoire dans le *premier cycle de l'enseignement se*condaire. Le collège franco-bolivien de La Paz compte huit cents élèves – ce qui est beaucoup dans un pays de six millions d'habitants, où l'élite cultivée est restreinte. L'enseignement du français est assuré par trois cents professeurs dans l'ensemble du pays. – C. V.

Il serait « déraisonnable » de parler du Cambodge sans le Vietnam,

déclare M. Claude Cheysson à Hanoï

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a quitté Hanoï ce lundi matin 28 mars pour New-Delhi, où il doit avoir un déjeuner de travail avec son homologue indien, M. Rao, avant de gagner Islamabad, dernière étape de son voyage d'une semaine en Asie.

Le chef du gouvernement vietnamien, M. Pham Van Dong, qui a reçu M. Cheysson lundi matin avant son départ, s'est déclaré *« très satisfait »* de la visite du ministre français à Hanoï.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. – « *Les réalités sont ce qu'elles sont, et nous ne souhaitons pas que les troupes vietnamiennes partent* (du Cambodge) *pour que les horreurs sans précédent commises par les Khmers rouges puissent se répéter* », a déclaré, selon l'A.F.P., le dimanche 27 mars, M. Claude Cheysson à Hanoï.

Il serait « *déraisonnable* » de parler du Cambodge sans le Vietnam, a insisté le ministre des relations extérieures. Lors de son passage à Bangkok, il avait précisé que la France *n'avait pas l'intention de proposer sa* médiation dans le règlement de ce conflit. « *Il n'est pas nécessaire qu'une troisième superpuissance* (outre la Chine et l'U.R.S.S.) *interfère dans cette affaire* », avait-il souligné.

Quant aux rapports entre Paris et Hanoï, M. Cheysson a affirmé que si les problèmes hunanitaires étaient en voie de règlement et les relations culturelles « *très satisfaisantes* », les relations économiques, en revanche, « *n'étaient pas à un niveau convenable* ». A cet égard, il a souhaité le déblocage des deux cents millions de francs inscrits dans le protocole financier de décembre 1981. Le Vietnam voudrait que cette question, liée au rééchelonnement de sa dette extérieure, soit néanmoins réglée sur un plan bilatéral. Le Quai d'Orsay était prêt à faire ce « *geste politique* », mais l'arbitrage défavorable rendu par l'hôtel Matignon l'en a empêché. Selon l'agence vietnamienne de presse, le ministre aurait précisé que « *la France, majeure et indépendante, continuera à fournir l'aide au Vietnam quelle que soit l'opinion exprimée par d'autres pays à l'égard de ce protocole* ».

Lors de son étape à Bangkok, qui précédait sa visite à Hanoï, M. Cheysson avait confirmé l'engagement pris par le gouvernement, en décembre dernier, d'accueillir les quelque dix mille réfugiés indochinois dont la réinstallation en France a été acceptée mais qui attendent, depuis de longs mois, surtout en Thaïlande et en Indonésie, le signal du départ. « *La crise et le niveau du chômage créent des difficultés considérables de réinsertion* », a-t-il cependant reconnu.

M. Cheysson a profité de son séjour en Thaïlande pour signer l'accord bilatéral de « *transfert des détenus* » qui avait été paraphé en juillet dernier. Une fois ratifiée par les parlements des deux pays, cette convention permettra aux trente-six Français actuellement incarcérés ici, essentiellement pour trafic de drogue, de pouvoir, sous certaines conditions, purger leur peine en France (*le Monde* des 25-26 juillet).

JACQUES DE BARRIN.

La nouvelle stratégie de « guerre des étoiles » présentée par M. Reagan divise les Américains

De notre correspondant

Washington. – Le président Reagan se doutait-il du bruit qu'il ferait en évoquant un système antimissiles d'avant-garde ? Si son discours du 23 mars (*le Monde* du 25 mars) a *mis en fureur les dirigeants soviéti*ques, il a excité les imaginations aux États-Unis.

Plutôt que de fonder la dissuasion nucléaire sur des représailles massives, affirme M. Reagan, on pourrait décourager toute attaque ennemie par une défense résistant à toute attaque. Interdire l'agression, en somme, au lieu de punir l'agresseur. *C'est-à-dire éviter les victimes, d'un* côté comme de l'autre. Quoi de plus séduisant – et de plus moral ?

Il paraît que M. Reagan a été enthousiasmé par cette idée, après une conversation récente avec les chefs des armées. On présente son discours comme une initiative essentiellement personnelle, désapprouvée par plusieurs responsables gouvernementaux. On peut douter que l'enthousiasme du président soit la véritable explication de cette démarche. M. Reagan *n'a-t-il pas voulu* surtout favoriser le vote de son budget militaire, en évoquant des travaux pleins de promesses ? Et, en frappant l'imagination de ses compatriotes, ravir la vedette aux partisans du « gel » des arsenaux nucléaires soviétique et américain ?

L'habileté de la manœuvre est mise en doute par plusieurs observa*teurs. Selon eux*, M. Reagan risque, au contraire, de développer la crainte des engins destructeurs et de renforcer le *freeze movement* (mouvement des partisans du « gel »). Son discours donne l'illusion que l'Amérique veut s'armer davantage et que la militarisation de l'espace est imminente. *Vis-à-vis* de l'Europe, un nouvel élément d'incertitude est introduit : les États-Unis semblent vouloir devenir une forteresse inexpugnable, laissant le Vieux Continent à la merci des fusées soviétiques. Enfin, il y a le risque de démobilisation : à partir du moment *où l'on compte sur une formule* miracle qui rendrait les armes atomiques « *impuissantes et dépassées* », ni le renforcement des engins offensifs ni la réduction négociée des arsenaux nucléaires ne s'imposent de la même façon.

Au-delà de ces effets psychologiques redoutés sur l'opinion occidentale, d'autres questions, plus concrètes, sont posées à Washington.

M. Reagan n'a-t-il pas mis la charrue devant les bœufs, encensé des systèmes inexistants et donné de « faux espoirs » aux Américains ? Plusieurs dirigeants démocrates commentent avec sévérité ou ironie cette « science-fiction » en l'associant à *la Guerre des étoiles*. L'ancien secrétaire à la défense, M. Brown, met dans le même sac la Maison Blanche et les pacifistes : « *A l'image du mouvement pour le « gel » nucléaire, l'approche du président est un slogan et non un programme.* »

Des recherches sont pourtant en cours, et ne datent pas *d'hier*. Les États-Unis dépensent 750 millions de dollars (3 400 millions de francs) chaque année pour trouver de nouveaux systèmes antimissiles. Un tiers de cette somme est orientée vers les recherches avancées de type laser. Mais personne ne s'attend à *un système opérationnel avant la fin* du siècle. Et encore doute-t-on de sa capacité future à défendre le territoire américain.

Cent milliards de dollars

Pour détecter et abattre en vol plusieurs dizaines de missiles ennemis, il faudrait une vingtaine de satellites spécialement équipés. Autant dire qu'une attaque massive *ne pourrait être « contrée »* que par des moyens colossaux. On peut défendre quelques points stratégiques, non l'ensemble du territoire. Le professeur Wiesner, ancien président de l'Institut de technologie du Massachusetts, a expliqué au *New-York Times* : « *Il existe plus de dix mille armes nucléaires dans chaque camp. Si un système de défense en neutralisait 90 % à 95 %, ce serait un miracle. Et les 5 % à 10 % restants suffiraient à détruire complètement la civilisation.* » Dix pour cent représentent, en effet, trois cents ogives nucléaires soviétiques, chacune d'elles étant trente fois plus puissante que la bombe d'Hiroshima.

D'ailleurs, tous les engins ennemis ne seraient pas détruits. Les missiles de croisière volent à trop basse altitude pour entrer dans le champ des systèmes de défense spatiaux projetés... La dissuasion nucléaire ne pourra donc jamais reposer entièrement sur les engins évoqués par M. Reagan : elle aura, en tout cas, une dimension offensive.

Le coût d'une telle opération risque d'être *considérable* : 100 milliards de dollars (720 milliards de francs), selon M. Brown. Dans l'intervalle, les Soviétiques mettraient probablement au point des contre-mesures, à un prix bien moins élevé. On aurait donc précipité en vain la course aux armements.

Sans compter le risque d'actions préventives : l'U.R.S.S. ne serait-elle pas tentée de détruire un système antimissiles s'il rendait vraiment les États-Unis invincibles, dont *capables de lancer eux-mêmes* une attaque en toute impunité ?

Beaucoup reprochent à M. Reagan d'avoir rouvert un dossier qui avait été réglé en 1972 avec la signature du traité sur les antimissiles (A.B.M.). Mais la Maison Blanche réaffirme son attachement à ce texte, qui n'est pas *violé : il interdit* la production, les essais et le déploiement de nouveaux systèmes, mais non la recherche. D'ailleurs, en matière de recherche, les Soviétiques sont loin de se croiser les bras. Le Pentagone se déclare inquiet des sommes qu'ils dépensent *(« deux fois plus que nous »)* et de l'avancée de leurs travaux.

Certains commentateurs américains voudraient que Washington négocie dès à présent avec Moscou pour limiter les engins spatiaux futurs. On négocie toujours mieux avant qu'après, disent-ils. Mais pour la plupart des hommes politiques et des savants, ce n'est pas la recherche *de systèmes antimissiles nouveaux* qui prête à discussion : c'est la publicité que M. Reagan vient de lui donner. Une publicité prématurée, avec des raisons ambiguës.

ROBERT SOLÉ.

La stratégie américaine

(Suite de la première page)

L'une de ces personnes « *non compétentes* » est apparemment M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, qui avait repris cet argument dans un commentaire élogieux de M. Reagan (*le Monde* du 26 mars). M. Perez de Cuellar vient d'arriver à Moscou et il devrait rencontrer M. Andropov.

M. Andropov ne rappelle pas que l'Union soviétique a mis au point avant les États-Unis les premières armes anti-missiles, avec le système dit « galoche », autour de Moscou, et que M. Kossyguine, alors chef du gouvernement, avait fait valoir, au début des négociations SALT à la fin des années 60, le caractère plus « humain » des armements défensifs. Ce n'est qu'après la mise au point d'un programme antimissiles américains, fondé sur une technologie plus redoutable, que Moscou s'était rallié à un accord limitant sévèrement ce type d'armement.

Les réponses de M. Andropov sont également remarquables par le ton très violent de ses critiques à l'égard des États-Unis, alors que le secrétaire général avait employé jusqu'à présent un langage plus mesuré que les commentateurs soviétiques habituels. Il accuse M. Reagan de « *déformer sans vergogne la politique de l'Union soviétique* » et d'employer « *des procédés si malséants que l'on peut se demander quelle idée se fait le président des normes de comportement avec les autres États* ». « *Les procédés auxquels recourent les actuels dirigeants de Washington, afin de noircir la politique de l'U.R.S.S.*, dit-il encore, *sont inadmissibles dans les relations internationales.* »

MICHEL TATU.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les autorités rendent hommage au médecin français tué près de la frontière du Honduras

Les autorités du Nicaragua ont rendu hommage, le dimanche 27 mars, au docteur Pierre Grosjean, un médecin français tué la veille dans le village de Rancho-Grande, près de Matagalpa, au cours d'une attaque au mortier par des commandos antisandinistes *venus du* Honduras. Quatre autres personnes ont été tuées au cours de cette action et dix-sept blessées.

Le gouvernement de Managua a également accusé les Etats-Unis d'être responsables de la mort du coopérant français qui se trouvait au Nicaragua, depuis août 1982, dans le cadre d'une mission de coopération technique sur la leichmaniose, une maladie parasitaire. Il faisait partie d'un *groupe de quarante-cinq* Français qui apportent une aide humanitaire au Nicaragua. D'autre part, quatre médecins français, dépendant du Secours populaire, se trouvent actuellement au Nicaragua dans des camps de réfugiés salvadoriens, situés près de la frontière nord-ouest.

Le docteur Grosjean, âgé de trente et un ans, avait récemment *écrit au docteur Willy Rosenbaum*, président du Comité de coordination technique France-Nicaragua, qu'il était conscient « *des risques qu'il courait* » mais qu'il tenait à « *poursuivre sa mission médicale* ». Il avait également travaillé sur les problèmes posés par la tuberculose et le paludisme dans ce pays. « *Mon fils a fait son devoir jusqu'au bout* », a déclaré le père de la victime à Vagney, dans les Vosges.

De Mexico, notre correspondant Francis Pisani nous précise que le docteur Grosjean se trouvait, le vendredi 25 au soir, à Rancho-Grande, où une fête avait lieu pour célébrer les progrès du programme d'éducation des adultes, prolongation de la campagne d'alphabétisation entreprise en 1980. Le docteur Grosjean, qui réalisait une enquête en compagnie de représentants *du ministère* de la santé du Nicaragua et de deux médecins italiens, y avait assisté jusque tard dans la nuit. A 5 heures du matin, le village a été attaqué au mortier. Selon le témoignage d'un confrère italien, le docteur Grosjean et les autres personnes présentes se sont jetées au sol où le jeune Français a été atteint d'une balle à la tête. Le village n'a pas été investi. Le corps du docteur a été veillé chez lui à Managua en présence du commandant Tomas Borge, ministre de l'intérieur.

Les étrangers résidant au Nicara*gua ont été invités par un groupe de* Français à manifester ce lundi 28 devant l'ambassade des Etats-Unis pour protester contre la politique de l'administration Reagan, qu'ils rendent responsable du drame. Une lettre ouverte sera remise aux représentants de Washington, ainsi qu'à l'ambassadeur du Honduras.

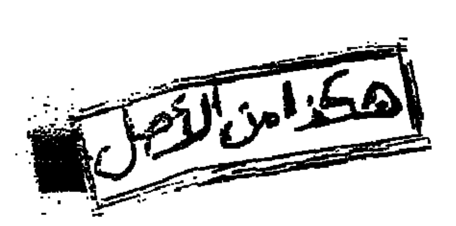
Le docteur Grosjean avait, avec quarante-quatre autres Français résidant au Nicaragua, signé un texte le 25 mars pour protester contre « *la nature des informations* » publiées sur ce pays dans la presse européenne. Il s'élevait contre la tendance à présenter la révolution sandiniste comme « *un danger pour l'Amérique centrale* » et l'allusion au fait qu'une « *guerre civile* » serait en train de s'y dérouler.

« *Rien de ce que nous vivons quotidiennement ici n'est de nature à confirmer la crainte de l'opinion française* », lit-on dans le texte. La difficile situation militaire s'explique, selon les signataires, par l'activité « *de soldats professionnels* » bien entraînés et armés de l'extérieur et qui, pour l'essentiel, sont d'anciens membres de la Garde nationale somoziste ou des mercenaires d'Amérique centrale. « *Tout n'est pas parfait* » mais « *la majorité n'est pas disposée à suivre ceux qui représentent un passé honni.* » « *En tant que témoins directs, nous tenons à manifester notre inquiétude à propos d'informations invérifiées sur le Nicaragua* », affirmait ce texte.

● *Le Comité de solidarité avec le Nicaragua* estime, dans un communiqué que la mort du docteur Pierre Grosjean, après celle de centaines de Nicaraguayens au cours des derniers mois, témoigne « *de la volonté des Etats-Unis de noyer dans le sang le désir des peuples d'Amérique centrale d'en finir avec un passé de misère et d'oppression* ».

● *MM. Claude Cheysson et Christian Nucci*, ministre et ministre délégué des relations extérieures, ont adressé dimanche 27 mars, un message de condoléances à la famille du docteur Pierre Grosjean, le *médecin français tué* au Nicaragua. Le ministère des relations extérieures a confirmé que le docteur Grosjean, qui se trouvait au Nicaragua au titre de la coopération technique française, a été tué au cours d'opérations armées dans le nord-est du pays.

● *L'administration Reagan* est indirectement mais profondément impliquée dans les actions anti gouvernementales au Nicaragua affirme le magazine *Time*. Des ressortissants américains appartiendraient à des états-majors militaires combinés qui dirigent les opérations des commandos antisandinistes basés au Honduras et qui multiplient les incursions au Nicaragua. Toujours selon *Time*, c'est l'ambassadeur américain au Honduras, M. Hegroponte, qui serait le coordinateur du comité des états-majors concernés.



PROCHE-ORIENT

Les négociations israélo-libanaises butent sur le problème du rôle du commandant Saad Haddad

L'envoyé spécial américain, M. Philip Habib, poursuit sa navette entre Beyrouth et Jérusalem pour aplanir les divergences libano-israéliennes à propos de la présence au Sud-Liban du commandant Saad Haddad. De bonne source à Beyrouth, on indique que le Liban est disposé à prendre en considération les vues d'Israël quant au choix de l'officier commandant la région du Sud-Liban dans le cas d'arrangements de sécurité définitifs, à condition qu'il ne s'agisse pas du commandant Haddad, à propos duquel il demeure intraitable. Israël avait durci sa position au cours des derniers jours à propos des arrangements de sécurité, exigeant que le commandant Haddad soit l'officier chargé de la sécurité du Sud, et qu'il soit inamovible par les autorités libanaises. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a souligné à ce propos que « *les autorités libanaises devaient comprendre qu'aucun accord n'était possible si ce rôle vital n'était pas donné au commandant Haddad* ».

A Beyrouth, la situation s'est dégradée dans la banlieue populaire du sud de la capitale, peuplée en majorité de musulmans chiites, à la suite de l'arrestation par l'armée libanaise, au cours de la nuit de vendredi à samedi, d'une trentaine de personnes. Près de 500 personnes qui protestaient samedi contre ces mesures d'arrestation se sont opposées aux forces de l'ordre. Le bilan de cet affrontement varie selon les sources : 13 blessés, dont 4 soldats et gendarmes libanais, selon certaines informations ; 1 manifestant tué et 22 personnes blessées, dont 2 représentants de l'ordre, selon le quotidien libanais *Al Safir*. Selon le mouvement chiite Amal, l'arrestation d'une trentaine de personnes par des unités spéciales de l'armée libanaise faisait suite à l'attentat commis vendredi contre une patrouille israélienne à Choueifat au sud de Beyrouth.

● A DAMAS, une source responsable palestinienne a révélé dimanche que les huit prisonniers israéliens aux mains de l'O.L.P. qui étaient détenus dans la plaine libanaise de la Bekaa, ont été transférés récemment dans un autre pays arabe « *pour des raisons de sécurité* ». Cette source palestinienne n'a pas voulu révéler le nouveau lieu de détention des prisonniers israéliens, mais a précisé que « *ce transfert avait été jugé nécessaire, car Israël projetait une opération militaire pour les libérer* ».

● A TUNIS, l'agence palestinienne Wafa a annoncé dimanche qu'une délégation de l'O.L.P. conduite par Abou Mazen, membre du comité exécutif de l'organisation palestinienne, a rencontré les 23 et 24 mars à Prague des membres du parti communiste israélien Rakah pour « *étudier les moyens de renforcer la lutte commune en vue de réaliser la paix au Proche-Orient* ». Selon Wafa, Palestiniens et Israéliens ont adopté le plan arabe de Fès et le plan Brejnev comme « *base solide pour la réalisation de la paix* » et ont décidé de renforcer leurs relations politiques.

● A RYAD, M. Yasser Arafat a annoncé dimanche que la visite qu'il devait entamer dimanche soir en Jordanie pour y rencontrer le roi Hussein avant la prochaine rencontre du souverain hachémite avec le président Reagan avait été ajournée de quarante-huit heures en raison de la visite mardi du sultan Qabous d'Oman en Jordanie. — *(A.F.P., Reuter.)*

ACCIDENT OU PROVOCATION ?

L'intoxication de trois cents jeunes filles à Jenine risque de relancer l'agitation dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. — Plus de trois cents jeunes filles viennent d'être victimes d'une mystérieuse intoxication à Jenine et aux environs de cette ville du nord de la Cisjordanie. Cette étrange affaire cause un grand émoi dans les territoires occupés, où l'on a eu vite fait de soupçonner, voire d'accuser « *des* » ou « *les* » Israéliens.

Les premiers cas avaient été décelés au début de la semaine dernière dans un petit village proche de Jenine, soixante-six élèves d'une école de filles avaient soudain manifesté des troubles inquiétants : évanouissements, violents maux de tête, vomissements, etc. A la fin de la semaine, le phénomène a soudain pris de l'ampleur. A Jenine cette fois, près de deux cent quarante élèves, toujours des adolescentes, ont dû être hospitalisées, les 25 et 26 mars. Les symptômes étaient les mêmes.

Au cours de la journée du dimanche 27 mars, les services de santé de l'administration israélienne dans les territoires occupés et une équipe du laboratoire de l'armée ont mené une enquête dans les différents établissements scolaires qui ont été affectés. Il est apparu qu'il s'agissait d'un *empoisonnement* par inhalation d'une substance toxique, un produit sulphaté très concentré, mais dont les enquêteurs affirment ne pas connaître l'origine. Certains d'entre eux ont laissé entendre que dans l'une des écoles ils avaient relevé sur le rebord d'une fenêtre et sur des rideaux les traces d'une curieuse « *poudre jaune* », sans savoir si celle-ci était responsable de l'intoxication. Mais il n'en fallait pas plus pour alimenter davantage les rumeurs faisant déjà état d'un empoisonnement volontaire.

De nombreux Palestiniens et certains Israéliens estiment que cette poudre pourrait être semblable à un produit utilisé par l'armée soviétique contre les rebelles afghans. La vie des victimes n'est pas en danger, les premières jeunes filles atteintes ont pu regagner leur domicile après deux ou trois jours d'hospitalisation, les troubles ayant progressivement disparu. Plusieurs d'entre elles ont été examinées dans différents hôpitaux israéliens.

La ville de Jenine dimanche était en proie à une vive agitation. Des parents des victimes et des jeunes gens ont manifesté leur colère dans le centre de l'agglomération, des pierres ont été lancées contre des véhicules israéliens ; le couvre-feu a été immédiatement imposé par les autorités militaires.

La plupart des Palestiniens rejettent l'hypothèse d'un cas de pollution volontaire. Beaucoup se souviennent que voici quelques années au sud de la Cisjordanie dans la région d'Hébron, des Israéliens n'avaient pas hésité à répandre un puissant herbicide pour détruire les cultures sur des terrains qu'ils voulaient récupérer. Une affaire qui avait fait scandale, non seulement en Cisjordanie mais aussi en Israël. A Jenine on accuse volontiers des colons israéliens, sinon l'armée israélienne, d'avoir tenté une « *expérience* » ou de vouloir une nouvelle fois « *intimider* » la population arabe. Le maire de Jenine a déclaré que la responsabilité d'« *extrémistes* » israéliens ne faisait guère de doute. Il a adressé un message de protestation au gouvernement israélien ainsi qu'au secrétaire général des Nations unies, à qui il demande une enquête internationale.

Le porte-parole de l'armée israélienne a souligné que rien ne pouvait pour le moment indiquer que cet empoisonnement soit le résultat d'un « geste délibéré ». Cependant, ajoutant à la confusion, le gouverneur militaire israélien du secteur de Jenine l'a contredit : il a accrédité la thèse d'un attentat en affirmant que ses soupçons se portaient sur « *des éléments hostiles* » *à Israël. Ce thème de la provocation est souvent utilisé par des dirigeants israéliens après chaque attentat dont sont victimes des Palestiniens.*

Quoi qu'il en soit, les Israéliens craignent que l'affaire de Jenine n'augmente considérablement les risques d'incidents graves au cours de la « Journée de la terre » qui aura lieu le 30 mars.

Au cours des dernières années la « Journée de la terre » avait marqué un net rapprochement entre les habitants des territoires occupés et les Arabes israéliens pour dénoncer l'ensemble de la politique israélienne.

FRANCIS CORNU.

Abou-Dhabi

Le gouvernement négocie l'achat de quarante avions Mirage-2000

L'émirat d'Abou-Dhabi négocie l'achat à la France de quarante avions de combat Mirage-2000, conçus par la société Dassault-Breguet et par la SNECMA. Ces avions seraient équipés de missiles Matra.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a prévu de se rendre dans cet émirat du Golfe du 8 au 10 mai prochain.

L'aviation de l'émirat d'Abou-Dhabi est déjà dotée de trente-deux exemplaires (Mirage-5) de la version simplifiée du Mirage-3 et de plusieurs hélicoptères Puma ou Alouette de fabrication française. L'armée de terre de l'émirat a acquis, auprès de la France, des missiles antiaériens Crotale et des missiles antichars montés sur des jeep, ou des automitrailleuses légères Panhard.

EUROPE

Espagne

Nouvelle vague de violence au Pays basque

De notre correspondant

Madrid. — Les séparatistes basques ont, en moins d'une semaine, enlevé deux hommes d'affaires et commis plusieurs attentats qui ont fait deux morts et cinq blessés.

L'ETA militaire a revendiqué, le samedi 26 mars, l'enlèvement effectué la veille de M. Diego de Prado y Colon de Carvajal. Ce dernier, frère de l'ancien président de la compagnie aérienne Iberia, a lui-même dirigé, de 1977 à 1982, la Banque d'escompte, une petite institution privée. Il avait été arrêté en mars 1982, accusé de malversations, puis relâché, tandis que sa banque passait sous le contrôle de l'Etat. Il était personnellement lié au roi, ce qui pourrait constituer un des motifs du rapt. Ses ravisseurs ont en effet déclaré à une radio de Bilbao qu'ils l'avaient enlevé « *pour son appartenance à l'oligarchie et ses rapports avec la couronne* ».

Un autre homme d'affaires, M. Guibert, gérant d'une entreprise sidérurgique située à Azpeitia, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Saint-Sébastien, avait été enlevé le 21 mars par des commandos autonomes anticapitalistes, une organisation dissidente de l'ETA. M. Guibert est militant du P.N.V. (parti nationaliste basque) qui dirige le gouvernement autonome de Vitoria, et sa disparition a provoqué une vive réaction de cette formation. On ignore si ses ravisseurs ont déjà exigé une rançon.

Par ailleurs, une camionnette de la police nationale a été mitraillée vendredi 25 mars dans les environs de Fuenterrabia, près de la frontière française. Un des occupants du véhicule est mort des suites de ses blessures, tandis que les quatre autres étaient légèrement atteints. Enfin, un artificier de la police nationale est mort et un autre a été grièvement blessé le dimanche 27 mars, alors qu'ils tentaient de désamorcer un engin explosif devant un magasin de Saint-Sébastien. Plusieurs bombes de faible puissance ont fait explosion ces derniers jours dans cette ville, généralement dans la nuit, mais sans faire de victimes.

Cette nouvelle vague de violence survient quelques semaines après l'échec du projet de négociation tripartite entre le P.N.V., les socialistes et la coalition Herri Batasuna (proche de l'ETA), qui avait été suggérée par le président du gouvernement autonome basque, M. Garaikoetxea. Les ponts semblent désormais définitivement rompus entre le gouvernement de Madrid et l'ETA.

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

L'ancien espion et conseiller de la reine Anthony Blunt est mort

L'ancien espion prosoviétique et conseiller artistique de la reine Anthony Blunt est mort samedi 26 mars d'une crise cardiaque à Londres. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Longtemps soupçonné d'avoir appartenu au grand réseau d'espionnage Burgess-Maclean-Philby qui a fourni des renseignements aux Soviétiques pendant et après la guerre, Anthony Blunt n'avait avoué ses activités qu'en 1964 contre la promesse de jouir de l'immunité. Il était resté conseiller artistique de la reine « *pour ne pas faire savoir aux Soviétiques qu'un de leurs espions avait été démasqué* », selon les précisions fournies par Mme Thatcher aux communes en 1979, lorsque le scandale avait été révélé.

Anthony Blunt a survécu de quelques semaines à Donald Maclean, décédé au début de mars à Moscou. Kim Philby est désormais le seul survivant du réseau d'espionnage. Il est à Moscou, où il est employé comme haut fonctionnaire du K.G.B.

[Anthony Blunt a eu une importante activité d'historien de l'art. Il quitte son enseignement à Cambridge en 1936 et entre au célèbre institut Warburg de Hambourg, qui s'est transporté à Londres durant la tourmente nazie.

En 1945, Anthony Blunt est nommé conservateur de la collection de la reine et, deux ans plus tard, il prend la direction de l'Institut Courtauld, qui, sous son autorité, devient l'importante institution d'études de l'art. C'est pendant les années 60 que se multiplient ses grandes publications : *Art et architecture en France, 1500-1700*, en 1953, et, en 1966, le catalogue fondamental de l'œuvre de Poussin (dont l'équivalent n'existe pas en français), des monographies sur William Blake, Philibert Delorme... Anthony Blunt avait reçu la Légion d'honneur en 1958, et plusieurs universités honorèrent ses travaux. — J. M.]

ASIE

Inde

LA CAMPAGNE D'AGITATION EST SUSPENDUE EN ASSAM

(De notre correspondant.)

New-Delhi. — Les dirigeants du mouvement d'agitation qui perturbe l'Assam depuis plus de trois ans dont décidé, dimanche 27 mars, de suspendre temporairement leur campagne visant à obtenir l'expulsion des milliers d'immigrés qui se seraient illégalement installés dans cet Etat du nord-est de l'Inde. Il n'est toutefois pas question de coopérer avec le nouveau gouvernement local issu d'élections dont ils contestent la validité. La population a également été invitée à boycotter les meetings qui seront organisés au cours de la visite de trois jours que le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, doit faire dans l'Etat à compter du 30 mars.

Les dirigeants ont invité la population et les étudiants à participer, à partir du 1er avril, à une manifestation de « *réconciliation* » au cours de laquelle des volontaires se rendraient dans les régions affectées par les récentes violences, afin d'y reconstruire les maisons et les ponts détruits lors des affrontements. Les autorités, de leur côté, ont été invitées à rouvrir dès que possible les institutions scolaires.

Enfin, il a été décidé de faire du 30 mars un « *jour de recueillement* » à la mémoire des victimes d'une « *conspiration politique* » organisée par « *des forces qui sont parvenues à donner un tour violent à un mouvement démocratique et pacifique* ». La suspension de l'agitation vise ainsi à éviter que de tels éléments prennent une nouvelle fois avantage de la situation pour semer désordre et confusion. Les responsables du mouvement souhaitent qu'une enquête judiciaire soit menée, afin de déterminer les causes des derniers événements. Dans l'immédiat, l'objectif prioritaire est d'œuvrer à la restauration de l'ordre et de l'harmonie entre les différents groupes résidant dans l'Etat.

P. F.

LE SUICIDE COLLECTIF ARME DE GRÉVISTES

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Cent cinquante ouvriers du textile ont été empêchés par la police indienne, le dimanche 27 mars, de se suicider collectivement pour attirer l'attention du gouvernement fédéral sur leurs revendications.

Cinq cents policiers s'étaient postés autour d'un lac proche de Ahmedabad (Etat de Maharashtra, dans l'ouest de l'Inde) pour empêcher *manu militari* les grévistes de se jeter à l'eau, rapporte l'agence indienne UNI. Les ouvriers ont été arrêtés pour tentative de suicide, acte passible de sept années d'emprisonnement. « *Beaucoup d'entre nous meurent de faim, et nous pensions qu'il était préférable de nous suicider plutôt que d'avoir la hantise de la faim* », a déclaré un porte-parole des grévistes.

Plus de deux cent trente mille ouvriers du textile de cet Etat sont en grève depuis quinze mois pour demander un relèvement des salaires et de meilleures conditions de travail.

ASIE

FONDATRICE D'UN NOUVEAU PARTI

Mme Maneka Gandhi lance un défi à l'autorité du premier ministre

New-Delhi. – Une moitié blanche, une moitié verte, avec, empiétant sur l'une et l'autre, une Inde jaune et, au cœur de cette dernière, un symbole à venir (il est question d'une torche), ainsi se présente le drapeau du nouveau parti présidé par Mme Maneka Gandhi, la belle-fille du premier ministre indien. En rupture de famille depuis avril dernier (*le Monde* du 11 avril), la veuve du fils cadet de Mme Gandhi, Sanjay, disparu dans un accident d'avion, a précisé le samedi 26 mars que son parti, le Rashtriya Sanjay Manch (R.S.M.), « *avait pris le meilleur de la droite et de la gauche* » et qu'il se situerait « *au centre* ».

Se fixant pour objectif « *un Etat laïc et socialiste* » dans le cadre d'une « *véritable démocratie* », ce parti du juste milieu se conformera, pour y parvenir, « *aux idéaux et aux principes gandhiens* ». L'accent est mis sur la jeunesse (qu'il s'agit de mobiliser et de galvaniser) et sur l'emploi.

Fidèle à la mémoire et à l'œuvre de son époux, Mme Maneka Gandhi

De notre correspondant

a, non sans courage, défendu, lors de sa conférence de presse, l'institution de l'état d'urgence, en 1975, période au cours de laquelle Sanjay avait appliqué avec un zèle plutôt brutal ses idées en matière de contrôle des naissances et de destruction des bidonvilles. « *Les objectifs étaient justes*, a-t-elle observé, *mais la mise en œuvre a été défaillante, notamment en raison du manque de liberté de la presse qui faisait que les dirigeants étaient coupés de l'opinion.* »

Contre l'« usurpateur »

Entrée en politique il y a seulement un an et entourée alors d'une poignée de fidèles, Mme Maneka Gandhi affirme être à présent à la tête d'une armée de plus de huit cent mille partisans, dont deux élus de la Chambre basse et sept membres des assemblées locales de l'Andhra-Pradesh, de l'Uttar-Pradesh et du Bihar. D'ores et déjà, le R.S.M., qui sera lancé en grande pompe le 3 avril à Delhi, a les yeux fixés sur les prochaines élections générales, qui, à en croire son président, devraient intervenir bien avant janvier 1985, terme de l'actuelle Assemblée. On ne parle pas encore d'alliances, mais seulement d'« *ajustements* » avec les autres partis de l'opposition, toute collaboration avec le Congrès de Mme Gandhi étant catégoriquement exclue.

Avec ce dernier, c'est, en effet, la guerre. Ainsi, Mme Maneka Gandhi a déjà choisi la circonscription où elle entend se présenter : celle d'Amethi, dans l'Uttar-Pradesh, qui était celle de son mari et que représente aujourd'hui un autre fils de Mme Gandhi, Rajiv, désormais l'un des dirigeants du Congrès. Ce choix est symbolique : il s'agit pour elle de reprendre un siège qu'elle a toujours estimé lui revenir et, par conséquent, de réparer l'injustice dont elle aurait été victime. Évincée de la succession, elle n'hésite pas à défier l'« *usurpateur* » et, à travers lui, celle qui règne sur l'Inde.

PATRICK FRANCÈS.

AFRIQUE

Lesotho

Pretoria accroît sa pression militaire sur Maseru

Johannesburg. – Une caserne des forces paramilitaires du Lesotho et une mission catholique ont été attaquées au cours du week-end par des hommes en armes venus d'Afrique du Sud a rapporté la radio de Maseru. Le premier incident s'est produit samedi 26 mars à la frontière méridionale du petit royaume.

Selon les autorités, les agresseurs auraient perdu une vingtaine d'hommes – « *tués ou blessés* » – avant d'être repoussés en Afrique du Sud. La seconde attaque, menée dimanche à la grenade contre une mission dans le nord du pays, a coûté la vie à un membre des forces paramilitaires. Dans les deux cas, le gouvernement du royaume accuse Pretoria d'être directement responsable de « *ces agressions lancées par des hommes noirs et blancs, dont certains en uniforme* ». Une nouvelle note de protestation (*le Monde* du 15 mars) a été envoyée au ministère sud-africain des affaires étrangères, qui n'a pas fait connaître sa réaction officielle.

Cette fois munies de « *preuves* » – certains policiers sud-africains auraient été fait prisonniers et des armes confisquées, – les autorités

De notre correspondant

ont saisi le département d'Etat américain, le Foreign Office de Londres, l'O.U.A., Mme Gandhi en sa qualité de présidente des pays non-alignés, et envisagent même d'en appeler au conseil de sécurité des Nations unies. Il est demandé à tous ces organes de forcer Pretoria à « *cesser ses agressions* » à l'encontre du Lesotho.

Les stratèges sud-africains savent user des contradictions internes de leurs voisins récalcitrants. Or, s'il est, parmi d'autres, un régime d'Afrique australe qui, par son attitude répressive brutale, nourrit la rébellion, c'est bien celui du premier ministre du Lesotho, M. Jonathan.

Le dessein sud-africain est de contraindre le premier ministre à se montrer « *raisonnable* », en expulsant, par exemple, du pays les militants du Congrès national africain qui y sont encore. Celui de la branche armée du principal parti d'opposition est de forcer M. Jonathan à organiser, sous contrôle de l'ONU, les élections « *libres et honnêtes* » promises au pays depuis dix-sept ans. Deux objectifs antinomiques assurément, mais pour la réalisation desquels deux forces, idéologiquement opposées, se sont liguées.

PATRICE CLAUDE.

● *Elections en août.* – Les élections présidentielles auront lieu le 6 août prochain au Nigéria, a annoncé, mercredi 23 mars, le juge Victor Ovie-Whiskey, président de la commission électorale fédérale (FEDECO).

Le premier tour des élections présidentielles précédera d'une semaine les élections des gouverneurs des dix-neuf Etats de la fédération, alors qu'un éventuel deuxième tour présidentiel pourrait avoir lieu le 16 août. Les élections sénatoriales auront lieu le 20 août, le deuxième tour des gouverneurs se tiendrait le 23 août, et la Chambre des représentants serait élue le 27 août. Un troisième tour des présidentielles pourrait, éventuellement, intervenir le 29 août, alors qu'un troisième tour pourrait avoir lieu le 31 août pour l'élection des gouverneurs. – (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE COMMANDANT JALLOUD, numéro deux libyen, a quitté dimanche 27 mars Alger au terme d'une visite de vingt-quatre heures au cours de laquelle il a été reçu par le président Chadli Bendjedid. La visite du commandant Jalloud survient une semaine après la signature à Tunis d'un traité « de fraternité et de concorde » entre l'Algérie et la Tunisie. – (*A.F.P., Reuter.*)

Argentine

● L'AMBASSADEUR DU VENEZUELA EN ARGENTINE, M. George Dager, a annoncé samedi 26 mars, qu'il avait accordé l'asile politique à M. George Fontevecchia, directeur de l'hebdomadaire argentin *la Semana*, sous le coût d'un mandat d'arrêt pour « *activités liées à une campagne de déstabilisation du pays* ». La lecture du dernier numéro de *la Semana*, ont précisé les autorités argentines, « *démontre une volonté de déprécier l'image des forces armées argentines en les accusant de violation des droits de l'homme* ».

● LA GRÈVE GÉNÉRALE DE VINGT-QUATRE HEURES, décidée par les deux branches de la centrale syndicale C.G.T., a débuté ce lundi 28 mars malgré l'interdiction du ministre du travail et les mises en garde du gouvernement. Des désordres éventuels, alors que se multiplient les rumeurs de coup d'État, constitueraient un excellent prétexte pour les secteurs les plus extrémistes de l'armée, notent les observateurs à Buenos-Aires. Les transports en commun ont disparu des rues de la capitale. Les trains et les rames de métro sont immobilisés. Les forces de l'ordre ont été mises en état d'alerte. – (*A.F.P.*)

Somalie

● INTERDICTION DU KHAT. – Le général Mohamed Syaad Barre, président somalien, a interdit samedi 19 mars, avec effet immédiat, l'importation, la vente et la culture du khat dans toute la Somalie. – (*A.F.P.*)

Suisse

● *LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 27 MARS A GENÈVE* ont été marquées par l'avance du mouvement nationaliste xénophobe « Vigilance », qui obtient 13 sièges (6 de plus), tandis que les communistes accusent un sensible recul et perdent cinq de leur quinze mandats. Le parti socialiste conserve 17 sièges (au lieu de 18). Les partis de l'entente nationale (libéral, radical et démocrate-chrétien) maintiennent leur position avec un total de 40 sièges. (*Corresp.*)



AFRIQUE

Lendemains d'insouciance en Zambie

(Suite de la première page.)

La Zambie est exemplaire, car on y retrouve tout ensemble, parfois jusqu'à la caricature, les problèmes et les erreurs de l'Afrique contemporaine.

« *Nous sommes nés avec une cuillère de cuivre* », répète volontiers le président Kenneth Kaunda. « *La malédiction du cuivre* », rétorque l'agronome René Dumont, qui, à la demande de K.K. — comme on appelle ici le « Père de la nation », — fit par deux fois la radioscopie du « *mal zambien* » (1). Maudit cuivre en effet, qui enivra les esprits et endormit les énergies. Durant la première décennie de l'indépendance (1964-1974), l'économie zambienne caracola, avec un taux de croissance annuelle de 13 %, de quoi justifier quelques illusions. La Zambie se crut riche pour toujours. Aussi lui fallut-il des années, après le choc initial, pour comprendre vraiment que son trésor rouge, déprécié sur le marché mondial, n'en était plus un. Aujourd'hui, après avoir fait et refait ses comptes, la Zambie est enfin dégrisée. Les chiffres sont abrupts. Malgré quelques répits passagers, le cours du cuivre n'a cessé de dégringoler depuis 1975. Il plongea même un moment à son plus bas niveau des années 30. La légère hausse enregistrée ces derniers mois ne prélude pas, selon les experts, à un redressement durable. Pendant ces huit ans de récession, le produit intérieur brut par habitant a chuté de 30 %. L'indice du pouvoir d'achat du cuivre, qui combine l'inflation mondiale et l'effondrement des prix du métal rouge, illustre cruellement la dégradation des termes de l'échange aux dépens de la Zambie : il est tombé en dix ans de 100 à 26. Autrement dit, avec la même tonne de cuivre, la Zambie achète quatre fois moins de produits importés.

A côté de cet appauvrissement sans appel, le reste est presque accessoire. Les caprices du marché des matières premières ne sont pas seuls coupables. La teneur du minerai s'est effritée. Faute de pièces de rechange, les équipements ont vieilli. On a modernisé la métallurgie au détriment de l'extraction. Pour nombre d'usages industriels, on délaisse le cuivre au profit de l'aluminium, d'où une demande en déclin.

A ces éléments néfastes s'ajoutent la fréquence des grèves, la pénurie de cadres qualifiés et la rotation trop rapide des deux mille techniciens expatriés. Résultat : la production est passée de 713 000 tonnes en 1976 à 591 000 en 1982 (2).

Pour le cobalt, la chute des cours fut vertigineuse : de 25 à 5 dollars la livre. Les technologies de pointe lui préférant d'autres métaux moins rares, le marché s'est engorgé. Le cobalt zambien se vend d'autant moins qu'il n'est pas le plus apte aux superalliages. Pour avoir trop misé sur son cobalt, la Zambie se retrouve avec un an de stocks sur les bras. Elle pourrait aisément, si besoin, doubler sa production. Faute de s'être accordés sur une stratégie commerciale commmune, la Zambie et le Zaïre voisin font aujourd'hui les frais de leur mésentente.

Parmi les plus gros débiteurs

La contribution de l'industrie minière à la richesse nationale a diminué de moitié. Les coûts de production, sans cesse alourdis, excèdent maintenant les profits. Les comptes sont donc simples : les minerais, qui ont procuré, en impôts et « royalties », jusqu'à 50 % des recettes de l'État, ne lui rapportent plus un sou, tout en demeurant, ou presque, l'unique source de devises (plus de 95 % des rentrées). Premier bénéficiaire du Sysmin, mécanisme d'aide aux secteurs miniers défaillants, la Zambie a reçu de la C.E.E., en 1982 un prêt « souple » de 350 millions de francs.

Que faire ? Face à des syndicats puissants et vigilants, il est exclu de fermer certaines des dix mines qui, au total, emploient plus de cinquante mille ouvriers. Un seul remède : rationaliser l'exploitation. En fusionnant l'an dernier les deux compagnies minières, l'État inaugura un programme de modernisation à la fois sage et ambitieux. En attendant des lendemains meilleurs, il faut faire tourner la machine au mieux, rogner les frais de gestion, privilégier les investissements rentables à coup sûr.

Quand le cuivre « flambait » la Zambie dépensa et emprunta dans une folle insouciance. Elle figure aujourd'hui parmi les plus gros débiteurs du tiers-monde. Sa dette extérieure avoisine 4 milliards de dollars. Le service de cette dette représente un fardeau accablant. Les arriérés de paiement dans le « pipe-line », équivalent à eux seuls à six mois de recettes d'exportations. Faut-il préciser que les réserves en devises sont largement négatives ?

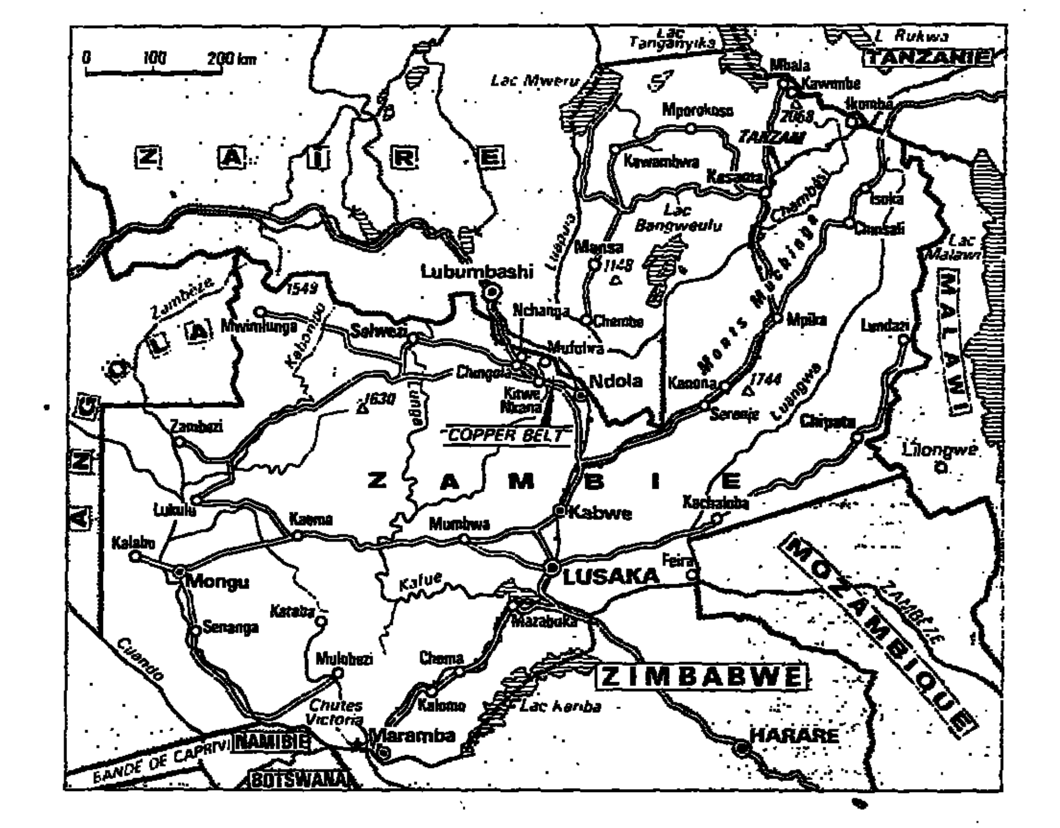
Une seule option s'offrait à la Zambie : solliciter l'aide du Fonds monétaire international. Celui-ci se montra prodigue. Il ouvrit en sa faveur, en mai 1981, une ligne de crédit de 800 millions de D.T.S. (930 millions de dollars) disponible pendant trois ans. Par tête d'habitant, c'était l'un des plus gros prêts jamais accordés par le F.M.I., qui l'avait comme de coutume assorti d'un plan d'austérité. Mais la Zambie ne fit pas tous les efforts attendus d'elle. Lors de son séjour à Lusaka, une équipe du F.M.I. put voir « K.K. » s'embarquer pour Pyong-Yang à bord d'un Boeing rempli d'une suite présidentielle plus nombreuse qu'indispensable... La Zambie continuait de vivre au-dessus de ses moyens.

Elle reçut tout de même un bon tiers de la somme promise, puis le F.M.I. renoua les cordons de sa bourse. Cette fois, rigueur et remise en ordre s'imposaient. La forte réduction des subventions alimentaires fit presque doubler en un an le prix de la *nshima*, cette galette de maïs qu'on sert à tous les repas. La hausse des taux d'intérêt comprima le crédit. Le gouvernement supprima certaines allocations de devises, réorganisa la banque centrale et amorça un rééquilibrage du budget de l'État (le déficit atteignait en 1981 un tiers des dépenses publiques). Les salaires furent gelés pour un an.

Au début de 1983, le *kwacha*, monnaie nationale, a été dévalué de 20 % (*le Monde* des 8 et 9 janvier). Cette dépréciation aura pour unique avantage d'assainir les finances des compagnies minières et des sociétés para-étatiques. En revanche, elle nourrira une inflation déjà proche de 20 %. Une batterie de « *stimulants* » a été mise en place pour développer les exportations et redresser la balance des paiements, tandis que le budget prévoit une nette relance des dépenses en capital. La Zambie, ayant mis du sien, reprit langue avec le F.M.I., et la négociation se renoua sur de nouvelles bases, plus modestes. Elle débouchera dans les prochaines semaines sur l'attribution à la Zambie d'un crédit stand-by de 230 millions de dollars.

L'injection d'argent frais ne suffira pas à conjurer le déclin, car les difficultés économiques de la Zambie relèvent du long terme. A la faiblesse des infrastructures et au manque de cadres, lot du sous-développement, s'ajoutent l'enclavement, qui renchérit les transports, et surtout la profonde dépendance envers l'extérieur. La Zambie, en 1973, avait fermé sa frontière à la Rhodésie blanche, décision courageuse, dont elle fut la première à pâtir. Lorsque le trafic reprit en 1979 avec le Zimbabwe, elle était trop exténuée pour recouvrer rapidement ses forces dans un monde en récession.

L'économie zambienne est totalement extravertie. Qu'on spécule sur l'or à Londres, et le cours du cobalt s'enfièvre aussitôt pour quelques jours ou semaines, avant de s'apaiser. La Zambie est l'illustration permanente de l'interdépendance Nord-Sud. Son sort est intimement lié aux humeurs et aux choix des multinationales, maîtresses du jeu aux deux bouts de la chaîne. En amont, elles participent à la production du « métal rouge », en aval ; elles contribuent à déterminer sa valeur.



Gaspillage et corruption

Mais la Zambie doit aussi s'en prendre à elle-même. Le laxisme et l'argent facile ont engendré gaspillage, corruption et népotisme. Les profiteurs du régime touchent leurs commissions, gonflent les factures et détournent les fonds publics. Les scandales en tout genre défraient régulièrement la chronique. C'est le règne des pots-de-vin, des trafics et des carambouilles. On a volé jusqu'aux wagons de chemins de fer. Exemple type : la contrebande des pierres précieuses. Statistiquement, la Zambie ne produit pas d'émeraudes. Celles-ci sont pourtant fort appréciées des joailliers d'Amsterdam. L'explication est simple : des Africains de l'Ouest installés dans la « ceinture de cuivre » les exploitent illégalement et les exportent en fraude grâce à de multiples complicités. Un membre du comité central du Parti unifié de l'indépendance nationale, parti unique depuis 1973, avait coutume de les expédier dans une valise diplomatique.

Le « code du leadership », instauré en 1971 sur le modèle tanzanien, en vue de « moraliser » la vie politique, n'est plus qu'un lointain souvenir. Chaque soir, des flashes publicitaires invitent les téléspectateurs à « *juguler la corruption* ». On a créé une commission indépendante « *anti-corruption* » qui, du moins en théorie, pourra inculper les délinquants, sans en référer au pouvoir politique. Celui-ci ne donne guère l'exemple de la rigueur : la construction d'un nouveau quartier général de l'UNIP, pour ne citer qu'un cas, est-elle, en ces temps difficiles, une priorité absolue ? « *On ne change pas les habitudes du jour au lendemain* », nous avoue le président Kaunda. Dur apprentissage, en effet, que celui de la pauvreté.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Prochain article :

Loin de la brousse

(1) En 1967 et 1979. Les conclusions de son plus récent rapport sont contenues dans deux chapitres de *l'Afrique étranglée*, ouvrage coécrit avec Marie-France Mottin (Le Seuil, 1980).

(2) Sur ces 591 000 tonnes, 570 000 ont été exportées. La Zambie est le cinquième producteur mondial de cuivre après les États-Unis, l'U.R.S.S., le Chili et le Canada. Elle est le deuxième producteur de cobalt derrière le Zaïre.



APRÈS L'ANNONCE DES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Scepticisme et inquiétude ont dominé les débats du comité directeur du P.S.

La résolution adoptée à l'issue des travaux du comité directeur du parti socialiste, qui s'est réuni samedi 26 et dimanche 27 mars à Paris, ne reflète guère l'état d'esprit des délégués du P.S. Les mesures d'accompagnement de la dévaluation ont en effet provoqué une véritable onde de choc nourrissant des sentiments de doute et d'inquiétude, perceptibles dans les propos des principaux intervenants.

Comme anesthésiés par l'ampleur des dispositions du plan de rigueur, les socialistes, conscients des difficultés que connaît le gouvernement, se sont gardés de critiquer ouvertement les mesures décidées lors du conseil des ministres de vendredi 25 mars. Ceux qui, tels MM. Poperen et Fajardie, étaient partisans d'avancer la date du congrès au début du mois de juillet ont finalement approuvé l'échéance du mois d'octobre. Depuis l'annonce du plan gouvernemental, le débat, il est vrai, avait changé de nature.

Ce plan est *« rude »* et *« ne correspond pas à ce que nous voulions faire »*, a reconnu M. Jospin. Ces mesures sont *« sévères »*, note M. Mermaz. L'inquiétude manifestée par les dirigeants socialistes s'explique par au moins trois sortes de raisons.

La rigueur, tout en s'efforçant d'être équilibrée, c'est-à-dire en frappant d'abord les catégories sociales dont les revenus sont moyens ou élevés, n'épargne pas l'électorat de la gauche. Une telle politique ne peut donc se justifier face à l'opinion publique que si elle est de courte durée, sous peine d'entraîner de dangereuses conséquences sur le plan électoral.

Les socialistes ont pris, d'autre part, conscience que, face à la gravité de la crise, un gouvernement de gauche est contraint d'adopter des solutions macro-économiques classiques, qui ne sont pas éloignées de celles qu'un gouvernement de droite aurait été amené à prendre. Il y a là matière à réflexion : en période de faible croissance, il est beaucoup plus difficile de traduire dans les faits des orientations politiques sous-tendues par une philosophie de gauche.

Le plan gouvernemental était devenu indispensable. Sera-t-il suffisant ? Permet-il, en l'état, d'éviter les dérapages en matière d'inflation et de recrudescence du chômage, alors même que la croissance va se trouver ralentie ? A ces deux questions, les délégués du parti socialiste n'ont pas formellement apporté de réponses. Mais les interrogations de M. Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, le doute qui perçait en filigrane dans plusieurs interventions, ont au moins révélé une insatisfaction. Le plan de rigueur risque, malgré son efficacité immédiate, de n'être qu'un palliatif, s'il n'est pas suivi de mesures structurelles de grande ampleur.

Sur le plan international, la rigueur française devrait avoir des effets bénéfiques. Sur le plan intérieur, elle doit apporter au gouvernement un répit. Les socialistes ont pris la mesure de ce double impératif, à la fois extérieur et intérieur. Leur doute naît, en revanche, quant aux effets positifs à long terme du plan de rigueur. La question du maintien du franc au sein du serpent monétaire européen risque de se reposer dans quelques mois, estiment plusieurs responsables du P.S. Certains d'entre eux suggèrent qu'une politique volontariste tendant à casser l'inflation et à résorber le déficit du commerce extérieur aurait pu être engagée il y a quatre mois.

Les socialistes ont donc apporté leur soutien au plan gouvernemental. Le débat interne entre « courants » a été singulièrement atténué parce que, face à la gravité du moment, il devenait un peu dérisoire (bien que, sur le fond, les positions soient nettement tranchées). Déjà, pourtant, une ligne de force se dessine : dans quelle mesure, s'il estime que le gouvernement fait fausse route, le parti doit-il le dire haut et fort ? Au congrès en octobre, les uns et les autres se déterminant aussi par rapport à cette question.

LAURENT ZECCHINI.

Après la présentation du rapport de M. Poperen et l'intervention de M. Louis Mermaz (lire l'interview page 8), le numéro deux du P.S., reprenant la parole, à titre personnel cette fois, affirme : *« Nous n'avons pas des années. Je ne sais pas sûr que nous ayons des mois. En gros, d'ici à la fin de l'année, compte tenu de ce qui vient d'être décidé sur le plan gouvernemental, l'orientation sera prise, vers la réussite ou vers l'échec. »* « *Telles qu'elles sont*, ajoute-t-il, *les mesures (adoptées par le gouvernement) sont ce qu'elles doivent être au moment présent. Il faut les assumer.* » M. Poperen réclame d'autres décisions : *« Cette réforme fiscale d'ensemble, on peut la faire ou on ne peut pas ? Il faut, à la fin des fins, le savoir (...). Quelles sont les « règles du jeu » entre nous et les chefs d'entreprise ? »* A propos de l'*« autorité de l'État »*, le député du Rhône remarque qu'elle devrait s'appliquer à la mise en œuvre des lois Auroux, au comportement du réseau bancaire. Les électeurs que la gauche a *« ressaisis »* entre les deux tours des municipales sont prêts à la mobilisation, estiment-il, mais à condition d'obtenir une *« contre-partie légitime »*. « *S'ils n'ont rien*, dit-il *s'ils sont obligés de constater que les principaux bénéficiaires du changement, ce sont ceux qui, de préférence, nous combattent, comment voulez-vous que nous fassions la « mobilisation ? »*

M. MOTCHANE : angoisse et sérénité

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national, l'un des dirigeants du CERES, s'exprime avec *« angoisse et sérénité »*. Sérénité parce qu'il ne doute pas de la sincérité des hommes qui sont au pouvoir. Angoisse parce qu'il ne pense pas que, considérés dans leur ensemble et non pas un à un, les choix effectués par le gouvernement, et leur logique, donnent au pays le maximum de chances. Selon lui, *« l'essentiel est de ne pas se placer dans l'alternative de l'échec »*. « *Nous ne devrions pas*, dit-il, *faire comme si le seul choix possible était entre la récession et la relance aveugle.* » A son avis, la réunion présente trois défauts majeurs. Elle est insuffisante dans ses effets à court terme y compris dans la lutte contre l'inflation et *le déficit extérieur*. Son coût économique et social est *« énorme »*, notamment sur l'emploi, et contradictoire avec les intérêts de la base sociale de la gauche. Elle aggrave la faiblesse structurelle de l'industrie française.

● *M. Georges Sarre*, député de Paris, a été désigné par le comité directeur pour siéger au bureau exécutif, où il remplacera M. Jean Guidoni, devenu ambassadeur à Madrid. Tous deux appartiennent au CERES. M. Sarre occupera aussi le poste laissé vacant par M. Guidoni au secrétariat national chargé des collectivités locales.

S'il est indispensable, à ses yeux, de diminuer les charges des entreprises, cela ne doit pas conduire à amputer la demande intérieure. Il n'y a pas de liaison mécanique, dit-il, entre la baisse du pouvoir d'achat et celle de l'infration. « *La rigueur, oui, mais pas pour tous, et pas pour rien* », conclut-il.

Mme Véronique Neiertz, membre du bureau exécutif (courant Mitterrand), réclame une réforme profonde du système fiscal, et insiste sur l'autorité de l'Etat, la cohérence et la fermeté gouvernementales. M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre (membre du courant Rocard), estime que les mesures gouvernementales sont *« inévitables, mais inacceptables si elles ne sont pas mises en perspective »*. Le P.S., selon lui, peut leur donner cette *« profondeur de champ »*.

M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, souligne que la dévaluation, qui sanctionne surtout le déficit extérieur et la croissance de l'endettement, *« conduit mécaniquement à aggraver ces difficultés et non à les résoudre »*. « *Aujourd'hui*, dit-il, *se met en place une politique visant à diminuer la demande interne. Et on nous dit que cette politique est la continuité de la précédente. Mais on sait à quoi conduit la baisse de la demande : le recul de l'activité, la difficulté d'équilibrer le budget et les régimes sociaux, une dégradation de la situation financière des entreprises.* » M. Goux se demande, en conséquence, comment concilier une telle politique avec la priorité à l'emploi. Il demande aussi quelles concessions les Allemands ont faites à la France dans les négociations monétaires, et ce qui a été décidé pour rétablir l'équilibre des échanges européens.

M. Goux estime que *« si les résultats, en matière de commerce extérieur, ne se redressent pas extrêmement vite, nous serons de nouveau, dans quelques mois, dans la situation que nous venons de connaître. » « Se donne-t-on tous les moyens pour adapter nos importations aux exportations ?*, demande-t-il. *Pourquoi n'y a-t-il pas de mesures pour limiter les importations et favoriser l'achat des produits fabriqués en France ?* » Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale demande encore quelle politique des revenus et quelle fiscalité vont être appliquées. Il affirme que la baisse de la demande *« va être un facteur aussi négatif pour l'emploi que pour l'investissement »*. « *Le soutien à la politique du gouvernement est nécessaire*, conclut-il. *Mais le parti doit garder un rôle d'alerte et de critique si, dans la phase de rigueur qui se poursuit, l'évolution de l'emploi, l'inégalité dans les revenus et les méthodes de réduction du commerce extérieur sont ouvertement défavorables à ceux qui soutiennent la gauche et qui constituent la base sociale sans laquelle aucune victoire future n'est envisageable.* »

M. Roger Fajardie, membre du secrétariat national, proche de M. Pierre Mauroy, réclame de ses amis qu'ils soient *« moins critiques et plus solidaires »*. M. Georges Sarre, député de Paris, l'un des dirigeants du CERES, analysant les résultats des élections municipales déclare : *« La ligne directrice de notre projet n'est plus perceptible. L'action gouvernementale est ressentie comme une action au jour le jour. »* Il estime que le message délivré par les électeurs correspond à une exigence d'*« autorité sur l'appareil d'État »*, de *« cohérence »* de l'action gouvernementale.

Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre du bureau exécutif (courant Rocard) estime que les socialistes ont payé aux élections municipales *« le décalage terrible entre leurs discours et leurs actes »*. *« On affirmait allègrement que la croissance irait bon train, traitant au passage de* « droitiers » *les camarades qui, tout en la souhaitant, la considéraient comme peu réalisable. On affirmait que la consommation populaire serait le moteur de la relance, et quiconque pensait autrement était suspect de déviation. (...) On affirmait que la priorité des priorités était la bataille de l'emploi. (...) On vouait aux gémonies ceux qui s'inquiètent de la perspective d'une baisse du pouvoir d'achat. (...) Les Français, pour nous accorder leur confiance, ont l'exigence de vérité, de cohérence.* »

M. Paul Quilès, membre du secrétariat national, note, à propos du gouvernement, que *« toutes les hésitations sont un véritable fléau ; hésitations dans des décisions ponctuelles ; hésitations dans la ligne politique ou dans les objectifs »*. Il remarque que la capacité de propositions du P.S. *« ne s'exprime plus depuis quelque temps »*. Il considère qu'au P.S. *« une direction plus ramassée permettrait une action plus vigoureuse »*. « *Nous nous concentrons un peu trop*, dit-il, *sur la gestion du quotidien. (...) Je souhaiterais que nous prenions du recul pour redéfinir notre projet.* » M. Quilès suggère une réflexion sur les thèmes de la solidarité, du partage du savoir et du travail, de la lutte contre les conformismes, les rentes de situation.

M. Michel de La Fournière, membre du secrétariat national, proche de M. Michel Rocard, estime que l'adhésion des Français au plan gouvernemental nécessite l'adoption de mesures sociales telle la réduction des cumuls d'emploi. Il insiste aussi sur la nécessité de réduire à six mois la durée du service militaire, comme prévu.

M. JOSPIN : les risques du plan

Le premier secrétaire du P.S. intervient ensuite. M. Jospin affirme que les déclarations de certains responsables socialistes selon lesquelles des mesures d'austérité devraient être adoptées après les municipales ont cré un climat *« qui n'a pas été propice à l'affirmation de l'autorité de l'Etat et de l'unité de vue des socialistes »*. Il assure le gouvernement de l'*« appui »* et de la *« solidarité »* du P.S.

Quant au propos du plan gouvernemental, il le juge *« indispensable sous peine de dérapage extrêmement profond et rapide »*. Il est *« rude »*, dit-il. Il est *« une concession à une réalité imposée »* et *« ne correspond pas à ce que nous voulions faire »*. Citant le cas de la R.F.A., M. Jospin ajoute : *« On dit que sa politique est bonne. Mais le pouvoir d'achat y a baissé et le chômage y a augmenté massivement. Qu'est-ce qu'une bonne politique qui fait baisser le pouvoir d'achat et augmenter massivement le chômage ? »*

Ce plan comporte des risques, remarque-t-il : *« Il peut avoir des conséquences déflationnistes (...), il peut contribuer à une certaine reprise de la montée du chômage. Ces risquent existeront davantage si l'on ne parvient pas à stimuler l'offre par un effort réel. »*

M. Jospin considère que le P.S. doit s'exprimer sur la politique économique à moyen terme, sur *« la perspective politique, celle de la victoire – ou de l'échec – de la gauche aux élections législatives de 1986, dans laquelle doit s'inscrire désormais, au-delà du plan conjoncturel, notre politique économique et sociale »*.

Le premier secrétaire du P.S. reproche ensuite à M. Michel Rocard certaines analyses exprimées le 4 février dans une interview à *l'Expansion* : *« Considérer que le parti socialiste, organisation ouvrière, est* « un appareil vertical », *au même titre que l'Etat, l'administration, l'Eglise ; considérer que notre parti, comme d'autres, n'est plus adapté aux problèmes du monde moderne ; considérer que notre parti, comme les autres partis, mis sur le même plan, est* « sectaire, cloisonné, violent dans l'affrontement », *est une conception qui justifie un débat sérieux entre nous. Cette conception heurte toute ma vision du parti socialiste. (...) Si les temps deviennent plus rudes, et cela peut se produire, sur quelles forces faudrait-il s'appuyer pour nous battre pour notre politique, si nous n'étions plus qu'un appareil vertical ? »* M. Jospin estime nécessaire, d'orienter le P.S. vers la construction d'un *« parti de masse »*. Il suggère un effort massif d'adhésion, une série de rencontres, dans les semaines et dans les mois qui viennent, entre les dirigeants du P.S. et les salariés, dans les entreprises, avec les étudiants.

Le premier secrétaire perçoit, au sein du comité directeur, une *« interrogation »*, un *« malaise »*, des *« formes partielle de désarroi »*. *« Il faut assumer cela » (...) La critique est normale, puisque tout ne va pas bien. Elle est nécessaire puisque ces reproches, nous les entendons dans le pays formulés par nos militants et par ceux qui nous entourent et qui ont confiance en nous. Elle est saine, car si elle ne s'exprime pas dans le parti socialiste, où alors s'exprimera-t-elle ? (...) En même temps, le soutien au gouvernement est une exigence aussi impérieuse, et, à certains égards, plus impérieuse. Mais sur cette question de la critique et du soutien, je crois qu'il faut bien s'entendre et que chacun ici se persuade que cette tentation critique traverse chacun d'entre nous et qu'elle n'a nul besoin, pour s'affirmer, de spécialistes patentés ! »*

Dimanche 27 mars, M. Gérard Fuchs, membre du bureau exécutif, proche de M. Rocard, affirme qu'il faut situer « le plan économique de court terme » du gouvernement « dans une perspective politique de moyen terme, c'est-à-dire les élections législatives de 1986. Il se demande comment seront *affectées*, en termes d'investissements, les économies réalisées, quelles concessions la France a obtenues de la R.F.A. Il réclame des mesures nouvelles en matière d'emploi, notamment par l'intermédiaire de la réduction de la durée du travail.

J.-Y. L.

LA RÉSOLUTION FINALE

Les objectifs de la mobilisation

La résolution finale adoptée dimanche 27 mars par le comité directeur du P.S., affirme notamment : *Nous traversons une période difficile dont l'échéance, malgré notre action politique, ne se situe pas à court terme. Comme l'a exprimé le président de la République au cours de sa récente intervention, il nous faut mobiliser les énergies de notre peuple, nous exprimer dans un langage de vérité, pratiquer l'indispensable solidarité nationale. Le gouvernement vient d'adopter un plan économique conçu pour rétablir l'équilibre du commerce extérieur et pour faire reculer encore l'inflation. Dans le même temps, le comité directeur souhaite que la lutte contre le chômage soit accentuée. Le comité directeur apporte son soutien à ce plan et invite les citoyens à soutenir, en tant que consommateurs et conformément à l'appel du président de la République, la production nationale.*

« Dans la situation difficile qui est devant nous, le parti socialiste entend renforcer son rôle d'interlocuteur du gouvernement. L'effort de réforme déjà engagé, notamment dans le sens de plus de justice sociale, doit être poursuivi. Le parti socialiste lui-même, à partir des études qu'il a déjà réalisées, avancera de nouvelles propositions, en particulier pour accélérer la réforme de la fiscalité.

« Le parti socialiste demande au gouvernement que soient précisées certaines « règles du jeu », ce qui signifie notamment qu'en contrepartie des nombreuses dispositions arrêtées pour rendre les entreprises françaises plus compétitives, des engagements soient pris par le patronat en matière d'investissements et d'emplois. C'est sur de tels objectifs, conformes à la volonté exprimée en mai et en juin 1981, que peut se faire la nécessaire mobilisation des Français. »

Après les municipales

DES SANCTIONS

Le comité directeur du P.S. a décidé, dimanche 27 mars, d'exclure du parti les socialistes dissidents qui se sont présentés contre les listes essentiellement soutenues par le P.S. C'est le cas dans trente-six communes dont Carcassonne et Nîmes.

Des mesures de « suspension » ont été prises, d'autre part, à l'encontre des socialistes qui n'ont pas respecté la stratégie d'union de la gauche. La « suspension » interdit de s'exprimer au nom du parti, de briguer un mandat électif avec son soutien, d'obtenir un poste de responsabilité au sein du P.S. Ces sanctions visent deux catégories de candidats :

– ceux qui ont refusé l'union de la gauche, y compris au second tour. Les candidats sont « suspendus » pour un an à Aix-en-Provence et Saint-Malo. La même mesure est appliquée aux candidats et à la section socialiste d'Anger;

– ceux qui, inclus dans l'accord national d'union de la gauche, ne l'ont pas respecté. Ils font l'objet d'une mesure de suspension de six mois au Mans et à Montluçon. Au Mans, cette mesure ne prendra effet pour M. Jean-Claude Boulard, tête de liste, qu'après son élection probable à la présidence de la communauté urbaine.

Enfin, font l'objet d'un simple avertissement les candidats sur les listes qui ont refusé l'union au premier tour. C'est le cas de Laval, Fréjus et Hyères.

L'hypothèse de l'échec

(Suite de la première page.)

C'est la première fois, sans doute, que l'hypothèse de l'échec est considérée par les socialistes autrement que comme un phantasme de la droite. Hypothèse d'autant plus sinistre, pour eux, qu'elle est avancée bien avant l'échéance constitutionnelle *nationale la plus proche*, celle des élections législatives de 1986. L'échec économique préluderait, à l'évidence, à l'échec politique. D'autant qu'il ne serait plus celui d'une politique de gauche, mais d'une action économique de modèle classique qui ne bénéficierait même plus du soutien de la totalité de la base sociale de la gauche. M. Raymond Barre donne au pouvoir, de ce point de vue, *« le coup de pied de l'âne »* lorsqu'il admet que certaines des mesures gouvernementales *« vont dans la bonne direction »*.

Dès lors, les socialistes, comme les communistes, invitent le gouvernement à limiter les dégâts sociaux et politiques que pourraient provoquer son plan. Les unes et les autres l'alertent sur les conséquences d'une politique de type *récessionniste*, en matière d'emploi notamment. La bataille contre le chômage était l'un des objectifs centraux affirmé par le premier ministre depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir et confirmé, le 23 mars encore, par le président de la République. Le plan du gouvernement, apparemment contradictoire avec cet objectif, exige donc, à leur avis, d'être complété, sous peine, comme dirait M. Edmond Maire, de laisser dans la bouche *« le goût amer de l'austérité »*. Sous peine aussi d'être considéré, non pas comme un simple *« accroc »* au contrat passé avec le peuple de gauche, mais comme une infidélité notoire.

Ceux qui, à l'exemple de M. Edmond Maire, n'avaient pas la même vision que M. Mitterrand sur la nature du contrat aboutissent à la même conclusion, bien que leur démarche soit ambiguë. M. Edmond Maire, qui avait annoncé une rigueur accrue avant les élections municipales, et les amis de M. Michel Rocard, qui n'ont jamais cru à une politique établie sur la croissance *« volontariste »*, donc sur l'augmentation ou même le simple maintien du pouvoir d'achat, prennent leur revanche. Mais cette revanche a, elle aussi, un goût amer.

M. Maire annonçait et voulait l'austérité. Il l'a et il n'est toujours pas content. Les amis de M. Rocard affirmaient que la croissance n'irait *pas bon train*. Ils ont le refroidissement de la machine économique et ne sont toujours pas contents. Certes, les uns et les autres peuvent considérer qu'il y a là quelque retard à l'allumage. Mais ils auraient mauvaise grâce à enfoncer encore un peu plus sous l'eau la tête de leurs amis, pour le simple plaisir de renverser les rôles entre la gauche *« maso »* – celle de l'échec, celle de MM. Rocard et Maire, comme disaient les « mitterrandistes » – et la gauche *« macho »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● PRÉCISION. – Dans le compte rendu de l'intervention de M. Raymond Barre publié dans nos éditions datées des 27-28 mars, il fallait lire (en page 11, 2e colonne, 2e paragraphe) : M. Barre pense que le plan proposé va aboutir à la *« récession »* et non à la *« sécession »*, comme il a été imprimé par erreur.



POLITIQUE

LES RÉACTIONS APRÈS L'ADOPTION

UN ENTRETIEN AVEC M. LOUIS MERMAZ

Ces mesures en exigeront probablement d'autres, avant longtemps

nous déclare le président de l'Assemblée nationale

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, reconnaît que les mesures d'accompagnement de la dévaluation décidées par le gouvernement sont *« sévères »*, et ajoute qu'elles en exigeront probablement d'autres, *« avant longtemps »*. Parmi celles-ci, indique-t-il, il y a notamment une réforme fiscale, qui devient indispensable.

M. Mermaz explique que l'assainissement de notre économie est un préalable à la poursuite de la politique de réformes et insiste sur la nécessité, pour le gouvernement, d'expliquer pourquoi il a été obligé de mettre en place ce plan de rigueur. *« Nous avions besoin d'un répit pour reconstituer nos forces »*, indique-t-il. Insistant sur la nécessité de restaurer l'autorité de l'État, le président de l'Assemblée nationale souligne que le parti socialiste a un rôle de *« gardien » et d'« éclaireur »* par rapport au gouvernement, et se prononce en faveur d'un débat entre les « courants » du P.S. d'avant le prochain congrès.

« Le président de la République avait indiqué qu'il tirerait les « enseignements » du scrutin municipal. En quoi la composition du nouveau gouvernement et les propos tenus par M. Mitterrand à la télévision, le 23 mars, vous paraissent témoigner de ces enseignements ?

— Il faut offrir à l'opinion la possibilité de se ressaisir, à condition de lui donner à comprendre et à espérer. On ne mobilise pas un peuple sans perspective. C'est à cette exigence que le président de la République a voulu répondre. Les décisions de ces derniers jours découlent d'un triple constat : l'avertissement du premier tour des élections municipales, le sursaut du second, la nécessité d'une action économique rigoureuse. Mais la rigueur doit s'attacher tout à la fois aux méthodes de l'action gouvernementale et au combat économique.

— Vous pensez que les mesures d'accompagnement de la dévaluation ont « ressaisi » l'opinion publique dans le bon sens ?

— Les Français doivent et peuvent comprendre que ces mesures marquent la volonté déterminée du gouvernement de permettre à la France de s'en sortir. Nous ne pouvons accepter de vivre, comme ce fut le cas depuis dix ans, dans un perpétuel déséquilibre commercial par rapport à nos principaux partenaires, dont l'Allemagne.

— Cela, ce sont les conséquences ou les « enseignements » de la dévaluation, et non pas ceux du scrutin municipal...

— Le premier tour a révélé que les Français voulaient une amélioration plus rapide de leurs conditions de vie. Le second tour a montré qu'ils ne voulaient pas de retour en arrière.

Or, pour défendre le bilan de ces deux années de réformes et consolider les acquis sociaux qui sont considérables, il est indispensable d'assainir notre économie. C'est un préalable. Mais le combat est autant culturel qu'économique, d'où l'appel au patriotisme des Français, qui doivent, tous ensemble, avoir la volonté de défendre leur économie, leur industrie, leur commerce international. La lutte contre l'inflation n'incombe pas au seul gouvernement. C'est un problème de comportement individuel, de volonté et de discipline. Je constate d'ailleurs que les mesures d'accompagnement font déjà appel à un partage de l'effort : les revenus et les salaires les plus élevés seront largement sollicités. Mais ces mesures en exigeront certainement d'autres, avant longtemps, afin qu'il soit davantage fait appel à l'esprit de solidarité entre les Français.

— C'est peut-être un plan de mobilisation forcée des acteurs économiques, mais est-ce un plan de mobilisation des forces qui, traditionnellement, soutiennent la gauche ?

— Le peuple de gauche veut autant que les acteurs économiques une France forte. Il veut autant qu'eux un pays prospère. Si la masse des salariés qui font confiance à la gauche ont le sentiment que ces mesures sont prises pour permettre la poursuite de la politique de réformes et le maintien de la France dans le monde, ils accepteront ce plan de rigueur.

— La notion de répartition équitable de l'effort ne passe-t-elle pas d'abord, pour la gauche, par une réforme fiscale de grande ampleur ?

— Parmi les nouvelles décisions auxquelles je faisais allusion, il y a notamment l'indispensable réforme fiscale. Il sera nécessaire aussi de mettre fin aux cumuls abusifs entre emplois et retraites élevées, comme nous l'avons promis. Il faudra veiller scrupuleusement au respect des engagements pris en matière de dignité des hommes : par exemple, à la modification des relations à l'intérieur des entreprises.

— La réforme fiscale devra donc être mise en œuvre rapidement ?

— Personnellement, je le souhaite. Il faut qu'un effort plus important soit demandé aux plus puissants. Sans cela il y aurait découragement, démobilisation d'une opinion profondément égalitariste devant l'effort. Il faut que chacun contribue selon ses moyens.

— Le gouvernement vient de montrer qu'il est résolu à poursuivre sur la voie de la rigueur, qui n'épargne pas les catégories les plus défavorisées. Est-ce que, politiquement, il pourra le faire jusqu'aux élections législatives ?

— La France est incluse dans un système d'échanges internationaux. Cela veut dire que le gouvernement est obligé de tenir compte des contraintes internationales. Après s'être efforcé de redresser l'économie par la relance de la consommation, il invite aujourd'hui les Français à remuscler leur économie par l'épargne. Mais il faut prendre garde aussi à ne pas nous priver, par un ralentissement de la consommation, donc de la croissance, du bénéfice de la reprise économique mondiale annoncée. Il faut se tenir prêt à infléchir le moment venu le plan de rigueur dans un sens conquérant.

— Certains membres du gouvernement, notamment M. Chevènement, étaient favorables à une sortie du franc du S.M.E. L'option qui a été choisie vous paraît-elle la meilleure possible ?

— La politique choisie résulte de l'état actuel de nos forces, c'est-à-dire des attaques dont le franc a été l'objet sur le plan mondial, du désordre monétaire international, du déséquilibre permanent et ancien de la balance commerciale et de l'endettement extérieur de la France. Nous avions besoin d'un répit pour reconstituer nos forces après de trop longues années de laxisme et d'imprévoyance. Mais l'élan vital, pour une nation, est tout aussi déterminant. Dans leurs critiques, les partis de droite font appel aujourd'hui à l'égoïsme, à l'individualisme. Nous nous adressons au contraire à la volonté des Français, de tous les Français, à leur ambition collective. Les responsabilités nationales que le suffrage universel nous a conférées, nous font obligation d'en appeler à l'unité des Français, car c'est en ce moment l'essentiel qui est en cause. »

Restaurer l'autorité de l'État

— Samedi, devant le comité directeur du parti socialiste, vous avez insisté sur la nécessité de restaurer l'autorité de l'État. Pourquoi celle-ci ne s'exerce-t-elle pas actuellement ?

— Le resserrement de l'action du gouvernement, autour des objectifs économiques, devra aider à une plus grande cohérence. L'autorité de l'État passe d'abord par la propre cohérence du gouvernement. Mais il faut que l'État soit obéi : certaines des mesures qui ont été décidées sont drastiques. Il faut qu'elles soient appliquées. Les grandes banques, qui sont désormais nationalisées, doivent accompagner la volonté d'investissement du gouvernement. Il faut passer d'un dynamisme proprement bancaire à un dynamisme industriel. De même, il faudra développer le logement social et locatif et accélérer l'ouverture des chantiers. A tous les niveaux les injonctions du pouvoir doivent être suivies d'effets. Dans une bataille économique comme celle dans laquelle nous sommes engagés, ceux qui sont aux postes de commandement — quelle que soit leur philosophie personnelle — doivent avoir la volonté de faire aboutir la politique de la France.

— Les « courants » au sein du parti socialiste, qui avaient — théoriquement — disparu au congrès de Valence, ont fait la preuve, depuis quelques semaines, qu'ils sont vivaces. Est-ce inéluctable, positif, et, dans ces conditions, quelle peut être la fonction du parti socialiste par rapport à l'action du gouvernement ?

— Le parti socialiste doit exister plus intensément pour mobiliser l'opinion autour des choix du président de la République et du gouvernement. Mais il doit aussi constituer une force, avec laquelle le gouvernement doit compter, et contribuer à l'élaboration de cette politique, parce qu'il est normal que le pouvoir se préoccupe de ce que pense le parti socialiste. Il y a donc un problème de revitalisation, d'actualisation du parti socialiste. Le prochain congrès vient à son heure, car deux ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir il est nécessaire de mettre de l'ordre dans nos idées. Il ne faut pas qu'il y ait de déphasage entre les analyses, les prises de position d'un parti qui serait « romantique » et utopiste et les actes des responsables gouvernementaux, confrontés aux difficultés de la gestion quotidienne.

» La doctrine doit éclairer notre action, mais ne doit surtout pas nous empêcher d'analyser objectivement les contraintes intérieures et internationales. Il n'y a pas d'action efficace sans la dose nécessaire de pragmatisme.

» Je souhaite enfin que le débat ait lieu entre les anciens courants — qui, en réalité, n'ont pas disparu depuis le congrès de Valence, — sur les réponses à apporter à la crise, sur le rôle et la nature du parti socialiste au sein de notre société, mais ce débat ne doit pas tourner à des querelles fratricides. Il doit être conduit dans l'unité.

Un rôle pédagogique

— En fait, la difficulté pour le parti socialiste est de trouver un équilibre entre son rôle de gardien et de garant du projet socialiste et celui de parti majoritaire dont la fonction traditionnelle, sous la Ve République, est d'aider le gouvernement à faire passer sa politique...

— Oui, nous avons un rôle de soutien et un rôle pédagogique à jouer. Il faut montrer pourquoi nous avons des difficultés, pourquoi, après les réformes sociales de la première année du gouvernement de Pierre Mauroy, nous avons dû, pour des raisons intérieures et internationales, faire une politique de rigueur, et pourquoi nous sommes obligés de prendre des mesures sévères. Il faut expliquer cela, le mettre en perspective. Les socialistes ont le droit de tenir ce langage, car leur objectif est de réussir pour la France et pour son peuple. Notre rôle n'est pas de gérer la crise de la société capitaliste, le temps pour la droite de se refaire une virginité, mais de parvenir à une transformation progressive et démocratique de la société vers plus de liberté et de solidarité.

— Si ce que dit M. Chevènement de M. Delors est exact, à savoir que la politique et les idées que défend celui-ci comportent un risque de « dérive droitière », le rôle du parti socialiste peut-il être un jour de dénoncer la politique menée par le gouvernement, parce qu'il estimera qu'elle ne correspond pas aux engagements de la gauche ?

— Je ne prends pas à mon compte cette analyse, mais je ne me dérobe pas à la question. Nous avons en effet un rôle de gardien et d'éclaireur. Nous devons d'autant plus rester nous-mêmes que nous assistons aujourd'hui à une radicalisation des partis de droite. D'autre part, sur le plan de l'expression culturelle, si nous n'y prenons garde, la droite, qui dispose d'énormes moyens, finira par nous prendre de vitesse. Et si elle nous devance sur le plan culturel, nous ne réussirons pas sur le terrain économique, soyez-en certain.

— Parce qu'elle aura réussi à donner mauvaise conscience aux hommes de gauche ?

— Exactement.

» Ce qui m'inquiète, ce n'est pas que la droite profonde soit revancharde. Elle est comme elle est. Ce qui est préoccupant, c'est qu'elle puisse réussir à faire douter la gauche d'elle-même, de sa capacité à être courageuse, à gouverner, à changer la société. La fraction la plus activiste de la droite est en train de remettre en cause la liberté d'opinion en dénonçant chez nous de prétendues dérives totalitaires. Elle en arrive à contester la notion d'égalité entre les hommes. Elle ne conçoit pas que la gauche puisse accéder au pouvoir — sinon à titre provisoire, — par accident ou à la suite d'un « malentendu ». Elle considère en fait que le pouvoir lui revient naturellement et que la gauche ne saurait s'y maintenir durablement, voire légitimement.

La gauche qui a presque toujours été exclue des responsabilités nationales doit se protéger de la propagation de telles idées. Elle s'y opposera d'autant plus efficacement qu'elle commencera par s'accepter elle-même — pleinement — au pouvoir, tout en sachant qu'elle agit désormais pour tous les Français. »

Propos recueillis par
LAURENT ZECCHINI.

M. Chevènement : je pense être plus utile en dehors du gouvernement

De notre correspondant

Belfort. — M. Jean-Pierre Chevènement, maire de Belfort, a fait, samedi 26 mars, la déclaration suivante dans cette ville : *« Quand le président de la République m'a confié la responsabilité de l'industrie, j'ai cru pouvoir disposer, comme cela avait été le cas à la recherche, des moyens d'une action réellement novatrice. J'ai voulu faire du ministère de l'industrie — de ministère du C.N.P.F. qu'il était traditionnellement — le ministère de tous ceux qui travaillent dans l'industrie. J'ai voulu faire travailler ensemble tous les acteurs et tous les partenaires de l'industrie. Qu'il y ait des obstacles au changement dans les structures et dans les mentalités, je n'en ai jamais été surpris, et je ne vous l'ai d'ailleurs jamais caché.*

» Que les difficultés que j'ai rencontrées se soient manifestées plus particulièrement à propos de l'emploi et du rythme du chômage dans les entreprises nationales, les travailleurs d'Alsthom et de C.I.I.-Honeywell-Bull s'en étonneront-ils ? Le 2 février dernier, j'ai eu le sentiment que j'avais de plus en plus de peine à concilier au sein du gouvernement et au poste que j'occupais ma loyauté à l'égard du président de la République et ma loyauté à votre cause, vous qui m'avez élu et réélu constamment depuis 1973 et qui avez bien marqué il y a seulement quelques jours votre volonté de voir le gouvernement de la gauche aller de l'avant. Dès lors que j'ai eu le sentiment de n'avoir pas les moyens des objectifs qui m'étaient assignés, j'ai offert ma démission au président de la République, en lui précisant qu'à mes yeux je pouvais être plus utile en dehors du gouvernement qu'en son sein. C'était le 2 février dernier. Le président de la République, alors, n'a pas accepté ma démission, et nous fûmes convenus d'attendre le lendemain des élections municipales. »

M. Chevènement précise ensuite : *« C'est méconnaître la nécessité d'une solidarité gouvernementale sans faille, à laquelle pendant deux années je n'ai jamais manqué une seule fois, à plus forte raison dans un moment difficile, que de s'étonner que cette décision n'ait pas été dévoilée plus tôt. »*

« Les choix opérés au lendemain du second tour m'ont donc conduit à reprendre ma liberté. »

M. Chevenement indique également : *« J'espère que mon successeur aura les moyens qui m'ont manqué pour mener à bien une entreprise dont je suis convaincu qu'elle répond à l'intérêt national. »*

« L'engagement politique a une morale : celle du « faire ». Il faut être capable de réaliser. C'est pourquoi on est mandaté. A Belfort au moins, j'aurai les coudées franches. »

La C.F.D.T. et la de négocier

Si M. Raymond Barre était encore premier ministre et s'il avait pris l'initiative du plan d'austérité du 25 mars, il serait dès à présent confronté à un très fort mouvement de protestation social organisé par les confédérations ouvrières. M. Mauroy a plus de chance : il bénéficie encore de l'image du changement voulu en mai 1981. Pour autant, rien ne garantit que le plan adopté le 25 mars, sans la *« concertation étroite »* annoncée par M. Delors avec les syndicats, bénéficiera d'un consensus syndical.

M. Maire et M. Krasucki, l'un et l'autre, se sont montrés fort critiques. Le secrétaire général de la C.F.D.T. qui, le premier, dès le 31 janvier, avait souligné la nécessité d'un second plan de rigueur, a affirmé devant *« le Grand Jury-R.T.L.-le Monde »* dimanche soir 27 mars, ses désaccords sur la méthode et la stratégie, en présentant des contre-propositions et en parlant des risques que comporte cette troisième phase de l'action gouvernementale.

Pour M. Edmond Maire, la méthode qui a présidé à l'élaboration du plan d'austérité n'a rien à envier à celle qui aurait employée la droite. Le responsable syndicaliste a beau jeu d'ironiser sur ceux qui, il y a deux mois, faisaient la moue devant la gauche « maso » et voulaient envoyer *« l'élève Maire au piquet avec le bonnet d'âne »*. Mais, dit-il, on a perdu du temps. On a *« décidé en chambre, sans concertation syndicale et sans prio-*

M. HENRI KRASUCKI : des « correctifs indispensables »

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a, dans une interview au quotidien *Sud-Ouest* du 27 mars, rappelé au gouvernement le choix posé, au lendemain du plan d'austérité : *« Ou tenir ses engagements avec l'appui populaire ou échouer. »* La C.G.T., qui *« roule pour les travailleurs »*, est *« une force décisive pour faire avancer les réformes indispensables, en prenant appui sur les conquêtes sociales importantes acquises »*.

A propos des fonds qui vont être collectés par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre de l'emprunt obligatoire, M. Krasucki fait remarquer qu' *« il faut savoir qui paye et ce que l'on va faire de l'argent »*.

Pour le secrétaire général, *« une action résolue en faveur du développement industriel s'impose en priorité »*. M. Krasucki met l'accent sur la nécessité de *« la croissance et d'une augmentation de la consommation, surtout des catégories populaires. Sinon, c'est la récession et le chômage. Or, c'est ce qui manque dans les mesures annoncées »*.

Des « correctifs » au plan gouvernemental sont « indispensables » pour qu' *« il soit efficace et compris par les travailleurs »*. *« Le gouvernement propose aux syndicats de négocier*, rappelle M. Krasucki, *cela devrait signifier que ces décisions ne sont pas complètement figées. »*

M. ANDRÉ BERGERON : « C'EST LA DOUCHE FROIDE »

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, interrogé le 28 mars à Radio Monte-Carlo sur le nouveau plan d'austérité, s'est montré critique. *« Je ne conteste pas tout, je n'ai jamais nié la gravité de la crise. J'ai suffisamment reproché au gouvernement d'avoir tenu depuis 1981 un langage très souvent irréaliste, mais aujourd'hui c'est la douche froide, et je vous assure que du côté de nos militants et adhérents ça ne passe pas »*.

Pour le secrétaire général de F.O., sur l'emprunt obligatoire portant sur les salaires de 1983 *« sans parler du reste, il conviendrait que le gouvernement révise sa position, car il y aura des gens en difficulté »*.

● *M. Louis Calisti, président de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (F.N.M.T.)*, a, le 26 mars à Paris, dans son allocution de clôture aux Journées nationales sur la mutualité dans l'entreprise organisées par sa fédération, critiqué, parmi les mesures du plan d'austérité, l'instauration du forfait hospitalier. Il l'a jugé *« ni juste ni efficace »*.

Le prélèvement de 1 % sur les revenus imposables, pour la Sécurité sociale, devrait être *« harmonisé »* selon les revenus. *« C'est un début de budgétisation de la Sécurité sociale »*, selon M. Calisti, qui a ajouté : *« Nous ne sommes pas totalement contre, à condition de réformer la fiscalité pour aboutir à une plus grande justice sociale. »*

Quand paiera-t-on le 1 % ?

Le prélèvement de 1 % sur les revenus imposables de 1982 annoncé dans le plan d'assainissement risque de ne pouvoir être effectué avant la rentrée d'automne, à moins que le fisc ne demande aux contribuables de calculer eux-mêmes leur cotisation et de l'envoyer volontairement.

Les revenus imposables ne sont en effet pas encore connus, les déclarations de revenus envoyées cet hiver par les quelque seize millions de contribuables étant actuellement acheminées vers une demi-douzaine de centres informatiques régionaux. Ceux-ci, dont les programmes sont déjà bien tendus, ne pourront traiter les déclarations et rendre leurs calculs qu'à partir de septembre prochain. Une question supplémentaire pourra facilement être ajoutée au programme habituel : le calcul du 1 % du revenu imposable. Mais tout ceci ne pourra se faire avant de longs mois.

Or, si cet impôt supplémentaire n'est acquitté que dans six mois, l'effet de ponction sur la consommation recherché (quelque 11 milliards de francs, ce qui n'est pas mince) sera annulé dans l'immédiat et l'efficacité du plan Mauroy-Delors-Bérégovoy diminuée.

Il faut agir vite. On peut donc penser que le fisc demandera aux contribuables de calculer eux-mêmes leur prélèvement et de l'envoyer au cours du mois de juin, quitte à ajuster les montants dus en fin d'année.

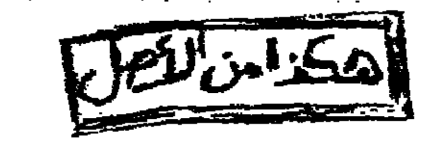
Une autre question devra auparavant être résolue : les contribuables imposables mais exonérés par le jeu d'abattements ou du minimum de recouvrement (on sait qu'en dessous de 270 F d'impôt sur le revenu, en 1983, la cotisation n'est pas recouvrée), devront-ils payer le 1 % ? Il semble bien que non, car là encore les programmes informatiques ne « connaissent » que les contribuables payant effectivement l'impôt.

Des précisions devraient être apportées rapidement sur ces points importants.

● *L'IFOP a réalisé du 14 au 19 mars — c'est-à-dire après le second tour des élections municipales et avant la dévaluation du franc — un sondage auprès d'un échantillon représentatif de mille huit cent onze personnes. Selon cette enquête publiée par le* Journal du Dimanche, *les côtes de MM. Mitterrand et Mauroy sont en hausse. 45 % des personnes interrogées se déclarent* « satisfaites » *du président de la République (42 % en février) et 38 % se déclarent* « mécontentes » *(42 % précédemment). L'action du premier ministre est jugée* « satisfaisante » *par 38 % des personnes interrogées (36 % précédemment) et mécontentes 43 % d'entre elles (45 % le mois dernier).*

Dans l'opposition, M. Barre, avec 40 % de « bonnes opinions » *contre 41 % de* « mauvaises opinions »), *devance MM. Chirac et Giscard d'Estaing (38 %).*

● Le *Comité central des pêches maritimes (C.C.P.M.)* vient d'adresser au président de la République et au premier ministre une lettre pour exprimer son *« désappointement »* après la suppression du ministère de la mer. Dans cette lettre, le C.C.P.M., qui représente l'ensemble des différents secteurs intéressés, exprime *« son profond attachement à une structure ministérielle propre aux choses de la mer »*.



DES MESURES D'AUSTÉRITÉ

C.G.T. demandent au gouvernement des correctifs au plan

rités sociales ». On a ainsi « *gâché les chances d'être entendus* ». M. Maire a réaffirmé que « *la construction du socialisme démocratique requiert d'autres méthodes* », à savoir « *un véritable dialogue entre le pouvoir politique et le mouvement syndical, ce qui suppose que le premier reconnaisse au second le droit d'imprimer sa marque sur la prise de décisions économiques et sociales* ». M. Krasucki a, lui aussi, souhaité qu'une négociation entre le gouvernement et les syndicats permette de corriger les mesures annoncées.

M. Maire ne s'est pas contenté d'adresser un nouvel et sévère avertissement à la classe politique, trop peu soucieuse d'écouter le mouvement syndical. Il a exprimé un désaccord de fond sur la stratégie gouvernementale. Si le plan Mauroy-Delors-Bérégovoy n'est « *ni un plan Thatcher ni un plan Reagan* », il est accusé de sacrifier l'emploi, priorité numéro un de la C.F.D.T. Contrairement à M. Krasucki, qui souligne qu'il faut développer la consommation, M. Maire ne conteste pas la nécessité d'une ponction sur la demande intérieure. Il ne met en cause ni le prélèvement de 1 % sur le revenu imposable ni même la limitation des dépenses à l'étranger. « *Nous ne pouvons pas tomber dans les mains du Fonds monétaire international* », mais, ajoute-t-il, « *la rigueur sans projet social a le goût amer de l'austérité* ». Ainsi, a-t-il demandé avec force, même si pour l'heure la France est un peu seule dans cette voie, de reprendre « *la marche vers les trente-cinq heures* ».

Refusant toute surenchère et toute attitude de blocage, il a avancé une contre-proposition pour une transformation de l'emprunt forcé – valable uniquement à ses yeux pour les non-salariés – en négociation, dans les entreprises, d'une affectation des augmentations salariales aux fonds salariaux, prévus à titre facultatif, afin de permettre le développement des investissements, de l'emploi et du partage du travail.

La C.G.T. et la C.F.D.T. demandent au gouvernement d'engager une véritable négociation pour apporter des correctifs au plan annoncé. En indiquant qu'elle souhaite rencontrer rapidement M. Mauroy, F.O. attend aussi que des modifications soient apportées aux mesures décidées. Les syndicats seront-ils entendus ? Une absence de dialogue entre le gouvernement et les syndicats pourrait entraîner des tensions sociales, même si les confédérations ouvrières n'en sont pas directement à l'origine, et compromettre ainsi la réussite du dispositif.

MICHEL NOBLECOURT.

AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

M. Edmond Maire : l'avenir de la gauche requiert d'autres méthodes

M. Edmond Maire, invité du « Grand Jury R.T.L. *le Monde* » s'est déclaré « *en désaccord avec la stratégie qui découle des mesures gouvernementales qui viennent d'être arrêtées* ». Il a notamment indiqué : « *Pour nous, toute politique n'a de valeur que si elle est mise au service d'objectifs, au service d'un projet. Le président de la République avait indiqué qu'il se fixait trois objectifs : lutter contre le chômage, contre l'inflation et contre le déficit extérieur. Oui, mais les mesures arrêtées sacrifient un des ces objectifs : elles sacrifient l'emploi. Et, en quelque sorte, le plan est comme une sorte de trépied auquel on aurait enlevé un pied. Il est gravement déséquilibré (...). La rigueur sans ambition, la rigueur sans projet social, a le goût amer de l'austérité (...). L'efficacité économique du plan qui vient d'être arrêté, faute de propositions sociales, faute de finalités sociales, risque fort de ne pas atteindre les objectifs que se fixe le gouvernement.* »

Parlant des réactions qu'avait provoquées ses propos du 31 janvier dernier, quand il avait estimé, à l'issue d'un entretien avec M. François Mitterrand, qu'un surcroît de rigueur serait nécessaire, M. Maire a souligné : « *Deux mois ont été perdus pendant lesquels nous n'avons pas été consultés, pendant lesquels nous n'avons eu aucune discussion [lorsque] à la fin un plan est arrêté qui sacrifie les priorités sociales, vous vous dites qu'il y a quand même quelques réflexions à faire. Pour ma part, j'en ferai au moins deux. La première : est-ce que, au moment où il y a une volonté syndicale, une bonne volonté syndicale, qui s'exprime, il est bon de la négliger, de la nier et, à la fin, de décider tout seul, en chambre et dans la précipitation, dans les seuls milieux politiques, d'un plan qui, du même coup, ne sera pas compris, aura bien du mal à être accepté parce qu'il néglige des éléments essentiels portés par les travailleurs et leurs représentants ?*

» *Et puis, deuxième réflexion : la gauche, aux élections municipales, a connu une certaine désaffection de son électorat populaire. Est-ce que cela ne tient pas justement aux méthodes emloyées, à cette sorte de refus de considérer les concitoyens comme des adultes, à cette volonté absolue de masquer les difficultés, de les renvoyer le plus tard possible, si bien que, au moment où la décision est prise, les citoyens, les travailleurs, ne peuvent comprendre, accepter, ce qui se passe ? Comment voulez-vous qu'ils prennent alors leur part à l'effort demandé ? Il y a là un problème de méthode. D'autant plus que ce plan est dur, est ample, ce qui veut bien dire que la situation économique de la France est très grave. Ce n'est pas arrivé en huit jours. C'est une situation qui date de plusieurs mois, que nous avons alertée à temps, quand il était temps.*

» *Alors, au lieu de nous renvoyer dans notre coin en essayant de nous faire taire, il nous semble qu'il y a autre chose à faire, qu'il y a d'autres méthodes à prendre. Je pourrais même dire que la construction du socialisme démocratique et l'avenir de la gauche requièrent d'autres méthodes (...). Le retard culturel de la gauche politique consiste à penser qu'il faut appeler les travailleurs à faire confiance à des dirigeants de gauche parce qu'ils sont de gauche et parce que, par définition, ils sont meilleurs que les gouvernements de droite. Cette façon de s'adresser à l'opinion date d'une autre époque.* »

Comment la C.F.D.T. va-t-elle réagir ? « *Le gouvernement nous consulte-t-il pour la forme, ou nous consulte-t-il vraiment ? S'il nous consulte vraiment*, dit M. Maire, *il y a encore quinze jours avant la déclaration de M. Pierre Mauroy à l'Assemblée nationale pour présenter l'ensemble de la politique gouvernementale. Il y a quinze jours pour que nous soyons entendus et pour qu'il complète et modifie à la fois ce plan. Si le gouvernement reprend l'offensive sur l'emploi, accélère la marche aux trente-cinq heures par le partage du travail et la création d'emplois, si le gouvernement décide que l'augmentation du SMIC en 1983 sera au moins égale – je parle de l'augmentation du pouvoir d'achat – à celle qui a lieu au titre de 1982, si le gouvernement enfin considère que l'organisation du travail, le changement de travail et de la responsabilité des gens au travail nécessitent de la part des pouvoirs politiques une mobilisation pour associer les travailleurs au redressement économique des entreprises, au changement du travail, si ces trois conditions sont remplies, alors, j'en suis sûr, la rigueur qui vient d'être décidée prendra un autre sens, ses finalités seront affirmées, un trépied sera remis sur ses trois bases avec l'emploi, avec toute sa force, une confiance pourra exister, les chances de réussite seront plus grandes.* »

M. Maire a présenté plusieurs contre-propositions :

● L'EMPRUNT OBLIGATOIRE. – « *Nous proposons que, pour les salariés, au lieu de prélever l'emprunt forcé sur leurs impôts, on le prélève sur le salaire sous forme contractuelle, pour la même somme, mais avec deux conséquences : la première, un contrôle syndical de l'utilisation de cet argent prélevé ; et la deuxième, l'affectation de ces sommes, qui doit, à notre avis, non seulement aider au développement industriel, mais surtout aider au partage du travail, aider à la réduction de la durée du travail et à la création d'emplois, car on sait qu'effectivement cela coûte, et donc faire en sorte que le prélèvement ait bien la finalité « emplois » que nous voulons.* »

● LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE. – « *Nous trouvons que le 1 % sur le revenu imposable est effectivement beaucoup plus juste que la cotisation, parce que cela s'adresse à l'ensemble des concitoyens qui payent un impôt, salariés comme non-salariés. Or les non-salariés, on le sait, sont ceux qui contribuent le moins à la Sécurité sociale, si bien que les salariés sont obligés de payer pour eux. D'autre part, seuls les gens qui payent des impôts paieront pour la Sécurité sociale. C'est donc une mesure plus juste que les précédentes prises en la matière. Il n'empêche que cela ne fait pas oublier la nécessité d'une refonte du financement de la Sécurité sociale. Pour nous, il y a quatre éléments principaux pour une réforme financière de la Sécurité sociale.*

» *D'abord, le déplafonnement des cotisations d'assurance-maladie, qui est probablement la mesure nécessaire pour mieux équilibrer les charges sociales entre entreprises de main-d'œuvre et entreprises à forts taux de capital (...).*

» *Deuxièmement, l'augmentation des cotisations des non-salariés pour qu'ils payent autant que les salariés pour la protection sociale et que, donc, il n'y ait plus ainsi transfert des salariés vers les non-salariés.*

» *Troisièmement, la suppression progressive du quotient familial, mais au bénéfice non pas du budget de l'État, mais de prestations familiales revalorisées, égales pour tous.*

» *Enfin, la fiscalisation des allocations familiales. Il y a là un projet gouvernemental dont nous approuvons le principe, mais dont nous voulons simplement discuter les modalités.* »

● LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL. – « *Il y a des progrès sérieux au sein des syndicats européens. La semaine dernière, le jour même où se rencontraient les chefs d'État, il y avait un contre-sommet syndical à Bruxelles, où l'ensemble des dirigeants syndicaux d'Europe occidentale qui font partie de la Confédération européenne des syndicats ont exigé des chefs de gouvernement que la réduction du temps de travail soit prise comme priorité en même temps que l'augmentation de l'investissement pour créer les conditions de l'amélioration de l'emploi. Nous espérons que, dans les mois qui viennent, nous commencerons à voir surgir avec force, sur le terrain, le mouvement syndical européen pour la réduction du temps de travail.* »

M. Maire a estimé, d'autre part, qu'il est « *proprement aberrant de ne pas ralentir le programme électronucléaire* » et a jugé « *éhontée* » l'« *attitude* » du président du C.N.P.F. demandant une réduction drastique des prestations de chômage : « *Nous n'accepterons plus de recul dans les prestations de chômage (...). Un minimum de solidarité s'impose. Dans cette affaire, le patronat se déconsidère.* »

Parlant au passage du remaniement gouvernemental, M. Maire a déploré la disparition du ministère du travail : « *Nous considérons*, a-t-il dit, *que la suppression du ministère du travail est une sorte de symbole douloureux du fait que les priorités sociales ont été oubliées dans le plan qui vient d'être arrêté.* »

LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES : critiques et soutien.

Le bureau exécutif du Mouvement des démocrates, qu'anime M. Michel Jobert, a publié le 26 mars la déclaration suivante : « *Les mesures qui viennent d'être annoncées par le gouvernement sont d'autant plus brutales qu'elles sont tardives. Elles ne sont pas toujours bien ajustées : l'épargne n'est pas suffisamment encouragée. Les salariés et les petits budgets familiaux sont frappés de plein fouet. La limitation des voyages à l'étranger engendrera des injustices pour une efficacité incertaine.*

» *Le soutien du Mouvement des démocrates au président de la République, toutefois, reste entier.*

M. GAUDIN (U.D.F.) : le prix du mensonge

Invité, dimanche 27 mars, du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale et député (P.R.) des Bouches-du-Rhône, a notamment déclaré : « *Des mesures d'austérité, tous les gouvernements responsables peuvent en prendre. Mais, à l'heure actuelle, on nous fait prendre des mesures d'austérité pour payer les erreurs qui ont été commises par ceux qui gouvernent depuis plus de vingt mois (...). Ces mesures sont le prix du mensonge et de la dissimulation (...). Quand M. Maire est sorti de l'Elysée, il y a deux mois, il a dit la vérité. Tandis que ceux qui nous gouvernent ont voulu cacher aux Français qu'il y avait un plan d'austérité sans précédent.*

» *Ils ont retardé la dévaluation jusqu'au second tour des élections municipales (...). Il serait intéressant de savoir combien la Banque de France a « flambé » entre les deux tours pour préserver quelques intérêts électoraux de la gauche dite unie* », a conclu M. Gaudin.

● *Le quotidien* les Échos titre en première page : « *Il est vital pour la France que ce plan de sauvetage réussisse* », et explique notamment : « *C'est dur, mais compte tenu des erreurs du passé, c'est le seul moyen de s'en sortir. La France a choisi de rester dans le système monétaire européen. C'était le bon choix. Les sacrifices demandés à la majorité des Français ne se comprennent pas si l'on oublie qu'ils ont pour but de rendre ce choix définitif.*

L'intérêt du pays est que la majorité des Français, sans distinction de droite ou de gauche, lui réponde aujourd'hui « présent ».

M. GISCARD D'ESTAING SE DÉFINIT COMME UN « DÉÇU DU SOCIALISME ».

M. Valéry Giscard d'Estaing, après avoir participé, samedi 26 mars, à Lyon, à un déjeuner privé avec M. Francisque Collomb, maire de la ville, a notamment déclaré : « *Les Français devraient pouvoir être heureux et confiants et se dire que tous les efforts qu'ils ont acceptés pendant cette période de crise trouvent enfin leur récompense. Or la politique menée depuis deux ans fait, au contraire, qu'on doit imposer à tous les Français une période d'austérité (...). La France sera dans les rares, sinon le seul pays occidental à ne pas tirer parti de la reprise économique internationale. (...)*

Les mesures qui ont été récemment annoncées consistent à faire payer la facture de la politique qui a été suivie depuis deux ans (...). Pour que les mesures d'austérité soient efficaces, il faut que l'économie soit dynamique, c'est-à-dire qu'au moment où l'on prend des mesures d'austérité, en même temps, on doit libérer les forces productives du pays. (...). »

L'ancien président de la République a poursuivi : « *Il y a quelques mois, je vous ai demandé de ne pas vous contenter de juger des mesures, mais de juger le système lui-même parce qu'il ne peut se faire, malheureusement, que le système tel qu'il est (...) rende inefficace les mesures prises. (...) Je suis de ceux*, a conclu M. Giscard d'Estaing, *qui rejoignent aujourd'hui les déçus du socialisme.* »

● *L'Humanité* publie lundi 28 mars un éditorial de Jacques Coubard intitulé « *l'Alternative* », où il est écrit notamment ceci : « *Il n'existe pas d'autre alternative que de maintenir le cap sur les objectifs de mai-juin 1981 si l'on ne veut pas que la France soit tirée en arrière par Giscard, Chirac, Barre, Gattaz et leurs amis à l'étranger.*

» *Cela suppose que tous ceux qui ont fait lever l'espoir de 1981 participent à l'effort pour écarter les obstacles. Pas de potions magiques. Pas de miracles à attendre. Les communistes n'ont cessé de le souligner. Les travailleurs ont acquis des droits nouveaux. Qu'ils les utilisent pour donner toute son efficacité à la politique de justice sociale, à la bataille pour produire français. Ils répondront ainsi à l'appel adressé par le président de la République.*

» *La réussite est entre leurs mains.* »

DANS LA PRESSE ALLEMANDE

Plus sévère que chez nous

De notre correspondant

Bonn. – Un singulier mélange d'ironie et de respect aura accueilli en Allemagne fédérale le programme d'austérité français. Aucun commentateur ne se risque à prédire qu'il échouera. Seule la Frankfurter Allgemeine, dans un billet acerbe reposant sur des entretiens impromptus de France-Inter, affirme que « *l'appel enflammé du président Mitterand... promet peu d'effet* ». Et de citer une dame qui, bien résolue à voyager à l'étranger, « *se fiche de l'économie française* ».

Dans l'ensemble, remarque-t-on à Bonn, le gouvernement français demande à ses administrés de serrer la ceinture de plusieurs crans, au-delà de ce qu'impose au citoyen allemand le programme d'économie du chancelier Kohl. Ce remède de cheval a une ampleur « *à peine imaginable* » en République fédérale. Et le *General Anzeiger* de Bonn de rappeler qu'il y a moins de trente ans, le mark était à parité avec le franc. « *La politique de restrictions française*, écrit-il, *ressemble à l'allemande ; mais elle va beaucoup plus loin et montre une tendance au repli national totalement étrangère au partenaire commercial allemand, ne serait-ce que parce que l'excédent des exportations est un des piliers de sa vie économique.* »

« *Les Français ont vécu deux ans au-dessus de leurs moyens ; maintenant, l'heure de la vérité a sonné*, écrit Johachim Schaufuss dans Die Welt : *L'action stabilisatrice pour garder les avantages de la dévaluation présente des aspects positifs. Car comment la France pourrait-elle ramener à court terme son déficit commercial à un niveau raisonnable sans une compression massive de la demande intérieure ?... Il n'est pas exclu que, vers la fin de l'année, les exportations françaises se rétablissent grâce à la dévaluation et à la reprise internationale, quoiqu'en raison des augmentations de salaires, ici toujours plus fortes qu'à l'étranger, on ne doive pas se faire trop d'illusions.* »

L'une dans l'autre, ces mesures apparaissent comme justifiées pour réduire les considérables déficits des entreprises, des services publics et équilibrer les dépenses de la Sécurité sociale. On espère aussi une réduction de la consommation des mesures en faveur de l'épargne volontaire : « *à moins que les Français ne prennent sur leurs économies pour ne pas trop limiter leur consommation. C'est là que réside l'inconnue majeure du plan d'assainissement français* ».

En général, la presse allemande ne s'est pas apesantie sur les détails du plan de redressement français. La mesure la plus spectaculaire, la réduction des sommes que peuvent changer les touristes français allant à l'étranger, a presque éclipsé toutes les autres. Elle touche cependant peu l'économie allemande, les touristes français en R.F.A. ne formant qu'un petit contingent d'environ cent mille personnes. Mais cette amputation d'allocation de devises apparaît aux Allemands comme un sacrifice insupportable qu'eux, en tout cas, ne supporteraient pas. « *Pour les Français, le monde a rétréci* », titre la Frankfurter Allgemeine l'article de son correspondant économique à Paris.

ALAIN CLÉMENT



POLITIQUE

APRÈS L'ANNONCE DES MESURES D'AUSTÉRITÉ

EN CAS D'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS AVEC Mme CRESSON

Les professionnels du tourisme envisagent d'organiser une manifestation à Paris

Une réunion a eu lieu le 28 mars au ministère du commerce extérieur et du tourisme entre Mme Édith Cresson et les représentants du syndicat national des agences de voyage. L'annonce des mesures gouvernementales très sévères concernant les voyages des Français à l'étranger a soulevé, au cours du week-end, un véritable tollé chez les professionnels.

Ces mesures prévoient notamment, selon un communiqué du ministère de l'économie et des finances, qu'à partir *« du 29 mars, lors du passage de la frontière, les voyageurs ne pourront être porteurs de plus de 2 000 francs en devises, plus le cas échéant 1 000 francs français »*. Une somme de 1 000 francs est également prévue par enfant de moins de dix ans.

Ces devises seront comptalisées sur un carnet de change individuel qui *« sera délivré par les banques effectuant les opérations de change, à partir de fin avril, sur présentation d'une pièce d'identité. A partir du 2 mai, les voyageurs devront, s'ils emportent des devises, présenter leur carnet »*. Le communiqué du ministère précise encore : *« A titre transitoire, du 29 mars au 2 mai, les voyageurs ne seront pas obligés de présenter leur carnet, mais les achats de devises effectués à partir du 29 mars devront être portés sur le carnet de change dès que celui-ci aura été délivré. »*

***« Si ces mesures sont maintenues, nous assisterons dès demain dans notre profession au dépôt de bilan de centaines d'entreprises et à la mise au chômage de milliers de salariés »*, a indiqué le dimanche 27 mars le Syndicat des agents de voyage (S.N.A.V.), dont plusieurs responsables, conduits par M. Jean-Claude Murat, président, sont venus dans la matinée interpeller Mme Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, qui participait à la réunion du comité directeur du P.S. Mme Cresson a assuré que la réglementation des devises ne serait pas prolongée au-delà de cette année.**

Selon le ministre, ces mesures, limitant les sorties de capitaux à l'étranger, sont *« une nécessité nationale »* et ne représentent *« absolument pas une atteinte aux libertés des Français »*. Mme Cresson a encore indiqué que le gouvernement demandait aux Français de *« faire un effort collectif dans une situation momentanément difficile »*. Ces mesures, toujours selon le ministre, ne devraient concerner que les vacances de 1983. *Mais l'agitation* dans les milieux du tourisme français demeurait très vive dimanche soir et certains responsables envisageaient d'organiser une manifestation de protestation mercredi 30 mars dans les rues de Paris.

Une faute psychologique

Le gouvernement a commis vendredi une faute psychologique, et donc politique. En décidant de réduire à 2 000 francs par an les allocations de devises de chaque Français et de rétablir le carnet de changes, MM. Mauroy et Delors ne pensaient pas, à l'évidence, déclencher un tel tumulte. La vigueur des réactions dès vendredi après-midi aurait même surpris les pouvoirs publics. Cette affaire de l'allocation touristique risque en tout cas d'occulter l'ensemble du dispositif et de ruiner par avance les appels à la mobilisation du pays. Reste à tenter de comprendre le pourquoi et le comment d'une telle décision.

« Pour permettre aux marchandises allemandes de continuer à pénétrer librement en France, on restreint les déplacements des Français à l'étranger. » Pour schématique qu'il soit, ce jugement recouvre cependant une large part de la réalité.

Fermement attaché aux règles du libre-échangisme, le tandem Mauroy-Delors s'est battu, toutes ces dernières semaines, pour le maintien du franc dans le serpent monétaire européen (S.M.E.). Ceci afin d'éviter les *« dérapages protectionnistes »* qu'aurait entraînés inéluctablement, selon eux, une sortie du S.M.E. Crainte largement partagée par les principaux partenaires de la France, au premier rang desquel la R.F.A. dont l'excédent commercial annuel avec la France est de près de 40 milliards de francs.

Le réajustement monétaire conclu il y a une semaine avait bel et bien ses contreparties, dont la principale était de ne pas prendre de mesures distinctes pour freiner les importations, de ne pas élever de barrières aux frontières. Une contrainte souhaitée par Bonn, mais qui correspondait parfaitement à l'état d'esprit de ceux qui, en France, étaient partisans du maintien du franc dans le S.M.E. (M. Attali et la majeure partie du cabinet du président de la République, M. Mauroy, M. Delors et l'administration des finances).

S'interdisant de mener une vaste action pour freiner à travers de multiples et astucieuses mesures les importations, la marge de manœuvre du gouvernement pour réduire le déficit extérieur était donc plus que limitée. D'une part, il estime que la ponction massive sur la consommation aura un effet mécanique sur les importations. D'autre part, il espère gagner rapidement quelque milliards de francs en dissuadant les Français de prendre leurs vacances et de voyager à l'étranger.

Par un de ces paradoxes dont l'histoire est friande, le gouvernement a donc pris, au nom du libre-échange, une décision qui est ressentie, en France comme à l'étranger, comme la pire des mesures protectionnistes qui soit puisqu'elle touche à la liberté de circulation des citoyens.

En ressortant purement et simplement des tiroirs de la rue de Rivoli le dispositif adopté en 1969, sous le général de Gaulle, on pensait sans doute répondre par avance aux critiques politiques. C'était oublier que le monde évolue. En quatorze ans, les modèles de consommation ont changé. Le voyage à l'étranger comme l'usage des cartes de crédit se sont généralisés. Nous vivons dans le monde de la communication. Ceux qui ont préparé ces mesures, enfermés dans leurs tours d'ivoire, ou habitués à voyager dans des conditions hors du commun, n'ont apparemment pas pris en compte ce phénomène de société.

De deux choses l'une. Ou l'on souhaite que ces dispositions soient efficaces et il faut multiplier les contrôles, les fouilles. Le gouvernement risque alors d'être pris dans un engrenage redoutable, et les Français de se retrouver en résidence surveillée. Les rares qui continueront à voyager seront regardés à l'étranger avec suspicion ou commisération. Jusques et y compris ceux qui se déplacent pour des raisons professionnelles. Allouer 1 000 F par jour aux « hommes d'affaires », qui ne sont plus, en 1983, les seuls P.-D.G., mais des techniciens, des cadres, des membres de professions libérales, etc., peut paraître suffisant. Tous ceux qui voyagent savent pourtant que, compte tenu des prix pratiqués par l'hôtellerie dans bien des pays, c'est insuffisant.

Enfin, le blocage des déplacements vers l'étranger va frapper durement des pays comme l'Espagne, la Yougoslavie, la Grèce, la Tunisie, pour qui les rentrées de devises des Français sont souvent vitales pour leur économie. N'y a-t-il pas là une contradiction avec le discours socialiste en faveur du développement des pays plus pauvres que le nôtre ? Ne risque-t-on pas de braquer ces États méditerranéens au moment même où on envisage de renforcer nos coopérations culturelles et industrielles avec eux ?

Ou l'on estime que ces mesures n'ont qu'un effet dissuasif. Dans ce cas, la « débrouillardise » des Français aidant, elles n'auront qu'une très faible influence sur la balance des paiements. Le gouvernement aura irrité, pour rien, bon nombre de Français, notamment dans son électorat traditionnel.

On s'étonnera qu'une fois encore le pouvoir ait arrêté une mesure sans réfléchir à toutes les conséquences, sans prendre en compte sa dimension psychologique, pourtant essentielle en politique.

J.-M. QUATREPOINT.



Un agent de voyages :
nous sommes dans le flou le plus complet

Nous avons interrogé M. Jacques Maillot, président de l'agence de voyages Nouvelles frontières.

« Pourquoi vous opposez-vous aux mesures gouvernementales décidées à propos des voyages des Français à l'étranger ?

— Nous contestons les décisions gouvernementales sur la forme comme sur le fond. D'abord sur la forme : aucun professionnel du tourisme n'a été consulté avant l'annonce de ces mesures. Il y a donc une absence totale de concertation de la part des pouvoirs publics.

Nous ne pouvons que désapprouver cette façon de gouverner, quel que soit le gouvernement.

» Et que dire de la date retenue pour mettre en place de telles mesures alors que la saison touristique est lancée, que les Français ont choisi le lieu de leurs vacances, que les contrats avec les compagnies aériennes sont passés et les chambres d'hôtel retenues ! Que dire encore de ce qui va se passer en France, si l'on sait que ce sont près de dix millions de Français qui franchissent les frontières ! Où nos concitoyens vont-ils trouver de la place dans leur propre pays ? Où les touristes étrangers porteurs de devises, vont-ils se loger ?

» Enfin je dirai qu'à la suite des propos de M. Delors nous sommes dans le flou le plus complet. Le contenu de ces mesures n'a pas été étudié en profondeur. Ni pour leurs applications ni pour leurs conséquences sur l'emploi. Le ministère de l'économie et des finances le reconnaît lui-même puisqu'il vient de créer une cellule de travail destinée à aider les agences de voyages a répondre à toutes les questions que pourrait poser le contrôle des changes.

— *Et sur le fond ?*

— Les Français ont voté en mai 1981 pour François Mitterrand pour avoir plus de liberté. Ils n'ont pas voté pour le contrôle des changes. Nous assistons à une inadmissible atteinte à la liberté et au droit de voyager. On veut réduire le déficit du commerce extérieur ? C'est bien... Mais prend-on le bon chemin ? Un exemple : la Tunisie accueille 350 000 à 400 000 Français chaque année. Avec les mesures qui viennent d'être prises, seulement 100 000 d'entre eux traverseront vraisemblablement la Méditerranée. C'est un perte considérable pour l'économie tunisienne dont le tourisme est une des principales ressources. Les Tunisiens risquent en conséquence d'acheter moins de produits français. Et si les Français sont remplacés par des touristes allemand ou américains, les Tunisiens achèteront davantage de produits allemands ou américains.

» Quelles vacances vont pouvoir prendre les salariés modestes ? Les Baléares, c'est fini pour eux. Ils auront tout juste droit à un week-end à Rome. Se trouvent aussi remis en cause les séjours linguistiques à l'étranger. Pouvez-vous passer un mois en Angleterre avec 2 000 francs.

— *Que proposez-vous aujourd'hui concrètement ?*

— Le gouvernement doit revenir sur ces mesures en les réaménageant après discussion avec les professionnels. Pourquoi par exemple ne pas renforcer les contrôle des changes qui existe déjà et qui autorise 5 000 francs par voyage ? Ou alors mettre en place un système à l'italienne : au-delà des Alpes, on autorise une dépense de 8 000 francs par voyage.

— *Et si vous n'êtes pas entendu ?*

— Ce sera catastrophique pour la profession avec de graves conséquences pour l'emploi. Pour bien faire comprendre la gravité de la situation, nous envisageons d'organiser une manifestation dans les rues de Paris, mercredi prochain 30 mars. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

CORRESPONDANCE

A propos de la démission de M. Jobert

A la suite du portrait de M. Michel Jobert que nous avons publié dans nos éditions du mardi 22 mars, après la démission du gouvernement du ministre du commerce extérieur, nous avons reçu de M. Edouard Valensi, membre du bureau exécutif du Mouvement des démocrates, la lettre suivante :

Je relis votre article « Ponce Pilate ? Non, jobertiste ».

Je crains que vous n'ayez pas saisi ce que le ministre d'Etat a souhaité faire comprendre à tous, et, à cause de cela, vous voici injuste.

Non, M. Jobert ne s'en va pas *« indifférent au contexte politique de son départ »*. La vérité, c'est que la logique constitutionnelle fait du président de la République le responsable de la France pour cinq années encore ; même si les choix économiques de ses gouvernements sont erronés.

Michel Jobert souhaite pour la France que le succès découle des mesures qui vont être prises dans les prochains jours. Mais qu'adviendra-t-il si les faits démentent les hypothèses retenues et l'optimisme ambiant ? Cette équipe que vous dites être faible aujourd'hui ne risque-t-elle pas d'être plus faible encore ?

Quel que puisse être l'avenir, il est important pour le président de la République, pour notre pays, qu'en restant fidèle à la logique présidentielle un homme ait dit à temps que d'autres choix étaient toujours possibles.

Je ne crois pas que Michel Jobert soit parti.

[N.D.L.R. — La lettre de M. Valensi comporte une erreur et suggère une interrogation. Nous n'avons pas écrit que l'équipe gouvernementale est *« faible »* mais que le pouvoir est *« affaibli »*. C'est là plus qu'une nuance. M. Valensi ne croit pas que M. Jobert soit parti. Ah bon ! — L. Z.]

La qualité de la vie de Mme Huguette Bouchardeau

Lorsque l'enveloppe d'un ministère ne représente qu'un infime pourcentage du budget national, la passation des pouvoirs se fait sans chichis. En outre ni M. Michel Crépeau, ci-devant ministre de l'environnement, ni Mme Huguette Bouchardeau, nouveau secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, ne sont « hommes » à s'embarrasser de protocole. Vêtue d'un pull et d'un pantalon noir, le 25 mars, au ministère de l'environnement, la camarade Huguette serre les mains sans façon et se refuse à tout discours-programme où elle ne pourrait « dire que des banalités ».

Néanmoins, le champagne aidant, elle se livre à quelques confidences : la « qualité de la vie », c'est elle qui l'a fait rajouter dans son titre ministériel. Il ne s'agit pas de revenir au « cadre de vie », notion purement décorative, mais à la qualité de la vie en société, liée en même temps aux conditions de travail, aux moyens d'existence et aux relations humaines. Pour l'ancien secrétaire national du P.S.U., qui a démissionné de ses fonctions politiques le 24 mars, l'environnement à défendre est avant tout l'environnement urbain, celui qui entoure la majorité des citoyens français d'aujourd'hui.

Quant à sa nomination au gouvernement, elle l'assume pleinement et affirme son intention, tout en respectant la solidarité gouvernementale de « rester une militante du P.S.U. ». « On ne me fera pas changer parce que j'entre au gouvernement, dit-elle Je crois même qu'on m'a choisie parce que je ne suis pas du même avis que d'autres sur certains points. Et comme je n'assisterai pas à tous les conseils des ministres, ce sera plus facile. » *Toujours la tentation de la marginalité...*

Mais il faut songer à se quitter. « Je ne pense pas qu'il soit nécessaire que je vienne dimanche au ministère. Je sais que certains croient marquer leur importance en faisant du zèle, mais ce n'est pas mon souci. Alors à lundi ». *Mme le secrétaire d'État prêche l'exemple en respectant la qualité de sa propre vie. Autogestion bien ordonnée...*

ROGER CANS.

● *Le P.S.U.* déplore que *« les mesures sévères prises par le gouvernement, qui concernent tous les revenus, à l'exclusion des plus faibles, compromettent gravement à terme le premier des trois objectifs fixés par le président de la République : la lutte contre le chômage »*.

Le parti que dirige le nouveau secrétaire d'État chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, Mme Huguette Bouchardeau, juge également *« inquiétante (...) la manière dont ces mesures ont été annoncées, sans être précédées d'une concertation avec les organisations syndicales »*.

En outre une majorité de la direction politique (trente-sept membres sur soixante-dix) estime que l'entrée de Mme Bouchardeau au gouvernement *« ne saurait engager le P.S.U. dans la solidarité gouvernementale »*.

Deux élections cantonales

HAUTE-CORSE : canton de Fiamalto-d'Ampugnani (1er tour).

Inscr., 4 381 ; vot., 3 122 ; suffr. expr., 3 105. MM. Grimaldi, U.D.F., 1 142 voix ; Balesi, R.P.R., 1 057 ; Marcantei, P.C., 816 ; Charles-Félix Giacomi, div. d., 90. BALLOTTAGE.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Pierre Giacomi, R.P.R., maire de Prano et ancien député, décédé le 7 janvier 1983. Pierre Giacomi était conseiller général du canton de Fiamalto-d'Ampugnani depuis mars 1973. Il avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1982, avec 1 796 voix, devant MM. Branca, M.R.G., 581 ; Orsoni, P.S., 206, et Vittori, P.C., 197, pour 2 780 suffrages exprimés et 2 835 votants. Il y avait 4 408 électeurs inscrits.]

EURE : canton de Damville (2e tour).

Inscr., 4 078 ; vot., 2 868 ; suffr. expr., 2 745. Mme Charpentier, R.P.R., 1 508 voix, ÉLUE ; M. Desnos, U.D.F.-C.D.S., 1 237.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Aimé Charpentier, R.P.R., décédé le 28 janvier 1983. Il avait été élu conseiller général au second tour d'une élection partielle, le 30 mai 1978, avec 1 233 voix contre 976 à M. Desnos, pour 2 209 suffrages exprimés et 2 405 votants. Il y avait 3 569 électeurs inscrits.

La commune de Damville, en donnant 291 voix d'avance à son maire, a permis à Mme Charpentier, qui briguait la succession de son mari, d'emporter aisément le siège de conseiller général. M. Desnos, qui a obtenu la majorité dans sept communes du canton, n'a pu combler l'écart.

Au premier tour, Mme Charpentier avait recueilli 1 364 voix ; M. Desnos, 1066 ; M. Duvallet, P.S., 374 et Mme Lucas, P.C., 132 pour 2 936 suffrages exprimés. Il y avait 2 970 votants et 4 079 électeurs inscrits. Les candidats du P.C. et du P.S. qui n'avaient pas atteint la barre des 10 % du nombre des inscrits, n'ont pu se représenter au second tour. Ils avaient appelé leurs électeurs à s'abstenir.]

PRÉCISIONS

Haute-Garonne. — La composition politique du nouveau conseil municipal de Ramonville-Saint-Agne est la suivante : 4 P.C., 19 P.S., 2 app. P.S., 8 R.P.R.

Haute-Marne. — La répartition politique des huit élus de l'oppostion à Saint-Dizier s'établit de la façon suivante : 5 U.D.F., 3 R.P.R.

Puy-de-Dôme. — Le nouveau conseil municipal de Riom compte 9 P.C. et 17 P.S. La composition de l'ancien conseil était : 10 P.C., 17 P.S. ; le M.R.G. n'y était pas représenté.

● *Les deux groupes politiques constituant au Conseil de Paris l'inter-groupe Union pour Paris* ont élu leur bureau lundi 21 mars. Au bureau du groupe Rassemblement pour Paris figurent : président : M. Roger Romani (R.P.R.), vice-présidents : MM. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.), Édouard Frédéric-Dupont (C.N.I.), Mme Jacqueline Nebout (Unité radicale), M. Guy Gennesseaux (parti démocrate français), président d'honneur : M. Pierre Bas (R.P.R.).

Au bureau du groupe Paris-Liberté on trouve : président : M. Jacques Dominati (U.D.F.-P.R.), vice-présidents : MM. Dominique Padé (U.D.F.-C.D.S.), Roger Chinaud (U.D.F.-P.R.) et Yves Galland (U.D.F.-radical).

Le Monde

société

JUSTICE

POUR LUTTER CONTRE L'ASPHYXIE DES TRIBUNAUX

Un plan de sauvetage de l'institution judiciaire

L'encombrement des tribunaux et les délais qui en résultent sont tels que M. Badinter n'hésite pas à parler de *« déni de justice »*. Quelle opinion de cette justice des salariés peuvent-ils se faire quand ils doivent attendre *trois ans qu'une cour* d'appel se prononce sur des licenciements ? *Quoi d'étonnant* après cela que la justice soit, selon les sondages, l'institution à laquelle les Français font le moins confiance ?

Au « ras-le-bol » des justiciables correspond un découragement non moins alarmant des magistrats. Il est vrai que le retard accumulé rend vain tout *espoir de redresser* rapidement la situation. Dans les seules juridictions civiles, ce retard représente treize mois de travail pour les *tribunaux de grande instance* et dix-neuf mois pour les cours d'appel. Encore un peu et la justice devra mettre la clef sous la porte.

Un rapport interne de la chancellerie analysait *récemment* la situation, en soulignant le *« sentiment de culpabilité des magistrats »*, et le découragement des fonctionnaires de justice, l'un et l'autre traduisant une *« crise profonde du monde judiciaire »*. Il n'est que temps, estime M. Badinter, de s'attaquer aux causes du mal. Pour cela, la chancellerie prépare un plan de sauvetage dont la réalisation s'échelonnera sur plusieurs années et qui comporte trois volets : à court terme, un renforcement des effectifs ; à moyen terme, une simplification des méthodes de travail des juridictions, et à long terme un allégement des *procédures*.

• *Renforcer les effectifs*

Tandis que le nombre de litiges soumis aux tribunaux augmentait de moitié, celui des magistrats croissait de 10 % seulement. La productivité des juridictions s'est *certes améliorée*, et elle peut l'être encore, mais il faut aussi recruter. Un plan de quatre ans a été décidé qui vise à créer mille postes de magistrat d'ici à 1986, soit deux cent cinquante emplois chaque année. La réalisation de ce plan a néanmoins mal commencé puisque M. Badinter n'a obtenu cette année du ministère du budget que cent vingt-cinq postes nouveaux.

Parallèlement, certaines dispositions ont été prises pour que ces *postes soient effectivement pourvus*. L'une des difficultés auxquelles M. Badinter se heurte, comme ses *prédécesseurs, est en effet qu'une* partie des emplois de la magistrature *sont vacants. Ainsi, le 1er janvier*, trois cent vingt-quatre postes *n'avaient-ils pas de titulaires*.

L'objectif est de faire disparaître cette anomalie à la fin de 1984 par une embauche massive. L'École nationale de la magistrature, qui a recruté deux cents élèves en septembre dernier, pourrait en recruter deux cent trente chaque année jusqu'en 1987. La chancellerie souhaite en outre utiliser au maximum les autres possibilités de recrutement, sous forme d'intégration directe notamment.

• Simplifier les méthodes de travail

Au-delà de cet effort de recrute*ment, qui ne peut avoir qu'un temps*, M. Badinter réfléchit aux moyens de *simplifier et d'alléger* la tâche des juridictions. Une série de réformes, *inspirées d'un rapport confié* à M. Albert Daussy, président du tribunal de Caen, verront *bientôt* le jour.

Pour les magistrats du siège, un *temps précieux* pourrait être gagné en les autorisant à rendre leurs déci*sions sous* une forme simplifiée, au lieu d'avoir, comme aujourd'hui, à *résumer longuement les arguments* des parties en présence. La motivation de *ces décisions* pourrait, elle aussi, être allégée.

Afin de mettre un terme à l'enlisement des *procédures*, un calendrier très strict serait établi pour *chaque affaire, prévoyant* les différentes étapes de la procédure – les juristes parlent de *« mise en état »*, – au lieu, comme maintenant, de laisser ce calendrier à l'initiative de magistrats souvent surmenés et d'avocats parfois peu pressés d'aboutir.

Dans le même souci de simplifica*tion, certaines décisions pourraient être rendues par un juge unique*, au lieu de trois actuellement. M. Badin*ter en est partisan pour les cours* d'appel lorsqu'elles ont à juger des *affaires relevant en première ins*tance des conseils de prud'hommes. *Certains de ses collaborateurs* souhaitent étendre cette formule aux *tribunaux correctionnels, mais* l'idée est encore à l'étude.

L'allégement des tâches des magistrats passe par l'institution de greffiers-référendaires qui seraient chargés en amont de préparer les décisions que rendent les juges du siège. De tels référendaires existent déjà, à la Cour de cassation notamment. Ce n'est pas eux qui prennent la décision finale, mais ils la facilitent, épargnant un temps précieux aux magistrats.

Enfin, le ministère souhaite limiter au strict minimum la présence des magistrats dans les multiples commissions où elle est actuellement requise : commission de la Médaille de la famille française, conseil de discipline du Port autonome de Strasbourg, commissions communales d'aménagement foncier, commissions départementales des handicapés, etc. Il y a trois ans, *un rapport parlementaire* avait recensé plus d'une centaine de ces *tâches annexes*.

• Alléger les procédures

A long terme, c'est la manière dont la justice fait face aux « contentieux de masse » qui, aux yeux de M. Badinter, doit être repensée. Dans le domaine pénal, ce phénomène a pris de telles propor*tions que le système judiciaire* en est faussé. Ainsi, les magistrats *dépensent-ils l'essentiel* de leur énergie à punir des infractions au code *de la route et à la législation sur les* chèques.

Sur les quelque 16 400 000 affaires dont la justice pénale a été *saisie en 1980*, 12 400 000 sont des infractions à la circulation routière *et 1 400 000 environ* concernent des chèques sans provision. Face à cette *situation*, la justice a déjà baissé les bras : de 1970 à 1980, les classe*ments sans suite*, c'est-à-dire les infractions que la justice a renoncé à *poursuivre*, ont presque triplé. En 1980, une infraction sur quatre a été *ainsi « oubliée »*, accentuant l'image d'une justice-loterie, incapable de *remplir sa mission*.

Ces classements sans suite n'ont d'ailleurs rien résolu : entre 1968 et 1980, le nombre des affaires que la justice pénale n'a pas pu traiter dans l'année a été multiplié par cinq. A l'impuissance des magistrats s'ajoute un sentiment d'inutilité puisqu'il n'est pas rare, parallèlement à l'action de la justice, que des sanctions soient prises contre les *coupables sous forme* de retrait de permis de conduire ou d'interdiction *bancaire en particulier*.

Une série de solutions sont actuellement à l'étude. Comme cela se passe en Allemagne fédérale et en Autriche, il est ainsi envisagé de *« déjudiciariser »* certains « contentieux de masse » en ne prévoyant *plus, contre ces infractions, que des* sanctions administratives (le retrait de permis de conduire, par exemple, est une décision administrative dans laquelle la justice n'intervient pas). Le relais serait ainsi passé aux collectivités locales pour le contentieux de la circulation et aux banques pour les affaires de chèques sans provision. Ainsi, la justice pénale pourrait-elle se consacrer à sa tâche essentielle : la répression des crimes et délits.

La justice civile, elle, fait l'objet de réflexions voisines, dans le même souci d'alléger la tâche des juridictions. Une commission sur le contentieux de masse a été créée récemment et confiée à M. Guy Pinot, premier président à Versailles. Une autre commission, que préside M. Jean Calais-Auloy, professeur de droit à Montpellier, est chargée de *proposer des solutions* rapides et efficaces aux litiges de la consommation (*le Monde* du 29 janvier).

Des réformes plus ambitieuses sont à l'étude. Ainsi, le rapport cité *plus haut* envisage-t-il un « désengagement » plus radical encore de la justice. L'auteur de ce rapport écrit : *« Les domaines du divorce, de la consommation, de la petite délinquance, voire des accidents de la circulation, contentieux de masse par définition, sont ceux où le juge pourrait ne plus être requis au premier degré. »* La justice ne serait pas complètement écartée, mais elle n'interviendrait que comme « second recours » en cas de différend manifeste.

On le devine, de telles réformes risquent de bousculer les habitudes des magistrats et des avocats. Ces derniers, en particulier, pourraient *voir certaines affaires* leur échapper dès lors que des circuits de dérivation de la *justice* seraient *mis en* place. On peut s'attendre à une vigoureuse contre-offensive de leur part, dont M. Badinter a déjà eu un avant-goût à la dernière réunion de la conférence des bâtonniers où il s'est fait chahuter.

BERTRAND LE GENDRE.

Les suites de l'affaire du Coral

UN ANCIEN AVOCAT DE M. SIGALA EST TRADUIT DEVANT LE CONSEIL DE L'ORDRE

M. Thierry Maleville, ancien défenseur de *M. Claude Sigala* dans l'affaire du Coral, comparaîtra le 28 mars devant le conseil de l'ordre des avocats de la Seine-Saint-Denis, siégeant en formation disciplinaire. Le conseil de l'ordre a été saisi par *le* procureur général de la cour d'appel de Paris, M. Pierre Arpaillange, pour *« propos injurieux et diffamatoires »* de Me Maleville envers M. *Michel Salzmann*, juge d'instruction de l'affaire du Coral. Les propos en cause étaient contenus dans une demande de mise en liberté de M. Sigala et dans un mémoire défendu par Me Maleville devant la Chambre d'accusation, le 12 janvier.

Me Maleville estime que les poursuites dont il est l'objet sont *« une entrave à l'exercice des droits de la défense et de la profession d'avocat »*.





JUSTICE

AU TRIBUNAL D'INSTANCE

Madame mère et sa fille

C'est une histoire à deux personnages.

La fille d'abord. *« Soixante et un ans et demi »,* dit son avocat, et bien des malheurs. Sans emploi depuis 1981, sans indemnités de chômage depuis 1982, *sans le sou.* Et, avec ça, des ennuis de santé.

La mère ensuite. Madame mère. Une *femme* de quatre-vingt-sept ans, logée dans les beaux *quartiers, propriétaire* de l'immeuble où elle réside, roulant en Rolls-Royce, portant bijoux et fourrures.

Jeudi, Mme A... poursuivait sa *vieille mère devant un tribunal* d'instance de Paris, afin qu'elle assume *« la charge de sa descendance »*, dira son conseil, Me Charles Libman. La mère, de*puis un an, alloue pourtant tous* les mois 2 000 francs à sa fille. *Un* pourboire, estime cette dernière, qui est dans le dénuement, comparé à une fortune de 6 millions *et à un revenu mensuel* de près de 40 000 francs. Les chiffres *sont trompeurs, a plaidé* Me Guy Dabet, dauphin du bâtonnier. Faites les comptes. 1982 : *406 000 francs de revenus.* Retranchez la moitié pour les impôts, 6 000 à 7 000 francs par mois pour le chauffeur - valet de chambre et 2 000 *francs de pension pour sa* fille indigne. Eh bien ! Il ne resterait pas grand- chose. Mais, surtout, Me Danet a rappelé que durant vingt-cinq ans la famille *avait oublié la mère.*

A moins que ce ne soit la mère qui se soit éloignée de la fille — *« son unique héritière »* — depuis son départ du domicile maternel *pour rejoindre une figurante* du Châtelet... Comme l'a dit Me Donet, les mœurs alors, *« étaient moins libres que maintenant ».*

Le tribunal pouvait-il entrer dans cette affaire de famille ? Le président, visiblement, entend favoriser une conciliation. Rendez-vous a été pris pour le 15 avril. La mère et *la fille*, successivement, se rendront dans le cabinet du magistrat. Peut-être *se croiseront-elles, après* vingt-cinq ans de silence.

LAURENT GREILSAMER.

Objecteurs : nul ne peut ignorer la loi...

La 16e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jeanne Delobeau, a infligé, le 25 mars, un an d'emprisonnement pour refus d'obéissance à M. Robert Loncar, vingt-deux ans, qui n'a pas voulu porter les armes, le 3 décembre 1982, lendemain de son incorporation *(le Monde* du 24 mars).

Après avoir rappelé que la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales « *... abandonne la réglementation de l'objection de conscience à la législation interne des Etats* », le jugement mentionne que « *... l'article L-42 du code du service national oblige, à peine de forclusion, les jeunes gens qui se réclament de ce statut, à formuler leur demande dans les trente jours qui suivent l'arrêté par lequel le ministre chargé de la défense détermine la fraction du contingent à incorporer...* ». En l'occurrence, le décret daté du 18 octobre 1982 avait été publié le 23 octobre.

Le code du service national interdisant « *de faire sur le statut des objecteurs de conscience quelque propagande que ce soit* », Robert Loncar a invoqué, en vain estime le tribunal, que cette interdiction de propagande l'avait empêché de réclamer le statut en temps utile. Les juges déclarent : « *Non seulement en droit nul ne peut invoquer son ignorance d'une loi régulièrement publiée, mais, en fait, en l'espèce, Robert Loncar, bachelier, étudiant en informatique, né le 4 mai 1960, appelé le 23 octobre 1982, soit nécessairement après avoir bénéficié à cet égard de sursis, ne pouvait manquer de connaître l'existence d'un statut de notoriété publique* (...) *inclus dans le code du service national, normalement mis en vente et accessible à tous.* »

ÉDUCATION

APRÈS LE CONGRÈS DE LA BAULE

La direction du SNES tentera de concilier rénovation du système éducatif et revendications des personnels

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES affilié à la FEN) a réuni, à la fin de la semaine dernière, à La Baule, son *premier congrès depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.* En deux ans, c'est-à-dire depuis le congrès de mars 1981, *les responsables du SNES affirment avoir non seulement freiné la tendance à la baisse du mouvement syndical enseignant, mais recruté de nouveaux adhérents. Ils en revendiquent, en effet, plus de soixante et onze mille, soit une progression de 3,89 %. Le rapport d'activité, présenté par la direction Unité et action du SNES (qu'animent des militants communistes et socialistes), a, lui, gagné 5,58 %. Autant de points marqués par les responsables du SNES, mais qui ne doivent pas masquer les divergences souvent exprimées avec virulence.*

Le courant de pensée Unité et action, qui contrôle le SNES, est minoritaire au sein de la FEN, animée, elle, par la *tendance Unité, indépendance et démocratie* (proche des socialistes). Mais, pour la première fois, les affrontements entre tendances ont été relégués au second plan, mettant en lumière les débats internes à la majorité du syndicat, notamment à propos de la rénovation des collèges.

Le congrès SNES a décidé une semaine d'action du 2 au 7 mai, pouvant inclure un arrêt de travail, afin d'obtenir des moyens pour assurer une « bonne rentrée 1983 ».

De notre envoyée spéciale

La Baule. — Le décor du casino se prêtait à des débats variés. Séance plénière dans la salle de danse, plafonds bas et lumière tamisée. Conversations sous les palmiers dorés et les riches lambris du bar. Vente d'ouvrages militants dans la salle de jeu. Entre la scène, où était dressée la tribune, et la cabine du « disc jockey », les quelque cinq cents congressistes ne se sont pas pour autant laissé impressionner par les « *salons aux charmes discrets ouverts sur le grand large et le changement* », selon la formule de leur secrétaire général.

Les débats, au contraire, ont été vifs. Surtout, les traditionnelles escarmouches entre les tendances — qui reflètent l'ensemble des courants de la gauche française — ont été dépassées par les affrontements à l'intérieur même du courant Unité et action. Composée de communistes et de socialistes, la directiion du SNES s'est trouvée ces derniers mois dans une position inconfortable face à la base de ses adhérents, qui a rejeté certains projets du ministre de l'éducation nationale et, plus particulièrement, ceux qui concernent la rénovation des collèges, projet globalement approuvé par les communistes et socialistes.

Réflexe corporatif, conservateur de la part des professeurs ? Il est en tout cas significatif que Mme Rosette Spire, membre du bureau national, ait dû expliquer que en « *faisant passer le SNES pour le SNALC* (1), *ses camarades s'engageaient dans une démarche suicidaire* ». « *Ce n'est pas ainsi*, a-t-elle ajouté, *que l'on convaincra partenaires et parents d'élèves de la nécessité de l'investissement éducatif aujourd'hui.* » Les dangers du tutorat, des projets d'établissement, l'insuffisante distance entre le rapport de M. Louis Legrand « *pour un collège démocratique* » et ce qu'en a retenu M. Alain Savary ont été abondamment dénoncés à l'extrême gauche, comme au sein d'Unité et d'action. « *Par une savante alchimie, dont il a le secret, Alain Savary a contenté tout le monde sans satisfaire personne* », a affirmé un militant de l'Ecole émancipée. « *Si des collègues veulent appliquer le rapport Legrand, que deviendront ceux qui ne le feront pas ? Notre syndicat refusera-t-il de défendre ses syndiqués ?* », a demandé un représentant de l'Union pour le SNES aux syndiqués (UPSAS), animé par des trotskistes du parti communiste internationaliste, tandis que dans les rangs d'Unité et action un responsable de la section académique de Lille s'écriait : « *Legrand-Savary, même combat* ».

La direction du SNES a néanmoins fait adopter par 63,6 % des voix sa motion sur les collèges. La mobilisation du SNES et celle des enseignants des collèges, y est-il affirmé, « *ont pesé lourd dans la balance* » : M. Savary s'est « *démarqué de plusieurs des propositions Legrand* ». Comme le ministre, le SNES veut encourager certaines positions sans pour autant en faire un « *nouveau dogme* » : groupes de niveau « *suivi plus individualisé des élèves* » (le terme de tutorat qui a une « *conotation de substitut parental devrait être abandonné* ») ; travail interdisciplinaire ; projet pédagogique d'équipe — « *à condition d'exclure toute notion de caractère propre, de hiérarchisation des établissements en fonction des aptitudes des élèves* ».

Voilà pour la « *responsabilité syndicale* » ; mais le SNES attend du ministre qu'il manifeste sa volonté politique au niveau de la responsabilité nationale qui est la sienne pour encourager les expériences.

Pas d'attitude poujadiste

Ne pas opposer la nécessaire rénovation du système éducatif aux revendications des personnels — et notamment la « *revalorisation du métier d'enseignement* » — telle est la ligne de conduite que s'est fixée la direction du SNES. « *Si nous avions voulu prendre une attitude poujadiste, c'était facile* », a expliqué par exemple Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale adjointe. « *Nous n'avons pas voulu le faire.* »

Si le congrès est vite passé sur la revendication des réductions du temps de service en classe, ellemême diminuée de décharges pour des activités telles que la concertation, par exemple, on a, en revanche, beaucoup insisté sur les difficultés d'accueil des élèves et l'aggravation des conditions de travail des enseignants à la prochaine rentrée. Sans vouloir « *mettre de préalable à la nécessaire rénovation des collèges et des lycées, dont l'urgence apparaît plus chaque jour* », M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général du syndicat, a précisé que quarante-cinq mille élèves supplémentaires sont attendus dans les collèges et quinze mille dans les lycées. Il est selon lui nécessaire de créer quelque sept mille postes qui devraient être pourvus par concours (CAPES, agrégation ou mesures exceptionnelles).

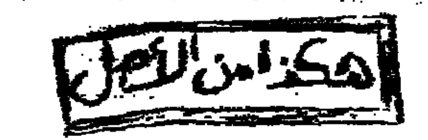
D'ores et déjà, rendez-vous est pris avec le premier ministre le 29 avril. Mais le congrès du SNES a décidé d'organiser, du 2 au 7 mai, une semaine d'action qui pourrait être marquée par un arrêt de travail. Alors que ses minorités la poussaient à arrêter le principe, voire la date d'une grève de vingt-quatre heures, la direction du SNES s'y est refusée, renvoyant l'éventualité d'une telle décision à sa commission administrative nationale du 20 avril. C'est-à-dire après la rencontre avec M. Pierre Mauroy.

Si les débats *ont été tendus*, si les responsables du courant majoritaire n'ont pu dissimuler à certains moments leur inquiétude, ils ont été confortés par les votes. « *C'est à une très large majorité*, a pu conclure M. Alaphilippe, *que le congrès a défini un équilibre dynamique (...) pour que l'ensemble des militants puisse pleinement s'engager dans la construction d'une école pour réussir.* »

En lançant à la fois un appel aux enseignants et au gouvernement — avec lequel sa « *démarche syndicale spécifique et indépendante converge naturellement* », a ajouté le secrétaire général, — le SNES veut tenir les « *deux bouts du même bout de bois* ». « *Deux bouts* », qu'il sera sans doute moins aisé de rapprocher sur le terrain qu'à la tribune d'un congrès.

CATHERINE ARDITTI.

1) SNALC : Syndicat national des lycées et collèges.



ÉDUCATION

AU SALON DU PREMIER EMPLOI

Quand les cabinets de recrutement s'en mêlent...

Quatre représentants de cabinets de recrutement (CLEAS, Egor, SEFOP et Tic) et deux responsables du personnel de grandes entreprises (Schlumberger et Thomson-C.S.F.) face à une salle archicomble d'étudiants et de jeunes diplômés. La dernière « table ronde » de ce Salon du premier emploi des jeunes diplômés, réunie à la fin de la semaine dernière dans les salons de l'hôtel P.L.M. - Saint-Jacques à Paris, n'a pas manqué d'animation.

Placée sous le patronage du *Monde de l'éducation et animée par Yves-Marie Labé*, cette « table ronde » consacrée au *« recrutement des jeunes cadres »* a prouvé à quel point les premiers pas dans l'entreprise des jeunes diplômés soulèvent encore de nombreuses questions : sur la stratégie à utiliser par ces derniers ; sur la stratégie qu'emploient les services et les cabinets de recrutement pour choisir leurs jeunes ingénieurs, directeurs commerciaux et cadres divers.

M. Eric Besson, auteur d'une demande d'emploi remarquée dans les colonnes du *Monde* (1), a ouvert le feu. *« Méfiez-vous des recruteurs*, a-t-il lancé à ses pairs, *si l'on apprend beaucoup d'eux, bien souvent ils ne savent pas juger vos compétences et vos désirs réels »*. En guise d'exemple, il citera la disparité des postes qui lui ont été proposés : gestion, domaine commercial, personnel, etc.

Difficile, en effet, de choisir et d'insérer les jeunes diplômés dans les postes correspondant à leur formation et à leurs compétences. Difficile et long. *« Il faut compter deux à trois semaines pour sélectionner les candidats, après avoir sollicité les bureaux des élèves, l'APEC, etc. »*, explique Mme D'Hier, responsable du recrutement à Thomson-C.S.F. *Pour le candidat idéal, l'embauche peut se faire très vite. Mais, en moyenne, cela prend entre quatre et six mois, passés en entretiens approfondis d'une heure ou deux, voire d'une demi-journée, avec les différents services concernés et la hiérarchie. »*

De nombreux étudiants et élèves se sont plaints de la longueur de ces entretiens et ont mis en doute leur efficacité. *« Ce n'est pas toujours de la faute des entreprises : le candidat choisi demande parfois deux semaines de plus pour réfléchir à notre offre car il a souvent d'autres propositions en cours »*, souligne M. Semtob, de Schlumberger.

Les critiques des jeunes diplômés présents ont aussi porté sur les tests de sélection des services et des cabinets de recrutement, en particulier, sur le test graphologique ressenti comme *« un véritable viol de la vie privée »*. Qu'ils se rassurent : cette technique n'est qu'un paramètre parmi d'autres et n'a pas un rôle prépondérant. *« Il faut démythifier nos méthodes*, plaide M. Laué, du cabinet Egor. *Nous sommes des intermédiaires entre les entreprises et les candidats. Parmi la centaine de jeunes diplômés que nous avons recrutés l'an dernier, nous cherchions surtout des gens prêts à se battre. Mais aussi des jeunes lucides sur l'entreprise. »*

Prêts à se battre ? Bon nombre de jeunes s'interrogent : *« On nous demande d'être dynamiques, d'avoir le goût de l'innovation. Et on préfère toujours les trente – trente-cinq ans »*, dit cette étudiante. *On vous demande d'être dynamiques, pas d'être de la dynamite »*, rétorque ce directeur d'un cabinet de recrutement qui réfutera, toutefois, l'idée que cabinets et services de recrutement exigeraient *a priori* des futurs jeunes cadres qu'ils soient conformistes.

Une remarque faite par ces professionnels de l'embauche a dû néanmoins mettre du baume au cœur des étudiants et des élèves présents. Si le label de l'école demeure important, les jeunes diplômés doivent aussi compter sur leur personnalité et leurs activités et responsabilités extra-scolaires. *« Après avoir fait partie d'une association étudiante, avoir organisé un bal ou une croisière, tout cela peut avoir du poids lors de l'embauche »*, souligne ainsi M. Tic, directeur d'un cabinet de recrutement.

(1) *Le Monde* du 15 février 1983, page 40 : « J'ai échoué à l'ENA ».

● *Modification des dates de vacances en 1983-1984.* – Le *Journal Officiel* du mercredi 23 mars publie le calendrier scolaire de l'année 1983-1984 avec une légère modification par rapport aux dates officiellement fixées il y a trois mois (*le Monde* du 18 décembre 1982). Le départ des élèves de la zone 1 (académies de Paris, Créteil et Versailles) aux vacances de Noël est reporté du mardi 20 décembre 1983, après la classe, au jeudi 22 décembre, après la classe. Pour compenser ce décalage, ces mêmes élèves partiront en vacances d'été le jeudi 28 juin 1984, après la classe, au lieu du vendredi 29, comme il avait été annoncé.

CARNET

Naissances

– Fabian e sos parents son plan uroses d'anonciar la naissença de

Magali,

lo 21 de Febrièr de 1983, a París.

Patrici e Isabèl Roques,

Résidence du Lac,
21, allée du Clos-du-Gagneur,
93160 Noisy-le-Grand.

Décès

– Le président,
Les administrateurs de la C.P.A.M. de Rouen,
Les agents de direction, les cadres, le personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean CHARPENTIER,
directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie de Rouen.

Les obsèques seront célébrées le mardi 29 mars 1983, à 11 heures précises, en l'église de Charleval (Eure).

– Jean-Pierre Cismarescu et Lidia Huszcz,
Anne-Sophie Cismarescu,
Yves Carry,
Emile, Philippe Cismarescu,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

Barbu Mihai CISMARESCU,
Mike,

survenu le 26 février 1983, à Munich, à la suite d'une longue maladie.

Faire-part souvenir d'une grande sensibilité, de sa générosité et de la dignité vivante et sereine qui l'a toujours animé.

Paris, Besançon, Grenoble.

– Mme André Dennery,
M. et Mme Jacques Badoche et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Salomon et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Jacob, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Dennery-Bonsel et Polack,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André DENNERY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Paris, le vendredi 25 mars 1983.

– Mme Georges Guiffray,
M. et Mme Benoît Guiffray,
M. et Mme Louis Guiffray,
ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GUIFFRAY,

officier de la Légion d'honneur,
décédé à Chartres le 23 mars 1983.

Ses obsèques ont été célébrées le 28 mars, à Chartres.

Il repose dans le caveau de famille, à Germiny-l'Evêque.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Lécharny, son épouse,
Dominique, Arnaud et Hervé, ses enfants,
Mme Jean Lécharny, sa mère,
Mme André Vallée, sa belle-mère,
Ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, oncles, tantes et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LÉCHARNY,

survenu le 25 mars 1983, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa cinquante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 mars 1983, en l'église Saint-Symphorien, à Versailles, à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Viroflay, 11 *bis*, rue Henri-Simon, à Versailles (78).

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles NICOLAS,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (1908),
président d'honneur de la
Banque industrielle et mobilière privée,

endormi dans la paix du Seigneur, le 25 mars 1983, dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de :
M. et Mme Jean Nicolas,
Mme Henri Dureault,
Mme Bernard Nicolas,
Mme Pierre Ollivier,
Mme André Nicolas,
M. et Mme Pierre Pingault,
M. et Mme Maurice Nicolas,
ses frères et sœurs,
Ainsi que leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et des familles le Gallais et Lambillotte.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Larmor-Baden (Morbihan).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

9, rue Saint-Romain, Paris 6e.

Remerciements

– Mme Pierre Brichard-Legrand,
Mme veuve Paul Brichard,
M. et Mme Rémi Brichard-Lefevre,
Et leur famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre BRICHARD,
pilote de ligne,

dont les obsèques ont eu lieu le 25 mars 1983, dans la plus stricte intimité, expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la mort du

docteur Stéphane GOLIGER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

– A tous ceux qui ont connu et aimé

Mme la générale Antoine GUERRINI,
née Alice Laville,

il est demandé une pensée pour le premier anniversaire de sa disparition, (29 mars 1982).

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

Louis Sugier,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

CINÉMA

« BANZAI », de Claude Zidi

On croit toujours que le Sahara est désert. Erreur ! Michel Bernardin, efficace employé de la société Planète-Assistance, en sait quelque chose, lui qui rapatrie par dizaines les vacanciers carambolés. Il faut dire qu'ils n'avaient qu'à rester chez eux. Bernardin, contre sa volonté, ne restera pas chez lui, et il enverra, on l'avait deviné, des cartes postales de toutes les couleurs.

Coluche, en saint-bernardin, est bien dirigé ; une fois n'est pas coutume. Valérie Mairesse est une fiancée sympathique. On n'échappe pas aux blagues racistes, mais les Arabes et les Noirs prennent leur revanche. Tout le monde, ici, exécute sa tâche, sans génie, entraînant un peu, avec sérieux et gentillesse pourtant, les personnages comme leur metteur en scène. Ce n'est pas si fréquent, dans le gros cinéma comique actuel. Banzaï ? Allez, banzaï ! On rit plus qu'on ne baille.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« PROSTITUTE », de Tony Garnett

Le doux parfum du succès

Prostitute, premier film du producteur de Ken Loach, Tony Garnett est très représentatif d'une tendance du cinéma moderne à vouloir concilier à tout prix le souci du documentaire et du romanesque, une enquête sérieuse et les prestiges de la bonne confection cinématographique. Cet austère dossier devient un très joli livre d'images sur les horreurs du plus vieux métier du monde.

De la télévision, Tony Garnett a gardé le choix de deux ou trois personnages fortement typés, indépendamment de l'importance de leur rôle. Sandra, l'héroïne, la jeune femme rousse, qui a voulu monter dans l'échelle sociale anglaise, semble suivre une filière bien tracée. Une amie d'occasion, demi-mondaine de haut vol, intarissable bavarde, la conseille et la critique. Une madame franchement autoritaire la traite en écolière : un maquereau la fait plier sous sa poigne de fer. En contrepoint, des représentants de l'ordre social nous apparaissent totalement impuissants : un sociologue aux phrases creuses, une brave fille rédemptrice.

Avec ses mérites, ses audaces timides, et beaucoup de « non-dit », *Prostitute* offre un intérêt historique : le film s'inscrit dans la continuité des préoccupations sociales du *free cinema* d'autrefois, dont il n'est qu'une pâle copie. Il montre aussi les limites d'un compromis mal assumé entre des évidences aveuglantes et une fiction insuffisamment travaillée.

L. M.

■ Quinze jeunes cinéastes français de moins de trente ans sont invités à participer à un « Workshop super-8 franco-allemand », à Bonn, du 11 au 16 mai. Inscriptions et renseignements (jusqu'au 10 avril) : Imagine, 20, boulevard de l'Hôpital, 75005 Paris.

THÉATRE

« L'ÉMOI D'AMOUR », de Jean Bois

La vigueur de l'infirme

Une nouvelle pièce écrite et mise en scène par Jean Bois, *l'Émoi d'amour*, est jouée au Théâtre 13, cette salle qui présente souvent de bonnes choses et qui souvent n'obtient pas la fréquentation qu'elle mérite. Peut-être parce qu'elle est construite en contrebas, un peu comme dans une fosse, au centre d'un ensemble d'immeubles locatifs neutres, et dans un quartier où une prison, des hôpitaux et cliniques psychiatriques occupent pas mal d'espace. Dans ce quartier de la Glacière, une œuvre de Jean Bois n'est d'ailleurs pas dépaysée, puisque cet auteur, l'un des plus fermes d'aujourd'hui, reste axé, de pièce en pièce, sur les manifestations du dénuement et de l'angoisse.

Dans *l'Émoi d'amour*, Jean Bois, qui est aussi un acteur très curieux, interprète un infirme, au visage et au corps difformes, qui a de la difficulté à se mouvoir, à parler, mais qui tout de même gagne son pain, jardinier au château. Le châtelain vient de mourir, et les autres employés, le chauffeur, la cuisinière, la femme de chambre, se dressent aussitôt contre sa veuve, qui était naguère l'une d'entre eux, femme de chambre aussi.

Ils revêtent les robes et fourrures et bijoux les plus fastueux de la veuve, la séquestrent, l'obligent à se déshabiller et à remettre la petite robe noire et le tablier de la servante qu'elle était. La violence va son train, et tout se passe comme s'ils allaient lui faire la peau, mais le jardinier infirme, si incapable qu'il soit, physiquement, de leur tenir tête, parvient à casser leur fureur, simplement parce qu'il est là, parce qu'il gêne, parce que l'amour dément, grotesque, qu'il a pour la châtelaine, déconcerte l'insurrection, la déroute vers des simulacres dérisoires. Les employés quittent le château, la maîtresse reste là, seule, avec l'infirme tapi par terre comme un chien : elle le chasse.

Quand la pièce s'achève, il est clair qu'il n'y a jamais eu de château ici, ni de richesse : tout au plus, peut-être, un infirme, et son « émoi d'amour » pour ce qu'il ne saurait atteindre. Le reste est imagination, mensonge, théâtralité pure et simple.

Depuis dix ans bientôt qu'il écrit et joue des pièces, Jean Bois, chaque fois, repart de zéro. Chaque fois c'est le même élan, le même saut dans l'inconnu, des enfants qui se déguisent avec les draps et les rideaux, pour franchir une frontière, pour changer la donne. Et, chaque fois, c'est aussi une violence qui part, une passion qui se débat, et un manque, affectif, matériel, social, physique, qui agresse un surplus — et cela toujours dans et par le semblant, dans et par le théâtre, ses oripeaux, ses cris, ses lampions, ses grands gestes, toute sa féerie foraine.

Acteur né, écrivain brûlant, metteur en scène hanté d'images et qui va droit au but, Jean Bois est à lui seul un théâtre entier, et dans l'absolu de sa démarche il y a quelque chose d'indéfinissable qui bute contre un mur, comme si, au cœur des ténèbres qui surplombent ce théâtre, se tenaient, souverains, un échec et un refus qui coupent la respiration à cette grande parade sauvage.

Dominique Constantin joue la veuve, Elisabeth Maby, Claude Drobinsky, Afida Tahri, Michel Lopez, jouent les insurgés, et Jean Bois, dramaturge maudit, prend un plaisir évident à jouer l'infirme.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre 13, 21 heures (sauf lundi et mardi).

ARCHITECTURE

Le concours de La Villette : un parc à géométrie aléatoire

(Suite de la première page.)

Le débat « professionnel » entre architectes et paysagistes qui avait envenimé l'atmosphère en décembre n'a, semble-t-il, pas eu lieu. La majorité des jurés ont admis, comme nous l'indiquait François Barré, responsable de la mission Parc à l'établissement public et membre du jury, que, dans un « parc urbain » du vingt et unième siècle, *« l'architecture et le paysage devaient se conjuguer étroitement »* et que Tschumi et Koolhaas y parvenaient de *« manière étonnante »*. *« Que deux architectes de moins de quarante ans arrivent en tête dans une telle compétition suffirait à justifier les concours ouverts et anonymes »*, ajoute François Barré.

Opposées aux solutions plus traditionnellement paysagères des deux équipes françaises de Bernard Lassus et Gilles Vexlard, les deux réponses qui émergent sont de nature intellectuelle : elles proposent un principe de composition, mathématique et aléatoire, pour mêler les activités prévues par le programme (sports de plein-air, gymnases, thermes, restaurants, *ateliers, maisons d'enfants, etc.*) et différentes ambiances de détente, plus ou moins proches d'une nature extrêmement domestiquée.

A l'inverse des enclaves de nature faussement « naturelle » que le dix-neuvième siècle a voulu insérer dans la ville pour la faire oublier, le parc de La Villette devait, selon les auteurs du programme, être « branché » sur la cité, ouvert jour et nuit, attirer des jeunes et des ouvriers, des actifs, catégories nombreuses aux alentours du site et qui ne fréquentent pas beaucoup les parcs à l'anglaise...

A cette ambition complexe du programme, Bernard Tschumi a répondu par un « système » formel rigoureux qui offre à la fois variété des espaces et points de repères. D'une certaine façon, il a consciencieusement cultivé le hasard.

Pour marquer le territoire (le parc occupera 30 hectares sur 55) occupé par la grande halle métallique et le mastodonte en béton qui accueillera le musée, il a ponctué l'espace de « bornes-repères », des édifices cubiques de 10 mètres de côté (trois étages), plantés tous les 120 mètres, qui accueilleront les diverses activités, peints en rouge sur la maquette ; *des repères aussi marquants* que les bouches de métro parisiennes ou les cabines de téléphone londoniennes, mais à l'échelle du parc.

Deux axes de promenade couverte, le long du canal de l'Ourcq et, du nord au sud, parallèlement à la grande halle, jusqu'au Musée des sciences, se prolongeraient dans les quartiers environnants. Un autre tracé, sinueux, accueillerait les jardins à thèmes (astronomie, bonanique, etc.) et courrait autour du musée.

Enfin, de grands espaces libres, un cercle, deux carrés, un triangle, seraient bordés de rangées de grands *arbres d'essences différentes* (chênes, sorbiers, frênes, conifères).

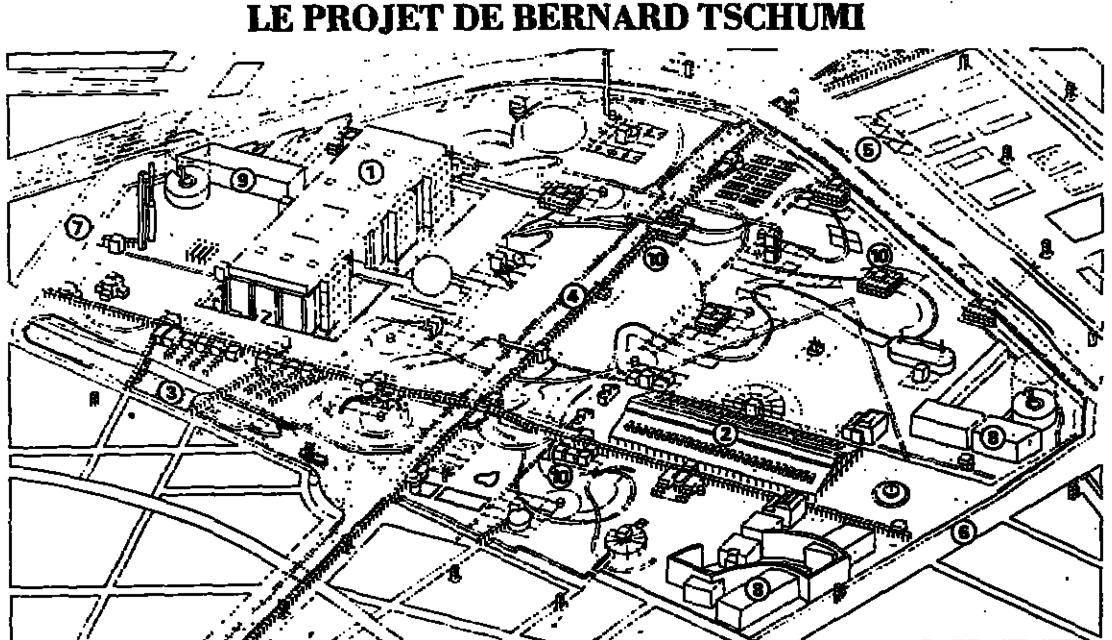
« La superposition des trois systèmes créera des accidents, des surprises, des ambiances différentes », nous a expliqué Bernard Tschumi, qui a développé dans ce projet *« les travaux théoriques faits ces cinq dernières années »*. Il réfute *« toute nostalgie historique, ou même moderne »*, bien qu'il se sente *« plus proche des héros des années 20 que d'un retour au dix-huitième sicècle »*, où il a pris toutefois l'appellation de « folies » donnée aux édifices-repères.

Plus sensible à l'influence du cinéma (découpage, séquence, montage) ou de la littérature (Kafka, Poe, Calvino) qu'il analyse avec ses étudiants en architecture, il estime avoir donné ici une application à l'échelle urbaine du « plan libre » des années 20.

La peur du vide ? *« Même dans les espaces les plus grands (le cercle a 260 mètres de diamètre), il se passe beaucoup de choses : canal, passage couvert, deux « folies » et une boucle de la promenade sinueuse. »* On ne s'y annuiera pas, c'est promis.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LE PROJET DE BERNARD TSCHUMI



1. — *Musée des sciences et des techniques* (à l'étude) dans l'ancienne salle des ventes des abattoirs. 2. — Grande halle métallique du XIXe siècle conservée. 3. — Canal Saint-Denis. 4. — Canal de l'Ourcq. 5. — Boulevard MacDonald et « périphérique ». 6. — Avenue Jean-Jaurès, vers la porte de Pantin. 7. — Avenue Corentin-Cariou, vers la porte de la Villette. 8. — Cité de la musique (en projet). 9. — Lycée technique (en projet). 10. — Quelques-uns des pavillons plantés à intervalles réguliers qui accueilleront les activités (restaurants, thermes, ateliers...).

« LE MAITRE ET MARGUERITE », d'après Boulgakov

Aucune dynamique

L'adaptation, par Jean-Claude Carrière, Andrei Serban et Jean-Claude Van Itallie, du célèbre roman de Mikhaïl Boulgakov *le Maître et Marguerite*, dans une mise en scène d'Andrei Serban, est un échec. Cela est triste, car il y a sur scène pas moins de vingt-six comédiennes et comédiens, dont plusieurs, comme Bruce Myers, Jean-Pierre Sentier, ou Andrzej Seweryn, se tiennent bien, mais se noient, comme les autres, dans un océan d'ennui.

On ne peut pas dire que ce roman de Boulgakov soit simple : fiction, histoire, parodie, satire, emblématiques et codages, se chevauchent sur plusieurs tons. Et l'écriture de Boulgakov est contournée, précieuse. L'opération mentale de la lecture — d'une lecture très active, — avec sa mémoire, ses facultés interprétatives, et aussi ses repos, ses bilans, permet de maîtriser assez bien l'avalanche d'informations et de transpositions qu'envoie Boulgakov.

Peut-être un dramaturge incroyablement doué parviendrait-il à agencer une transcription du *Maître et Marguerite*, un peu comme Balzac a fait une transcription de *la Chartreuse de Parme*, très curieuse, ou comme Liszt a fait des transcriptions d'opéras de Mozart ou de Wagner. Mais Andrei Serban s'en est tenu à aligner des éléments du récit sans réinventer aucune dynamique. Nous entendons des choses sans lien, obscures, aléatoires, exprimées dans un langage d'une rare platitude.

Le décor de la place Rouge, à Moscou, qui se mélange à celui du Golgotha, dénote des efforts de conception et... de menuiserie.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 45.

JAZZ

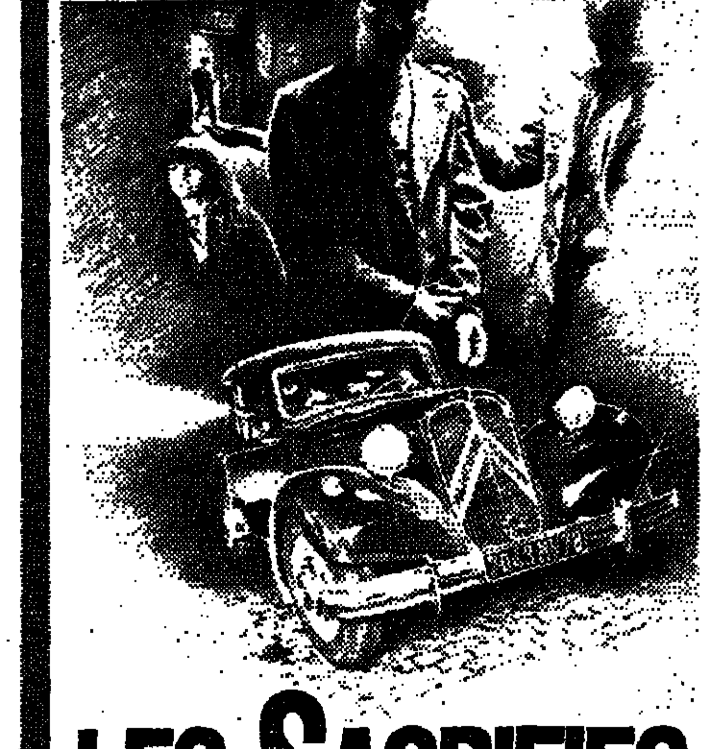
Warne Marsh à Paris

On ne se rappelle pas toujours que c'est avec les *Hongy Carmichael's Teen agers* en 1944, que Warne Marsh a commencé sa carrière d'une intempestive discrétion. On se rappelle à peine plus que Hongy Carmichael est le compositeur de cette chanson célébrée par Ray Charles, et qu'on croit venue de la nuit des temps nègres : *Georgia*... Ce qu'on sait de Warne Marsh, le plus souvent, c'est cette géniale fidélité qu'il n'a cessé de jurer, comme cet autre saxophoniste, Lee Konitz, au pianiste Lennie Tristano.

Tristano, dont le nom semblait porter quelque chose de la musique, est un des rares musiciens de jazz à propos de qui on a pu parler d'école, le seul à avoir poussé à ce point la musique de Charlie Parker au-delà d'elle-même en en restant si proche. Dans cette idée du son et de l'harmonie, la plus exigeante, et comme pensive, Warne Marsh ne peut être approché de nul autre. Il porte à bout de ténor, comme Konitz à bout d'alto, ce Parker que portait en lui Tristano. Depuis 1974, Warne Marsh tourne avec son propre quartet, Lou Levy au piano.

FRANCIS MARMANDE.

★ Warne Marsh au New Morning, 7-9, rue des Petites-Écuries, du 27 au 29 mars.









MUSIQUE

Le Conseil de l'Europe prépare l'Année de la musique pour 1985

Les grands compositeurs européens semblent avoir une prédilection pour les années 85 : Alban Berg né en 1885, Heinrich Schütz (1585), mais surtout le prodigieux trio de 1685, Jean-Sébastien Bach, *Georges-Frederic Haendel et* Domenico Scarlatti. Dommage que Jean-Philippe Rameau se soit trop pressé pour arriver deux ans plus tôt... Mais Scarlatti représentant au moins autant l'Espagne, où il a écrit la majeure partie de son œuvre, que l'Italie, et Haendel autant l'Angleterre que l'Allemagne, c'est toute l'Europe occidentale qui va vibrer en 1985 de mille célébrations.

Le Conseil de l'Europe a jugé l'occasion favorable pour convier ses vingt et un pays membres à fêter l'Année de la musique, comme naguère l'Années de la protection de la nature (1970) ou l'Année du patrimoine architectural (1975), afin de donner aux initiatives nationales une portée et une résonance internationales, à l'échelle des 385 millions d'habitants des démocraties occidentales.

Venise reçoit vient donc de se tenir, à la Fondation Cini, sur l'île de San-Giorgio, une conférence destinée au lancement de cette Année de la musique, confiée à un comité international présidé par M. Walter Scheel, ancien président de la République fédérale d'Allemagne, avec comme vice-présidents, MM. Rolf Liebermann et Massimo Bogianckino.

« Lancement » est un bien grand mot, car les premières journées ont montré qu'on n'en était encore qu'au stade du déballage d'idées et du brassage de cerveaux. Les comités nationaux, qui devaient apporter des propositions, ont été fort discrets, et les « laboratoires d'idées » ont parfois ressemblé à un bric-à-brac, parfois savoureux.

Les buts de l'Année européenne de la musique sont généreux, amples et vagues, jusqu'à la banalité : *« Défendre, mettre en valeur et enrichir le patrimoine musical commun ; faire connaître et divulguer les œuvres des compositeurs vivants ; offrir de meilleures occasions aux jeunes interprètes ; encourager la musique, sans distinction d'époque et de genre ; faciliter la participation active du plus grand nombre à la vie musicale et plus particulièrement des jeunes et des minorités. »*

C'est dans cette large étoffe que seront coupés les projets précis, esquissés à Venise, qui consisteront d'abord en des manifestations spectaculaires organisées par les grandes institutions, les radios et les télévisions, les mouvements internationaux de chorales et d'orchestres de jeunes, etc., tels les retransmissions de la *Water Music* de Haendel jouée sur la Tamise, de la *Passion selon saint Matthieu* dans une église allemande, d'un grand carnaval musical à Strasbourg, la création d'une œuvre pour six groupes d'orchestre (dédiée à Bach et à Borg), d'Emmanuel Nunez, ou un concert à Saint-Pierre de Rome.

Des actions moins voyantes, mais d'une nécessité indéniable, seront menées par le Conseil de l'Europe, dont c'est la vocation, pour élaborer des politiques harmonieuses, communes à tous les pays membres, dans des domaines qui ont été souvent bien étudiés par des rapports à la conférence de Venise : l'éducation musicale (Josef Frommelt), le statut social des créateurs de musique (Pierre-Michel Menger), les droits d'auteur et le « domaine public payant » (Adolf Dietz), les conditions de travail et les droits des interprètes (Frank Gotzen), la recherche musicologique, l'ethno-musicologie, la musique populaire et la musique liturgique, la pratique musicale des amateurs, etc.

r beaucoup pour se rendre compte que ces sujets sont souvent d'une actualité brûlante, mais pour les amener à maturité, pour créer une véritable « conscience européenne de la musique », il faudra que le Conseil de l'Europe s'entoure de techniciens efficaces, et se montre ensuite capable de faire adopter de nouvelles législations à ses pays membres. Comme l'a dit le président Walter : *« On se plaint que l'Europe ne parle pas d'une seule voix. La musique, qui dépasse l'obstacle des langues, doit montrer l'exemple. »*

Un groupe de compositeurs, réunis à Venise, a insisté pour que cette année ne soit pas consacrée uniquement à la glorification de Bach, Haendel et Scarlatti, *« trois géants qui ont vécu pleinement dans leur époque »*, mais soit orientée sur la musique vivante, ses créateurs, ses interprètes et son public.

Un curieux cocktail

Diverses manifestations ont entouré cette conférence de lancement : des concerts de jeunes instrumentistes anglais et italiens un peu décevants ; un programme de musique moderne qui ne nous a guère révélé que le *Rondo di forza* de Claudio Ambrosini, courtes pièce en traits irisés et frénétiques labourant le piano avec de formidables crescendo en tempête, qui fut magistralement interprétée par Claude Helffer, ainsi que *Cryptophonos* de Manoury, et une agréable séance de musique populaire sur des instruments grecs, yougoslaves, italiens et espagnols pour accompagner une exposition suggestive.

Il y a eu surtout une soirée à Saint-Marc de la Nouvelle Schola de Vérone, consacrée à *« l'histoire du Salut racontée par le chant grégorien. »* Ce chant tellement simple, marié aux paroles, d'une expression si pudique, parfois soulevé par une joie ou une angoisse irrépressibles, semblait préfigurer quelques-unes des plus belles expressions de la musique européenne, les récitatifs et les arias de Bach, les lignes souples et irradiées de Vivaldi, le style vocal de Debussy.

Et puisqu'on était à Venise, dans une des patries de l'Opéra, celle-ci ne pouvait mieux faire que d'offrir à l'Europe un curieux cocktail en guise d' « élixir d'amour », le naïf « melodramma giocoso » de Donizetti étant mis à l'heure de la modernité par un réalisateur d'avant-garde, Pier' Alli (1). Ce spectacle étincelant et précieux, aux tableaux d'un esthétisme étrange, souvent admirable comme des visions oniriques de Delvaux ou de Magritte, n'a malheureusement guère de rapport avec ce romantisme qui fait le lien entre Rossini et Verdi. Deux spectacles se déroulent côte à côte, comme ces encombrantes séquences de *mimes* qui doublent et démentent sans cesse les airs et ensembles vocaux. S'il est une œuvre qui ne se prête nullement à une modernisation radicale, c'est bien *l'Elixir d'amour*, partition colorée comme une image d'Epinal.

L'interprétation, réunissant de jeunes chanteurs, a surtout révélé un excellent ténor, Dano Raffanti, voix solaire, riche et éclatante, un peu exhibitionniste cependant, tandis que l'Orchestre de la Fenice n'a pas semblé aussi pétillant et suave que l'aurait voulu Claudio Scimone, dont la direction s'attachait à rendre toute l'élégance nuancée et le lyrisme d'une partition souvent schématisée ou sacrifiée aux seuls exploits des chanteurs.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Dont on a vu l'été dernier la réalisation de *Winnie, du regard* et dont on verra l'été prochain le *Lohengrin* (musique de Sciarrino) tous deux au Festival d'Avignon.

Lu

« LE FONDATEUR
LA DYNASTIE
DES SUNDERLAND BEAUCLAIR »
de Vintila Corbul

Un charme inquiétant

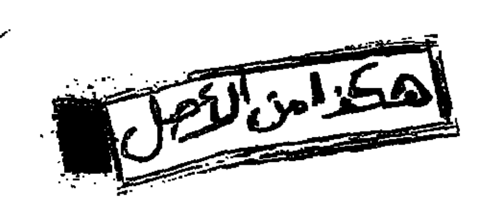
L'écrivain roumain Vintila Corbul avait publié à la fin des années 30 un livre troublant, devenu introuvable, *Babel Palace*. Il y racontait l'effondrement d'un monde précaire, celui de l'Europe folle issue du traité de Versailles. Ensuite ce fut la guerre, la guerre froide et la terreur stalinienne. Corbul pour survivre exerça toute sorte de métiers : bibliothécaire, ouvrier non qualifié, éboueur. Il continua cependant à écrire et, à la faveur d'une libéralisation passagère, arriva à se faire publier. Ce fut ausitôt le succès. Contrairement à ses compatriotes et confrères qui représentent dans leurs œuvres la réalité tourmentée de la Roumanie, cet écrivain trouve son inspiration en d'autres espaces et dans un temps plus lointain, qui préfigure néanmoins celui d'aujourd'hui. *La chute de Byzance*, vaste triptyque dont le premier volet est sorti il y a deux ans à Paris, nous fait vivre l'investissement de cette ville par les Turcs dans l'indifférence générale des souverains européens (1).

Aujourd'hui, voici le début d'un roman fleuve – écrit en français – construit autour de la destinée d'une famille américaine, les sunderland Beauclair. Nous suivons les aventures de marquis alliés à des couteliers, des marchands et des hommes politiques, des femmes de tête et des hommes de main, ainsi que celles de leurs descendants, depuis le milieu du XVIIIe siècle, jusqu'à l'orée du XXe. En filigrane s'y dessine l'histoire des Etats-Unis, l'épopée du capitalisme de son enfance à son épanouissement. Feuilleton télévisé ? *Bildungsroman* ? Récit d'aventures aux multiples rebondissements ? Ce premier volume de la captivante saga, à laquelle l'auteur travaille depuis des années (il a déjà écrit six tomes) est un peu tout cela. Les nombreux personnages qui évoluent entre Versailles, Londres, Oxford et les territoires d'outre-mer font penser souvent à ceux de Balzac et il est difficile de résister au charme inquiétant du héros principal, Richard Sunderland Beauclair, le fondateur de la dynastie. En nous restituant l'histoire de jadis et d'ailleurs, Vintila Corbul nous fait réfléchir sur notre condition de maintenant.

EDGAR REICHMANN.

(1) Editions Stock, voir *le Monde des livres* du 5 juin 1981.

★ Presses de la Cité, 300 pages, 65 F.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ATTENDONS LA FANFAN - Le Fanal (233-91-17) 20 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Erzsebet/Paillasse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.

BEAUBOURG (277-12-35), 14 h à 19 h : Rencontres libres autour de la Mlm ; Cinéma-Vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : le cinéma indien.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : M. Milord.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.

ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : les Chants de Maldoror.

ESCALIER D'OR (523-15-01), 21 h : Match d'Impro.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Archéologie. II. 18 h 30 : Yes peut-être : 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Vous descendez à la prochaine ? ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h 15 : De la fantaisie dans l'orangeade.

LE FANAL (233-91-17), 21 h 15 : Étoiles rouges.

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : le Grand Ecart ; 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Soirées bourgeoises ; 22 h 30 : Sautons français.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h. : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26) 21 h : A vos ronds... fisc.

Le music-hall

OLYMPIA (742-25-49), 21 heures : J.-M. Torres.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11) 20 h 30 : J. Clerc.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Magill (Mozart, Chopin, Debussy...).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique (Ferreyra, Almuro, Dhomont, Le Mée).

RANELAGH, 18 h 30 : Musiques traditionnelles d'Iran.

ATHÉNÉE, 21 h : R. Scotto, J. Atkins (Haendel, Scarlatti, Rossini).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Tim Berne.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h : Warne Marsh.

PATIO (758-12-30), 22 h : E. Cleanhead Vinson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : K. Burrel.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Huck, P. Diaz, G. Chevaucherie, P. Bacqueville.

En région parisienne

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Combat de nègre et de chiens.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG
(278-35-57)
15 h, Don Owen : Ernie ; 17 h, Anne-Claire Poirier : les Filles du roy : 19 h, la Fureur des hommes, de H. Hathaway.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (728-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

BLADE RUNNER (A.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

Lundi 28 mars

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) : Secrétan, 19e (241-18-45).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards (9e) (246-66-44).

HORREUR DANS LA VILLE (A) (*) v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

HYSTERICAL (A) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Rialto, 18e (607-87-61).

LES ILES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) ; Saint Germain Village, 5e (633-63-20).

JACOB LE MENTEUR (All. RDA, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) : Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : Clichy-Pathé, 16e (522-46-01).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-57-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PETITE BANDE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (350-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) : UGC Opéra ; 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnos, 14e (327-52-37).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

BANZAI, film français de Claude Zidi. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DARK CRYSTAL, film américain de Jim Henson et Frank Oz, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GANDHI. Film britannique de Richard Attenborough. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME DANS L'OMBRE. Film américain de Jack Fisk, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA. Film cubain de Tomas Guttierrez-Alea. V.o. : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47)

PAULINE A LA PLAGE. Film français d'Éric Rohmer. Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

PROSTITUTE (**). Film britannique de Tony Barnett. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée-de-Bois, 6e (337-57-47) ; Saint-André-des-arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LES SACRIFIÉS. Film français de Okacha Touita. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? Film américain de Ken Finkleman. V.o. : Ciné-Beaubourg 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) : v.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES YEUX DU MAL (A., v.o.), (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME D'A COTÉ (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; (v.o.) Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LES FORBANS DE LA NUIT (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-78-04).

LA PLUIE DU DIABLE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PORTIER DE NUIT (It., vo.) (**) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (693-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (V.f.) Maxéville, 9e (770-72-86).

RAGTIME (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, petite salle, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) : Cinoche, 6e (633-10-82).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : le Mécano de la « General ».

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (870-80-50) : le Testament du Dr Mabuse.

JEAN-PIERRE LÉAUD COMÉDIEN HALLUCINÉ : Studio-43, 9e (770-63-40) 18 h : Masculin-Féminin ; 20 h : Baisers volés ; 22 h : les Lolos de Lola.

MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Viva Zapata ; 18 h : la Comtesse de Hongkong ; 20 h 10 : Un tramway nommé Désir ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

FILMS D'AMOUR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) l'Amour a plusieurs visage.

HOMMAGE A ARLETTY, CARNÉ, PRÉVERT : Ranelagh, 16e (288-64-44). en alternance : les Visiteurs du soir ; les Enfants du paradis ; Le jour se lève.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; 18 h 30 : Alfredo, Alfredo ; 20 h 30 : John and Mary ; 22 h 20 : le Récidiviste.

I. BERGMAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 15 : l'Œuf du serpent ; 20 h 15 : Une passion ; 22 h 15 : De la vie des marionnettes.

RÉPUBLIC CINÉMAS, (805-51-33), Festival Raoul Ruiz, 18 h, 22 : De grands événements et des gens ordinaires ; 20 h : le Territoire.

CALYPSO, 17e (380-30-11) : Film d'humour de Chamrousse 1983 : 14 h : La Bible ne fait pas le moine (v.o.) ; 18 h : Brancaléone s'en va en guerre (v.o.) ; 20 h 30, 22 h 30 : Film de la sélection officielle de Chamrousse 1983.

HENRIK MALIAN : Cosmos (544-28-80) : Une gifle, le Triangle, Naaper.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 heures.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) 18 h 05.

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 heures.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e 326-19-68), 24 heures.

LE MÉPRIS (Fr.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) 12 heures et 24 heures.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 heures.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 heures.

PETITES GUERRES (Lib. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures.

PROVIDENCE (Angl., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56) t.l.j., 20 heures.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.

REDS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 21 heures.

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures.

SUBWAY RIDERS (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 heures.

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), 19 h 45.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 – 0 h 25.

WOMEN (A., v.o.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

La loi de la rue

Elle est blonde, fine, acérée. Elle s'appelle Michelle. Elle est fleuriste à Mantes-la-Jolie. Et elle est furax, mais alors vraiment hors d'elle. Mettez-vous à sa place. Quatre petits, tout petits, voyous – ils doivent avoir de douze à seize ans – lui ont piqué, après l'avoir menacée d'un couteau, un énorme paquet d'argent dans son arrière-boutique. 12 000 francs qu'elle était allée chercher le matin même à la banque pour payer un fournisseur. Je ne vais pas vous raconter comment ça c'est passé, vous le verrez mardi soir à l'antenne (1). On va vous rejouer la scène. Ce qui ne sera pas joué, en revanche, c'est sa colère.

Les sous, il ne suffit pas de se baisser pour les ramasser. Il faut les gagner. Et elle travaille dur, tôt levée, tard couchée ; oui, elle travaille sous la pluie et dans le froid pour élever seule ses trois enfants. En s'efforçant de leur transmettre les valeurs que respectaient ses propres parents : l'honnêteté, le courage, l'effort. On lui a appris que mentir, que voler, que brutaliser c'était mal, que c'était puni. Et sévèrement encore.

Elle s'aperçoit aujourd'hui qu'il n'en est rien. Tout juste si au commissariat on ne l'a pas traitée de rupine et de fasciste : ses agresseurs étaient d'origine maghrébine, j'oubliais de le préciser. Ils ont été identifiés, sermonnés et remis à la rue. Ils ont claqué le fric ; ni vu ni connu. Et ses gamins à elle ont été privés de vacances. La voilà la morale d'une histoire pas morale à ses yeux.

Elle est allée dire ce qu'elle avait sur le cœur, trouille et rancœur, à l'éducateur, au juge, au procureur. Elle en est sortie complètement déboussolée.

La mère du vice, c'est la misère, lui a-t-on expliqué. La prison, c'est l'école du crime. La délinquance juvénile, c'est la faute à personne, c'est la faute à la société. Tant qu'on en aura pas changé !...

Que faire en attendant ? Boucler sa caisse, fermer sa gueule, ramasser son baluchon de principes d'un autre âge et s'écraser contre les murs pour laisser passer les idées nouvelles. Difficile de ne pas s'identifier à elle. Elle nous prenait les mots de la bouche.

Difficile de ne pas reconnaître ensuite – ç'aurait pu être un de mes gosses – ces jeunes délinquants, ils ont autour de dix-huit ans, qui traînent leur flegme et leur ennui dans un des quartiers chauds de la ville (2). Naufragés de l'école, vite fatigués de cogner aux portes du marché de l'emploi, ils tapent le carton sur les marches et dans les halls d'immeubles peuplés en majorité d'étrangers et font des « petits boulots », traduisez des casses, des cambriolages, pour se payer de quoi aller en boîte et au ciné.

Pourquoi avoir désigné à la vindicte publique ce Sénégalais, ce Marocain, ce Réunionnais, en particulier ? A un moment où le ras-le-bol, la haine raciale atteint un seuil véritablement explosif ? Ne me dites pas que les Français bien blancs, bien blonds, bien de chez nous, ne figurent pas eux aussi fort honorablement dans les fichiers de la police. Alors, si on braquait un peu les projecteurs de l'actualité sur eux ? Pour changer.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) « Une victime en colère », série Mœurs en direct, A 2, mardi 29 mars, 22 h 20.

(2) « Un petit boulot, un petit apport, une petite femme, tranquille, quoi ! », série Mœurs en direct, A 2, mercredi 30 mars, 22 h 10.

PRESSE

Point de vue

L'ORDONNANCE DU 26 AOUT 1944

« La même personne ne peut être directeur de plus d'un quotidien »

par
DENIS PERIER-DAVILLE(*)

LES dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944 interdisant le cumul de plusieurs quotidiens entre les mains d'un même propriétaire sont claires. L'article 7 dit : *« Lorsque la majorité du capital de l'entreprise appartient à une même personne, celle-ci sera obligatoirement directeur de la publication »*. L'article 9 ajoute : *« La même personne ne peut être directeur de plus d'un quotidien »*.

Comment aller à l'encontre d'un texte aussi simple ? Il n'y a guère qu'un moyen : prétendre que cette loi se trouve effacée, qu'elle n'a plus d'existence réelle. Il a été ainsi, dans un premier temps, soutenu que l'ordonnance du 26 août 1944 était tombée en désuétude. Personne ne défend plus cette théorie mais la volonté de « gommer » la loi reste manifeste chez M. Robert Hersant et constitue même la base de toute sa défense.

Celui-ci a, en effet, pris le parti aussi simple qu'audacieux de soutenir que l'ordonnance ne concerne pas son groupe de presse car elle ne viserait que les particuliers actionnaires d'une entreprise de presse et ne serait pas applicable aux sociétés détenant la majorité du capital d'une entreprise éditant un quotidien. La défense de M. Hersant est ainsi tout entière centrée sur une exégèse du mot « personne » qui, selon lui, ne peut désigner qu'un individu et ne peut pas comprendre les personnes morales, c'est-à-dire les sociétés. (1)

Cette affirmation aboutit à la conclusion suivante : il est interdit à un particulier possédant un quotidien d'être propriétaire d'un autre quotidien. Mais une société peut, elle, posséder un nombre indéfini de quotidiens. Autrement dit, les sociétés financières bénéficient par rapport au commun des mortels d'un régime privilégié.

Depuis quelques mois se multiplient les déclarations de personnalités et de juristes, sollicités par M. Hersant, et selon lesquelles l'interprétation faite par ce dernier de l'article 7 de l'ordonnance est celle qui a été donnée par l'administration d'une façon constante depuis la libération. Bref, le législateur de 1944 et les pouvoirs publics depuis cette époque, auraient sciemment considéré que les sociétés commerciales propriétaires de quotidiens n'étaient pas visées par l'ordonnance.

***

Il s'agit là toujours de simples affirmations qui ne sont étayées par aucun document (réponse ministérielle, jurisprudence, consultation, lettre...). En réalité, personne n'a jusqu'à présent apporté le moindre commencement de preuve sur une position de l'administration ou de l'exécutif allant dans le sens de la thèse soutenue par M. Hersant. Le contraire eût été étonnant, car le raisonnement de ce dernier aboutit à une absurdité. On ne voit, en effet, aucune raison logique – et personne n'en fournit – qui dispenserait les sociétés commerciales des obligations prévues par la loi. Bien au contraire, le danger du cumul de la propriété des quotidiens, que la loi entend conjurer, est spécialement à craindre lorsqu'il s'agit de sociétés.

Prétendre que le législateur de 1944, ainsi que les gouvernements d'après la libération, ont voulu laisser en dehors du champ d'application de l'ordonnance les personnes morales – et notamment les sociétés – est un non-sens historique. Ce qui caractérise cette époque, c'est précisément le souci de protéger la presse des « puissances d'argent », de l'influence des « trusts » ; c'est l'importance reconnue dans les journaux quotidiens aux personnes morales par rapport aux individus qui n'interviennent que comme mandataires d'une personne morale.

Ainsi, l'autorisation de faire paraître un quotidien a-t-elle été, à la libération, toujours accordée à une *équipe* (ancien journal clandestin, équipe de journalistes ou de personnalités représentant des familles spirituelles, des partis politiques, des mouvements sociaux (...). Quant au sentiment des gouvernements qui ont suivi la libération, il est bien connu, puisque plusieurs projets de loi portant statut de la presse ont été déposés. Les projets de loi Defferre (mars 1946), Bourdan (juin 1947), Bichet (1948) ou le projet Bremond, de la Fédération nationale de la presse (septembre 1946) reprennent tous en les complétant et en les renforçant les dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944, notamment celles des articles 4, 7 et 9.

Bien loin de mettre l'accent sur les particuliers possesseurs de journaux, ces textes prévoient qu'une entreprise de presse doit obligatoirement être constituée sous forme de société anonyme. De plus, une entreprise de presse ne peut être propriétaire ou actionnaire majoritaire d'une autre entreprise de presse.

Le statut général de l'entreprise de presse, attendu depuis la libération, n'a, certes, toujours pas été voté ; les pouvoirs publics n'ont pas suffisament veillé, comme ils en avaient la charge, au strict respect de l'ordonnance, mais on ne peut contester l'esprit général qui a présidé à l'élaboration de ce texte ainsi que la permanence de cet état d'esprit dans les années qui ont suivi la libération.

Depuis cette époque et jusqu'à maintenant, personne n'a jamais été en mesure d'avancer le moindre document administratif ou une décision judiciaire quelconque selon lequel l'ordonnance ne serait pas applicable à une société actionnaire d'une entreprise de presse. Cette thèse a surgi du néant, a été inventée il y a un an, sans se référer au moinde précédent. Cette tentative de faire dire à la loi le contraire de ce qui y est écrit, de ce qui était l'intention du législateur, constitue finalement beaucoup plus un étonnant numéro de prestidigitation qu'une démonstration juridique.

(*) Docteur en droit.

(1) *le Monde* du 22 octobre 1982.

Quadruple provocation

M. Robert Hersant a écrit récemment qu'il voulait bien jouer le rôle du « J.R. » de la presse française. Il s'y emploie. Sa décision de prendre personnellement la direction de *France-Soir* (*le Monde* des 27-28 mars) est une quadruple provocation.

Provocation à l'égard de la majorité et du gouvernement. Après avoir refusé de vendre le quotidien de la rue Réaumur à un homme de gauche, M. Max Théret, il se déclare disposé, éventuellement, de le saborder, s'il ne trouve pas les moyens de le remettre à flot lui-même.

Provocation à l'égard de la justice. Inculpé depuis 1978 d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 – qui interdit d'être directeur de plus d'un quotidien – il « pousse le bouchon » encore plus loin, au moment même de la clôture de l'instruction. Et, alors que son « prête-nom » du *Figaro*, M. André Audinot, s'ingénia à démontrer qu'il n'est que le représentant d'une « personne normale » (la Socpresse), seule visée par la législation, M. Hersant ne s'embarrasse plus d'arguments juridiques et s'affirme comme seul maître à bord !

Provocation à l'égard du personnel de *France-Soir*. Achetés naguère avec les machines et les meubles, les journalistes et employés de presse ne pèsent pas lourd dans les stratégies politico-financières du patron de la Socpresse. Ainsi *l'Aurore* est-elle déjà morte pour conforter le *Figaro*.

Provocation, enfin, à l'égard des lecteurs du troisième quotidien français (après *Ouest-France* et *le Monde*), le deuxième à diffusion nationale (dernier chiffre officiel : 428 944 exemplaires en 1982) : eux non plus ne comptent guère dans les calculs de M. Hersant.

Les amateurs de feuilletons sont comblés : les aventures de « J.R. »-Hersant – de Tarbes à Grenoble et de Rouen à la rue du Louvre – les tiennent en haleine. Notre « J.R. » n'a peut-être pas de pétrole, mais il ne manque pas d'aplomb. – Y. A.

Lundi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'Avenir du futur : l'Homme le plus dangereux du monde, film américain de J. Lee-Thompson (1968), avec G. Peck, A. Heywood, A. Hill, A. Dobie, K. Luke (Rediffusion)
Un professeur américain est envoyé en Chine communiste pour une mission secrète. Il porte, incrusté dans le crâne, un minuscule émetteur-récepteur dont il ne sait pas que le mécanisme est piégé. Un délirant scénario de politique-fiction, antimaoïste et en faveur de la collusion américano-soviétique. Suspense bien traité.

22 h 15 Débat : la révolution végétale ou comment commander à la nature.
Avec les professeurs Jean Pernes, généticien des plantes, Marc Van Montagu, généticien moléculaire, et M. Mahdi Elmandjra, économiste.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : l'Exil.
De Montherlant, mise en scène B. Ristroph, enregisré au Théâtre Hébertot, avec la collaboration du ministère de la culture. Avec E. Riva, F. Pistorio, M. Blin.
Bernard Sénac décide de s'engager dans la guerre de 1914, Philippe aussi, mais sa mère, Geneviève de Presles, s'y oppose. Philippe se trouve en « exil ».

22 h 5 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, réal. P. Bureau. Un nouveau magazine, fait par des journalistes, qui traitent de ce qu'ils aiment. Pour ce premier numéro, M. Cournot et G. Follin montent Tchékhov à l'Aquarium, C. Lipinska filme les comédiens du groupe Tsé au Théâtre de Paris, F. Pascaud et P. Bureau parlent des « Jumeaux » de Villeurbanne, A. Héliot et M. Tanant rencontrent D. Warrilow, etc.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : la Raison d'État.
Film franco-italien d'A. Cayatte (1978), avec J. Yanne, M. Vitti, M. Bouquet, F. Périer, J.-C. Bouillon
Un biologiste célèbre découvre un scandale concernant le commerce des armes de la France avec certains États africains. Il est assassiné, mais une jeune femme se dresse, à sa place, contre les hauts fonctionnaires et les services secrets. Un sujet politique, bien cerné, réalisé avrec fougue par Cayatte, comme un pamphlet destiné à toucher l'opinion publique. Bonne interprétation de personnages fortement typés.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Portrait de Philippe Jeantot.

23 h 4 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Festival de Castres, rencontres internationales de la guitare, œuvres de Villa-Lobos, Orbon, Sor, Paganini, par M. Barrueco, guitariste.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le couvre-feu », de D. Boulanger, lu par Raymond Pellegrin.

21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Antoinette Bourignon, mère des croyants.

22 h 30, Nuits magnétiques : La belle (les évasions).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 15 juin 1982 à Magadino) : Cinq chorales de Leipzig, de J.-S. Bach, « Le chemin de la croix », de Dupré ; « Les eaux de la grâce », « Force et agilité des corps glorieux », de Messiaen ; « Prélude et danse fuguée », « Improvisation », de Litaize ; par G. Litaize, orgue.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française.

Mardi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 45 *Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.*
17 h 20 Croque vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
20 h 35 Musique : le Retour d'Ulysse.
Opéra de Monteverdi par l'Ensemble Monteverdi de l'Opéra de Zurich, sous la direction de N. Harnoncourt, mise en scène, décors et réal. J.-P. Ponnelle. Avec W. Hollweg, T. Schmidt, F. Araiza...
Cet opéra retrace l'histoire de la fidèle Pénélope, dans une mise en scène soignée. Pour des raisons techniques de synchronisation, l'émission sera diffusée sur France-Musique avec un quart d'heure de décalage.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Sortir de la dépression.
15 h Sport : Tennis.
Tournoi de Monte-Carlo.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 *Film : Rollerball.*
Film américain de N. Jewison (1975), avec J. Caan, J. Houseman, M. Adams, J. Beck, M. Gun
En 2018, toute la Terre profite d'une civilisation de bien-être, et un jeu sportif très brutal connaît la faveur des foules. Un champion de ce jeu est devenu trop populaire ; les autorités veulent l'éliminer. Vision inquiétante d'une société future.
22 h 45 *Mœurs en direct : Une victime en colère.*
Réal. M. Fresnel et P. Benquet.
Le problème de la délinquance juvénile : le poids des idées reçues et des a priori. *Un sujet brûlant, actuel.*
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 *Tribune libre.*
Amnesty International.
19 h 10 *Journal.*
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Film : Mamito.
Film français de C. Lara (1979), avec L. Saintol, G. Germain, R. Tannous, F. Charles, I. Simon, O. Laurent
A la Guadeloupe, une vieille Antillaise, retraitée des postes, se retrouve chargée de famille à la mort de son fils. Elle cherche du travail et rencontre un chômeur militant pour l'autonomie du pays. Un problème politique abordé discrètement.
22 h Journal.
22 h 20 Espace francophone.
Cinéma de l'Afrique noire francophone, réal. J.-M. Carzou.
Tous les deux ans, le Festival de Ouagadougou, en Haute-Volta, permet de voir toute la production cinématographique africaine : quelques soixante films, longs, moyens et court métrages dont l'émission tente dse dresser un tableau d'ensemble. Dommage qu'il manque les images des meilleurs films comme « Finge », de Sewleymone Cisse; « Naitou » et « Money Power »...
22 h 58 Une minute pour une image,
d'Agnès Varda.
23 h Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Points cardinaux ; à *16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.*

18 h 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Sciences : *L'espace et le temps aujourd'hui.* La relativité générale, avec R. Omnes.

20 h, Dialogues : *Le surréalisme est-il toujours vivant ?* avec R. Passeron et S. Fauchereau

22 h 30, *Nuits magnétiques* : La « belle » (les évasions).

FRANCE-MUSIQUE

15 h, Musiciens à l'œuvre : Saint-Saëns ; œuvres de Rameau, Saint-Saens, Fauré, Franck.

17 h 5, Repères contemporains : SCELSI.

17 h 30, Les intégrales : la musique de chambre d'Erik Satie.

18 h 30, Studio-Concert : (en direct du Studio 106) : œuvres de Kessler, Mache, Bayle, Bancquart, par l'Ensemble de l'Itinéraire.

19 h 38, Jazz.

20 h, Premières loges : œuvres de Wagner.

20 h 45, Concert (en liaison avec TF 1) : « le Retour d'Ulysse », de Monteverdi, par l'Ensemble Monteverdi de l'Opéra de Zurich, dir. N. Harnoncourt, avec W. Hollweg, T. Schmidt, F. Araiza, W. Gröschel, K. Brettschneider, S. Estes...

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h 5, Jazz-Club, en direct du New Morning.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 28 MARS

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 heures.

MARDI 29 MARS

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.



Le Monde

sports

VOLLEY-BALL

Cannes : la continuité dans le changement municipal

Vice-champions d'Europe derrière le Club sportif central de l'armée (C.S.K.A.) de Moscou, champions de France pour la troisième année consécutive avec dix-neuf victoires pour vingt matches, les volleyeurs de l'Association sportive de Cannes ont pu fêter cette saison exceptionnelle, dimanche 27 mars, après le dernier tournoi des As. L'an prochain, le C.S.K.A. de Moscou, dont cinq joueurs prépareront les Jeux olympiques de Los Angelès avec l'équipe nationale soviétique, ne défendra probablement pas son trophée européen.

L'A.S. Cannes pourrait briguer cette succession à condition de conserver *ses meilleurs éléments sollicités* par d'autres clubs français et italiens. En fait, l'attitude des joueurs et l'avenir du club dépendront de la décision de la municipalité (R.P.R.) nouvellement élue, qui devrait annoncer cette semaine si elle poursuit l'effort de sa devancière pour promouvoir une grande équipe de volley-ball.

De la deuxième division française à la deuxième place européenne : c'est le chemin parcouru en cinq ans par l' A.S. Cannes, sous la présidence de Georges Dufour. Quand il a pris en main la section volley-ball en 1978, cet ancien joueur connaissait, certes, le milieu. Dix-sept fois international, il avait même été, en son temps, le plus jeune élément de première division à quinze ans et, un peu plus tard, le moins jeune à trente-six ans. En plus de sa propre expérience, il disposait surtout de deux atouts majeurs : il avait l'« oreille » de la municipalité, dont il était l'adjoint à la jeunesse depuis 1971 et il avait su convaincre Jean-Marc Buchel de venir partager son aventure.

Partout où il est passé, ce Sètois, cent dix-sept fois international, malgré une vocation précoce d'entraîneur, a, en effet, connu la réussite. Sa première expérience d'entraîneur-joueur s'était soldé par trois titres en trois ans avec l'Hispano de Barcelone. Appelé ensuite par le Real Madrid, il avait obtenu deux titres en deux ans. De retour en France, il réussissait encore un doublé avec le Racing. A cinq mois du championnat d'Europe qu'elle organisait en septembre 1979, la Fédération française de volley-ball lui avait alors confié l'équipe nationale qu'il *avait menée à une quatrième place* inespérée derrière l'Union soviétique, la Pologne et la Yougoslavie.

L'attrait de la Côte d'Azur, la notoriété et les compétences de l'entraîneur n'auraient peut-être pas suffi pour attirer des joueurs ambitieux si *la municipalité* n'avait pas apporté par contrat sa caution. En 1978, l'A.S. Cannes s'était engagée à tout mettre en œuvre pour se qualifier pour une coupe européenne dans les cinq années et à assurer avec les joueurs une animation dans les écoles. En contrepartie, la ville garantissait au club une subvention égale à un peu plus de la moitié du budget de la section qui a atteint 600 000 francs cette saison.

Sollicitations

Aujourd'hui, ce premier contrat a été rempli au-delà des espérances *grâce aux apports successifs de* joueurs chevronnés comme Bernard Cohen et Marc Rousselin, et surtout de grands espoirs comme Lionel Devos, Laurent Tillié, Jean Hornain *et l'Argentin Hugo Conte. Dans une* discipline où l'objectif à atteindre est la meilleure des motivations et souvent un facteur essentiel de la victoire, les Cannois peuvent désormais ambitionner d'être les premiers en France à obtenir un quatrième titre national consécutif ou à conquérir la Coupe d'Europe en l'absence probable des invincibles soviétiques.

A défaut de pouvoir aumenter le volume global d'entraînement, déjà *porté à quatre ou cinq séances* hebdomadaires, Jean-Marc Buchel aurait alors besoin de conserver tout son effectif, voire de l'étoffer d'un ou deux renforts. Or, ses meilleurs éléments sont actuellement sollicités par d'autres clubs. Ainsi l'Argentin Hugo Conte, un attaquant et un contreur de dix-neuf ans promis au plus bel avenir, a reçu des propositions de Parme, rival malheureux de Cannes en Coupe d'Europe. Alain Fabiani, considéré comme le meilleur passeur européen avec le Sovié*tique Zaitsev*, peut assurer son avenir professionnel s'il part à Fréjus.

Devant cette menace de dispersion, Jean-Marc Buchel veut réunir rapidement les joueurs. Il insistera sur leurs ambitions sportives et sur l'avenir qu'ils peuvent envisager en commun. Mais, auparavant, il lui faut obtenir des assurances de la *nouvelle municipalité*. Avant le dernier tournoi des As, il a pu rencontrer le maire, Mme Anne-Marie Dupuy, pour lui exposer la situation.

La balle est désormais dans le camp du conseil municipal. « *Il serait dommage, pour ne pas dire plus, de ne pas profiter de tout le travail déjà accompli en volley-ball* », estime M. Mounou, le nouvel adjoint aux sports, ancien président de la section football de l'A.S. Cannes. « *Je pense donc que nous apporterons aux volleyeurs une aide au moins égale à celle dont ils bénéficiaient jusqu'ici.* » Ce ne sont pas les joueurs qui se plaindraient d'une telle continuité dans le changement.

GÉRARD ALBOUY.

BOXE

AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS LOURDS

Le cœur de Rodriguez

L'Américain Larry Holmes a conservé, le 27 mars, à Scranton, son titre de champion du monde des poids lourds (version W.B.C.) en battant largement aux points le Français Lucien Rodriguez.

Près de sept mille spectateurs ont assisté à ce premier championnat du monde en *douze* reprises (contre quinze auparavant), qui a été retransmis en *direct par Antenne 2. Invaincu au cours de ses quarante et un combats professionnels précédents, dont quatorze championnats du monde, Holmes n'avait pas très bien préparé ce match contre un adversaire dont la principale ambition était de tenir la limite.*

Le champion d'Europe a été en difficulté aux sixième, huitième et douzième reprises, mais a évité le coup dur. Toutes les reprises ont été à l'avantage de Holmes.

Il y a soixante-deux ans, la foule avait envahi les rues de Paris dans l'attente du résultat du championnat du *monde des poids lourds* entre Georges Carpentier et Jack Dempsey. Le président Millerand avait demandé qu'on le tînt informé du déroulement du combat. En dépit d'une défaite par K.O. au quatrième round, Carpentier, qui avait sérieusement ébranlé Dempsey à la deuxième reprise, fut accueilli à son retour en France comme un héros, et il resta jusqu'à sa mort l'un des champions les plus populaires.

Quel accueil sera *fait* à Lucien Rodriguez à son retour en France ? Quelle popularité a-t-il gagnée en étant le premier Français depuis Carpentier à disputer un championnat du monde des lourds ?

En partant pour Scranton, le champion d'Europe était une antivedette du ring. Il s'était imposé depuis trois ans comme le meilleur lourd européen à l'occasion de combats sans éclats contre Pantera, Syben, Popovic et Adinolfi. Sa famille s'était saignée aux quatre veines pour lui permettre de postuler enfin à la couronne mondiale. Mais le taciturne Lucien n'était pas apparu comme un prétendant sérieux. Manque de punch, manque d'agressivité.

Bien qu'il ait obtenu des résultats honorables lors d'une tournée aux Etats-Unis en 1979 – victoire par K.O. sur Bob Hazelton et défaite aux points devant Mike Dokes, actuel champion du monde des lourds version W.B.A., – on craignait qu'il n'aille au massacre en défiant le champion du monde Larry Holmes, délicatement surnommé l'« assassin d'Easton ».

Comment aurait-il pu en aller autrement ? La lecture du palmarès des deux hommes montrait que le déséquilibre des forces était terrifiant. D'un côté un père tranquille, *employé de l'E.D.F.*, avec quarante-trois combats et trente-cinq victoires. De l'autre un disciple de Cassius Clay, ancien cireur de chaussures devenu milliardaire avec ses poings, qui comptait *quarante* et un combats, et autant de victoires, dont trente avant la limite. Holmes avait notamment « démoli » l'an dernier Gerry Cooney, qui était présenté comme le boxeur blanc ayant le plus de chance d'enlever le titre mondial des lourds aux Noirs, qui dominent la catégorie depuis trois quarts de siècle.

Pas de massacre

Il n'y a pas eu de massacre. Il y a eu un simulacre de combat. Les téléspectateurs, qui ont veillé jusqu'à minuit passé dimanche 27 mars, ont assisté à une partie de cache-cache. Dissimulé derrière sa garde, Rodriguez s'est consciencieusement appliqué à rester hors de portée de la droite marteau-pilon de Holmes. Peu entreprenant, empâté, celui-ci s'est contenté de placer quelques coups par reprise, sans chercher ou sans pouvoir conclure. Le combat est donc allé à la limite des douze rounds. Sans que la victoire de l'Américain ait jamais fait le moindre doute. Sans que le Français ait jamais tenté de prendre les opérations à son compte.

« Lucien Rodriguez avait fait un choix au départ. Il allait aux Etats-Unis non pour devenir champion du monde mais pour faire la limite. Il a réussi dans son entreprise et a fait admirer un travail bien propre, une boxe défensive de très bonne qualité. Mais on ne peut pas dire qu'il ait cherché à prendre sa chance », a constaté Jean-Claude Bouttier, qui a naguère disputé deux championnats de monde poids moyens.

Peut-on pour autant reprocher quoi que ce soit à Lucien Rodriguez ? Il a eu le courage d'entrer dans la cage du fauve. Et il en est ressorti quasiment indemne. C'est une performance, même si le fauve en question n'a pas paru avoir, dimanche soir, un gros appétit.

Mais cette performance est un non-événement. La boxe est un sport féroce, plein de fureur et de violence. Son objectif est la destruction de l'adversaire, le K.O. Or, à l'évidence, *en* dépit de quelques rodomontades de Holmes, traditionnelles aux Etats-Unis depuis Cassius Clay, aucun des deux boxeurs n'était monté sur le ring pour cela. La bourse de l'Américain (1 400 000 dollars) devait lui permettre de payer la dernière traite d'un hôtel qu'il a acheté à Phillipsburg. La bourse du Français (120 000 dollars) devait servir à éponger les dettes de la famille. Rien d'autre n'était en jeu. C'était une boxe de fin de mois. Honnête mais sans passion. Elle n'a pas modifié la cote de popularité des deux hommes. Holmes reste le champion du monde invaincu. « *Il ne me reste plus qu'à bien préparer mon prochain championnat du monde contre Tim Whiterspoon au mois de mai* », a-t-il déclaré pour tout commentaire. Rodriguez reste une antivedette, un anti-rocky. A perdre sans péril... Combien de téléspectateurs sont allés se coucher en rêvant de Carpentier ? A *l'époque*, malheureusement, les magnétoscopes n'existaient pas.

ALAIN GIRAUDO.

SPORTS EQUESTRES

Dès inconnus à l'honneur à Genève

De notre envoyé spécial

Genève. – C'est sur deux belles épreuves que le concours de saut international officiel de Genève a pris fin après six jours de spectacle ininterrompu, les 25 et 26 mars en constituant les points forts et le pâle Prix des Nations, disputé le 24, le point faible. Le Trophée de la ville de Genève comprenait douze obstacles dont trois doubles corsés, les chevaux ayant sous leurs sabots quinze efforts à fournir.

Sans être acrobatique, le tracé imposait des changements de rythme *favorisant les montures* promptes à lâcher de la vapeur et à changer de pied à la commande. En revanche, il désavantageait les chevaux aux leviers douteux et aux allures carrées, fussent-ils dotés d'un cœur exemplaire. Un petit fait dit tout. *Sitôt le* parcours *reconnu on* enregistra quelques forfaits parmi les habits rouges peu soucieux de casser du bois ou d'aller au tapis sous les rires inévitables et peu charitables du difficle public genevois.

Cinquante et un concurrents n'en *ont pas moins décousu, quatre seule*ment réussissant un tour sans faute, le jeune Français Hubert Bourdy étant du nombre. A son propos il se murmure dans les coulisses de bien jolies choses. En coulisses seulement car sa carrière publique reste confidentielle. Découvert chez un marchand de chevaux où il n'avait pour s'aguerrir qu'à « *taper dans le tas* », il a été par la suite encouragé par Michel Robert, le cavalier le plus *chevronné de l'équipe* de France, qui l'a présenté à Marcel Rozier.

L'entraîneur national, l'ayant testé, n'a pas hésité à le projeter – rien dans les mains rien dans les poches – sur le devant de la scène, et ce coup d'audace a été relativement payant. *Il montait à Genève le der*nier chouchou des milieux officiels, *Jupiterus*, un alezan de grand air en action, des leviers d'une propulsion telle qu'il paraît impossible de le reprendre quand il s'élance. Visiblement, il n'est pas né pour attendre.

C'est un jeune cavalier de la R.F.A., Wilhem Bettinger, dont la *réputation n'est que territoriale* – décidément place aux inconnus – qui a emporté l'épreuve devant le Suisse Walter Gabathuler, derrière l'Italien Graziano Mancinelli. Une performance tout de même dans un lot qui comptait entre autres monstres sacrés les *Britanniques* David Broome et Harvey Smith, ce dernier abandonnant à mi-parcours, non sans avoir gratifié la tribune officielle d'un retentissant « *Good Day gentlemen !* ».

Couru en deux manches, le Grand Prix de Suisse, par la hauteur et la disposition de ses dix obstacles (1,60 m en moyenne) nécessitant treize efforts, paraissait devoir être l'apanage des éminents tacticiens de style *plus fin que fracassant*. En de telles conjonctures, les Français Michel Robert, Pierre Durand et Patrick Pierre pouvaient nourrir les plus sérieux espoirs, le benjamin de l'équipe, Philippe Rozier, vingt ans, n'entrant en scène qu'avec des ambi*tions plus modestes. C'est pourtant* lui qui devait sauver l'honneur en se classant quatrième. La grande déception nous vint du gris *Flonflon*, la monture de Patrick Pierre accumulant les bévues. Le goût de sauter de cet outlaw sans naissance va di*minuant. Il commence bien mais* il continue moins bien, paraît s'ennuyer à mourir alors que naguère encore, il s'amusait follement à faire basculer son postérieur rebondi sur *tous les obstacles. L'heure du désen*chantement pour lui aurait-elle sonné ?

Le désenchantement de Flonflon

Après deux heures de lutte, la victoire est revenue au crack italien Graziano Mancinelli à l'issue d'un barrage palpitant opposant le pilier de l'équipe transalpine à l'Autrichien Thomas Fruhmann et à l'Allemand de l'Ouest Michael Rupping, cités ici dans l'ordre d'arrivée.

Mancinelli pilotait en cette occasion *Gitan*, l'ancienne monture de Hervé Godignon, et l'amateur était frappé par la différence de technique adoptée par les deux hommes. *Du temps de Godignon, le cheval*, l'encolure rouée à son entrée en piste comme les chevaux allemands, était monté aux ordres, toute velléité d'indépendance lui étant interdite, et il gagnait. Avec son nouveau maître, embouché d'un filet simple, il s'en va comme à la promenade et il gagne. Aux censeurs d'épiloguer. En conclusion, la campagne genevoise n'aura pas été favorable aux Français : des classements, pas une victoire. N'y pensons plus. Un concours chasse l'autre, et l'espoir est un phénix qui renaît de ses cendres.

ROLAND MERLIN.



LES RÉSULTATS

Athlétisme

RECORD D'EUROPE POUR LELIÈVRE

Le Français Gérard Lelièvre a battu le record d'Europe du 50 kilomètres marche, le 27 mars à Saint-Quentin, en couvrant la distance en 3 h 53 min 57 sec. L'ancien record appartenait depuis 1976 à l'Allemand de l'Ouest Kannenberg en 3 h 56 min 51 sec.

Automobilisme

GRAND PRIX DE FOUMULE 1 DE LONG-BEACH

1. John Watson (Irl.), McLaren, les 253,46 km en 1 h 53 mn 34 sec. (moyenne : 129,725 km/h) ; 2. Lauda (Aut.), McLaren, à 27 sec. ; 3. Arnoux (Fr.), Ferrari, à *1 mn 13 sec.* ; 4. Laffite (Fr.), Williams, à un tour ; 5. Surer (Sui.), Arrows, à un tour ; 6. Cecotto (Ven.), Theodore, à un tour ; 7. Boesel (Bré.), Ligier, à deux tours ; 8. Sullivan (E-U.), Tyrrell, à deux tours ; 9. Alboreto (Ital.), Tyrrell, à deux tours ; 10. Patrese (Ital.), Brabham, à trois tours ; 11. Prost (Fr.), Renault, à trois tours ; etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS (après deux Grands Prix)

1. Lauda (Autr.), 10 points ; 2. Piquet (Bré.) et Watson (Irl.), 9 ; 4. Roseberg (Fin.) et Laffite (Fr.), 6 ; 6. Arnoux (Fr.), 4 ; 7. Surer (Sui.), 3 ; 8. Tambay (Fr.), 2.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DEUXIÈME DIVISION

Groupe A

*Rennes b. Valenciennes	2-1
*Nîmes b. Béziers	4-1
*Limoges b. Racing-Paris 1	2-1
*Nœux et Guingamp	0-0
*Montpellier b. Libourne	2-0
Alès b. *Le Havre	1-0
*Châteauroux b. Angers	1-0
Abbeville b. *Corbeil	2-1
*Angoulême et Viry	0-0

Classement. – 1. *Rennes*, 44 *pts* ; 22. Nîmes,41 ; 3. Valenciennes, 37 ; 4. Racing-Paris 1, 35 ; 5. Guingamp, 31 ; 6. Montpellier, Angoulême, 30 ; 8. Le Havre, 28 ; 9. Châteauroux, 26.

Groupe B

*Reims b. Nice	2-0
*Toulon b. Thonon	3-0
*Grenoble b. Marseille	1-0
*Gueugnon b. Dunkerque	1-0
*Martigues b. Blénod	3-2
*Cannes b. Montceau	2-1
Orléans b. *Cuiseaux	1-0
*Besançon et Fontainebleau	1-1
Red Star b. *Stade français	2-0

Classement. – 1. Toulon, Reims, 40 ; 3. Nice, 39 ; 4. Marseille, Martigues, 33 ; 6. Dunkerque, 32 ; 7. Grenoble, Cannes, 29 ; 9. Orléans, 27.

Gymnastique

FRANCE-ÉTATS-UNIS

Les équipes masculine et féminine des Etats-Unis se sont respectivement imposée devant les équipes de France par 578,70 points à 570,60 et par 376,60 points à 364,85. Dans le concours individuel masculin, l'Américain Hartung l'a emporté devant son compatriote Vidmar et le Français Cairon. Chez les jeunes filles, l'Américaine Dusserre a devancé sa compatriote McNamara et la Française Ragazzacci.

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER A TOURS

Un seul record de France a été battu à l'occasion des championnats nationaux d'hiver, les 26 et 27 mars, à Tours, par Bruno Lesaffre sur 200 mètres quatre nages en 2 min. 8 sec. 29/100. L'ancien record lui appartenait en 2 min. 8 sec. 71/100.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Dernière journée des poules de classement)

POULE A

*Carcassonne b. Agen	3- 0
*Narbonne b. Nice	21-12
*Angoulême b. Oloron	12- 7
Tulle b. *Nîmes	17-14
*Boucau b. Racing	30- 6

Classement. – 1. Narbonne, 46 pts ; 2. Nice, 45 ; 3. Agen, 44 ; 4. Angoulême, 38 ; 5. Oloron, 35 ; 6. Tulle, Boucau, 34 ; 8. Carcassonne, 32 ; 9. Nîmes, 29 ; 10. Racing, 23.

POULE B

*Montaub. b. Mt-de-Marsan	17- 6
Toulouse b. *Auch	17-10
*Toulon b. Béziers	27-14
Lourdes b. *Biarritz	18-13
Bayonne b. *La Voulte	22-15

Classement. – 1. Béziers, 43 pts ; 2. Montauban, 41 ; 3. Bayonne, 40 ; 4. Toulouse, 39 ; 5. Lourdes, Toulon, 38 ; 7. Biarritz, 36 ; 8. La Voulte, 31 ; 9. Mont-de-Marsan, 30 ; 10. Auch, 24.

POULE C

*Bègles b. Aurillac	18-14
*Tyrosse b. Bourgoin	18- 9
*Montferrand b. Castres	20- 3
*Grenoble b. Albi	38- 9
*La Rochelle b. Tarbes	26- 7

Classement. – 1. Grenoble, 44 pts ; 2. Tarbes, 42 ; 3. Aurillac, 38 ; 4. Montferrand, 35 ; 5. Bègles, Tyrosse, Albi, Castres, 34 ; 9. La Rochelle, 33 ; 10. Bourgoin, 32.

POULE D

*Graulhet b. Valence	42- 6
*Pau b. Brive	27- 9
Dax b. *Bagnères	18-15
*Perpignan b. Aire	45- 6
*Romans et Bourg	9- 9

Classement. – 1. Pau, 41 pts ; 2. Graulhet, Perpignan, Dax, 40 ; 5. Bagnères, Bourg, 38 ; 7. Romans, Brive, 34 ; 9. Aire, 33 ; 10. Valence, 21.

TOUR DE QUALIFICATION (10 avril)

Agen-Tyrosse ; Bayonne-Tulle ; Perpignan-Toulon ; Aurillac-Bourg ; Dax-Bègles ; Stade toulousain-Oloron ; Angoulême-Lourdes ; Montferrand-Bagnères.

HUITIÈMES DE FINALE (17 et 24 avril)

Narbonne (n° 1)-vainqueur de Montferrand-Bagnères ; Graulhet (8)-vainqueur d'Agen-Tyrosse ; Nice (5)-vainqueur d'Aurillac-Bourg ; Pau (4)-vainqueur de Dax-Bègles ; Tarbes (6)-vainqueur de Perpignan-Toulon ; Béziers (3)-vainqueur de Stade toulousain-Oloron ; Montauban (7)-vainqueur de Bayonne-Tulle ; Grenoble (2)-vainqueur d'Angoulême-Lourdes.

Tennis

TOURNOI DE NICE (75 000 dollars)

Demi-finales : Sundström (Suède) b. Martinez (Bol.), 7-6, 6-2 ; Orantes (Esp.) b. Luna (Esp.), 6-2, 6-2. Finale : Sundström b. Orantes, 7-5, 4-6, 6-3.

AUTOMOBILISME

Doublé pour McLaren à Long-Beach avec Watson et Lauda

L'Irlandais du Nord John Watson, sur McLaren, a obtenu le 27 mars, à Long-Beach (Californie), sa cinquième victoire dans un grand prix de formule 1, en devançant son camarade d'écurie, l'Autrichien Niki Lauda, et le Français René Arnoux, meilleur temps des essais, sur Ferrari. Ce doublé des McLaren est d'autant plus remarquable que sur ce circuit urbain, très sinueux les deux pilotes étaient, sur la grille de départ, en onzième et douzième lignes.

Comme il en prend l'habitude, le Finlandais Kéké Rosberg, sur Williams, a animé le début de course. Parti en deuxième ligne, le champion du monde avait déjà passé Arnoux en le heurtant au démarrage. Victime d'un double tête-à-queue dans une première tentative pour dépasser le Français Patrick Tambay, sur Ferrari, parti en tête, le champion du monde ne s'était pas découragé. En voulant à nouveau doubler le Français dans une épingle, au vingt-septième tour, il percutait la Ferrari. Les deux voitures de tête, contraintes à l'abandon, c'était le Français Jacques Laffite, sur Williams, qui prenait la première place devant Patrese, sur Brabham, et Watson déjà pointé en troisième position devant Lauda.

Gagnant près de deux secondes par tour sur la Williams de Laffite, dont la tenue de route se dégradait, les deux coéquipiers de chez McLaren prenaient le commandement au quarante-cinquième tour et n'étaient plus inquiétés jusqu'à l'arrivée, où Watson l'emportait tandis que Lauda s'emparait de la première place au classement provisoire du championnat du monde des conducteurs.

CYCLISME

International : encore Kelly

Déjà vainqueur de Paris-Nice, l'Irlandais Sean Kelly a remporté le Critérium international de la route, qui se déroulait en trois étapes, samedi 26 et dimanche 27 mars, dans les monts du Beaujolais. C'est au cours du final contre la montre de Saint-Trivier qu'il a construit sa victoire et, comme sur la Côte d'Azur dix jours auparavant, il a devancé le Suisse Jean-Marie Grezet, qui défend, lui aussi, les couleurs de l'équipe France-Loire. On peut considérer désormais que les deux hommes sont, avec l'Italien Saronni, les meilleurs routiers du début de saison. Les plus efficaces en tout cas.

Cet « International », qui empruntait un itinéraire fortement accidenté, a donc connu un dénouement logique. Il devait, d'autre part, répondre aux questions que nous nous posons sur le compte de Joop Zoetemelk et de Bernard Hinault. Le premier – nouveau champion de la longévité – a confirmé sa bonne condition en prenant la troisième place. Le second, en petite forme, s'est classé à un rang modeste après avoir concédé 1 min. 44 sec. à Kelly sur les 21 kilomètres de l'épreuve contre la montre. C'est beaucoup et l'on attendait mieux du Breton, qui doit s'efforcer de réagir rapidement.

Il faut souligner, en revanche, la performance encourageante du Normand Jean-Claude Bagot, en tête au sommet du col de la Croix-Rossier. Ce néo-professionnel de vingt-quatre ans, incorporé au jeune groupe Saint-Étienne-Pélussin, aura été, en définitive, le Français le plus remarqué, aux côtés de Fignon, de Bittinger et de Régis Clère, qui a porté brillamment son maillot tricolore.

J. A.

Le Monde

ECONOMIE

POUR RELANCER L'INVESTISSEMENT

Indexer l'épargne à long terme

La politique économique française doit résoudre deux problèmes majeurs : accroître l'investissement pour relancer la croissance et réduire le déficit de la balance commerciale pour équilibrer la balance des paiements — objectifs qui sont contradictoires à certains égards, mais qu'une indexation de prêts à long terme aiderait, selon l'auteur de l'article qu'on va lire, à rendre compatibles.

par JEAN-MARCEL JEANNENEY (*)

LES taux d'intérêt à moyen et à long terme, bien qu'ils aient quelque peu baissé au cours des derniers mois, sont encore de plus de 15 % en France, et les taux des prêts consentis par des organismes financiers à leurs clients sont supérieurs de quelques points. Ne peuvent raisonnablement emprunter aujourd'hui que des entreprises ou des personnes pour qui la charge de leur dette nouvelle ne constituera, quoi qu'il advienne, qu'une faible fraction de leur coût de production ou de leurs revenus. Si d'autres le font cependant, c'est en spéculant sur un renouveau durable de l'inflation ou en étant inconscient des risques courus. Et beaucoup de ceux qui seraient tentés par cette aventure, parce qu'ils pensent qu'en effet la hausse des prix et des revenus nominaux demeurera forte, si bien que d'ici dix ou quinze ans, le poids réel de leur dette se trouvera fortement allégé, sont néanmoins empêchés d'emprunter, car, du fait d'intérêts nominaux très élevés, ils ne pourraient faire face aux annuités les premières années.

Ainsi les hauts taux d'intérêt actuels sont-ils un facteur important *de l'insuffisance de l'investissement*, principale cause de la non-croissance, et donc du chômage.

Tant que les hausses de prix se sont accélérées plus que les prêteurs ne l'avaient prévu, les taux d'intérêt acceptés par eux se sont révélés inférieurs *à la hausse des prix constatée* après coup, ce qui favorisait les emprunteurs, qui étaient des investisseurs. Mais cet involontaire stratagème ne joue plus. C'est le contraire *qui advient. L'expérience des années* dernières, où les prêteurs ont vu fondre rapidement leur capital, a en effet fini par leur ouvrir les yeux ; ils n'acceptent plus guère d'effectuer *des prêts que si les taux d'intérêt* nominaux comportent une large marge de sécurité au-delà de la hausse des prix prévue. Cette marge de sécurité rend les taux excessifs. Pour qu'elle disparaisse, il n'est d'autre moyen que de supprimer le risque qu'elle couvre, c'est-à-dire d'indexer le capital des prêts, avec un taux d'intérêt fixe mais appliqué chaque année à un capital réévalué. Ainsi seulement on pourra revenir à des taux d'intérêt réels connus d'avance avec certi*tude et qui soient de 2 % à 4 % l'an*, compatibles immédiatement avec la rentabilité des investissements et néanmoins suffisants pour attirer l'épargne.

Nombreux seraient les chefs d'entreprise *désireux de s'équiper* qui accepteraient d'emprunter, par exemple, 10 millions à quinze ans s'ils ne *devaient payer au cours des années* proches que 300 000 francs d'intérêt au lieu de 1,5 million ou plus dans le système de prêt actuel. Ils s'inquiéteraient peu d'avoir à rembourser, du fait de l'indexation, bien plus de 10 millions sur quinze ans si l'inflation venait à se poursuivre, car d'ici *là leur chiffre d'affaires se serait* élevé à peu près comme les prix. Nombreux seraient aussi les ménages désireux de faire construire une habitation qui n'hésiteraient pas à emprunter 500 000 francs, s'ils ne devaient payer d'abord que *15 000 francs par an*, au lieu de 90 000 francs aujourd'hui, quitte à devoir plus tard davantage en capital et intérêt mais seulement lorsque leurs revenus auraient monté, probablement plus que les prix.

Rendre la désinflation suppportable

Cette novation financière ne serait pas moins utile pour éviter les effets nocifs de toute décélération de l'inflation. Les particuliers et les entreprises qui ont emprunté antérieurement à des taux de 15, de 18 ou de 20 % se trouveraient dans une situation intenable au cas où la hausse des prix reviendrait à moins de 5 % l'an, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays, car alors l'intérêt réel, *c'est-à-dire l'écart entre le taux de* hausse des prix et les taux d'intérêt, qui atteindrait plus de 10 % l'an, serait très supérieur à la rentabilité des équipements réalisés grâce aux sommes empruntées. *Avec le* système actuel de prêts non indexés, tout ralentissement de la hausse des prix, si souhaitable qu'il soit à tant d'égards, est, de ce fait, dangereux pour beaucoup de gens. *Ils le savent* bien et souhaitent, sans l'avouer, que l'inflation se poursuive allègrement. *Pour réconcilier désinflation et* croissance économique, il faut encourager la conversion des prêts existants en prêts indexés sur le niveau général des prix.

Le recours à des prêts dont le capital *n'est pas indexé mais dont le* taux d'intérêt varie comme le taux du marché monétaire permet, il est vrai, de remédier, dans une certaine mesure, aux difficultés rencontrées *par les entreprises en cas de désinflation* entraînant une baisse des taux. Mais que les taux soient variables n'empêche point que, lorsqu'ils sont hauts, ils rendent excessif le *poids des intérêts à payer, faisant* ainsi obstacle aux investissements. *D'autre part,* quand une hausse des taux est provoquée sur le marché monétaire par la Banque centrale pour freiner l'inflation, la hausse des taux d'intérêt variables à moyen ou à long terme qui en résulte élève le coût de production de toutes les entreprises ayant antérieurement em*prunté dans ces conditions*, les obligeant à élever leurs prix, ce qui va à l'encontre du but recherché. Enfin et surtout, le système des taux variables maintient, certes, les cours en *Bourse des obligations à peu près* au niveau de leur valeur nominale, mais il ne garantit nullement au créancier que le pouvoir d'achat du capital prêté par lui sera maintenu.

Il peut paraître paradoxal de préconiser actuellement une indexation des prêts alors que la désindexation des prix *et des salaires est, à juste titre*, prônée en France et ailleurs comme une condition nécessaire pour sortir d'une spirale inflationniste. Mais une différence fondamentale existe entre un taux d'intérêt et le prix d'un bien ou d'un salaire. Prix et salaires sont fixés *pour un temps limité, quelques jours* parfois, jamais plus d'un an. Ils sont révisables en fonction de tout changement du coût de la vie, des coûts de production ou de l'offre et de la demande.

(Lire la suite page 22.)

(*) Ancien ministre, professeur émérite à l'université de Paris-I, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques.

POUR LE SOMMET DE WILLIAMSBURG

Un beau programme... sur le papier

QU'IL ne faille pas trop attendre du sommet qui doit se réunir à Williamsburg (Virginie) *à la fin du* mois de mai est d'abord illustré *par le fait que le pays-hôte*, les États-Unis, a fait savoir qu'il jugeait inutile la publication d'un communiqué final et l'établissement d'un ordre du jour précis pour les discussions. Le contre-pied, en quelque sorte, de la *conférence de Versailles du mois* de juin 1982 à laquelle le prési*dent de la République française* et son représentant spécial, M. Jacques Attali, avaient voulu donner un lustre particulier.

M. François Mitterrand semblait attacher une importance toute spéciale à un rapport intitulé *« Technologie, emploi et* croissance », qui servait de thème à son discours inaugural. Le chef de l'État français y proposait un « immense effort » concerté d'investissements et de formation fondé sur l'idée que le *progrès technique*, loin d'être une source de « contradictions » supplémentaires pour le capitalisme, pourrait être dans l'avenir, comme il a toujours été dans le passé, un facteur d'emploi et de prospérité. A la suite de quoi a *été constitué* un groupe de travail composé des représentants (à haut niveau) des sept pays participants aux sommets (États-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Canada et Japon) et de la C.E.E., le *secrétariat étant* assuré par un organisme français, le CESTA, que dirige M. Yves Stourdzé. Son rapport vient d'être rendu public.

Les conclusions auxquelles *ont abouti les experts* ne sont pas de nature à imprimer à la réunion de Williamsburg l'élan dont elle aurait peut-être besoin. On peut penser qu'il ne pouvait guère en être autrement. Il n'est sans doute pas mauvais, dans *l'actuel climat de morosité*, de rappeler à l'opinion que notre *système économique n'a aucune* raison de se sentir à bout de souffle alors qu'il s'agit de susciter un énorme effort d'épargne *pour financer une nouvelle* et extraordinaire révolution industrielle. *Mais la responsabilité* propre aux gouvernements n'est pas de disserter sur l'avenir de l'humanité. Elle devrait être de porter remède aux graves désordres (inflation, endettement international, instabilité monétaire, etc.) dont *les conséquences* engendrent le chômage au moment où il faudrait rassembler les énergies, et la stagnation, au moment où il conviendrait de dégager un « surplus » considérable en vue de former le capital nécessaire.

On dira que le rapport, qui n'ajoute rien à la compréhension du phénomène, a au moins le mérite d'avoir obligé socialistes *français et libéraux américains* à se mettre d'accord sur un texte commun où l'on reconnaît d'une part que *« l'introduction des nouvelles technologies sur les marchés est essentiellement l'affaire des secteurs industriel et commercial »*, et d'autre part que *« la coopération internationale est plus que jamais souhaitable, notamment en faveur des projets de recherche-développement à long terme et à taux de risque élevé »*.

Finalement, le rapport pré*sente* dix-huit projets de coopération, dont huit seraient « pilotés » par la France : les techniques alimentaires, les trains à grande vitesse, l'habitat *dans les pays pauvres*, la robotique avancée, l'impact des technologies nouvelles sur les industries traditionnelles, un réseau international des biotechnologies, l'éducation, la formation et la culture utilisant les technolo*gies nouvelles, les réacteurs* à neutrons rapides. Un beau programme... sur le papier.

PAUL FABRA.

LES EFFETS DE LA DÉVALUATION

Des avantages de moins en moins décisifs

par ALAIN CHEVALIER (*)

L'IDÉE que l'affaiblissement de la *monnaie puisse, à long terme,* renforcer la position commerciale d'un pays et *améliorer durablement* sa compétitivité heurte le bon sens.

Chaque détenteur de revenus a pu apprécier que dans les périodes d'in*flation persistante le pouvoir d'achat* se détériore avec la monnaie. On voit donc mal pourquoi ce qui apparaît *au* niveau individuel comme une certitude fondée sur une longue expérience serait contredit au niveau de la macro-économie. *Toutefois*, posé en *termes généraux, le problème* des relations entre la monnaie et la compétitivité *de l'appareil économique a* donné lieu à d'innombrables travaux théoriques débouchant sur des conclusions contradictoires.

Il n'est donc pas question ici d'ap*porter une réponse précise* à cette question. Tout au plus peut-on chercher *à faire quelques remarques, qui* peuvent présenter un caractère différent selon que l'on se place au niveau de l'entreprise ou de la nation.

Au niveau de l'entreprise, chaque *situation est spécifique. Les sociétés* fortement exportatrices et qui réalisent la majorité de *leurs opérations* de production sur leur territoire national peuvent bénéficier, en théorie, d'une dévaluation de leur monnaie par rapport à celles de leurs principaux *marchés*. Pour que cet avantage soit durable, il faut cependant *que ces sociétés puissent facturer à* l'étranger en devises ou augmenter *leurs* tarifs en francs. Dans les deux cas, il faut disposer d'une position forte, voire dominante, vis-à-vis du partenaire commercial. En outre, et dans le cas où ces types de factura*tion sont acceptés*, il faut conserver la marge totale ou partielle issue de *la dévaluation*. Or *nous* avons pu constater, au moins dans le domaine des *biens* de consommation, que *les* grands organismes étrangers de distribution, alertés par une tendance permanente à l'affaiblissement du franc ont exigé, passé un certain délai, un *partage* des bénéfices de change qui tourne souvent à leur *avantage*.

Bien rares sont les entreprises qui, dans l'état de concurrence qui caractérise les marchés, sont en mesure de résister à de telles pressions. Dans les meilleurs cas possibles le bénéfice de change ne peut donc être *qu'un phénomène provisoire*. La position concurrentielle des produits, qui, elle, devrait bénéficier de la dévaluation sur les marchés internationaux, est, d'autre part, loin d'être in*tégralement liée au facteur prix. La* réputation industrielle d'un pays pèse également lourd dans le choix des acheteurs et, notamment, des acheteurs industriels. Passé une certaine *période*, un *préjugé* favorable ou défavorable s'instaure au bénéfice ou *au détriment d'une production natio*nale. La machine-outil allemande a, et continue de bénéficier, d'un tel préjugé qui survit parfois à la réelle avance de qualité sur laquelle elle était fondée à l'origine.

Dans un monde où l'aspect tech*nologique prend une importance* croissante, on s'aperçoit que le facteur prix s'efface progressivement en face d'une nouvelle définition du produit compétitif fondé sur le rapport qualité/prix.

Cette situation n'a d'ailleurs aucun *caractère paradoxal, sur le marché* intérieur, les industriels ont depuis longtemps découvert que des produits en compétition se répartissent des parts de marché à des niveaux de prix différents. Si l'on s'éloigne du cas idéal de l'entreprise presque ex*clusivement exportatrice, l'avantage* de la compétition apportée par la dé*valuation prend un caractère de* moins en moins décisif. Les entreprises transformatrices, qui doivent importer une partie essentielle de leurs matières premières, et c'est le cas par exemple de la pétrochimie en France, ont depuis longtemps vérifié *que la hausse des produits de base libellés* en dollars, et dont l'importa*tion est nécessaire à leur activité*, entraîne à relativement court terme un affaiblissement de leur position concurrentielle.

D'une façon plus générale, on a pu *enfin observer* que l'*existence* d'une monnaie nationale forte oblige l'industriel à *serrer de manière très attentive* ses frais de gestion et donc à améliorer en permanence sa productivité. A l'inverse, l'assurance de bénéfices de changes, obtenus même dans le cas où les ventes à l'étranger n'augmentent pas en volume, ne per*met pas sur une longue période* d'avoir une vision claire de la marche *des affaires. C'est la raison pour* laquelle un nombre croissant de grandes *sociétés*, qui *exercent leurs* activités sur le marché international, adoptent des méthodes de comptabilité américaine et effectuent pour leur propre compte des consolidations en dollars.

(Lire la suite page 22.)

(*) P.-D.G. de Moët-Hennessy, ancien vice-président du C.N.P.F.

LA CRISE DE L'ENDETTEMENT

Employer la chirurgie pour abaisser la fièvre

par DOMINIQUE STRAUSS-KAHN (*)

UN des aspects majeurs de la crise consiste aujourd'hui *en un surendettement massif* qui concerne aussi bien les entreprises des pays développés que les pays en voie de développement. Pour ces derniers, le service de la dette à moyen terme était de l'ordre de 100 milliards de dollars à la fin de *1981*, soit *21 %* de leurs exportations contre 14 % en 1974. Pour les plus endettés, les proportions sont beaucoup plus importantes encore : 70 % pour le Brésil, 80 % pour l'Ar*gentine, par exemple. Quant aux entreprises* des pays développés, leurs frais financiers s'élèvent aujourd'hui à un pourcentage jamais atteint de leur valeur ajoutée. Cet endettement interne et externe constitue un frein très puissant qui retarde toute reprise durable. *Il faut que les princi*paux dirigeants de l'économie mondiale se convainquent de la nécessité d'agir.

La dévalorisation des créances

Comme cela a été le cas à l'occasion des autres grandes crises du capitalisme, nous assistons, à l'échelle du monde, à une forte dévalorisation du capital productif. Dans les pays développés, une fraction importante des équipements *se révèle obsolète*. Les biens que ces équipements contribuent à produire ne peuvent être mis sur le marché qu'à des prix sensiblement supérieurs à ceux aux*quels sont vendus des biens substi*tuables fabriqués selon des techniques plus récentes. *Seule* l'inertie des comportements des distributeurs et des consommateurs fait que ces *biens* disposent encore d'une clientèle. Petit à petit, ces comportements évoluent, et *les* entreprises concernées sont exclues du marché. Les usines ferment et le capital installé ne vaut plus rien. Dans les pays en développement, un phénomène analogue est à *l'œuvre. Une accumulation* importante a eu lieu au cours des dernières années, et les investissements ont souvent été tournés vers le marché international. *Le ralentissement* de la croissance dans les pays industrialisés a fait disparaître une partie des marchés potentiels. Les équipements les plus modernes commencent à rouiller sur place et la rentabilité escomptée s'évanouit.

Ce capital a déjà perdu sa valeur, mais cette dévalorisation n'est pas *encore totalement enregistrée dans* les comptes financiers.

Lors de chacune des crises du capitalisme, celui-ci est *sorti* renforcé de l'épreuve. Renforcé mais modifié. *La* crise a permis de mettre en place une nouvelle donne, dont l'un des aspects est que les détenteurs du capital dévalorisé ont été pour partie ruinés. Lorsque les titres, qui sont la traduction *financière* de la propriété du capital, sont portés par des individus, le problème se règle assez simplement. L'usine ferme, l'action ne vaut plus rien et il en est de même des créances obligataires. *Les* exemples d'épargnants ruinés au cours de la grande crise ne man*quent pas. Leur suicide est même* devenu un thème classique de la littérature sur l'époque. Toutefois, depuis les années 30, un élément très important du paysage financier s'est considérablement modifié : il s'agit du développement des intermédiaires *financiers. Nous sommes* passés d'un schéma dominant dans lequel le prêteur (l'épargnant) finance directement sans intermédiaire l'emprunteur primaire (l'en*treprise) à un dispositif beaucoup* plus complexe où un (ou plusieurs) intermédiaire financier se glisse entre les deux acteurs précédents. L'épargnant prête à la banque (par*fois à son insu*), qui se charge de faire des prêts aux entreprises. Aussi, aujourd'hui, les banques sont-elles appelées à apporter des concours de plus en plus importants aux entreprises pour faire face à la baisse de leur autofinancement, elle-*même liée à la diminution de leur* rentabilité. Dans ces conditions, la dévalorisation du capital n'apparaît pas directement à l'épargnant, qui pourtant est largement à l'origine du financement des investissements qui se sont dévalorisés en raison de la baisse de leur rentabilité.

Par rapport à la situation d'avant-guerre, deux différences notables doivent être soulignées. La première est que, au contraire de l'épargnant d'antan, les banques ont une fâcheuse tendance à ne pas accepter de se laisser ruiner. Aussi, pour tenter de toujours repousser l'échéance, fournissent-elles à l'entreprise de nouvelles ressources d'emprunt qui, en augmentant ses charges financières, ne contribuent pas nécessairement à restaurer sa marge. Par ailleurs, engrangeant de plus en plus de créances douteuses et provisionnant pour partie les risques ainsi accumulés, les banques augmentent à due concurrence les taux débiteurs qui pèsent sur les comptes d'exploi*tation des emprunteurs. L'endettement* cumulatif qui en découle est caractéristique des entreprises françaises mais aussi de nombreux pays en voie de développement dont le *passif atteint aujourd'hui quelque* 600 milliards de dollars.

(Lire la suite page 22.)

(*) Rapporteur sur les affaires économiques auprès du premier secrétaire du P.S.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



L'IMPACT DE LA CRISE SUR L'ÉCONOMIE JAPONAISE

Le chômage, ce vice caché

L'ANNONCE, en mars, du taux de chômage le plus élevé depuis trente ans (2,72 %, soit 1,6 million de personnes) a suscité des polémiques qui donneraient à penser qu'il est aussi important d'offrir au Japon, et du *Japon, une version statistique* conforme à la sensibilité nationale et aux apparences du modèle que de faire concorder certains chiffres avec des réalités moins édifiantes. Il s'agit bien, en effet, de minimiser l'aggravation d'un mal aussi « *honteux* » pour l'individu que débilitant pour la société.

La forte augmentation du chômage reflétée dans les statistiques est « *très éloignée de la réalité* », a estimé le ministre du travail. Mais de quelle réalité s'agit-il ? Pour lui, la poussée constatée tiendrait au fait que le nombre des familles interrogées est passé de trente mille à quarante mille. Cela paraît pourtant bien le moins pour rendre compte d'une force de travail de cinquante-cinq millions de personnes sur quelque cent vingt millions d'habitants. Le bureau du premier ministre, chargé de l'enquête, fait remarquer que l'élargissement de l'éventail ajoute à la crédibilité statistique. Néanmoins, le premier ministre, soucieux des conséquences politiques, s'est demandé s'il ne conviendrait *pas de revenir* à l'échantillon des trente mille, indique la presse locale. D'autres dirigeants ont engagé le cabinet à plus de « *prudence* » dans la publication des chiffres. Mais personne n'est d'accord sur les estimations.

Cette volonté de prudence a de quoi surprendre les partenaires occidentaux de Tokyo. D'abord parce qu'ils affichent depuis longtemps *des taux de chômage de quatre* à cinq fois supérieurs et que, s'ils souffrent plus de ce mal, ils en font cependant moins mystère. Ensuite parce que certains n'ignorent plus que le Japon utilisant des méthodes comptables différentes de celles des autres membres de l'O.C.D.E., son taux de chômage est systématiquement *inférieur de moitié* environ à ce qu'il serait si Tokyo se décidait, *là aussi*, à *harmoniser* les procédures. Ni le gouvernement ni les syndicats n'engagent d'ailleurs de polémique sur ce point avec les spécialistes.

Le grand quotidien économique *Nihon Keizai* rendait compte en juin 1982 de l'étude d'un universitaire américain qui concluait : « *Le taux de chômage japonais est bien supérieur à 4 % si l'on emploie les méthodes de calcul américaines.* » Le taux officiel était alors de 2,3 % et la situation s'est aggravée depuis. L'auteur soulignait qu'une personne travaillant ne fût-ce qu'une heure par semaine n'est pas classée ici parmi les sans-emploi, les « *licenciés temporaires* » non plus, pas plus que tous ceux qui sont supposés commencer à travailler dans un délai d'un mois. D'autre part, par un artifice singulier — l'armée nippone n'a pas officiellement le titre d'armée, — les militaires sont incorporés dans les statistiques, alors qu'ils en sont *exclus aux États-Unis. De surcroît*, les avantages d'une inscription sont si sélectifs et si modestes, les inconvénients de statut social et les réseaux parallèles si nombreux, que beaucoup ne passent pas par les circuits officiels. Enfin, les euphémismes sont nombreux pour ne pas appeler un chômeur un chômeur, et, *de plus, une discrimination particulière* frappe les demandeurs d'emploi qui ont déjà été employés. Cela est mal vu dans une société où l'emploi à vie et la loyauté à une seule entreprise restent pour beaucoup la règle. A celui qui a été formé par un autre, l'employeur potentiel préférera généralement ici un jeune frais *émoulu de l'école, plus malléable et* à la loyauté toute neuve.

Les pensions, retraites et avantages sociaux étant comparativement faibles au Japon, près de 50 % de la population masculine de plus de soixante ans continue à travailler, contre moins de 10 % en France, par exemple.

« *La définition du chômage a été perfectionnée au Japon afin de réduire statistiquement le nombre des sans-emploi, car les Japonais sont infiniment plus sensibles aux stigmates du chômage que ne le sont les Américains* » (et Occidentaux en général) concluait l'étude. Il s'agit ici d'un trait psychologique essentiel, d'un véritable point d'honneur, le chômage étant une marque de déshonneur moralement et socialement insupportable pour beaucoup de Japonais.

« Suicides familiaux »

Compte tenu des relations socio-professionnelles paternalistes, de l'éthique du travail et de l'appartenance au groupe « *pour la vie* », rien *n'est plus intolérable, plus* angoissant, que la césure des liens de dépendance et le *rejet* culpabilisant hors du groupe. Dans une société où les gens passent pour ses intoxiqués du travail — et s'en font souvent une gloire par opposition à la « *paresse* » occidentale — s'il est une maladie sociale honteuse entre toutes c'est bien l'oisiveté. Dans un tel contexte, le chômage, avec la perte de relations humaines, *de statut social et* de gains matériels qu'il implique peut se traduire, au Japon plus qu'ailleurs, par d'effroyables drames. La presse fait quotidiennement état de « *suicides familiaux* », euphémisme employé pour rendre compte de meurtres multiples perpétrés par des chefs de famille réduits au chômage, et acculés à l'endettement. La honte, ou l'honneur, semble exiger dans bien des cas que femme et enfants soient également sacrifiés. Certes, il faut se garder de généraliser, mais la fréquence de ces tragédies montre que la pratique et la caractérisation précise du chômage sont à manipuler avec le Japon avec une extrême prudence.

Des avantages particuliers ont beaucoup contribué aux succès économiques, à la cohésion et à l'harmonie sociale du Japon. Il s'agit de l'emploi dit « *à vie* », de la promotion à l'ancienneté, de la collaboration syndicale. Ils tendent à devenir *des inconvénients* — au *moins* dans les deux premiers cas — en période de faible croissance, de guerre commerciale, d'automatisation des moyens de production et de vieillissement rapide de la population. Et cela malgré la flexibilité du modèle *en matière de main-d'œuvre*, de salaires, d'horaires et de sacrifices du sous-secteur des PME dominé par les grandes entreprises.

Les « employés près de la fenêtre »

Élément essentiel du succès dans la mesure ou il assurait loyauté, motivation collective et stabilité en période de forte croissance, le système de l'emploi à vie (jusqu'à 55-60 ans) a fini par créer une pléthore de travailleurs *superflus*, de bureaucrates inefficaces, dont il est difficile, *humainement* sinon économiquement, de se séparer. On estime aujourd'hui l'excédent à plus d'un million. Le Japonais a pour les désigner le terme évocateur de *madogiwazoku :* les « employés près de la fenêtre ». Étant les plus âgés ils sont aussi les *plus payés, souvent à ne rien faire.*

Hier encore il eût été quasiment *impossible, du moins dans* les grandes entreprises — les P.M.E. *sont* beaucoup plus flexibles sur ce point — de mettre ces loyaux serviteurs à la porte : au pire on s'en délestait en les transférant chez des sous-traitants. Le discours officiel se fait toujours gloire de la supériorité du système de l'emploi à vie, jugé *plus humain que les systèmes* occidentaux supposés embaucher et licencier *en fonction des variations* de la conjoncture et des seuls critères de rentabilité, sans faire de sentiment. Mais, d'une part, si l'on prend en compte d'autres aspects de sa philosophie et de sa pratique sociale, retraites, sécurité, congés, discrimination *à l'encontre des femmes et* des minorités, etc., le Japon peut-il *se targuer d'être un modèle* de bien-être supérieur à ceux de l'Occident ? D'autre part, le chaleureux discours paternaliste est de plus en plus décalé par rapport aux pratiques, toutes occidentales, qu'imposent les froides réalités capitalistes aux patrons nippons. *Par* divers moyens : retraites anticipées, réductions de salaires à partir de cinquante ans, blocage de l'embauche, recours à la main-d'œuvre temporaire, compression des coûts dans le sous-secteur, des principes *jugés* sacro-saints sont remis en cause, à commencer *par* celui de l'emploi à vie. Ici comme ailleurs, on « *ajuste* », on « *dégraisse* » ; c'est un phénomène qui toucherait aujourd'hui près du tiers des entreprises. De plus, le recours à la main-d'œuvre féminine à temps partiel s'accroît *fortement. Il concerne* officiellement près de trois millions de *femmes*, dont 50 % travaillent plus de trente-cinq heures par semaine. Élément important du maintien de la compétitivité japonaise, ces femmes, qui reçoivent des salaires de moitié inférieurs à la moyenne, jouent en quelque sorte ici le rôle que les travailleurs *émigrés jouent* ailleurs.

A *défaut d'une forte croissance*, et compte tenu de la modernisation des moyens de production, l'avenir apparaît assez sombre. Selon une étude du ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI), si la croissance du P.N.B. et la productivité du travail restaient limitées à quelque 2 % par an, le Japon atteindrait *en 1990 un taux de chômage* (officiel) de 8 %, soit cinq millions *de chômeurs. Si la productivité* augmentait de 3 %, ce taux doublerait. Le MITI estime que l'automatisation et la robotisation vont néanmoins se poursuivre : compétitivité oblige.

A tout cela s'ajoute le problème structurel du vieillissement rapide de la population. Au Japon, le pourcentage des personnes de plus de soixante-cinq ans devrait passer de 9 *à 14 % au moins* au *cours* des *vingt* prochaines années, alors que cela prendrait plus de cent ans en France et soixante-cinq en R.F.A.

Il atteindrait 20 % en l'an 2020, record mondial. Le dilemme provoqué par la réduction relative du nombre des actifs par rapport aux inactifs va donc s'aggraver : sept travailleurs supportent aujourd'hui une personne âgée, en l'an 2020, le rapport sera de trois pour un. Comment, dans ces conditions, maintenir *le système des pensions et la sécurité* sociale sans risquer la banqueroute ? Ou comment fournir du travail aux personnes âgées, alors que déjà les grandes compagnies s'opposent à une extension de l'âge de la retraite au-delà des soixante ans ?

Les solutions qui seront éventuellement apportées à toutes ces questions pèseront lourd dans les prochaines années, non seulement sur le *taux de chômage, mais aussi sur* la capacité à sauvegarder ou à adapter un modèle socio-professionnel qui n'est déjà plus ce qu'il était.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Le patronat veut atténuer la portée de la loi antitrust

Le grand patronat japonais (Keidanren), *soutenu par le parti libéral* démocrate (P.L.D.) au pouvoir, *vient* de déclencher une offensive pour affaiblir la législation antimonopole et réduire les pouvoirs déjà limités de la commission chargée de veiller au respect de la libre concurrence. Dans les deux instances, patronale et politique, des comités élaborent *des projets de révision* de la loi.

Le responsable des relations publiques du Keidanren nous a déclaré : « *La loi antimonopole ne cadre plus avec la situation économique actuelle. Elle constitue dans bien des cas un obstacle opposé aux activités industrielles en période de faible croissance et de surproduction.* » Le ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) s'efforce pour sa part d'obtenir des dérogations spécifiques à la loi antimonopole pour venir au secours des industries structurellement déprimées : aluminium, pâte à papier, pétrochimie, en leur permettant de se constituer en cartels anti-récession. Mais il faut tenir compte *du fait que dans certains cas il s'agit* de mesures de portée temporaire. Les Japonais, par exemple, ont décidé de sacrifier leur industrie de l'aluminium, estimant que celle-ci devait émigrer dans les pays tels que l'Australie où l'énergie est bon marché.

M. Inayama, président du Keidanren, connu aussi sous le sobriquet de M. Cartel, affirme qu'il *n'est pas opposé à la libre concurrence*. Il prône néanmoins une plus grande liberté pour les entreprises industrielles et commerciales de se concerter et de coordonner leurs actions face à la concurrence. Le Keidanren cherche tout particulièrement à faire abolir les mesures de renforcement de la loi qui interdisent les formations *illicites* de cartels, les augmentations concertées *de prix, le développement des monopoles* et oligopoles. Ces mesures, prises en 1977, avaient été rendues nécessaires par la résurgence de tels phénomènes.

Pour la commission de contrôle, un affaiblissement de la loi, voulu par le grand patronat et par les milieux politiques électoralement très dépendants des *milieux d'affaires*, n'est pas indispensable à la solution *des problèmes de l'industrie. De* plus, il porterait un coup très grave aux P.M.E. et renforcerait encore la domination des banques sur l'économie.

La législation antimonopole, édictée sous l'occupation américaine pour empêcher le reconstitution des *zaibatsu* (empires industriels, financiers et commerciaux) qui avaient joué un rôle essentiel au service de la machine de guerre impériale, n'a jamais été complètement acceptée au Japon. *Pas plus d'ailleurs que* d'autres greffes étrangères : la Constitution pacifique est l'exemple le plus caractéristique de cette remise en cause de plus en plus marquée. Le patronat nippon peut, certes, se prévaloir de circonstances économiques adverses. *Cependant, il* n'est pas douteux que la philosophie et la législation antimonopolistiques à l'américaine vont à l'encontre de la pratique traditionnelle qui veut que le gouvernement « guide » et contrôle étroitement les activités économiques, et tout particulièrement les stratégies industrielles, au bénéfice des grands groupes. Quoi qu'on en dise, ces pratiques *sont* loin *d'avoir disparu. Dans un rapport* publié l'an dernier, la commission de contrôle estimait déjà que « *les exemptions gouvernementales à la loi antimonopole actuellement en vigueur limitent la libre concurrence dans bien des cas* » : après avoir souligné que « *le pourcentage de secteurs contrôlés par l'Etat par rapport à la production totale s'élève à 41 %* », elle demandait la réduction des contrôles dans seize branches industrielles.

Empires industriels

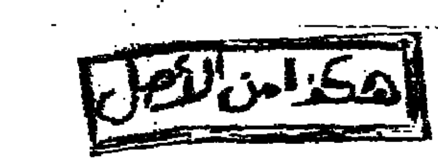
Cela dit, si le grand patronat parvenait à ses fins, il risquerait d'altérer l'image de champion de la libre entreprise et du libre échange dont le Japon se prévaut face à ses partenaires occidentaux. Il n'ignore pas non plus que ceux-ci se plaignent déjà *des difficultés structurelles* d'accès au marché japonais, des effets de la collusion supposée entre les secteurs public et privé et des relations organiques entre divers agents économiques. Si le Keidanren réussit, les grands groupes tentaculaires auront le champ encore plus libre pour parfaire leur domination. Six d'entre eux, *Mitsui, Mitsubishi*, Sumitomo, Fuji, Sanwa et Dai-Ichi *Kangyo, pèsent d'un poids considérable* sur l'économie. Leur chiffre d'affaires combiné — cent trente-neuf mille milliards de yens — représente près de 16 % du total de l'industrie, et trois fois le budget actuel. Plus de la moitié des entreprises nippones cotées en Bourse appartiennent à l'un ou l'autre de ces empires.

Enfin, au moment où la tentative Thomson-Grundig de constituer un front électronique européen face aux Japonais vient d'échouer sur la législation antimonopole, il est intéressant *de noter que* les *Japonais* cherchent au contraire à éliminer les obstacles légaux au renforcement et à la concentration de leur industrie.

R.-P. P.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437. ISSN : 0395 - 2037.



INDE : *UN BUDGET POPULISTE EN VUE DES ÉLECTIONS*

« *UNE année marquée par la sécheresse est toujours une année difficile pour l'économie* », observait, d'entrée de jeu, le ministre indien des finances en présentant, fin février, au Parlement le budget central pour 1983-1984 (1). Le déclin de la production agricole qui en résulte entraîne, en effet, une diminution du pouvoir d'achat des paysans (80 % de la population vit dans les campagnes), qui, à son tour, affecte le secteur industriel. La sécheresse provoque également une réduction de la production d'énergie électrique et, finalement, une diminution des ressources financières du pays car le ralentissement de la croissance ainsi enregistré réduit les recettes, dont 80 % sont d'origine indirecte, donc liées aux résultats de l'économie. De plus, la nécessité de procéder à des importations pour maintenir les stocks, et d'aider les régions agricoles affectées entraîne une augmentation des dépenses.

« *Que nous ayons traversé cette mauvaise passe sans trop de dommages et en réussissant à contenir l'inflation* (2) *démontre la souplesse de notre économie* », se félicitait le ministre. « *Certes*, constatait-il, *la croissance de notre P.N.B. sera inférieure à celle des deux années précédentes, mais pour les trois dernières années la moyenne s'établira à près de 5 %, ce qui est très proche de l'objectif — 5,2 % — fixé par le plan.* » « *Ainsi*, concluait-il, *nous avons été capables, malgré les effets de la sécheresse, de maintenir le rythme de notre développement.* »

L'analyse est cependant contestée par certains économistes. « *Si une hirondelle ne fait pas le printemps, une sécheresse ne devrait pas faire un automne* », ironisait le magazine *India Today* en s'étonnant qu'un pays de la taille et de la capacité de l'Inde ne puisse « digérer », sans trop de difficultés, une chute de sa production agricole estimée au maximum à 3 %. « *Que le pays ait ainsi « marqué le coup », voilà, assurément*, estimait-il, *l'un des facteurs les plus préoccupants de la situation économique actuelle.* » Et de rappeler les taux de croissance enregistrés dans divers secteurs en 1982-1983 par rapport à l'exercice précédent. Le taux d'augmentation du revenu national a été ramené de 5,2 % à 2 %, soit un taux sensiblement égal à celui de la croissance démographique. Celui de la production industrielle de 8,6 % à 4-4,5 %. Celui de l'électricité de 10 % à 7 %.

La révolution verte

Certes, dans un pays où l'agriculture représente entre 40 et 45 % du P.N.B., personne ne songe à contester l'impact d'une sécheresse. Mais chacun constate également que le ralentissement de la croissance enregistré à cette occasion s'inscrit, en fait, dans une stagnation de l'économie agricole, depuis plusieurs années. Ainsi le *Bilan économique*, document officiel publié juste avant la présentation du budget, reconnaît-il lui même que, en dépit de l'augmentation des surfaces irriguées et de la consommation d'engrais, il n'y a pas eu, depuis 1978, d'augmentation significative de la production de céréales (3). Comme si les bénéfices de la fameuse « révolution verte » étaient désormais épuisés et qu'un palier avait été atteint. Préoccupant serait également, selon ce document, l'état de l'industrie, et ce en dépit des progrès enregistrés dans ce secteur depuis l'indépendance.

C'est dans ce contexte qu'était présenté, le 28 février, un budget dont les milieux d'affaires espéraient un ballon d'oxygène pour sortir de la récession attribuée pour une bonne part à la politique de restriction du crédit, relâchée récemment. En fait, la nouvelle loi de finances devait se distinguer par sa prudence : progression modérée des dépenses et des recettes, diminution en valeur des dépenses en capital, compression du déficit budgétaire (voir encadré) afin de ne pas attiser l'inflation.

Augmentation des taxes

Alors que le précédent budget était destiné à accompagner la croissance, celui-ci se présentait avant tout comme un instrument de mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du VIe Plan (1980-1985), sans oublier les exigences de sécurité d'un pays qui entend, sur ce point, demeurer vigilant. Ainsi les crédits consacrés à la défense (60 milliards de roupies, soit 17 % des dépenses) augmentaient-ils de 12 %, tandis que le Plan, quelque peu à la traîne (4), se voyait allouer plus de 30 % des dépenses ordinaires et bénéficiait d'une progression de 26 % par rapport à l'exercice précédent.

Invitées à participer activement à l'effort requis, les entreprises du secteur privé relevaient dans le budget des mesures favorables à l'autofinancement, aux exportations et aux investissements. S'y ajoutait également une mesure attendue depuis longtemps : la réduction du taux d'intérêt-plafond des crédits commerciaux de 19,5 à 18 %. En revanche, plusieurs dispositions étaient mal accueillies, notamment celle visant à décourager, au niveau des frais généraux, les dépenses jugées inutiles, et surtout celle limitant à 70 % la part des profits pouvant bénéficier de concessions fiscales. « *Sous prétexte de rigueur*, observait un entrepreneur, *on revient aujourd'hui sur les bonnes dispositions manifestées à l'égard du secteur privé.* »

Qualifié d'« excellent » par le premier ministre, Mme Indira Gandhi, le budget était, comme on pouvait s'y attendre, critiqué par une opposition qui y décelait l'empreinte d'un F.M.I. qui, depuis quelque temps déjà, « *dicterait sa loi au pays* ». La presse, pour sa part, réservait un accueil plutôt tiède à « *un budget de comptable, sans vision ni objectifs* », le ministre se voyant souvent reprocher son manque d'audace et d'imagination, notamment en matière fiscale. « *Voilà bien longtemps*, constatait un économiste, *que le budget a cessé d'être un instrument de changement, si tant est qu'il l'ait jamais été.* » « *Après tout*, remarquait un ancien premier ministre, *nous avons eu trente-six budgets depuis l'indépendance, et notre pays est toujours parmi les plus pauvres du monde.* »

De plus, une revue spécialisée relevait que le Parlement était finalement appelé à examiner un document sans grande signification dans la mesure où, avant même la session budgétaire, le gouvernement s'était assuré une vingtaine de milliards de roupies de recettes supplémentaires en augmentant des droits de douanes, les tarifs ferroviaires et postaux, les prix de certains produits pétroliers, ainsi qu'en créant une nouvelle taxe sur les cigarettes. Un chiffre qui explique la modestie de la ponction fiscale (7 milliards) opérée par le budget. Cette « dévaluation » du contrôle parlementaire est d'autant plus notable que les dépenses du gouvernement central ne cessent de s'accroître : environ 22 % du P.N.B. contre 5 % seulement en 1950.

La facture pétrolière

Reste à expliquer la prudence et la modération qui ont présidé à l'élaboration de ce qui apparaît, à plus d'un titre, comme un budget de transition. Au plan politique, d'abord, où il représente l'ultime possibilité de jouer la carte de la rigueur avant de relâcher éventuellement les cordons de la bourse lors du prochain budget qui précédera l'échéance électorale capitale de 1985. Au plan économique, ensuite, où ce budget reflète, de l'avis des spécialistes, une perception peu optimiste de l'environnement actuel et de son évolution à moyen terme. C'est à peine si l'on ose tabler sur une prochaine reprise. Seul élément encourageant, la perspective d'une stabilisation de la facture pétrolière, voire de sa réduction, surtout depuis l'annonce de la baisse du prix du brut, qui pourrait entraîner, pour l'Inde, une économie de 10 milliards de roupies. Ainsi que l'augmentation de 31 % de la production de pétrole (21 millions de tonnes en 1982-1983) qui confirme l'hypothèse selon laquelle l'Inde pourrait être, dans quelques années, autosuffisante en ce domaine.

Pour le reste, en effet, les spécialistes prévoient, pour les deux prochaines années financières, des bilans médiocres ou moyens. De plus, avec la *fin du programme* d'ajustement du F.M.I., en 1984, viendra l'heure où il faudra bien commencer à songer au remboursement des 50 milliards de roupies ainsi empruntés.

Autant de facteurs qui ne permettent pas d'exclure *a priori* (contrairement à ce qu'on laisse entendre dans les allées du pouvoir) le recours à des élections générales anticipées. Car autant il est difficile d'envisager qu'un leader indien puisse « tomber » sur l'Assam ou sur le Pendjab, autant l'expérience montre que le paysan indien est particulièrement sensible à ce qui peut faire de son existence quotidienne une épreuve plus ou moins supportable. D'où l'importance des données économiques. Ainsi l'un des thèmes majeurs de la campagne menée par Mme Gandhi en janvier 1980 avait-il porté sur le prix des oignons. *Comment, dans ces conditions, ne* s'inquiéterait-elle pas aujourd'hui du ciel économique maussade qui pointe à l'horizon ?

Rien d'étonnant, par conséquent, si certains milieux d'affaires ont flairé, dans le nouveau budget, un petit parfum pré-électoral. « *En prenant quelque peu ses distances à l'égard du secteur privé et du profit, Mme Gandhi*, nous expliquait un financier, *se drape dès maintenant dans les atours d'un populisme toujours payant en période électorale.* » « *Qu'elle ne s'étonne pas cependant*, ajoutait-il, *si, le moment venu, nos portes se ferment au nez de ses trésoriers...* »

PATRICK FRANCÈS.

(1) L'année budgétaire indienne commence le 1er avril.

(2) Alors que les prix de gros enregistraient une hausse de 2 à 3 %, les prix à la consommation augmentaient d'environ 12 %, contre 16 % au cours de l'exercice précédent.

(3) En 1982-1983, la production de céréales devrait être inférieure de 5 à 10 millions de tonnes par rapport aux 133 millions récoltés l'année précédente. Elle avait été de 130 millions de tonnes en 1980-1981, de 110 millions en 1979-1980 et de 132 millions en 1978-1979.

(4) Prévu pour octobre-novembre 1982, l'examen du bilan du IVe Plan à mi-parcours de son échéance a été reporté jusqu'à présent, les chiffres risquant, semble-t-il, de faire apparaître de sérieux retards. Un important complément de ressources serait nécessaire pour atteindre les objectifs fixés, en raison de la hausse des prix depuis trois ans (estimés à 34 %) et des dérapages enregistrés, pour certains projets, par rapport aux devis initiaux.

Quel déficit ?

LA présentation du budget indien est ainsi faite que les *moyens* de financement du déficit budgétaire sont incorporés aux recettes. Sont ainsi regroupées dans la rubrique « *recettes financières* » les remboursements d'emprunts antérieurs, les nouvelles émissions d'emprunts et *l'aide* étrangère. En 1982-83, le déficit aurait été de 36,8 milliards de roupies à la suite de la décision du gouvernement central, en mars, de transformer en emprunt à moyen terme les déficits des États de l'Union. Une mesure d'assainissement *qui s'était traduite par* une charge supplémentaire de 17,4 milliards venant s'ajouter au déficit financier de 19,4 milliards.

En 1983-84, le déficit prévu s'élève à 15,6 milliards. Toutefois si, comme le fait une étude du *poste d'expansion économique* de Delhi, on distingue les opérations du budget général des opérations financières, le montant *exact du déficit s'élevait* à 61,5 milliards en 1982-83 et il atteindrait 65,8 milliards pour 1983-84, les 15,6 milliards représentant le déficit restant à financer. Le déficit budgétaire exact progresserait de 7 % seulement et il représenterait un pourcentage raisonnable du P.N.B. : 4,5 % environ. Mais l'analyse économique est quelque peu faussée, car les déficits des États ne sont pas pris en *compte*.



Indexer l'épargne à long terme

(Suite de la page 19.)

Les adaptations nécessaires, en hausse ou en baisse, peuvent être effectuées fréquemment ; on ne doit point les entraver par une indexation. Au contraire, lorsqu'un prêt non indexé est conclu, la valeur du capital qui devra être remboursée et le montant des intérêts dus se trouvent *fixés une fois pour toutes* à un nombre d'unités monétaires qui demeurera inchangé quels que soient les événements intervenus au cours des cinq, dix ou vingt années de durée du prêt. Cela était sans grand inconvénient au dix-neuvième siècle, lorsque les prix variaient peu et se retrouvaient, après vingt ou cinquante ans, presque au même niveau. Cela est demeuré supportable au vingtième siècle tant que les hausses du niveau des prix, quoique continues, ont été encore relativement faibles et apparemment prévisibles. Ce n'est plus le cas depuis dix ans que les hausses sont irrégulières et parfois très rapides.

Pour modérer la consommation

Indexer les prêts à *moyen* et à long terme serait, en outre, contribuer à la solution de l'autre problème de l'heure : le rééquilibrage, par une épargne accrue, de notre balance commerciale. Son grave déséquilibre actuel est, certes, dû à des causes structurelles : depuis quinze ans, l'excessive pénétration du marché intérieur français par les importations de biens industriels de consommation et d'équipement a fait disparaître ou empêché de naître des productions qui auraient répondu à la demande intérieure. Rénover nos structures industrielles est une tâche urgente, que le gouvernement français veut entreprendre, mais qui est difficile et de longue haleine. Dans l'immédiat, tant que nos principaux partenaires commerciaux mèneront des politiques déflationnistes qui amputent chez eux le pouvoir d'achat, *il n'y aura* malheureusement d'autre solution, pour acheter moins à l'étranger, que de réduire quelque peu les consommations en France.

Or la consommation peut être réduite de deux manières : soit en amputant les revenus par une fiscalité plus lourde ou un freinage énergique des revenus nominaux, afin qu'ils s'élèvent moins que les prix, soit en persuadant les titulaires de revenus d'en consommer une moindre part, c'est-à-dire d'épargner davantage.

Il est évident que la seconde méthode est bien préférable à la première, car l'alourdissement de la fiscalité ou le freinage des revenus nominaux ne peuvent être poussés très loin sans risques politiques graves. Ces procédés autoritaires, qui ne peuvent tenir compte des situations individuelles, sont excessivement douloureux pour certains. Au contraire, un accroissement de l'épargne résulte d'une multitude d'actes volontaires, décidés librement par chacun selon des données personnelles.

Certains économistes prétendent, en effet, que le volume de l'épargne est indépendant de la nature des placements offerts et qu'en proposer de plus attrayants n'aboutit qu'à déplacer l'épargne déjà réalisée d'un placement vers un autre. Je m'élève contre cette idée. Il suffit d'écouter autour de soi pour être certain qu'*actuellement* les *particuliers*, à de rares exceptions près, décident de ne pas consommer la totalité de leurs revenus dans deux cas seulement : pour se mettre en mesure *d'acquérir un logement* ou pour se constituer une réserve qui leur permettra de faire face a des besoins imprévus. Hors cela, le titulaire d'un revenu s'empresse le plus souvent de *le dépenser au-delà du nécessaire* en voyages ou en achats de biens de consommation plus ou moins durables, parce qu'il craint, non sans raison, que, s'il prête cet argent, les biens qu'il pourra acquérir lorsque sa créance sera venue à échéance (même en y ajoutant les intérêts cumulés, qui sont amputés par l'impôt sur le revenu) soient moindres que ceux qu'il peut acheter maintenant. Si un instrument d'épargne était offert qui garantisse convenablement les prêteurs contre une perte de pouvoir d'achat, tout en leur procurant un intérêt faible mais de valeur certaine, on assisterait à une sensible augmentation de l'épargne des Français. Car, alors, un arbitrage rationnel pourrait à nouveau être opéré par chacun d'eux entre le plaisir tiré d'une consommation présente et la satisfaction de détenir une créance réelle sur l'avenir.

Les effets bénéfiques sur la balance commerciale seraient d'autant plus grands que les achats auxquels *certains consommateurs* renonceraient concerneraient surtout des biens tels que téléviseurs, magnétoscopes, automobiles de grosse cylindrée, appareils photographiques, *fourrure, etc., donc la plupart sont* actuellement importés.

Pratiquement, pour mettre en œuvre cette réforme, il faudrait d'abord qu'une loi, après avoir aboli l'ordonnance de décembre *1958* qui interdit toute indexation des créances sur le coût de la vie, opère *une distinction entre les créances* à moins de trois ans d'échéance, auxquelles continuerait à s'appliquer obligatoirement (à l'exception des livrets roses des caisses d'épargne) la vieille règle du code civil selon laquelle « *l'obligation qui résulte d'un prêt en argent n'est toujours que de la somme numérique énoncée au contrat* »... et celles à trois *ans ou plus, dont l'indexation sur le* niveau général des prix, et celle-là seule, serait autorisée.

Cette distinction entre prêts à moyen terme et prêts ou dépôts à court terme est essentielle. *Elle* s'opposera à une indexation de la monnaie scripturale et de la quasi-monnaie, indexation qui en cas de hausse des prix, dispenserait d'accroître par l'épargne les encaisses nominales pour reconstituer les encaisses réelles nécessaires. Et elle incitera les épargnants à opérer des placements dont la durée corresponde *à peu près à celle des amortissements* industriels, ce qui aura l'avantage de réduire l'ampleur, actuellement excessive, des transformations effectuées par les banques *de dépôts à court terme en prêts à* moyen terme.

Un indice trimestriel

Pour garantir une application loyale de la formule, la même loi conférerait à un comité d'experts indépendants la responsabilité de faire établir et publier un indice trimestriel des variations du niveau général des prix devant servir à évaluer en francs courants, à chaque échéance annuelle, la créance initiale et, par là même, la somme due chaque année à titre d'intérêt.

Aussitôt après, il conviendrait *d'obtenir de quelques grands établissements* financiers, tels que le Crédit foncier ou le Crédit national, qu'ils émettent dans le public des obligations ainsi indexées, remboursables *entre la troisième et la quinzième* année. Il suffirait vraisemblablement, pour que ces obligations trouvent des souscripteurs, qu'ils offrent un taux d'intérêt de 3 % l'an. *Avec le produit de ces emprunts, ils* effectueraient des prêts d'égale durée et pareillement indexés à des entreprises, à des particuliers ou à des collectivités locales ou régionales, en *leur* appliquant des taux à peine supérieurs. Bientôt de grandes sociétés industrielles ou commerciales émettraient elles-mêmes des obligations semblables pour assurer leur propre financement, et des prêts notariés entre particuliers seraient pratiqués avec la même indexation.

Les banques qui effectueraient des prêts indexés avec le produit d'obligations indexées verraient l'équilibre de leur bilan automatiquement assuré. Pour les entreprises industrielles ou commerciales *qui* auraient contracté des dettes indexées, il serait nécessaire d'organiser un ajustement annuel de l'actif de leur bilan, ce qui serait, certes, *une nouveauté*, mais ne ferait que mettre enfin les règles comptables en conformité avec les réalités économiques.

Dès que le système aurait fait ses *preuves*, les organismes financiers seraient invités par l'État à offrir à leurs créanciers et à leur débiteurs à plus de trois ans la conversion de prêts à taux d'intérêt fixes en prêts indexés à taux bien moindre, sous réserve que, globalement au sein de chacun de ces organismes, les montants des dettes et des créances ainsi volontairement converties s'équilibrent à peu près.

Ce que je propose ici a le mérite d'une relative simplicité en comparaison des successives *dispositions* fiscales et des aides budgétaires qu'on a jusqu'ici pratiquées ou proposées en faveur de l'investissement ou de l'épargne. Leur efficacité est *faible, car le champ d'application* de chacune d'elles, arbitrairement limité, est étroit. Leur multiplicité fait que les éventuels usagers ne savent trop quelle solution retenir, et *leur* complexité *est* rebutante. Au contraire, l'indexation des prêts à moyen et à long terme, qui serait uniforme et indépendante du revenu ou de la catégorie professionnelle du prêteur ou de l'emprunteur, pourrait avoir un large champ d'application. Ses avantages seraient aisément compris. Elle laisserait l'offre et la demande de capitaux déterminer librement les taux d'intérêt, qui pourraient être inférieurs ou supérieurs à 3 %, selon ce qu'il faudrait pour que les décisions d'épargner égalent celles d'investir.

Le projet a, évidemment, le tort de s'écarter radicalement des habitudes financières actuelles. Il heurtera les tenants des pratiques traditionnelles, mais les grandes difficultés économiques de l'heure ne justifient-elles pas qu'on sorte des sentiers battus ? On pourrait d'autant mieux en faire l'expérience que cela n'impliquerait point que l'on renonce à l'usage des instruments financiers habituels. Prêts indexés et prêts non indexés pourraient être simutanément offerts. Ce sont les usagers qui choisiraient.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

BIBLIOGRAPHIE

Quatre études sur la formation et le rôle des taux d'intérêt

CHRISTIAN DE BOISSIEU et Jean-Louis Guglielmi viennent de publier chez Economica un recueil de quatre études suivies de deux notes sous le titre général *Formation et rôle des taux d'intérêt*.

Dans sa présentation, J.-L. Guglielmi rappelle que c'est à partir de 1930 que le maniement des taux d'intérêt est devenu un moyen d'assurer la relance. A. Hansen en fit la suggestion au président Roosevelt et J.-M. Keynes reprit l'idée. Quelque peu délaissées par la suite, *les considérations sur les taux d'intérêt* ont repris vigueur dans les années 70.

Christian de Boissieu dans son « *Essai de mise en perspective* de la formation et du rôle des taux d'intérêt » souligne que vers 1970 on pouvait avoir la fausse impression que l'analyse de la formation des taux d'intérêt était achevée. *Le* renouveau théorique est au contraire très important. C'est évidemment la recherche du lien entre l'inflation et le niveau des taux d'intérêt qui est au centre de ce renouveau. Quelle est l'incidence des anticipations *inflationnistes sur les taux d'intérêt* nominaux ? C'est ce que l'on appelle l'effet Fisher ; la réponse n'est pas évidente car elle dépend crucialement de la façon dont les prévisions sur l'inflation se réalisent. Du reste si la causalité suggérée par Fisher va *du taux d'inflation* vers les taux d'intérêt, la causalité inverse est tout aussi probable et importante parce que les charges financières croissantes alimentent l'inflation par les coûts.

L'auteur s'attache également à l'analyse des liens entre la contrainte extérieure et la politique nationale des taux d'intérêt, question d'actualité s'il en est. Dans les pays de l'O.C.D.E., les taux d'intérêt à court terme ont pour mission d'aider à la réalisation de l'équilibre extérieur, alors que les taux à long terme ont un rôle plus domestique, en matière d'investissement. Pendant la période de hausse des taux d'intérêt américains, on a beaucoup discuté du thème de la déconnexion entre les taux nationaux et les taux internationaux. Notre ministre des finances parlait de la solution française pour *faire baisser les taux intérieurs, il y a* peu de mois. Les taux d'intérêt intérieurs français sont déjà partiellement déconnectés puisqu'il est fait interdiction de prêter en francs à des non-résidents, ce qui implique un renforcement du contrôle des changes. Il y a deux types de solutions pour la développer. La première consiste tout simplement à supprimer le marché monétaire, les concours de la Banque centrale se faisant alors uniquement à taux fixes. Il s'agirait alors d'un retour en arrière, et d'un alignement sur les pays en voie de développement. La seconde consisterait à dédoubler le marché *monétaire, l'un étant réservé* aux résidents et l'autre aux non-résidents.

Gilbert Colletaz et William *Marois se sont intéressés* à l'expérience récente de la liaison entre les taux d'intérêt et le taux de change en considérant trois pays : la France, les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne. Au *terme d'une* étude statistique, il leur apparaît que l'ajustement entre les politiques monétaires américaine et européenne s'est davantage fait par le taux de change que par *les* taux d'intérêt à court terme entre octobre *1979 et* octobre 1981. Ils expliquent l'accroissement de la variabilité des taux de change européens par deux causes ; la première est la conséquence du changement dans les *instruments de politique monétaire* utilisés par les Américains, qui s'est traduit par des taux d'intérêt courts américains beaucoup plus variables qu'avant. La seconde est une volonté d'indépendance des autorités monétaires européennes ; il y a bien eu un *bloc européen face* au dollar pendant cette période.

Signalons, pour terminer, l'article d'Yves Simon sur les marchés à terme de taux d'intérêt. Il s'agit de l'une des plus belles innovations financières de ces dernières années, qui permet de se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêt, ou de *spéculer sur elles. Une question* techniquement peu facile mais un article passionnant.

DANIEL VITRY

Professeur à l'université de Paris-2.

★ **Formation et rôle des taux d'intérêt. Christian de Boissieu et Jean-Louis Guglielmi, Economica, 1982.**

La crise de l'endettement

(Suite de la page 19.)

La seconde différence avec les crises *précédentes* tient à ce que l'écran que constituent les institutions financières a mutualisé le risque. Ce ne sont *plus seulement* les « capitalistes » dont les titres financiers ne valent plus rien parce que le capital productif qu'ils représentent s'est dévalorisé, mais l'ensemble des déposants qui sont les créanciers des systèmes bancaires. Les épargnants n'ont aucun droit de propriété direct sur ce capital, cependant leurs dépôts ne conservent leur valeur que *jusqu'au jour où les actifs bancaires*, qu'il s'agisse de créances sur les entreprises de ces mêmes pays ou sur les P.V.D., sont, même pour partie, passés par pertes et profits.

La répartition de la charge

Ainsi l'absence d'enregistrement de la dévalorisation d'une partie du capital productif dans les comptes des prêteurs constitue-t-elle une caractéristique assez nouvelle de la crise actuelle. Plus encore, la volonté d'éviter (ou de retarder) cette prise en compte conduit à accumuler les endettements successifs à un point tel que, dans de nombreux cas, l'espoir de récupérer le *principal* a complètement disparu ; les prêts nouveaux n'ayant d'autre objet que d'autoriser l'emprunteur à payer les intérêts qu'il doit, ce qui permet de pérenniser la situation. En effet, la traduction de cette dévalorisation dans les comptes financiers ne va pas sans heurt. L'insolvabilité des débiteurs (P.V.D. ou entreprises des pays développés) *conduit à un appauvrissement* sensible des créanciers qui apparaîtra tôt ou tard mais que jusqu'alors on a tout fait pour retarder, voire pour masquer.

Le fonctionnement de l'économie mondiale suppose, en raison des interdépendances créées depuis quelques décennies, que tous les joueurs qui sont autour de la table puissent continuer à jouer. Si certains sont ruinés et se retirent, le jeu cesse. Or les joueurs sont liés entre eux, aucun ne peut se permettre de tenter de vivre seul. Il faut donc solder les comptes, redistribuer les mises et réviser les règles du jeu. Cela *peut se faire de plusieurs* manières qui ne sont nullement exclusives les unes des autres.

La première consiste à tenter de crever directement l'abcès : c'est *l'option chirurgicale*. *S'agissant* de l'endettement international, la crise mexicaine du mois d'août 1982 a sonné l'alarme. La réaction très rapide du système bancaire international *montre que le risque d'une* crise financière majeure n'a pas été sous-estimé, même si le problème mexicain est loin d'être réglé. Il convient *alors de profiter du répit* passager pour réorganiser le système monétaire international avant que d'autres pays, suivant la pente mexicaine, ne soient à l'origine d'une *vague qui emporterait tout l'édifice*. Les candidats ne manquent pas et rien ne permet d'assurer que le sauvetage qui a pu être pratiqué une fois puisse fonctionner aussi efficacement *sur une échelle bien plus* grande. Le risque est d'autant plus grave que le rôle des banques a crû par rapport à celui des institutions internationales : 45 % des prêts sont d'origine bancaire en 1981, contre 15 % en 1970. Parce que l'incapacité d'honorer leurs dettes ne traduit pas de la part des P.V.D. une crise de liquidité (il suffirait alors de leur permettre de passer le cap) mais une crise de solvabilité (tout endettement nouveau ne fait qu'aggraver *la situation*), *il faut à moyen et long* terme revoir en hausse les prix relatifs des matières premières et, à court terme, accepter d'enregistrer dans nos comptes la dévalorisation *de nos créances. Cependant, un rééchelonnement* des dettes ne peut suffire. De 500 millions de dollars en 1975, le rééchelonnement est passé à 40 milliards en 1982, soit deux fois le montant des fonds propres des cinq plus grandes banques mondiales. D'un autre côté, un pur et simple abandon de créances est inconcevable, parce qu'il déstabiliserait tout le système financier mondial et serait à l'origine de faillites bancaires en chaîne.

Pour permettre aux pays en voie de développement de s'acquitter de *leur dette, il faut accroître considérablement* l'aide internationale. Cela peut se faire en substituant un organisme international aux pays débiteurs. Cet organisme serait, bien *entendu, financé par les pays industrialisés*, et c'est en fin de compte la population de ces pays qui supporterait la charge. Dans ces conditions, les banques pourraient recommencer à prêter. Qu'on ne s'y trompe pas, en procédant ainsi on n'évite pas l'appauvrissement des créanciers que nous sommes. On en prend acte et on répartit la perte sur l'ensemble de la collectivité, ce qui constitue sans doute la moins mauvaise *solution. Toute tergiversation*, toute attente, ne fait que retarder une échéance qui ne sera que plus difficile à payer. Bien entendu, cette solution n'est pas entièrement satisfaisante : *elle est lourde et délicate* ; elle ne peut être que progressive ; elle favorise les pays en développement les plus endettés qui ne sont pas toujours les plus pauvres ; elle *admet implicitement que le développement* économique passé n'a pas fourni à chacun des partenaires sa juste part, comme le prétend toute *l'analyse libérale. Elle ne constitue* pas moins une solution possible qu'il faut se hâter de faire accepter par tous les pays, notamment par les États-Unis, parce qu'elle requiert *une coopération internationale* qui va bien au-delà de l'augmentation des ressources du F.M.I.

Si l'on s'intéresse au cas des pays développés, la situation est peu différente, *toutefois* les problèmes de répartition y sont plus aigus. Comme pour les P.V.D., des solutions doivent être mises en œuvre pour traduire dans les comptes la perte de valeur d'une partie du capital productif. S'agissant d'entreprises peu endettées, on retrouve le schéma classique de la *ruine* des propriétaires : mais la plupart des entreprises (notamment en France) sont très lourdement endettées. Comme il ne peut être question de *laisser s'écrouler la plus grande part* du système productif (ce qui constituerait pourtant l'aboutissement ultime de la logique libérale), *il faut* permettre à ce dernier de retrouver une capacité de production compétitive. Cela suppose des investissements massifs que l'endettement antérieur rend difficilement finançables.

La thérapeutique de l'information

Aussi l'option chirurgicale conduit-elle, *ici encore*, à *mettre en* œuvre des procédures de renégociation des créances, qui seront, bien entendu, à l'origine de très importants transferts des créanciers des *banques (c'est-à-dire l'ensemble* de la population) vers leurs débiteurs (principalement les entreprises, c'est-à-dire une partie de la population seulement). Aussi l'effort de *remise à flot* de la situation financière des entreprises qui sera inévitablement supporté par l'ensemble de la collectivité nationale induit-il un redoutable problème de répartition.

La chirurgie a rarement été utilisée *par les gouvernements, qui*, généralement, lui ont préféré la fièvre. C'est que l'inflation est une autre thérapeutique envisageable. Dans le passé, le système a longtemps fonctionné de cette manière et les transferts que l'inflation provoque entre les créanciers détenteurs d'encaisses ou de titres non indexés et leurs débiteurs ont toujours constitué un moyen peu douloureux sinon équitable de dévaloriser les dettes. Ainsi, de 1965 à 1975, la ponction effectuée par l'inflation sur le patrimoine financier des ménages français (dépôts moins dettes) est-elle presque égale à la croissance de leur revenu réel pendant la même période. Cette *solution, éprouvée par l'histoire, n'a plus* cours. Les pays industrialisés se sont engagés, par des voies différentes il est vrai, dans une vigoureuse bataille contre l'inflation, qui a *l'avantage de limiter les inégalités* engendrées par les transferts inflationnistes entre les créanciers qui pouvaient se protéger de l'inflation et ceux qui ne le pouvaient pas. *Mais, en même temps*, la lutte contre l'inflation a organisé une revanche des créanciers sur les emprunteurs, c'est-à-dire principalement les entrepreneurs. Malheureusement, dans nos économies, ce sont les entrepreneurs qui font fonctionner le système : sans doute est-ce là une des principales leçons de Keynes. Ainsi, la revanche des créanciers, qui leur permet de s'enrichir en revenu (grâce à des taux réels élevés) ou en patrimoine (par l'intermédiaire de taux nominaux qui baissent et qui réévaluent leurs créances à revenu fixe), va-t-elle exactement à l'encontre du nécessaire enregistrement dans les comptes *financiers de la dévalorisation* d'une partie du capital. Ce que l'inflation autorisait frauduleusement, la désinflation l'interdit dramatiquement.

Jusqu'à la fin des années 70, le problème a été traité par la fièvre. Depuis, en acceptant un chômage croissant, les politiques monétaristes menées dans certains pays ont fait baisser l'inflation, mais, ce faisant, la situation des pays ou des entreprises endettées est devenue de moins en moins tenable. Si l'on n'y prend garde, soigner la fièvre, sans mesures d'accompagnement, tuera peut-être le malade.

Ces mesures, on l'a vu, sont assez violentes et plutôt désagréables même si elles sont progressives. Cependant, si la collectivité mondiale ne veut pas renoncer à la lutte contre l'inflation, il faudra qu'elle accepte, aussi rapidement que possible, de mettre en œuvre la dose minimale de chirurgie indispensable. Faute de quoi l'avenir pourrait nous réserver une intervention plus violente encore. Les risques de fractionnement *de l'économie mondiale* et de replis nationalistes que pourrait provoquer une grave crise financière sont loin d'être négligeables. Les conséquences politiques, voire militaires, qui en découleraient peuvent être dramatiques. L'histoire a montré, à de nombreuses reprises, qu'il y avait un autre moyen que la chirurgie ou la fièvre d'enregistrer définitivement la dévalorisation du capital et de redistribuer les mises.

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN.

Les effets de la dévaluation

(Suite de la page 19.)

Cette exigence comptable, qui n'est pas seulement une mode, devient indispensable pour qui cherche à évaluer avec réalisme l'évolu*tion des positions relatives entre* entreprises concurrentes sur le marché mondial.

Les avantages économiques qu'entraînera la dévaluation pour l'appareil industriel sont donc discutables, plus apparents que réels et, en tout cas, provisoires.

Au niveau d'une nation, le problème s'obscurcit encore. Plutôt que de se livrer à un raisonnement théorique, il paraît plus profitable d'interro*ger l'histoire économique de ces dernières années*.

Un exemple : les États-Unis

Premier cas de figure : les États-Unis. Il s'agit là d'une économie dominante qui a connu pendant dix ans, depuis le *début* des années 70, une perte régulière du pouvoir d'achat du dollar dans les domaines internes et externes. Les rythmes d'inflation et le déficit de la balance, phénomènes permanents, ont connu des phases diverses, mais la production de l'industrie américaine n'a pas cessé de décliner. La compétitivité s'est affaiblie et les produits japonais, *asiatiques*, voire *européens*, ont déferlé sur le marché intérieur. A partir de 1980 le tableau change avec la remontée du dollar, et sur la même période nous constatons pour la première fois depuis longtemps une amélioration accélérée de la productivité. *Pour le quatrième trimestre de* 1982, calculés sur une base annuelle, les taux d'accroissement de productivité et de hausse des prix coïncident : 4,2 % — situation peut-être provisoire mais en tout cas idéale pour une croissance vertueuse.

Le cas de l'Allemagne fédérale ne nécessite pas de longs commentaires. Sur la longue période, en oubliant quelques péripéties, le mark, constamment réévalué, soutient une balance commerciale excédentaire qui compense et au-delà la faiblesse *de la balance* des *invisibles* traditionnelle pour ce pays. La recette a été maintes fois commentée : *allégement* du fardeau des importations et notamment du pétrole, efforts permanents de productivité, présence internationale d'une industrie *appuyée sur un réseau de chambres* de commerce et d'associations allemandes bien implanté sur les grands marchés acheteurs.

En ce qui concerne le Japon, le rôle joué par la relative sous-évaluation du yen par rapport au dollar dans le développement des exportations japonaises est difficile à *analyser*.

Du fait de sa discipline sociale, le Japon est, sans doute, mieux placé que d'autres pour manipuler l'arme monétaire et réussir ses dévaluations, lorsqu'*elles* se *révèlent* inévitables, en imposant une forte réduction du *pouvoir* d'achat *et* une *stabilisation* efficace des prix.

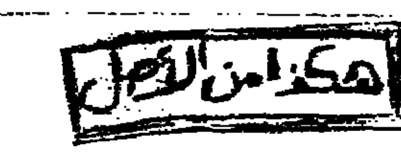
Mais les différentes observations qui ont été faites au cours de ces dernières années sur l'économie japonaise montrent que les résultats obtenus dans un certain nombre de *secteurs-clés sont dus à des facteurs* proprement industriels, tels que l'organisation des outils de production, l'efficacité de la recherche appliquée et, dans certains domaines, une *réelle avance* technique.

La capacité des pays développés à *dominer les évolutions techniques* qui apparaissent dans *presque* tous les domaines modifie en effet profondément les données de la compétition internationale. Sur une moyenne *période la compétitivité relative* d'une industrie dépend de cette faculté de renouvellement et de modernisation. Pour rester dans le peloton de tête, il faut donc pouvoir *investir, développer sa recherche* et maintenir un haut degré d'innovation.

Pour *qui n'est pas capable de* maintenir ce rythme accéléré d'innovation, il ne reste à terme qu'une place à occuper : celle de sous-traitant industriel.

Si les réajustements monétaires interviennent de temps à autre *comme correctifs inévitables qui* sanctionnent le succès ou l'échec d'une politique économique globale, ils ne peuvent à eux seuls obtenir des résultats décisifs sur la compétitivité de l'appareil de production. Les vrais indicateurs qui mesurent cette com*pétitivité sont la croissance* de la productivité et le degré d'innovation technologique.

ALAIN CHEVALIER.



INFORMATIONS « SERVICES »

Les publications de la Documentation française

La Documentation française a publié les ouvrages suivants :

● ÉNERGIE

Les perspectives énergétiques internationales à long terme. — Réflexions sur l'équilibre énergétique à très long terme (1990-2000) ; scénarios possibles à partir de l'analyse du déclenchement des deux crises pétrolières et de leur impact cumulé ; recension des ressources disponibles et des réserves. 144 p., 55 F.

Maîtriser l'énergie. — Ce rapport au ministre de la recherche et de l'industrie constitue la base de départ du premier programme mobilisateur « production et utilisation rationnelle de l'énergie, et diversification énergétique ». 295 p., 80 F.

Economie et prévision n° 55. — Présentation du modèle de demande d'énergie de la direction de la prévision : caractéristiques et structures d'ensemble du modèle, détermination du prix de l'énergie, de la consommation finale... 56 p., 21 F.

Economie prospective internationale n° 11. — Les grands acteurs de la scène énergétique mondiale. 296 p., 50 F.

Problèmes économiques n° 1801. — Energie, matières premières. 32 p., 5,50 F.

● ENTREPRISES

La participation financière des salariés dans les entreprises. — Expériences étrangères. 188 p., 32 F.

Les coopératives ouvrières en France et dans la C.E.E. — Poids économiques, forces et faiblesses des SCOP. 192 p., 32 F.

● TRANSPORTS

Les transports en France. — Analyse de l'importance et du rôle des transports dans l'économie française. 348 p., 51 F.

Le transport aérien français. — Rapport au ministre des transports : réflexions sur le transport aérien, ses bases économiques, ses perspectives, son rôle social et politique... 326 p., 85 F.

● LE DROIT

Droit communautaire et droit français. — Etude du Conseil d'Etat consacrée aux problèmes posés par l'introduction du droit communautaire dans le droit français en application du traité de Rome : comment concilier les deux ordres juridiques et lequel doit l'emporter en cas de conflit ? Analyse des différents domaines concernés par la construction d'un droit européen. 288 p., 43 F.

Trente ans de droit communautaire. — Aperçu de l'évolution de l'ordre juridique communautaire entre mai 1950 et décembre 1980, par un groupe de professeurs d'université des différents Etats membres. Les aspects majeurs de cet ordre juridique sont traités dans une perspective historique retraçant leur conception et leur mise en œuvre à travers les actes juridiques et la jurisprudence européenne. 536 p., 80 F.

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e) ; ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex, télex : Docfran Paris 204826.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 MARS

« Les Burgondes », 15 heures, 19, rue de Vaugirard, Mme Angot.

« Hôtel Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Approche de l'art).

« Le Musée Grévin présenté aux enfants », 14 h 30, 10, boulevard Montmartre, Mlle Rojon (ARS).

« La peinture au dix-septième siècle, 15 heures, Louvre, porte Denon, M. Jaslet.

« Basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée (Paris et son histoire).

« L'Hôtel Dieu », 14 h 30, entrée (Paris autrefois).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, E. Romann.

« L'énergie solaire », 14 h 30, métro Saint-Paul (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

MERCREDI 30 MARS

14 h 30, 71, rue de la Pompe, Mme Saint-Girons : « Odilon Redon, Gustave Moreau » (projections).

20 h 30, 239, rue Saint-Honoré, Swami Nityananda : « La tradition des Siddhas ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 27 mars :

DES DÉCRETS

● Relatif à la cotisation perçue au profit de la Sécurité sociale sur les boissons alcooliques.

● Modifiant certaines dispositions du code du service national.

● Modifiant le décret N° 79-1135 du 27 décembre 1979 portant statut particulier des corps militaires des ingénieurs des études et techniques.

● Modifiant le décret N° 74-338 du 22 avril 1974 relatif aux positions statutaires des militaires de carrière.

● Relatif au changement de corps des officiers et sous-officiers du service de la justice militaire.

● Portant virement de crédits.

● Relatif à la taxe fiscale applicable, pour la campagne 1982-1983, à la betterave et destinée au budget annexe des prestations sociales agricoles.

UN ARRÊTÉ

● Portant dévolution de compétence en matière de cotisation de Sécurité sociale.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

TIRAGE N° 21 DU 26 MARS 1983

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

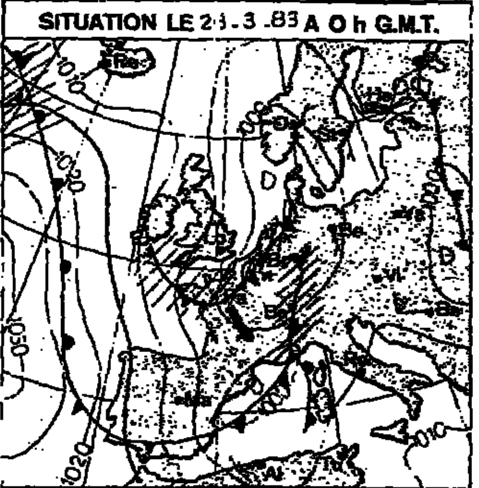
Classée première : la série 3 (Grillon de Nuit 1er)
Classée deuxième : la série 8 (Sweet Virginia 2ème)
Classée troisième : la série 5 (Primo April 3ème)

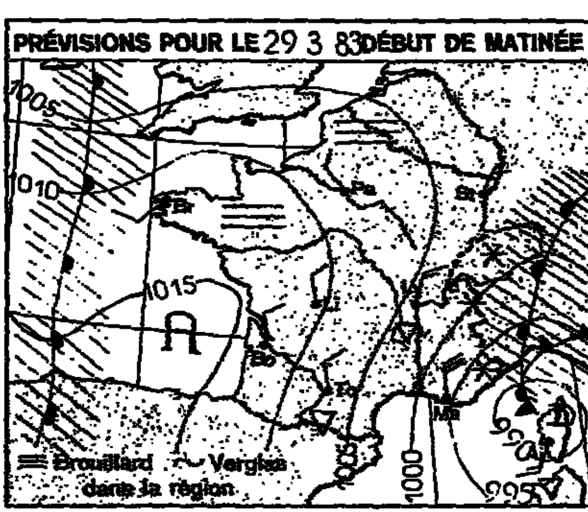
TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 3	SERIE 8	SERIE 5	AUTRES SERIES
1	1 001 541 3 071	F. 250 (1) 10 000 10 000 20 000	F. néant 4 000 4 000 10 000	F. néant 2 000 2 000 4 000	F. néant 1 000 1 000 2 000
2	2 2 982 06 692	250 (1) 20 000 5 000 000	néant 10 000 750 000	néant 4 000 250 000	néant 2 000 70 000
3	3 2 553 9 873	250 (1) 20 000 20 000	néant 10 000 10 000	néant 4 000 4 000	néant 2 000 2 000
4	4 7 614 13 634	250 (1) 20 000 200 000	néant 18 000 180 000	néant 4 000 70 000	néant 2 000 20 000
5	5 05 5 235 5 335	250 (1) 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000
6	6 26 66 9 706 09 676	250 (1) 2 000 4 000 20 000 750 000	néant 1 000 2 000 10 000 250 000	néant 500 1 000 4 000 100 000	néant 250 400 2 000 40 000
7	7 17	250 (1) 4 000	néant 2 000	néant 1 000	néant 500
8	8 1 708	250 (1) 20 000	néant 10 000	néant 4 000	néant 2 000
9	9 909 0 989 4 239	250 (1) 10 000 20 000 20 000	néant 4 000 10 000 10 000	néant 2 000 4 000 4 000	néant 1 000 2 000 2 000
0	0 50 750 1 950 7 900	250 (1) 2 000 10 000 22 000 20 000	néant 1 000 4 000 11 000 10 000	néant 500 2 000 4 500 4 000	néant 250 1 000 2 250 2 000

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 3 qui ne bénéficient d'aucun autre lot

PROCHAINS TIRAGES LE 30 MARS 1983
LE JARDINAGE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) - L'ARLEQUIN à PARIS

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le lundi 28 mars à 0 heure et le mardi 29 mars à minuit.

Pour lundi et mardi, un courant général de nord froid s'établira sur toute l'Europe occidentale.

Mardi matin, il fera froid : 3 à Marseille, 2 à Bordeaux et à Rennes, – 1 à Paris et Lyon, – 3 à Strasbourg. Il gèlera et parfois d'une manière très sensible sur le Centre-Est, le Nord-Est et en montagne. Il neigera sur les Alpes, le Jura, les plateaux de l'Ardèche, les Cévennes. Les vents de nord seront faibles à modérés dans les régions de l'intérieur, assez forts dans la vallée du Rhône, sur le Languedoc et près de la Manche. Sur les régions de l'Ouest, le ciel sera variable.

En cours de journée, il n'y aura pas d'amélioration sur l'Est, les nuages donneront encore un peu de neige des Alpes centrales aux Vosges.

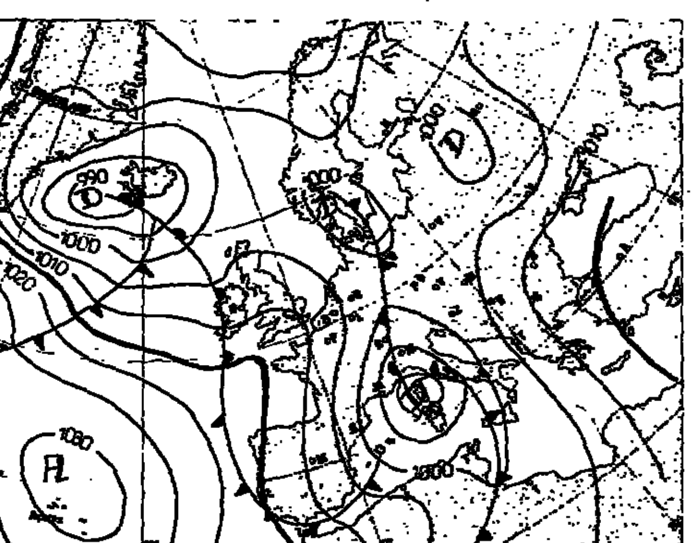
Sur les côtes de la Manche et le nord de la Bretagne, des nuages organisés arriveront en cours de matinée, ils progresseront ensuite vers le Nord, le Bassin parisien, le Val-de-Loire, le Centre-Ouest, le Limousin, les Charentes et le Bassin aquitain, qu'ils atteindront en soirée, ils amèneront des pluies faibles et intermittentes.

Entre les deux zones de mauvais temps, avec pluie ou neige, de la Champagne à la Méditerranée et aux Pyrénées, le ciel sera nuageux avec des éclaircies qui pourront être belles sur la Côte d'Azur.

Les températures maximales, déficitaires de deux à quatre degrés par rapport aux normales, donneront de : Lille 7, Paris 8, Strasbourg 6, Lyon 7, Marseille 9, Bordeaux 11, Ajaccio 13.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 mars à 7 heures, de 1 001,9 millibars, soit 751,5 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mars ; le second le minimum de la nuit du 27 mars au 28 mars) :

Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Bourges, 9 et 3 ; Brest, 9 et 5 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 11 et 0 ; Dijon, 6 et 1 ; Grenoble, 6 et 2 ; Lille, 5 et 1 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille-Marignane, 10 et 6 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 8 et 3 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 9 et 5 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 11 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 9 degrés ; Amsterdam, 6 et – 1 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 7 et 1 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 7 et 1 ; Le Caire, 33 et 14 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, minimun 2 ; Dakar, 26 et 20 ; Djerba, 19 et 11 ; Genève, 6 et 2 ; Jérusalem, 24 et 9 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 8 et – 1 ; Luxembourg, 4 et 0 ; Madrid, 15 et 2 ; Moscou, 16 et 7 ; Nairobi, 27 et 19 ; New-York, 7 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 8 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, 5 et 1 ; Tozeur, 19 et 13 ; Tunis, 16 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MÉDECINE

AU VAL-DE-GRACE

Leçon inaugurale sur l'épidémiologie

L'épidémiologie, c'est-à-dire l'étude des maladies dans la population, de leur fréquence et de leurs caractères, restera-t-elle en France le parent pauvre des disciplines médicales modernes ? Tel était le thème traité, lors de sa « leçon inaugurale » annuelle du Val-de-Grâce, à Paris, par le médecin-général Henri-Michel Antoine. La médecine militaire a assurément, sur ce point, des atouts considérables : chargée de la surveillance sanitaire d'une population restreinte et relativement homogène, elle dispose d'outils statistiques qui lui confèrent dans ce domaine une incontestable avance. Elle subit aussi des contraintes : la surveillance sanitaire d'une collectivité d'adultes jeunes, la préparation à un conflit éventuel, l'exécution de missions urgentes, dont elle a tiré parti pour développer cette discipline.

C'est en France qu'était née, au milieu du dix-neuvième siècle, l'épidémiologie moderne, avec Jules Gavarret et Pierre Louis, médecins et statisticiens, qui avaient, les premiers, appliqué des critères mathématiques à l'étude des maladies, faisant école en Europe puis aux Etats-Unis. Une chaire d'épidémiologie devait être créée, dès 1856, au Val-de-Grâce.

Paradoxalement, l'ère pastorienne devait faire subir en France une éclipse à cette école nouvelle. L'épidémiologie s'assimile, alors, à la prévention des maladies transmissibles et les enseignements de la statistique médicale sont oubliés, du moins en France.

Il fallut attendre les lendemains de la seconde guerre mondiale pour que soient perçues les lacunes dans ce domaine. L'épidémiologie n'en demeure pas moins, à l'heure actuelle, insuffisamment développée, notamment dans les facultés de médecine : pourtant ses méthodes, comme l'a souligné le professeur Antoine, sont applicables non seulement aux maladies transmissibles, mais aussi aux fléaux sociaux, à la traumatologie, aux facteurs de risque d'origines multiples.

Le Service de santé des armées s'est doté, à cet égard, d'un bureau d'épidémiologie, au sein duquel le REDEA (1) rassemble et analyse l'ensemble des données fournies par le service de santé des armées. Parallèlement a été créée une chaire d'épidémiologie, dont le professeur Antoine est le titulaire.

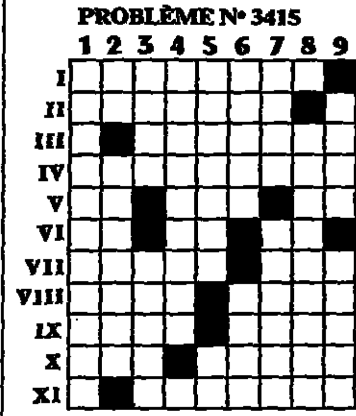
(1) Recueil et exploitation des données épidémiologiques dans les armées, situé aux Invalides à Paris.

ENTR'AIDE

ALLO ! PETITE ENFANCE. — Une permanence téléphonique gratuite et anonyme du GRAPE (Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance) est à l'écoute de tous *ceux qui partagent* l'existence des jeunes enfants (parents, travailleurs sociaux, assistantes maternelles, éducateurs, pédagogues). *Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Tél. : 296.22.85.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3415



HORIZONTALEMENT

I. Œuvres publiques. — II. Elle nous annonce du vent. — III. Ne bénéficie d'aucun avantage ou handicap. — IV. Suivie dans la rue de par son attitude provoquante. — V. Possessif. Est au plus bas. Finit les bouteilles. — VI. Régal du mâtin. Lettres sur lettres. Conjonction. — VII. Le travail c'est la santé. Fait partie des choses qui se répètent. — VIII. Nombre. C'est un homme à femme. — IX. Anciens désherbants. Tête d'oiseau sur un corps de dieu. — X. C'est tout une époque. Ne manque donc pas de fourrure. — XI. C'est la crème des hommes.

VERTICALEMENT

1. Un genre à plumes ou à plumer. — 2. Participe passé. Il faut être patient pour subir ses pressions. — 3. Fait commune. Tout à fait naturel. — 4. Donne du poids ou de l'empois. — 5. Ne souhaite donc pas être remarquée. Parmi les lettres qui font vibrer. — 6. Prophète en son temps. Plat de reine. — 7. Aspire donc à quelque chose. Table ou une bonne tenue est exigée. — 8. Epreuve de force. — 9. Lorsqu'il prie, ce n'est pas à genoux. On s'y expose en rougissant.

SOLUTION DU N° 3414

Horizontalement

I. Déclaration. Spa. — II. Epoi. Agent. Zeus. — III. Biroute. Féconde. — IV. An. N.B. Sclérose. — V. Nao. Ut. Ou. El. Ut. — VI. Drus. Abreuvoir. — VII. Adverbe. Nuage. — VIII. Epilant. Sinon. — IX. Eprise. As. Séant. — X. Eta. Ami. Ne. ER. — XI. Elu. Muette. Rire. — XII. Barbe. Pressé. Et. — XIII. Ader. Ires. Ennui. — XIV. Hé. Aloi. Tireuse. — XV. Anesse. Ossien

Verticalement

1. Débandade. Ebahi. — 2. Epinard. Pelade. — 3. Cor. Ouverture. — 4. Lion. Sepia. Bran. — 5. Ubu. Ris. Me. Le. — 6. Rat. Tableau. Ios. — 7. Agés. Béa. Mépris. — 8. Te. Cor. Naître. — 9. Influents. Test. — 10. Otée. UU. Nés. Io. — 11. Crevasse. Sera. — 12. Zoologie. Rênes. — 13. Sens. Iéna. Nui. — 14. Pudeur. Onéreuse. — 15. Ase. Entretien

GUY BROUTY.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Demain, avec vous nous ouvrirons d'autres frontières sur le bien-être et la beauté. Nos produits en sont l'essence...

Nous sommes un groupe international de grande notoriété; notre rôle sur le marché mondial des cosmétiques est prépondérant.

*Nous recherchons un **DIRECTEUR DE ZONE** qui nous aidera à poursuivre le développement de notre implantation à l'export. C'est un homme (une femme) d'au moins 30 ans, de formation commerciale supérieure, sensibilisé au marketing. Il aura acquis une expérience similaire réussie dans le même secteur d'activité, et parlera obligatoirement l'anglais couramment.*

Rattaché à notre Direction Générale, il aura pour mission la prospection et l'implantation de distributeurs pour nos nouveaux marchés, le suivi et la progression des marchés existants. Pleinement responsable de sa zone, il mettra en œuvre les stratégies complètes de développement (objectifs, ventes, profits,...) des lignes de produits distribuées après avoir contribué à leur élaboration et veillera au respect de nos méthodes.

*Le poste est basé à **PARIS** et nécessite de fréquents déplacements.*

Merci d'écrire sous la référence 303138 M à :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

directeur publicité

Paris 300.000 +

*Une Société en forte croissance constructrice de matériels informatique et électronique, filiale d'un groupe mondialement connu, recherche son **Directeur de la Communication et de la Publicité**.*

Dépendant de la Direction Générale, il conçoit et met en œuvre les actions publicitaires et promotionnelles pour l'ensemble des produits dans le cadre du budget qui lui est alloué et des objectifs de vente qui lui sont fixés. *Il est assisté par une vingtaine de personnes réparties selon les produits et les actions à entreprendre.*

Le candidat, âgé d'une trentaine d'années, de formation supérieure (Ecole Supérieure de gestion ou Ingénieur), a une douzaine d'années d'expérience de la publicité industrielle, de préférence dans l'informatique et l'électronique. Il est en outre parfaitement bilingue français-anglais. Le poste requiert une personnalité évolutive de haut niveau, véritable manager ayant de l'imagination et de la créativité.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 11083/M à H. Bouet, Sema-Sélection : Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

créer une école de management dans l'entreprise

C'est le défi que nous lançons à un spécialiste de la pédagogie moderne, à un professionnel de l'enseignement de bon niveau, qui privilégie le développement des hommes et le profit des entreprises.
Nous sommes un Groupe Industriel Français, privé, en développement, au rayonnement international.
Nous donnons la priorité aux hommes, nous souhaitons accroître les capacités potentielles de nos cadres et en faire les futurs dirigeants de nos Sociétés.
Nous créons notre propre école pour l'adapter à nos besoins.
Le Directeur que nous recherchons détermine son organisation, définit les besoins, monte les programmes, choisit les intervenants internes et externes, gère et anime son unité.
Le poste est à pourvoir à Paris. Il offre une réelle opportunité de carrière à un homme de fort potentiel.
Merci d'adresser votre candidature à M. LOMBARD 149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL RÉGION PARISIENNE

recherche

DIRECTEUR

Chargé d'assurer la responsabilité complète de gestion et bénéficiant d'une large délégation de pourvoir de la part du Président du Conseil d'Administration.

Pour réussir le titulaire devra avoir une expérience de la pratique du droit du travail, de la gestion administrative comptable et informatique.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous n° 259.664 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Vilmorin

Semences potagères et florales propose la DIRECTION de quatre points de vente à un

GESTIONNAIRE

Les responsabilités de l'animation et du développement des boutiques (graines et produits de jardin) conviendraient à un candidat de formation ESCAE ou équivalent, ayant acquis une première expérience de la vente et souhaitant faire évoluer sa carrière dans des fonctions élargies et autonomes.

La gestion d'un C.A. important, le contact avec une clientèle composée d'amateurs essentiellement, et l'animation d'une équipe d'une quinzaine de personnes sont les principales responsabilités offertes à un homme de contact, ayant de préférence la connaissance de nos produits.

Ce poste est **basé à Marseille** et les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés à **VILMORIN** - La Ménitré - 49250 BEAUFORT-EN-VALLÉE, *sous* ***référence 254 M.***

RADIALL Société de Composants Électroniques LEADER EUROPÉEN dans sa branche recherche son

DIRECTEUR DU MARKETING

Vous avez environ 35 ans et plusieurs années d'expérience en marketing de produits industriels. De formation supérieure, vous apprehendez bien les problèmes techniques.

*Rattaché directement au Directeur Général vous aurez la respon*sabilite au niveau international pour nos 5 lignes de produits :

- *De suivre les marchés existants et d'explorer de nouveaux* marchés.
- *De fournir au commercial les outils nécessaires à la vente.*

Connaissance des marchés télécommunications et informatique *appréciée.*
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et photo - 101, rue Philibert Hoffman 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

bleu

directeur des agences de province

Important Groupe de Sociétés d'Ingénierie, à vocation nationale et internationale, nous recherchons le Responsable de nos Agences *Provinciales. Véritable organisme fédérateur,* la Direction des Agences a pour missions :

- d'assurer les rapports des agences entre elles,
- de représenter les agences auprès de la Direction Générale du Groupe,
- de mettre tout en œuvre pour assurer la réalisation des objectifs des agences.

Le poste requiert une formation d'ingénieur Grande Ecole (X, Ponts, Centrale, Mines...) et une expérience de l'ingénierie appliquée aux Bâtiments, Travaux Publics ou Structures.

Agé de 45 ans environ, le titulaire du poste devra être de personnalité affirmée, posséder des qualités de diplomatie, de pondération tout en ayant un grand sens de l'efficacité.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 66.43/RF/496 à ADEQUATION-62/64 av. Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

DIRECTEUR & SOUS-DIRECTEUR D'AGENCE

YONNE

Un organisme bancaire à caractère mutualiste, en expansion, recherche pour son réseau:
- un **DIRECTEUR** (cl. V ou VI), confirmé dans la gestion d'une agence moyenne, désireux de prouver un réel dynamisme commercial.
35 ans environ. réf. 432/52M
- un **SOUS-DIRECTEUR** (cl. IV ou V), ayant une bonne connaissance de la gestion du risque, des qualités d'animateur et de négociateur.
30 ans environ. réf. 432/51M

Possibilité d'évolution au sein du Groupe.
Adresser CV détaillé en précisant la référence à

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

LE CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE THEATRE 71 DE MALAKOFF

recherche

DIRECTEUR

Avec grande expérience d'Animation Culturelle ouvert à l'Art Vivant (Dominante Théâtre) Ayant forte compétence de gestion.

Env. candid. et C.V. détaillé *avant le 18 avril 1983 au Président* **de l'Association :**

CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE
3, Place du 11 Novembre 92240 MALAKOFF.

GROUPE FRANÇAIS DE SERVICES

18 000 PERSONNES

C.A. CONSOLIDÉ : 3 MILLIARDS F.
rech. pour sa Division la plus importante (+ d'un 1/3 du C.A. et des effectifs) PARIS Sud

DIRECTEUR COMPTABLE

Attaché au D.A.F. de la Division. IL DIRIGERA, CONTROLERA ET ANIMERA LES COMPTABILITÉS GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE (40 personnes) avec de nombreuses implications juridiques et fiscales.

- **Niveau EXPERTISE COMPTABLE**
- **EXPÉRIENCE (5 à 8 ans) DE FONCTIONS SIMILAIRES avec large utilisation de l'INFORMATIQUE, acquise de préf. en ENTREPRISE**

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 5034 à

sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

BANQUE SCALBERT DUPONT groupe CIC

Le Directeur de notre comptabilité

La comptabilité de la banque elle-même, et non celle de la clientèle. C'est-à-dire *l'outil de gestion indispensable à la Direction générale* pour prendre en temps utile les bonnes décisions opérationnelles. Un outil dont vous mesurez certainement *l'importance, étant donné le rôle que nous entendons jouer dans l'économie régionale.*

Etablir le bilan prévisionnel pour l'exercice à venir, en suivre l'exécution en cours d'exercice seront donc de votre compétence, sous l'autorité du Secrétaire Général. *Mais aussi :* assurer la maîtrise de l'organisation de cette comptabilité de façon à en garantir la fiabilité et l'efficacité, fixer les documents et procédures comptables *en liaison* avec l'informatique, *assurer le contrôle en délais et en qualité* de la production comptable des services opérationnels. Une solide équipe d'une vingtaine *de personnes vous secondera : à vous de l'organiser et de l'animer.*

Une forte compétence en comptabilité (DECS minimum) est indispensable pour diriger ce département de spécialistes. L'expérience du secteur bancaire apporte certainement un plus appréciable. Le tout s'appuyant sur une formation de base supérieure de bon niveau. C'est aux consultants de SIRCA que vous ferez connaître sous référence 812 894M et en toute confidentialité, que vous êtes *intéressé(e)* par cette haute responsabilité. Si vous n'êtes pas déjà de la région Nord, vous découvrirez rapidement les ressources d'une résidence à Lille.

Sirca
64, rue La Boëtie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

BIC MARINE

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

FORMATION E.S.C. OU D.E.C.S. OU ÉQUIVALENT

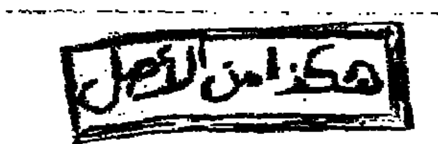
Plusieurs années expérience avec bonnes connaissances en gestion, organisation, informatique.

Résidence : Vannes.

Adresser curriculum vitae à : BIC MARINE
Z.I. DU PRAT - B.P. 240
56000 VANNES.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.







	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	160,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

3 jeunes informaticiens pour le Niger

La société, 1500 personnes, est équipée de matériel et logiciels BURROUGHS 1985
Le service informatique est composé de 15 personnes : 5 aux études, 10 à l'exploitation.
Nous recherchons les

chef du service informatique (MIAGE + expérience)
chef de division applications (DUT)
chef de division études et développement (DUT)

Tous trois travailleront sur les applications actuelles (paie, comptabilité, facturation) et l'amélioration des procédures existantes en ce qui concerne le budget, la gestion de la clientèle et celle des stocks, par saisie assistée et traitement en temps réel.
Les salaires sont très motivants et assortis de tous les avantages liés aux contrats d'expatriation.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4385 à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMPLANTÉE EN AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE
Fabrication et commercialisation de produits de grande consommation
LEADER DANS SON SECTEUR
recherche SON FUTUR

responsable des comptabilités

Cette société, filiale d'un goupe français implanté dans différents pays d'Afrique, recrute le collaborateur direct du directeur financier, pour assurer la responsabilité des comptabilités générale et analytique et de l'inspection comptable.
Dans un premier temps (2 à 3 ans), il exercera la fonction de contrôleur comptable des exploitations, chargé de la gestion et de la réforme des procédures de contrôle et de l'animation d'une équipe de contrôleurs au siège et dans les agences.
Agé de 35 ans environ, de formation DECS au minimum, le candidat retenu devra justifier – outre ses capacités d'organisateur et de formateur – une expérience d'au moins 5 ans de comptabilités générale et analytique informatisées et, si possible, une formation aux missions d'audit au sein d'un cabinet d'expertise-comptable.
La rémunération nette d'impôts annuelle de départ pourrait être de 10,5 à 12,5 millions de F CFA, avec prise en charge du logement par la société.
Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo sous réf. C 213 à :

COFINOR
49, boulevard de Courcelles - 75008 PARIS

pmp

CEGOS COOPERATION

PARIS et OUTRE-MER

division du groupe IDET-CEGOS pour les pays en développement, recherche pour faire face à une expansion régulière et dans le cadre d'une politique à long terme plusieurs Consultants.
Les postes suivants sont offerts à partir du 1er avril 1983 :

- **CONSULTANT EN FINANCES PUBLIQUES**
  Ce poste est basé à PARIS avec missions fréquentes Outre-Mer.
- **CONSULTANT MACRO-ECONOMISTE**
- **JURISTE** ayant une expérience dans la rédaction des contrats *de financement internationaux.*
- **ANALYSTE-FINANCIER**
- **INFORMATICIEN CHEF DE PROJET**
- **CONSULTANT AGRO-ECONOMISTE**

Ces cinq postes seront basés dans un Etat d'Afrique francophone.

Pour tous ces postes une formation supérieure est nécessaire (Grande Ecole d'Ingénieur, HEC, Doctorat Sciences Economiques,...) ainsi qu'une expérience en Cabinet ou Service d'Organisation d'Entreprises ou d'Administrations. La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est souhaitée.
Intégrés dans l'un des premiers Cabinets d'Organisation européens, ces Consultants se verront confier des missions variées, auront une activité autonome et des contacts de très haut niveau. Rémunération et prime de résultat, indemnités et avantages liés au statut d'expatrié pour les postes basés Outre-Mer.
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence CO2, en précisant le poste qui vous intéresse à Mr. R. FRANJOU qui étudiera votre dossier en toute discrétion. CEGOS COOPERATION, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

DIRECTIONS

PETITE FILIALE EUROPÉENNE
D'UNE SOCIÉTÉ U.S.
SPÉCIALISÉE DANS LES PRODUITS
CHIRURGICAUX ET PHARMACEUTIQUES

offre un poste de

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

PROFIL DU CANDIDAT IDÉAL :
- minimum de 3 à 5 ans d'expérience, de préférence concluante dans une société *U.S. multinationale* (Accounting + E.D.P.) ;
- anglais parfait exigé ;
- capable de s'intégrer dans une jeune équipe de haut niveau et d'y jouer un rôle prédominant et cela grâce à *sa personnalité et à sa valeur professionnelle* ;
- fourchette de rémunération : 140.000 à 180.000 F français annuel.

Nous avons dans notre société une ambiance *dynamique et détendue.*

Ecrire sous n° T 039.221 M - RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE LAITIER

recherche
pour prendre responsabilité des relations avec les centrales nationales et régionales

SON DIRECTEUR

Qui rattaché au Directeur des ventes France devra, dans le *cadre de la politique commerciale du groupe* :

- NÉGOCIER
  - le référencement de nos produits,
  - la politique tarifaire,
  - les programmes promotionnels.
- INFORMER
  les directeurs régionaux des accords passés, les aider chez certains clients régionaux.
- CONTROLER
  Le suivi des actions et des résultats par rapport aux objectifs.

Ce poste exige une grande expérience de la négociation avec les centrales d'achats nationales.

Formation supérieure souhaitée.

Poste pouvant convenir à un candidat d'environ 35 ans, intéressé par un groupe en pleine expansion.

Poste à Paris, mais avec de fréquents déplacements.

Salaire : 240.000 F/an
+ voiture.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae à :
REGIE PRESSE - N° 039215 M - 85 bis, rue Réaumur, *75002 PARIS.*

Pour République Centrafricaine
groupe 4 sociétés
PME à vocation commerciale
recherche pour étoffer

SA DIRECTION GÉNÉRALE

JEUNE ADJOINT

Fonctions polyvalentes.
Nécessaire avoir expérience administrative, juridique et commerciale.
Formation niveau 3e cycle.
Minimum 30 ans.

Envoyer c.v. détaillé et photo SODEXAFRIC,
14, r. Portefoin, 75003 PARIS.

RECHERCHONS

ÉTUDIANT

en dernière année école de marketing ou

JEUNE INGÉNIEUR

pour une mission d'étude de *marché du disque en Afrique.*
Durée 1 mois 1/2 avec déplacements en avril et en mai.
Téléphone : (3) 031-64-37.

Société aménagement et construction Guadeloupe recherche

NÉGOCIATEUR FONCIER CADRE

confirmé
30 ans minimum
licence en droit.
Diplômé de notariat ou équivalent, connaissance approfondie droit foncier et immobilier, procédure expropriation et fiscalité immobilière.
Expérience professionnelle acquise de préférence en cabinet géomètre, étude notaire, administration ou organisme similaire. Sens de la décision, du commandement, des relations humaines, sérieuses aptitudes à la négociation.
Connaissance milieu local appréciée.
Poste à pourvoir immédiatement.
Ecr. s/n° 7.922 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

PSY (PROCESS SYSTEMS)

```
        PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
Y  PSY  PSY  PSY  PSY  PSY  P
SY PSY  PSY  PSY  PSY  PSY  PS
PSY PSY PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
PSY PSY PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
PSY PSY PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
SY PSY  PSY  PSY  PSY  PSY  PS
Y  PSY  PSY  PSY  PSY  PSY  PS
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
        PSY  PSY  PSY

PSY PSY PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
Y  PSY  PSY  PSY  PSY  PSY  P
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
   PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
Y  PSY  PSY  PSY  PSY  PSY  P
PSY PSY PSY  PSY  PSY  PSY  PSY
```

THE WORLD IS YOURS !

P S Y INTERNATIONAL
REQUIRES ONLY THE BEST

MARKETING SPECIALIST

EXECUTIVE SECRETARY

IN THE WORLD

AND WE ARE PREPARED
TO PAY FOR HIM

To ensure our continuing success in obtaining contracts throughout Europe and the rest of the world, PSY (I) needs a top computer marketing professional who is ready and able to help us to expand on a worldwide basis.

The successful applicant will be able to demonstrate a proven track record in marketing computer based products coupled with the ability to communicate effectivelv with all races and at all levels. Fluent English is mandatory and fluent French is extremely desirable.

If you want to broaden your horizons, write to Réf. : 951-02

PSY (I) 36, rue Paul-Valéry,
75016 PARIS - FRANCE.

PSY (PROCESS SYSTEMS)

LE MONDE EST A VOUS, PSY INTERNATIONAL recherche INGÉNIEUR COMMERCIAL de très haut niveau. « Spécialiste informatique industrielle » Secrétaire Direction. *Rémunération élevée.*

Pour continuer notre succès commercial en Europe et dans le reste du monde, PSY International recherche un Ingénieur Commercial « Informatique Industrielle » de très haut niveau capable de renforcer notre expansion *dans le monde entier.*
Le candidat choisi devra démontrer ses compétences dans le domaine de la vente de systèmes informatiques industriels et une capacité de communiquer avec toutes les nationalités, à tous les niveaux. La langue anglaise parlée et écrite est exigée, la langue française parlée et écrite sera appréciée.

Ecrire sous référence 951.02.

هكذا من الأصل



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

JUNIOR MANAGEMENT CONSULTING

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait 25 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Cela concerne principalement ceux qui considèrent qu'une solide formation sur le tas a plus de valeur qu'un salaire de départ, mais pour les éléments les plus dynamiques nous offrons la possibilité d'une carrière rapide tant sous l'aspect responsabilité que salaire.
- Les déplacements fréquents imposent d'être domicilié près de Paris ou de Lyon.
- **La pratique courante de l'anglais est indispensable,** la connaissance d'une autre langue (allemand ou *italien*) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et vos prétentions).

EUROLINK

bd de la Cambre 42, boîte 13, 1050 Bruxelles (Belgique) s/réf. LM 290383, qui tr.



**LA DIVISION EUROPÉENNE
DE LA PRODUCTION
D'UN GROUPE INTERNATIONAL
INSTALLE A PARIS
LA CELLULE CENTRALE
DU CONTROLE DE GESTION**
et recherche son

ANALYSTE FINANCIER

- Le poste dépend de l'Assistant Contrôleur, et le titulaire sera en liaison avec les trois unités locales de contrôle de gestion de la production (1 usine en Angleterre, 2 usines en France, 1 usine en Espagne), auprès desquelles il aura un rôle fonctionnel important.
- Les responsabilités comprennent la vérification et l'analyse des informations financière et de gestion des unités locales, leur consolidation et leur transmission au siège international du groupe *(budget, prix de revient, investissements...)*
- *Le candidat a une formation supérieure de type gestion* (MBA, école de commerce, sciences économiques...). Il a une première expérience (environ deux ans) acquise dans un service de contrôle de gestion (si possible orienté "usine") d'un groupe international.

Le poste très évolutif requiert le bilinguisme français-anglais.

Adresser C.V. manuscrit sous référence M 6700 à :
EUROMEDIA 48, rue de Provence 75009 Paris qui transmettra

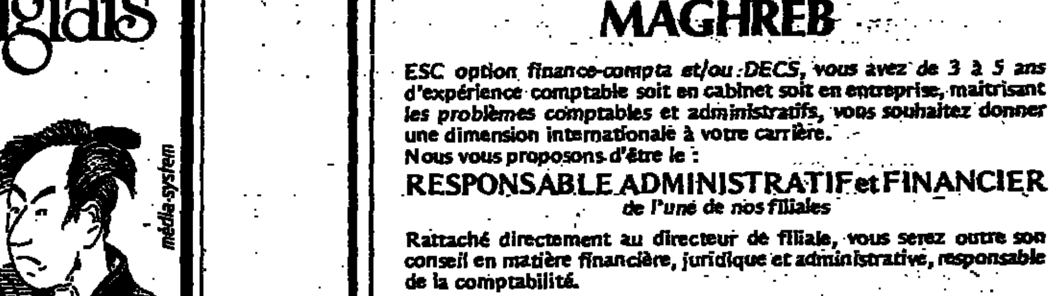
EMF

Jeunes médecins bilingues anglais dans 2 ans le Japon

Un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques de notoriété internationale recherche de jeunes médecins français, âgés de 30 ans environ, désirant faire une carrière internationale dans l'industrie pharmaceutique. Deux postes sont à pourvoir :

- *Développement des nouveaux médicaments et essais cliniques.* Il faut donc être fortement motivé par la recherche thérapeutique. Ce poste s'ouvre, après formation d'un à deux ans à la maison mère, *sur d'importants responsabilités au sein de la Direction médicale de notre filiale japonaise.*
- Marketing. Il s'agit d'une opportunité d'évoluer au pays des technologies de pointe, après 2 ans de *préparation à votre future installation, surtout si vous avez déjà une expérience marketing de* l'industrie pharmaceutique.

Envoyez lettre manuscrite, CV et photo sous référence 3543, à Média-System,
104 rue Réaumur, 75002 Paris.



RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER MAGHREB

ESC option finance-compta et/ou DECS, vous avez de 3 à 5 ans d'expérience comptable soit en cabinet soit en entreprise, maîtrisant *les problèmes comptables et administratifs,* vous souhaitez donner une dimension internationale à votre carrière.
Nous vous proposons d'être le :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER
de l'une de nos filiales

Rattaché directement au directeur de filiale, vous serez outre son conseil en matière financière, juridique et administrative, responsable de la comptabilité.

Pour réussir dans ce poste, (ou il n'est pas nécessaire d'être d'origine maghrébine) la connaissance de l'allemand et de l'anglais est indispensable.
Notre groupe est de taille internationale (CA près de 3 milliards *de F.F. et présence sur 5 continents).*

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 64689 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr
Votre candidature sera traitée avec la discrétion de rigueur.

PSY (PROCESS SYSTEMS)

```
        PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
Y   PSY PSY PSY PSY PSY P
SY  PSY PSY PSY PSY PSY PS
PSY PSY PSY PSY PSY PSY PSY
PSY PSY PSY PSY PSY PSY PSY
PSY PSY PSY PSY PSY PSY PSY
SY  PSY PSY PSY PSY PSY PS
Y   PSY PSY PSY PSY PSY PS
    PSY PSY PSY PSY PSY
        PSY PSY PSY

PSY PSY PSY PSY PSY PSY PSY
Y   PSY PSY PSY PSY PSY P
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
    PSY PSY PSY PSY PSY
Y   PSY PSY PSY PSY PSY P
PSY PSY PSY PSY PSY PSY PSY
```

THE WORLD IS YOURS !

PSY INTERNATIONAL REQUIRES ONLY THE BEST

ANALYSTS ENGINEERS

AND WE ARE PREPARED TO PAY FOR THEM

Owing to our continued success in obtaining contracts throughout Europe and the rest of the world, PSY (i) needs top computer professionnals who are ready and able to take up positions anywhere in the world.

Successful applicants will be able to demonstrate high levels of technical expertise coupled with the ability to communicate effectively with all races and at all levels. Fluent English and French are extremely desirable.

If you want to broaden your horizons, write to : Réf. 951-01

**PSY (i), 36, rue Paul-Valéry,
75016 PARIS
FRANCE.**

PSY (PROCESS SYSTEMS)
LE MONDE EST A VOUS, PSY INTERNATIONAL recherche ANALYSTES INGÉNIEURS de très haut niveau.
Pour répondre à notre succès commercial en Europe et dans le reste du monde, PSY International recherche spécialistes en informatique industrielle capables de travailler en France et dans le monde entier.
Les candidats choisis devront démontrer un très haut niveau technique et une capacité de communiquer avec toutes les nationalités, à tous les niveaux ; langues anglaise et française, parlées et écrites seront appréciées.
Ecrire sous référence 951.01.

BANQUE LIBANAISE
ouvrant très prochainement branche à Londres
(city et west end)
offre carrière intéressante à

CADRES
SUPÉRIEURS et MOYENS

Ayant déjà une expérience bancaire de la clientèle commerciale ou privée Arabe, connaissant bien l'Arabe et l'Anglais.
Atout utile (mais non indispensable) pour cadres ayant de plus, expérience du marché de Londres ou possédant déjà permis pour y travailler.

Rémunération selon capacités et expérience.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo
et prétentions sous référence 14039
à JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

ou téléphoner au *Directeur Administratif*
à PARIS : 261-83-00

J.R.P.

Société de distribution des Antilles françaises
recherche

le *DIRECTEUR COMMERCIAL* de l'ensemble de ses activités alimentaire et articles de sport. Formation E.S.C. et expérience 5 ans minimum dans la fonction. Sens du contact pour former et animer équipes de vente. Anglais indispensable.

Réf. I.K.1

le *CHEF DES VENTES* de ses magasins d'articles de sport. Expérience 5 ans minimum dans la fonction. Très motivé, anglais courant.

Réf. I.K.2

le RESPONSABLE de son LIBRE-SERVICE ALIMENTATION. Expérience 5 ans minimum de la fonction, 40 ans minimum.

Réf. I.K.3

Ces postes sont à pourvoir immédiatement.

Ecrire sous référence à IDEK Formations,
90, rue du Commerce, 75015 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE WIRELINE ET LOGGING
(Diagraphies électriques appliquées à la recherche de pétrole)

recherche

3 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Débutant ou ayant un ou deux ans d'expérience.

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
avec au moins 5 ou 6 ans d'expérience dans l'utilisation des techniques de Wireline et de logging et dans le service commercial.

Pour les intégrer à son groupe.

Condition requise :
être parfaitement bilingue français-anglais.

Lieu de travail : France et Europe.

Env. C.V. et prét. à Havas-Pau, N° D 26.923, qui tr.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Participez au *développement* informatique d'un des tout premiers groupes industriels mondiaux

Nos activités informatiques sont à la mesure de notre dimension. Elles évoluent en permanence pour être en pointe des développements techniques et nous permettre d'accroître notre efficacité et la qualité de notre production.

Nous recherchons celles et ceux qui associeront leur compétence technique et leurs qualités humaines à la réalisation de ces objectifs.

CHEF DE PROJET

Gestion Administrative, Personnel, Bureautique - Région Ouest - Référence M 25813 B

Animant une petite équipe, il prend directement la responsabilité d'études et de mise en place d'applications sur IBM 4341. Ces applications portent d'abord sur la gestion du personnel et s'étendent à la gestion administrative et à l'étude de solutions bureautiques.

Ce poste doit intéresser un ingénieur :
- ayant trois ans d'expérience sur site IBM (OS/MVS, CICS, IMS).
- connaissant le COBOL, la gestion des bases de données et une méthode de développement de projet (AXIAL par exemple).
- intéressé par les approches bureautiques.

ANALYSTE

Responsable de l'évolution des applications - Région Nord - Référence M 25813 C

Il anime une équipe de 5 analystes-programmeurs qui ont pour mission, dans un environnement informatique en évolution (télétraitement, réseaux...) :
- d'assurer la maintenance et l'évolution des applications informatiques (gestion de production, administration, comptabilité, gestion du personnel).
- d'être l'interface entre les utilisateurs et l'exploitation.
- de participer à l'étude de nouveaux projets.

Nous souhaitons rencontrer un informaticien de formation supérieure (ingénieur, MIAGE, DEA...) ayant une large expérience de la mise en place d'applications sur IBM et dont la compétence technique en fait un interlocuteur reconnu.

ORGANISATEUR

Gestion Financière et Administrative - Région Nord - Référence M 25813 D

Au sein d'une équipe d'ingénieurs en organisation et s'appuyant sur les moyens du service informatique, il prend personnellement en charge d'importantes missions de diagnostic et d'élaboration de cahiers des charges pour les directions financières et administratives de l'unité industrielle, dont il est l'interlocuteur privilégié.

Agissant avec un esprit de conseil, il joue un rôle clé dans l'évolution des systèmes d'information, au service des utilisateurs.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur (Grande Ecole + formation de gestion) ayant une première expérience de l'organisation dans une société de conseil ou une SSCI, et qui veut orienter sa carrière vers une Direction fonctionnelle ou opérationnelle, dans un contexte industriel.

L'importance que nous attachons à la qualité de la gestion de notre personnel vous assure, en réussissant dans ces fonctions, de multiples possibilités de développer votre carrière au sein de notre groupe.

Pour recevoir des informations complémentaires, écrire sous référence choisie à :

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

media-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



leader mondial de l'outillage électroportatif est présent dans 50 pays et gère 22 000 personnes. La Société française (1200 personnes, C.A. 800 MF, forte croissance) occupe une position prépondérante au sein de la structure européenne.

Pour faire face à son développement, elle recherche dans le cadre de son BUREAU D'ÉTUDES regroupant une quarantaine de personnes et basé au siège près de LYON un :

INGÉNIEUR ELECTROMÉCANICIEN CONFIRMÉ

Rendant compte au Directeur du Bureau d'Etudes, il se verra confier la responsabilité d'un service de 15 personnes réparties dans un atelier de prototypes, un laboratoire d'essais et une cellule d'études électriques.

Intervenant en liaison avec les unités de conception et d'industrialisation, il assurera la supervision et le contrôle de l'élaboration des prototypes, l'organisation des programmes de tests et d'essais physiques des nouveaux produits et formulera auprès des services concernés les recommandations et mesures correctives issues de ses travaux d'analyses. Il devra, en outre, prévoir et proposer les équipements nécessaires à une optimisation qualitative des essais et comparer ses méthodes avec celles des autres laboratoires européens.

Cette opportunité de tout premier plan conviendrait à un INGÉNIEUR CONFIRMÉ (30 ans au moins) de formation électromécanique (AM, ENSI...).

Il devra justifier d'une solide expérience industrielle acquise en B.E. et/ou services techniques, avoir le goût de l'analyse et être familiarisé avec les problèmes de mesures physiques inhérents à la fonction.

*Ecrire sous Référence N° 754 avec C.V. et prétentions à **BLACK et DECKER** à l'attention de C. NICOLAZZI - B.P. 0633 - 69239 LYON Cédex 02.*

Sud-Ouest

CHEF DE PROJET DEVELOPPEMENT EXPORT

Cette société très dynamique est spécialisée dans la fabrication de matériel électrique de distribution. Avec plus de 800 personnes, un C.A. de 275 millions de francs dont 20 % à l'export, elle connaît une croissance rapide.

Sous l'autorité du Directeur Export et en liaison avec les différents services (BE, méthodes, production) le titulaire du poste prend en charge les projets soumis par *les antennes commerciales, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la réalisation.*

Il étudie et analyse les différentes contraintes inhérentes à la spécificité du pays, propose des solutions en fonction des possibilités et du savoir faire de la société.

Pour ce poste de responsabilité, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur électricien, électrotechnicien ou équivalent. Agé de 28 ans minimum, il justifie d'une expérience similaire (export) si possible dans une activité liée au bâtiment ou à l'électricité.

La pratique de l'anglais est obligatoire.
Le poste est situé dans une agréable ville du Sud-Ouest.

Pour informations complémentaires, écrire sous réf. M 5670 D à :

EGOR INDUSTRIE – 63 rue de Ponthieu 75008 Paris.
EGOR MIDI-PYRENEES – Le «Sully» 1 place Occitane 31072 Toulouse Cédex

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



votre Avenir dans le premier centre européen de périphériques

Notre mission : *concevoir, fabriquer et commercialiser en OEM sur le marché international les périphériques d'ordinateurs.*

Nos atouts : une gamme de produits très performants, un effort considérable dans les hautes technologies, des moyens de production modernes, des marchés très porteurs, une croissance rapide de notre chiffre d'affaires, une production exportée à plus de 50% et 2700 personnes hautement qualifiées qui auront le souci de vous intégrer dans leurs équipes.

Votre profil : une volonté de contribuer fortement à cet essor et une première expérience ou une compétence reconnue de chef de service dans les domaines suivants :
- études mécanique, électronique, physique
- qualification des produits et gestion de la qualité
- *méthodes et industrialisation*
- achats, ordonnancement
- spécialités : informatique (systèmes, génie logiciel ...), énergétique, galvanoplastie, physico-chimie, financiers débutants, chargé(e) de recrutement.

Venez nous rejoindre pour participer à notre développement au cœur d'une belle région, en Franche-Comté, à Belfort, entre Vosges et Jura.

Service Recrutement - Cii Honeywell Bull - 6, av. des Usines 90001 BELFORT CEDEX

ANALYSTES PROGRAMMEURS



Les Arcs

Savoie

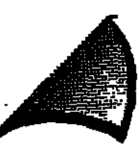
La Société « Les Montagnes de l'Arc » (C.A. 300 millions de francs - Effectif 300 permanents/1.100 en saison)

recherche **DEUX ANALYSTES PROGRAMMEURS**

Ils seront chargés de développer d'importantes applications de gestion dans un environnement télétraitement et bases de données sur matériel CII-HB 64 DPS-4.

Les candidats retenus auront une formation de type DUT, Maîtrise ou Ingénieur en informatique. *La pratique du COBOL est indispensable, la connaissance de T.D.S. sera appréciée.*

Veuillez adresser une *lettre* manuscrite, C.V., *photo et prétentions* à M. Augier, S.M.A., Direction Informatique ARC1600 - 73700 BOURG-SAINT-MAURICE.



ITT DIVISION ELECTROMECANIQUE
recherche pour son usine au TOUQUET (250 personnes)

RESPONSABLE DU SERVICE QUALITE

MISSIONS :
dépendant du directeur de l'unité il détermine pour l'usine le niveau de qualité acceptable aux coûts les plus réduits, s'assure de la conformité des matières premières et des pièces reçues des fournisseurs, garantit aux clients la conformité des produits livrés, compte tenu des cahiers des charges ou des spécifications particulières.

MOYENS :
une équipe jeune et expérimentée d'une quinzaine de personnes

un support permanent de la direction qualité de la division

un laboratoire d'essais comprenant des équipements particulièrement adaptés et améliorés en permanence pour vérifier la fiabilité des produits.

PROFIL :
ingénieur AM, ENSI ou équivalent ayant 3 à 5 ans d'expérience pratique de la qualité sur le terrain dans le domaine de l'électromécanique.

Esprit d'analyse et capacité de prendre des décisions rapides et efficaces.

Savoir animer et dynamiser une équipe.

Etre un homme de contact, objectif et convaincant afin d'aider et de conseiller ses interlocuteurs internes ou externes.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

RESPONSABLE TECHNIQUE PRODUITS

MISSIONS :
dépendant du directeur de l'unité, il assure une assistance permanente aux services de production en concevant et en mettant en œuvre des programmes d'analyse et de réduction des coûts de fabrication. En outre, il étudie et met au point les modifications, améliorations et applications clients des produits. Il participe à la qualification des produits nouveaux et assure l'interface technique avec clients, en liaison avec la direction commerciale.

MOYENS :
une équipe jeune de cinq personnes connaissant bien les produits et leur technique

un support permanent de la direction industrialisation de la division

des équipements automatiques sans cesse perfectionnés *et renouvelés.*

PROFIL :
ingénieur AM, ENSI ou équivalent, ayant environ 5 ans *d'expérience en milieu industriel de produits électromécaniques* fabriqués en moyenne ou grande série

Avoir des connaissances en électronique industrielle

Savoir assurer et dynamiser une équipe

Etre un homme de communication sachant écouter, expliquer et faire admettre les solutions les plus adaptées

La pratique de l'anglais est nécessaire.

La société offre un cadre et des conditions de travail attractifs dans une ville touristique. Ces deux postes représentent de réelles opportunités pour des candidats à fort potentiel.

Envoyer CV, photo et prétentions à G. GUILLAUME 155, avenue François Godin 62780 CUCQ

MARSEILLE — *COMPTABILITE ET COMMUNICATION*

Nous sommes la division d'un important groupe industriel (655 MF de C.A. pour 1800 personnes et 10 usines réparties sur le territoire national) spécialisée dans la fabrication et la pose de canalisations et de produits de voirie, et nous recherchons pour nos services administratifs et financiers régionaux

UN ADJOINT DE DIRECTION COMPTABLE

En relation directe avec la direction comptable centrale, il est chargé, par le biais de l'informatique de gestion, **d'établir**, de **mettre en place** et de **superviser** une procédure de contrôle de gestion pour les différentes unités régionales.

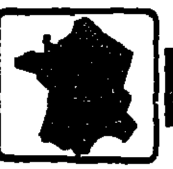
Ce poste convient à un **jeune diplômé de l'enseignement supérieur** (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion, DECS ou équivalent) ayant acquis quelque expérience en milieu industriel.

Notre choix se portera de préférence sur des personnes **rompues à la communication et à l'organisation.**

Si vous vous sentez **gestionnaire dynamique et ambitieux**, adressez nous votre C.V. + lettre manuscrite + photo sous réf. 4/MA/721, *nous nous engageons à vous répondre dans les plus brefs délais.*

SLC conseil

SLC CONSEIL - Le Mercure C - Z.I. d'Aix en Provence
13763 LES MILLES Cédex
Les candidats seront reçus à Paris ou Marseille.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur chef de fabrication Annecy

Vous êtes ingénieur mécanicien et vous exercez des responsabilités de fabrication du matériel très technique, produits en petite série ou à la commande, qualité nucléaire, usinage (CN), montage. Vous êtes le patron de vos ateliers, personne ne s'y trompe et tous apprécient votre souci de gérer le personnel de façon moderne (responsabilité de la maîtrise, cercles de qualité, associations de tous) et vous coopérez avec vos collègues des services fonctionnels.

Pourquoi changer ? Pour élargir vos responsabilités dans un contexte porteur (125 professionnels), pour créer une fonction dans une nouvelle structure d'équipe, pour vous sentir parfaitement en ligne avec une direction générale soucieuse de rentabilité et d'épanouissement des hommes pour entrer dans un groupe français performant, pour vivre au pied des Alpes.

Votre diplôme d'ingénieur et vos efforts de formation complémentaire vous ont permis de devenir en 10 ans un moteur du progrès capable de faire réussir ses équipes en France et à l'exportation, dans des domaines de haute technicité mécanique comme les engins, les machines outils, les grosses pompes, les compresseurs, les gros moteurs, etc... Merci d'écrire en toute confidentialité aux conseils de SIRCA sous référence 374 896 M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

SUP de CO TOURS

recherche un ENSEIGNANT permanent pour le poste de

CHEF DE DEPARTEMENT COMPTABILITE CONTROLE DE GESTION FINANCE.

SUP de CO TOURS est une nouvelle Ecole Supérieure de Commerce où le champ est ouvert pour créer et innover. Son succès immédiat : 1 700 candidats en 1982, 2 167 candidats en 1983 - et de larges soutiens : A.D.I., F.N.E.G.E., H.E.C. et 6 Chambres de Commerce assurent son avenir.

Le poste de Chef de Département proposé est le seul restant à pourvoir au sein d'une équipe professorale qualifiée et expérimentée.

Toute personne souhaitant obtenir de plus amples renseignements sur l'Ecole et le poste est invitée à envoyer sa carte de visite à l'attention de Mme BARRAUD, SUP de CO TOURS, B.P. 0535, 37005 Tours Cédex, qui lui fera parvenir un dossier de présentation de l'Ecole.

HEWLETT PACKARD
GRENOBLE

3ème Exportateur Français d'Informatique, notre activité est extrêmement diversifiée : plusieurs divisions dotées chacune d'un centre de recherche et développement, de marketing et production et ayant une *vocation européenne ou mondiale sur leur gamme de produits.*

Plus de 80 ingénieurs travaillent dans nos différents laboratoires. *Leurs recherches sont orientées vers les terminaux, les télécommunications* et logiciels de base, utilisant toutes les technologies de pointe en micro-électronique.

La croissance de nos départements Recherche nous amène à recruter plusieurs

ingénieurs informaticiens électroniciens HF automaticiens

Pour notre

division informatique industrielle
(référence MF 019)

Son laboratoire oriente plus particulièrement ses recherches vers le développement de logiciels de surveillance et contrôle de systèmes de fabrication ou d'assemblage.

Les postes à pourvoir conviendraient à des ingénieurs informaticiens ou automaticiens, débutants ou ayant une expérience dans :
- *La mise en œuvre de systèmes industriels d'automates programmables,* de machines à contrôle numérique ou de robots.
- Les interfaces *hommes-machines.*

Une expérience de la programmation en Pascal serait très appréciée.

Pour notre

division réseaux
(référence MC 020)

Son Département de Recherches oriente ses activités en matériel et en logiciel vers les réseaux de communication de données.

Nous recherchons des ingénieurs expérimentés (2 à 4 ans) ou des débutants de très haut niveau dans les domaines suivants :
- Electronique analogique : modulation, transport et démodulation de données.
- Electronique logique : conception d'ensembles à base de microprocesseurs.
- Informatique : architecture de systèmes, moniteur temps réel, gestion de protocoles de communication.

Si vous souhaitez la responsabilité complète de tout ou partie d'un projet, de l'approche théorique jusqu'à la création du prototype et la mise en fabrication, écrivez en rappelant la référence du poste choisi, à HEWLETT-PACKARD - *Département du Personnel* - 5, avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

160 - 180 000 F — **80 Km Ouest PARIS**

Une société française (1000 personnes - CA 360 millions de F), spécialisée dans la fabrication d'équipements et systèmes hydrauliques, *électrohydrauliques et mécaniques destinés à des industries de pointe* (aéronautique, spatial...) recherche UN JEUNE CONTROLEUR DE GESTION. Dans le cadre d'orientations définies par la direction industrielle, il sera chargé du contrôle de la gestion budgétaire et de la gestion d'exploitation d'une unité industrielle (770 personnes). En liaison avec les responsables opérationnels, il établira les budgets prévisionnels d'exploitation des différents services et il en suivra la réalisation avec analyse des écarts et propositions de mesures de redressement. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure, option gestion, possèdera quelques années d'une expérience professionnelle analogue, acquise dans une société fabriquant des pièces de très grande précision et mettant en oeuvre une gestion *industrielle et comptable informatisée. Il sera familiarisé avec l'utilisation* de systèmes de saisie de données informatiques et micro informatiques. Ecrire sous référence 581/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE
RÉGION LILLOISE
recherche

UN INGÉNIEUR MÉTHODES ET CONTROLE EN INFORMATIQUE

Formation : Universitaire ou école d'ingénieur.

Expérience : + de 5 ans en Informatique avec notamment *conduite de plusieurs projets de moyenne ou grande taille* jusqu'à leur terme. Eventuellement encadrement d'une équipe d'ingénieurs et/ou d'analystes dans les études informatiques.

Connaissances : En dehors de celles relatives à la réalisation d'un projet *informatique (langage-technique d'analyse* et de programmation), application de méthodes (et, si possible, d'outils) de gestion de projets, de conception et d'analyse en informatique.

Qualités personnelles : Aptitude au dialogue, pédagogie. Rigueur dans l'organisation comme dans le comportement.

Adresser lettre de candidature manuscrite, accompagnée du c.v. au journal s/réf. 7.948 *le Monde* Pub., serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

INSTITUT FRANÇAIS DU PETROLE
recherche

pour le bureau d'études de son centre de SOLAIZE (Rhône) spécialisé dans la conception des unités pétrochimiques expérimentales

UN DESSINATEUR ELECTRICITE/ REGULATION

25/30 ans, niveau BTS ou DUT possédant bonne expérience installations générales (dis*tribution, automatisme) et facultés adaptation* au matériel moderne de régulation. Qualification études I ou II.

UN DESSINATEUR D'EXECUTION ELECTROTECHNICIEN

DEBUTANT - NIVEAU BAC F 3

UN JEUNE DESSINATEUR PETITES ETUDES

BAC F 1
pour conception et installation petit matériel génie chimique et tuyauteries.

Adresser C.V. *détaillé, photo,* lettre manuscrite et prétentions sous réf. 10891 à Contesse Publicité, 74 rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 07 qui transm.

S.A. SEB *recherche*

INGENIEUR QUALITE

Chargé d'assurer les activités de fiabilité en Après Vente FRANCE et ETRANGER
- *analyse et exploite les informations relatives à la vie des produits*
- *concourt, par son action, à l'amélioration de la qualité des productions et participe à l'élaboration des produits nouveaux et aux études de normalisation.*

Les liaisons et visites fréquentes avec les établissements et les filiales étrangères requièrent une personne capable de s'imposer par ses compétences et ses qualités humaines.

Ce poste, basé à 35 Km. de DIJON, sera confié à un INGENIEUR ELECTROTECHNIQUE possédant des connaissances en électronique et statistiques, disposant d'une expérience industrielle de 2 à 3 ans. Parlant couramment l'anglais et si possible l'allemand.

Ce recrutement est effectué directement et confidentiellement par S.A. SEB - Direction du Personnel 21260 SELONGEY.

Adresser, sous référence M, candidature manuscrite, C V détaillé, photo et prétentions.



COFAP

CAILLARD LEVAGE LE HAVRE

CONSTRUCTEUR D'ENGINS DE LEVAGE LOURD
recrute

POUR SERVICE COMMERCIAL

UN INGÉNIEUR

Formation grandes écoles
Déplacements internationaux fréquents.
Anglais indispensable.

POUR BUREAU D'ETUDES

DEUX PROJETEURS

CONFIRMES
Pour ensembles mécaniques et mécanosoudés de grandes dimensions.

TROIS B.T.S.

Option fabrication mécanique ou bureau d'études.

POUR SERVICE TRAVAUX EXTERIEURS

UN I.U.T.

Option automatisme - électronique

UN B.T.S.

Option fabrication mécanique.

Déplacements France et étrangers fréquents.
Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Chef du Personnel
CAILLARD LEVAGE - B.P. 1368 - 76065 LE HAVRE Cedex.



LE HAVRE

DIVISION INVERSEURS

INGENIEUR RESPONSABLE EQUIPEMENTS

FORMATION :
INGENIEUR ETUDES MECANIQUES

• chargé de piloter le choix d'un système, son dimensionnement, son installation dans la structure, les essais de mise au point et de certification de ce système • connaissance des *systèmes hydrauliques, pneumatiques.*

Stage de formation à VILLAROCHE (77).
Expérience de 3 à 5 ans. Anglais indispensable.

Adresser candidature sous référence IRE avec C.V. et photo à la Direction des Relations Sociales 333, Bureaux de la Colline 92213 St Cloud Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE SITUÉE EN BOURGOGNE recherche

RESPONSABLE CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Cet ingénieur diplômé a acquis une expérience d'environ 2 ans en gestion, au travers d'une activité Chantier, Projet ou Approvisionnement. Dans le cadre de ce poste, il aura pour mission :
- l'élaboration d'un budget annuel,
- la constitution des tableaux de bord, en relation avec les responsables techniques,
- l'analyse et l'exploitation des écarts, en relation avec les responsables de production,
- la mise en place des méthodes et calculs de prévision à moyen et long terme,
- le suivi de la comptabilité analytique d'exploitation.

La fonction implique un travail en coordination étroite avec les différents responsables des départements techniques et fabrication. Le poste est évolutif.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) ss réf. 50214 M à HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE STÉ RÉGION LILLOISE

recherche

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

Formation : Etudes sup. ou formation professionnelle.

Expérience : + 5 ans en Informatique dans ce poste.

Connaissances : Très bonne maîtrise des spécifications et de la pratique du système d'exploitation du DPS8/52 (GCOS3, TDS, IDS2, DM4...).
Conn. d'outils d'aide au développement d'applications ou à l'exploitation, conçus ou mis en œuvre par lui-même.

Qualités professionnelles : Capacité à collaborer efficacement au plan technique comme au plan humain avec les autres partenaires du service Informatique (études, maintenance, production...).

Adresser lettre de candidature manuscrite, accompagnée du c.v. sous nº 7.949 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ TOULOUSAINE
FILIALE GRAND GROUPE FRANÇAIS

recherche

UN TECHNICIEN MICROBIOLOGISTE

Formation B.T.S./D.U.T.
1 à 3 ans d'expérience souhaitée en microbiologie industrielle.

Il s'intégrera à une équipe jeune, chargée de :
- l'entretien et la conservation de souches industrielles ;
- l'optimisation de milieux de culture au niveau laboratoire ;
- screening de souches nouvelles ou hyper-productrices impliquant la maîtrise des techniques de génétique classique.

Écrire sous nº T 039.255 M - **RÉGIE-PRESSE,** 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SARTHE

recherche

Auditeur Interne

MISSION : effectuer, dans les Agences du Département et au Siège, des missions d'Audit comptable, financier et opérationnelles.

PROFIL :
très bonne formation comptable.
(Expertise - D.E.C.S)
Connaissances informatiques
Facilité de communication
Esprit d'analyse et de synthèse.

Expérience Audit 2 à 3 ans souhaitée.



Adresser C.V., photo et prétentions :
C.R.C.A.M. de la Sarthe
40, rue Prémartine
31 X 72040 LE MANS Cedex

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES

recherche pour usine
SUD-OUEST

INGÉNIEUR ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

de formation A.M. ou équivalent

Il assurera sous l'autorité du Directeur de l'Usine :
- la maintenance des installations ;
- la production d'énergie (vapeur et électricité) ;
- l'étude et la réalisation des investissements.

Pour ces différentes tâches, le titulaire du poste animera un effectif de 40 personnes.
Ce poste nécessite une forte personnalité et plusieurs années d'expérience dans des services similaires.

Les candidatures pouvant entrer dans le cadre d'un Contrat de Solidarité seront appréciées.

Adresser C.V. détaillé et prétentions nº 2.834 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

IMPORTANT SERVICE PUBLIC
(Région Rhône-Alpes)

recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Première expérience : D.P.S. 7 ou 64 (GCOS, TDS) ou/et MINI 6 (MOD 400) souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions s/réf. 3.374 à Pierre LICHAU S.A., 12, rue Président-Carnot, 69002 LYON, qui transmettra.

Banque Populaire

d'AUVERGNE et CORRÈZE

Offre dans le cadre de son développement
DES POSTES DE

CHARGÉS DE CLIENTÈLE ENTREPRISE

Ces postes conviendraient à des
EXPLOITANTS CONFIRMÉS (CLASSE III, IV, V)
seront particulièrement exigés :
- le sens du risque ;
- la pratique confirmée de la décision d'octroi de financement (court, long et moyen terme) aux P.M.E., P.M.I., artisans ;
- un tempérament commercial affirmé ;
- l'aptitude à la négociation et à l'animation d'une équipe ;
- la mobilité géographique.

POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE RAPIDE

au sein du réseau.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé précisant rémunération actuelle et prétentions sont à adresser à BANQUE POPULAIRE DE L'AUVERGNE ET DE LA CORRÈZE, Direction des Relations Humaines, 18, boulevard Jean-Moulin, 63002 Clermont-Ferrand Cedex avant le 6 AVRIL DERNIER DÉLAI.
Discrétion assurée.

ILFORD S.A.

recherche pour son unité de LYON St PRIEST

LE RESPONSABLE de son secteur AUTOMATISMES et INSTRUMENTATION du service entretien

IL DEVRA :
- être âgé de 30 ans environ
- avoir bénéficié d'une formation supérieure appropriée : DUT ou Ecole d'Ingénieur
- avoir une expérience d'au moins 5 ans, dans une industrie fortement automatisée de préférence à FEU CONTINU
- *avoir une aptitude naturelle à l'esprit et au travail d'équipe,* ainsi que le sens de la disponibilité
- connaître, de préférence, *la langue anglaise.*

IL AURA *la responsabilité du secteur considéré* et exercera un commandement sur les *techniciens chargés de l'entretien.*
Il sera chargé des études préparatoires aux travaux de maintenance des équipements qu'il fera exécuter
IL POURRA participer aux projets travaux neufs
NOUS OFFRONS une rémunération et un statut liés à la valeur et à l'expérience, et divers avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 10910 à Contesse Publicité 74, rue Bechevelin 69363 LYON Cedex 07



GROUPE INTERNATIONAL
SCOTCROS GROUP
INDUSTRIE

spécialisé dans la construction de machines *de CONDITIONNEMENT* et de MANUTENTION,
pour l'INDUSTRIE ALIMENTAIRE, dont la réputation est mondiale :
RECHERCHE pour son BUREAU D'ETUDE EQUIPE D'UN SYSTEME de CAO/DAO

1 INGENIEUR D'ETUDES

en CONSTRUCTION MECANIQUE

DES DESSINATEURS PROJETEURS

TITULAIRES d'un B.T.S. ou D.U.T.

Adresser CV, photo et prétentions à :
E.P. REMY et Cie 50, avenue des Fenots
28104 DREUX

LEADER FRANCAIS
DES ARTICLES DE LITERIE

recherche

RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE

HF

- Tenue de la comptabilité analytique
- Etablissement et contrôle des prix de revient

Ce poste, basé à LIMOGES, nécessite une formation minimum DUT Finances/Comptabilité ou équivalent, une expérience de trois à quatre années dans des fonctions similaires et l'habitude de travailler avec l'informatique.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétent. sous réf. 65656 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transm.

MOYENNE ENTREPRISE
chaudronnerie et mécanique
20 km de GRENOBLE 38

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

formation AM-INSA ou équivalent. Expérience préalable 7 à 10 ans de préférence en BE. *Le candidat prendra la responsabilité des études, et participera aux relations avec les clients et les sous-traitants.*
Age optimum 32/38 ans.

Env. c.v. manus., photo et prétentions s/réf. 694 à : I.F.P.A., 38, av. du Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE. Discrétion absolue. *Réponse assurée* si env. avec adresse jointe.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

rive droite Bordeaux
cherche

1 ING. ou TECHNICIEN PAPETIER

pr serv. applicat. projets
- *Expérience professionnelle et langue anglaise exigée ;*
- Déplacements fréquents ;
- Libre très rapidement.

Ecr. avec c.v. photo et prét. sous référence 259-383 M à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2ᵉ.

Région Rhône-Alpes
seule entreprise française produisant des imprimantes à projection d'encre recherche

INGÉNIEUR ANALOGICIEN

- Connaissances microprocesseurs.
- Quelques années d'expérience industrielle.
- Qualités humaines indispensables.

Ecrire à IMAJE, B.P. 330 26500 BOURG-LÈS-VALENCE.

ACADÉMIE DE REIMS

RECRUTE DÈS MAINTENANT

CONTRACTUEL(LE)

Niv. minimum : maîtrise.
Chargé(e)
des missions suivantes :

- Animation au plan académique *du dispositif de formation au bénéfice des migrants et de leurs familles :* programmation, financement, animation pédagogique et formation de formateurs.

Cette mission principale pourra s'ouvrir vers d'autres publics et porter sur les opérations de développement collectif (Ex. : contrat de pays).

Expérience professionnelle souhaitée.

La rémunération sera fonction des diplômes et des acquis professionnels : minimum 7.000 F net mensuel.
Ce poste est situé à REIMS.
Envoyer candidature
et c.v. détaillé à :

Monsieur le DAFCO,
34, boulevard Lundy,
51100 REIMS.
Tél. : (26) 88-01-79.

Service public *administratif,* à ROUEN, recherche pour assurer *l'animation et le suivi* des études et actions dans le secteur des transports collectifs.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

possédant un diplôme d'ingénieur, ou de sciences économiques, ou équivalent, avec formation spécialisée ou *expérience en économie et organisation des transports.* Adr. cand. et c.v. s/nº 7.950 *le Monde* Pub., serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Unité de Production
de circuits imprimés
implantée en

NORMANDIE

recherche le

RESPONSABLE des MÉTHODES FABRICATION

Expérience méthode exigée.
DUT électromécanique
ou équivalent.
Classification niveau V.
Salaire fonction
de l'expérience.

Transmettre c.v. et prétent. nº 65.728 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui trans.

La Ville du Mans organisera entre le 18 avril et le 31 *mai* 1983, à des dates qui seront fixées ultérieurement, deux concours en vue du recrutement à l'Ecole Régionale des *beaux arts du Mans de deux* enseignants :

– *UN ENSEIGNANT DE* CULTURE GÉNÉRALE pour le 1ᵉʳ cycle et le D.N.A.T. Cadre Bâti (histoire des productions plastiques et architecturales, *analyse du cadre de vie),* pouvant intervenir en Département Art (poste à temps complet : 16 heures de cours hebdomadaires).

– UN ENSEIGNANT ARCHITECTE ou INGÉNIEUR intervenant *pour la pratique opérationnelle* et les sciences techniques appliquées à la construction dans la section D.N.A.T. Cadre Bâti (option plastique et *technique du projet)* (poste à temps complet : 16 heures de cours hebdomadaires).

Adresser candidatures à M. le Maire du Mans, MAIRIE, 72039 LE MANS CEDEX.
Les conditions d'inscription sont à demander en Mairie du Mans, Direction du Personnel (Tél. 84-97-97, poste 381 ou 398) qui préciseront les dates limites de dépôt des candidatures. Pour tous renseignements sur les postes, s'adr. au secrétariat de l'Ecole Régionale des beaux arts du Mans, 5, place Saint-Pierre.
Tél. : 84-97-97 poste 308.

ENERTEC

Filiale industrielle du Groupe Schlumberger
est au premier rang mondial des fabricants de systèmes de
TELECOMMANDE CENTRALISEE
et recherche pour son établissement de Chasseneuil (86) près de Poitiers

Ingénieur d'études

Electro-Technicien ou Electronicien

débutant ou première expérience, de formation Grande Ecole d'Ingénieur.
De solides connaissances en courants forts, semi-conducteurs de puissance, automatisme et électronique de commande seront un atout supplémentaire.
Responsable d'une équipe de techniciens et de dessinateurs, il aura pour *mission :*
- d'assurer le suivi technique du matériel existant,
- *de compléter la gamme des produits Emission,*
- de suivre l'évolution des produits en fonction des technologies nouvelles *apparaissant sur le marché.*

Merci d'adresser votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo, sous la référence S 281, à C. de la COMBE, ENERTEC, *ZI de* Chasseneuil, B.P. 23, 86360 Chasseneuil du Poitou.

ENERTEC
Schlumberger



RESPONSABLE DE L'ORGANISATION COMMERCIALE

Pour notre Centre de Pièces Détachées situé à Strasbourg (400 millions de C.A.), *nous recherchons un cadre commercial* de haut niveau qui sera rattaché directement au Directeur du Centre.
Il sera chargé du développement de l'activité commerciale des pièces d'origine BMW et des accessoires auprès des concessionnaires grâce à *l'encadrement* et au suivi de l'activité des 8 Délégués.
En outre, il supervisera la promotion des ventes, *la formation du personnel des concessions,* les études commerciales.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat ayant une forte personnalité, sachant *motiver une équipe, ayant un esprit d'analyse* rigoureux et dont l'expérience marketing lui permettra de participer activement à la politique de promotion des ventes.
La connaissance de l'allemand ou de l'anglais est nécessaire.
Voiture de service fournie.
Veuillez envoyer votre C.V., photo, prétentions, à :

BMW France
J.F. GUTHMANN Direction du Personnel
3, avenue Ampère - 78390 BOIS D'ARCY

Le Service Informatique d'une Importante Société Industrielle

recherche :

INGENIEUR INFORMATICIEN

ayant la connaissance du matériel **DIGITAL VAX II 780**

INGENIEUR D'APPLICATION

ayant des connaissances en **MÉCANIQUE DES STRUCTURES** et du **FORTRAN.**

Pour ces deux postes à pourvoir en **BOURGOGNE,** une expérience d'environ 2 ans est souhaitée.

Merci d'adresser les candidatures
(lettre manuscrite, CV détaillé et photo)
ss réf. 50218 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal
75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



Cii Honeywell Bull

recherche pour son Service
Clientèle d'Assistance Technique un

INGENIEUR COMMERCIAL SERVICES

En relation avec les Ingénieurs du réseau *commercial matériel, il négocie,* vend un ensemble de prestations dont il assure le suivi en clientèle.
Diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'une *Université, il a acquis* une expérience commerciale dans le cadre d'une Société de Services et de Conseil en Informatique ou d'un Constructeur.
Rémunération : salaire fixe plus intéressement.
Poste à pourvoir à NANTES (connaissance de la clientèle des Régions Bretagne et Pays de Loire).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en precisant la réf. 254 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE

recherche
pour son laboratoire de biochimie à
SOLAIZE (Rhône)

TECHNICIEN BIOCHIMISTE

BTS ou DUT biologie appliquée aux industries alimentaires pour conduite fermentation en labo et en pilote.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, sous référence 10.948, à CONTESSE PUBLICITÉ, 74, rue Béchevelin, 69363 LYON cedex 07, qui transm.

I.N.R.I.A.

Institut national de recherche en informatique et en automatique recherche pour son centre de SOPHIA-ANTIPOLIS (06)

CHEF DU CENTRE DE CALCUL

qui devra assurer :
- la coordination des équipes chargées de l'exploitation d'un DPS 68 bi-processeur MULTICS, du suivi du système et des logiciels, et de l'interface utilisateurs,
- le dialogue avec les autres centres de calculs de l'I.N.R.I.A. ou utilisés par l'I.N.R.I.A.,
- les contacts avec le constructeur et les centres de calculs régionaux et nationaux, en particulier éducation nationale et C.N.R.S.

Qualification : avoir occupé pendant 5 ans minimum un poste de responsabilités dans un centre de calcul grand système.

Adresser C.V. et prétentions au
Service du Personnel, BP 105
78153 LE CHESNAY Cédex

CONTROLEUR DE GESTION
Finistère

Un groupe à vocation agricole et agro-alimentaire très actif (CA consolidé 5 milliards) dont l'effectif est supérieur à 2.000 personnes et les activités réparties sur les quatre départements bretons au travers de plusieurs filiales, recherche son futur Contrôleur de Gestion.
Agé d'environ 35 ans, le cadre recherché sera responsable pour l'ensemble du groupe de la conception du système de gestion, de la mise en oeuvre de la gestion prévisionnelle, du contrôle de la gestion et de l'activité économique générale.
Formation de gestionnaire (HEC, ESSEC, IEP, INSEAD...) ou d'ingénieur AGRO/AGRI complétée par de bonnes connaissances en gestion financière et en informatique. Expérience indispensable de la fonction dans un groupe important, de préférence agro-alimentaire.

Adresser CV détaillé sous réf. 232/01M à :
France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

LA SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE
leader sur son marché

recrute

UN CHEF DE LABORATOIRE DE RECHERCHE

STATUT CADRE, de formation INGENIEUR BIOCHIMISTE et ŒNOLOGUE, il sera impérativement diplômé d'une grande école ou de l'enseignement universitaire.
Il aura acquis une expérience de 3 ans au moins dans la recherche industrielle et aura de plus des notions de « MARKETING PRODUCT ».
Le poste sera situé initialement dans LA RÉGION SUD-EST.
Merci d'envoyer votre candidature, C.V. détaillé, photo et lettre manuscrite à :
Service du Personnel - S.V.F.
B.P. 10 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
occupant 500 personnes dans
LE NORD-PAS-DE-CALAIS

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Diplômé, ayant quelques années d'expérience dans l'usinage ou dans la construction de machines.
Une expérience complémentaire dans la commercialisation ou dans la gestion d'entreprise serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à
RÉGIE-PRESSE, sous nº T 039309 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Totale discrétion assurée.

INFRARED ENGINEERING
INSTRUMENTS DE MESURE EN LIGNE

TECHNICIEN APRÈS-VENTE
LORMONT (33)

- DUT, BTS ou équivalent.
- Expérience 2, 3 ans électronique analogique et microprocesseur.
- Déplacements : France 80 %.
- Anglais indispensable.
- Dynamique.

Envoyer curriculum vitae, photo, prétentions à :
Yves VERBIESE
INFRARED ENGINEERING
58, rue Jean-Itey, 33310 LORMONT.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
ACTIVITÉ INTERNATIONALE

recherche

RESPONSABLE LANCEMENT NOUVEAUX PRODUITS FUTUR DIRECTEUR DE BRANCHE

Ce jeune diplômé E.S.C. travaillera en liaison directe avec la direction générale et pourra immédiatement faire ses preuves dans un marché porteur situation Sud-Est France.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. + photo à :
EUROSUD Nº 2656, 2, r. Breteuil, 13001 MARSEILLE.

BRETAGNE SUD

PDG d'une PME secteur alimentaire

je recherche mon "bras droit"

30 ans minimum. Formation ESC/Sciences Eco, DUT Fi-Compta. Niveau DECS. Pour prendre en charge l'ensemble des problèmes financiers et comptables, ainsi que l'administration générale et la gestion du personnel. Expérience secteur agro-alimentaire appréciée. L'outil de travail est performant. La localisation géographique de l'usine attractive. Poste en création.

Adresser lettre manuscrite, CV, sous réf. JO/BD à
J. OLLIVIER - BP. 28 - 35740 PACE
qui assurera les premiers entretiens.

Laboratoire C.N.R.S. C.S.E.A.L. recherche

VÉTÉRINAIRE POUR POSTE RESPONSABILITÉ
et COORDINATION dans :

Production et contrôle sanitaire animaux de laboratoire.
Possibilité activité de recherche.

Écrire en joignant C.V. à C.N.R.S. C.S.E.A.L., 3 B, rue de la Ferollerie, 45045 ORLÉANS cedex.

ORGANISME LOGEMENT SOCIAL

recherche

pour RENNES

SOUS-DIRECTEUR

chargé du département gestion du patrimoine
5 ans minimum expérience de la gestion immobilière.

Adresser c.v., photo et prétentions à Havas, nº 4.794 AT, 16, avenue de Crimée, 351000 RENNES.

Importante société cherche
CHEF COMPTABLE
niveau D.E.C.S., ou B.T.S., réelle expér. informatique (analyses, programmes GAP II utilitaires, IBM, LCO, procédures) sur ordinateur IBM 34 exigée. Société OMIA B.P. 21, 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.

Recherchons pour
USINE DE NORMANDIE

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

pour prendre en charge petit laboratoire, contrôle et essais. Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience. Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prét. à NOBEL P.R.B. Explosifs, tour Aurore, Cedex 5, 92080 PARIS LA DÉFENSE 2.

ORGANISME PUBLIC DE RECHERCHE
recrute pour
Laboratoire de biologie
à l'est de Marseille

● ÉLECTRONICIEN PHYSICIEN

titulaire licence ou équivalent (1B), connaissances en informatique souhaitées.

● CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

à dominante scientifique (2A). Doctorat ou dipl. gde école.

Statut agent cont. de l'Etat.

Adr. candidature et c.v. sous nº T 259.573 M
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, Paris-2ᵉ.

URGT. Impt. gestion. vill. vac. ch. de mi-juin à mi-sept.
- Animateurs soirées expérimentés ;
- Animateur sportif tennis (cl. 15).

Tél. : (1) 887-04-40.

ORGANISME CONSULAIRE DE FORMATION
VOSGES
recherche un

RESPONSABLE CENTRE DE FORMATION

- Gestion et animation du centre ;
- Promotion et recrutement des élèves ;
- Expérience professionnelle indispensable.

Tél. au (8) 335-42-63 ou adresser C.V. détaillé sous référence P. 288 à CCB, B.P. 3097, 54013 NANCY Cedex.

CENTRE DE CURE POUR ENFANTS
en bordure de mer
secteur OUEST
(200 salariés)
recherche

CHEF DE PERSONNEL

chargé de la gestion et de l'administration.
Conventions collectives intéressantes.
LOGEMENT DE FONCTION.
Salaire 100.000 F minimum.
Ecrire sous réf. P 256

CLAUDE BLIQUE
B.P. 3097
54013 NANCY Cedex.
Tél. : (8) 335-42-63.

OFFRES D'EMPLOIS

CREATION DE POSTE

Notre Société conçoit et réalise des équipements électroniques de haute technicité

chef du département industriel

Son domaine de responsabilité couvrira la gestion de nos approvisionnements, la définition de notre politique de sous-traitance et l'encadrement de nos équipes de fabrication.

Ingénieur Grande Ecole, vous avez plusieurs années d'expérience de la fonction dans une Société qui met en œuvre des technologies avancées.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue parisienne.

Adresser vos candidatures sous référence 65596 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

LES AFFAIRES INTERNATIONALES. AU CREDIT AGRICOLE. A PARIS.

Le Crédit Agricole de l'Ile de France souhaite élargir l'impact de son département affaires internationales.
Aussi, si vous êtes un bon praticien de ce type d'opérations (crédits documentaires Import - Export, couverture change à terme achats - ventes, transferts, avances et emprunts en devises), rejoignez-nous.
Nous sommes ouverts à tous types de formations, votre expérience constituant notre premier critère de sélection.
Il faut quand même être parfaitement bilingue anglais, et/ ou espagnol ou italien.
Adressez sans tarder votre CV au CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE FRANCE - Service Recrutement - 26, Quai de la Rapée - 75012 PARIS.

Desseln

Ingénieurs électroniciens
Radiotéléphones

Filiale du groupe MATRA, PICART LEBAS, spécialiste des systèmes d'intercommunication et d'autocommutation électroniques, assure sa diversification.
Dans le cadre de la mise en place d'une équipe chargée de développer et d'industrialiser de nouveaux systèmes en radiotéléphonie, nous recherchons 2 ingénieurs électroniciens dans les domaines suivants :

Moyens de tests

Dans un environnement de haute technicité, vous prendrez la responsabilité de l'ensemble des moyens de tests nécessaires à la fabrication des mobiles et des relais.
Votre mission comportera plus particulièrement les aspects suivants : définir la politique et les procédures de tests à appliquer, rechercher sur le marché les moyens de tests appropriés, concevoir et réaliser les équipements spécifiques, animer une équipe de 3 techniciens.
Ce poste nécessite une première expérience en moyens de tests et/ou en radio (réf. LM/13/1).

Bureau d'études

S'agissant d'un produit développé au niveau de la branche Télécom, vous assurerez l'interface sur le plan des études entre les différents centres concernés.
Vous vous verrez confier l'analyse du produit pour prendre ensuite en charge le transfert technologique. Vous participerez aux études, au développement et à la mise au point.
Ce poste requiert de bonnes connaissances en UHF + VHF et en logique, renforcées, si possible, par une première expérience acquise en bureau d'études, bancs de contrôle (réf. LM/13/2).
Dans les deux cas, le lieu de travail sera : Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'en septembre 83 environ, puis Châteaudun (bord de Loir, 130 km au Sud-Ouest de PARIS).
Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à T.P.L. - La Boissière - Service du Personnel - B.P. 89 - 28200 CHATEAUDUN.

PICART LEBAS
MATERIELS TELEPHONIQUES ET TELEMATIQUES



MEDIA PA

Banque

Venez renforcer nos services financiers !

Un important groupe bancaire situé à Paris-2ᵉ recherche :

Cadres confirmés

Nous vous confierons les produits financiers (SICAV, fonds communs de placement, immobilier...) et les opérations financières (montage d'emprunts, augmentations de capital...).
Vous devrez justifier d'une expérience de 4 ans minimum et avoir le sens des responsabilités (réf. 2450).

Juriste confirmé

Vous prendrez en charge le suivi juridique des sociétés financières filiales.
Plusieurs années d'expérience ainsi qu'une bonne connaissance du droit des sociétés et/ou du droit immobilier sont nécessaires pour mener à bien votre mission (réf. 2451).

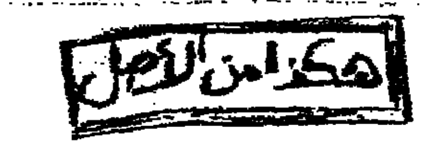
Jeunes diplômés

Votre formation supérieure économique ou juridique et, si possible, une bonne pratique de la langue anglaise vous permettront de renforcer les équipes du département financier (réf. 2452).

* * *

Pour tous ces postes, une formation supérieure type HEC, ESSEC, Sciences Po, droit est indispensable.
De très bonnes perspectives d'évolution seront offertes à des éléments de valeur.
Lieu de travail : Paris-2ᵉ.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Chef du personnel **180.000 F**

Paris - Leader européen de son secteur, cette filiale *(chiffre d'affaires de 720 millions de francs - 910 personnes)* d'un grand groupe français commercialise et assure la *maintenance de matériels pour la bureautique* et le traitement du courrier. Elle recherche son chef du personnel. Dépendant de la direction générale, *il sera plus particulièrement* chargé de l'administration et de la gestion du personnel (160 cadres, 130 VRP exclusifs, 50 agents de maîtrise et ouvriers, 200 techniciens SAV, 360 employés) et devra parfaitement maîtriser l'ordonnancement de la paie. Il devra également *procéder à la mise en place* définitive d'un système de gestion informatisée du personnel et être le conseiller des *opérationnels en matière de* recrutement et de droit social. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 33 ans, ayant acquis une expérience de la fonction dans une entreprise commerciale relevant de la convention collective de la métallurgie. Une bonne connaissance de la législation concernant le statut des VRP est nécessaire. Des déplacements dans les différents centres, en France, sont à prévoir. Le poste *devrait, à terme, englober également* les relations avec les partenaires sociaux. La rémunération annuelle, fonction de *l'acquis du candidat*, sera de l'ordre de 180.000 francs. Ecrire à *Ph.* LESAGE. Réf. A/2374M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

La Fnac
recherche

pour sa direction informatique
un ingénieur système

UNE expérience de 5 ans dans la fonction, sur gros système *IBM, une connaissance des logiciels OS/VS1 - CICS*, une première expérience de VTAM/NCP, lui permettront d'assurer la maintenance et l'évolution du système (réseau diversifié de près de *450* terminaux à Paris et en province) et d'apporter le concours nécessaire au service des études.

un analyste programmeur

Diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines...) même débutant, le candidat pourra faire valoir une connaissance de l'informatique de gestion et intégrer l'équipe "projets nouveaux".

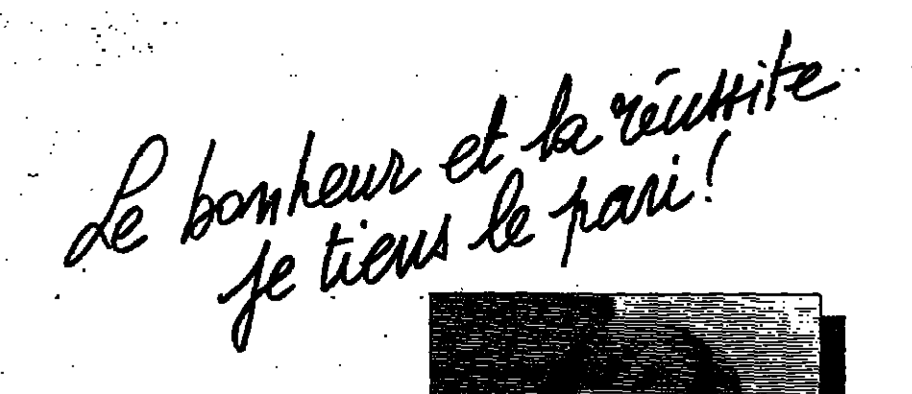
Pour sa direction de l'organisation
un ingénieur en organisation

Diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines...), il a acquis *une expérience de 3 à 5 ans dans* la fonction.

Il agira en tant que conseil auprès des utilisateurs (services opérationnels et fonctionnels), conduira les études de procédures *et apportera les solutions adéquates et originales.*

Les postes sont à pourvoir dans le centre de Paris.

Adresser lettre de candidature à Philippe Vuitteney, Fnac, service Recrutement et Formation, 101 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.





Alain Beck, vous êtes Ingénieur Technico-Commercial à IBM depuis 4 ans. *Quel homme êtes vous?*

J'aime la vie!

J'ai hérité d'un tempérament actif, d'un besoin de m'engager, d'entreprendre, de réaliser, au service des *autres.*

J'ai été responsable du Ski-Club à Sup de Co Toulouse: j'avoue rechercher la Compétition.

Je suis radio amateur. Comprendre, communiquer, j'aime.

Pourquoi êtes-vous rentré chez IBM?

J'y ai fait mon stage de 3e année. D'abord j'ai rencontré chez IBM des gens heureux. Des gens indépendants dans *leur* travail tout en étant soutenus par l'équipe: comptables d'objectifs mais libres du choix des moyens pour les réaliser: entièrement responsables. Bref cela me plaisait. *C'était sportif aussi!*

Comment s'est passée votre intégration?

Pendant mon année de formation, j'ai été parrainé par un ingénieur de *premier plan.* Il m'a fait connaître beaucoup de gens chez IBM, indiqué toutes les portes où il faut frapper. C'est très utile.

Je me suis fait des amis.

Et votre travail maintenant?

J'ai une mission de Conseil auprès de clients, tous très différents, pour l'étude, le choix, *la mise en œuvre* et le suivi de leur projet informatique.

Je travaille dans une équipe restreinte. Elle m'aide à réaliser mes objectifs.

Au bout de 4 ans, votre bilan personnel?

Vous savez, jusqu'à présent ça s'est bien passé, mes attentes ont été satisfaites.

Toute initiative est a priori possible dès lors que je sais la faire accepter.

Sur mes projets d'avenir, on verra bien, mais on ne m'a jamais dit non. Je tiens le pari!

En résumé, que représente IBM pour vous?

IBM c'est la possibilité d'entreprendre.

C'est aussi la possibilité d'exercer un métier varié et prenant et de retrouver un autre métier tout aussi prenant à la Compagnie.

C'est un challenge honnête et j'ai tous les moyens à ma disposition pour réussir.

Si comme Alain Beck, vous sortez d'une grande Ecole de commerce ou d'Ingénieur, que vous soyiez débutant ou possédiez une première expérience, nous vous proposons une mission d'Ingénieur technico-commercial à Paris ou en province.

Nous vous demanderons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en Anglais.

Adressez alors votre candidature à J.P. Astor - IBM France (Réf. BMI) 2, rue de Marengo 75001 Paris.



MASH

Ingénieur débutant grandes écoles

Devenez assistant contrôleur de gestion

CECA S.A., filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, exerce son activité dans le domaine de la **chimie de spécialités.** Largement représentée par ses filiales à l'étranger, elle réalise plus de 60 % de son C.A. à l'exportation.

Elle recherche **1 assistant contrôleur de gestion.** Sa *mission* consistera à effectuer le contrôle de certaines usines.

Cette fonction permettra à un **ingénieur débutant diplômé d'une grande école : Centrale, Mines...** de mettre en pratique les connaissances qu'il aura *acquises tant dans le domaine* technique que financier.

Lieu de travail : siège social à **Vélizy (78).**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant la réf. M/28 à

CECA S.A. - 11, avenue Moraine-Saulnier - 78140 VELIZY.

CECA SA

MEDIA BA — MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes une
IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
(7000 personnes) et nous recherchons
pour notre centre de recrutement-formation situé à **PARIS**

UN JEUNE CHARGE DE RECRUTEMENT

du personnel des points de vente : gérants et agents de maîtrise

D'un niveau d'études supérieures à tendance commerciale il a également la pratique des entretiens.

Si vous pensez correspondre à ce profil et si vous avez les qualités humaines qui vous permettront de vous intégrer à une équipe jeune et dynamique.

Nous vous remercions de confier votre candidature (lettre man. + C.V. + photo) et vos prétentions à Mme Labeille sous la référence 2803 M au :

Cabinet PANISSOD-SUHNER
109, rue de Turenne 75003 Paris (qui garantit toute discrétion).

Nous sommes un grand groupe industriel français (32 usines dans le monde) intervenant dans le domaine des productions d'équipements pour ***l'automobile, les transports et l'industrie.***

L'une de nos filiales en rapide expansion (2000 personnes - 3 usines), leader technique dans sa spécialité, avec un développement des affaires à l'étranger de plus de 30% par an, recherche un

JEUNE INGÉNIEUR EXPORT

Ingénieur Grande École, de formation mécanique ou physique, il parle nécessairement l'anglais et l'allemand.

Il sera l'interlocuteur technique des Services Études, Commerciaux et Fabrication auprès des grands constructeurs automobiles européens.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne et nécessite des fréquents déplacements de courte durée.

Une carrière évolutive est possible au sein du groupe pour un élément de valeur.

Merci d'adresser votre candidature à EUREQUIP sous référence 8310 LM à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84.73

PARIS - LONDRES - HOUSTON

HAVAS CONTACT

---

jeune diplômé enseignement supérieur,

par exemple Ingénieur + MBA, ou Grande Ecole de Commerce

Groupe de vente directe en réunion de produits cosmétiques, en pleine expansion, nous recherchons le collaborateur de notre Directeur Général Commercial.

Il met en œuvre et concrétise les orientations Marketing. Il assure progressivement la mise en place du plan marketing, le lancement des nouveaux produits ainsi que des missions ponctuelles importantes.

Une première expérience de 2 à 5 ans, de préférence dans une entreprise de taille moyenne, a fait de vous un généraliste polyvalent, efficace et concret. Vous souhaitez le rester, tout en vous ouvrant l'accès à une rémunération et à une opportunité de carrière réellement intéressantes.

Le poste est basé à Paris 16è.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 8361 M à :

nicole outin
conseil en recrutement, 15, rue marcel renault, 75017 paris, qui garantit une totale discretion

Organisation et Publicité



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

digital
Nº 1 de l'informatique interactive

Vous avez plusieurs années d'expérience de la maintenance d'ordinateurs et la volonté d'évoluer vers des postes à responsabilité technique ou humaine :

- **Ingénieurs de maintenance systèmes**
- **Ingénieurs de support produits**
- **Instructeurs matériel-logiciel**
- **Responsables de projets**
- **Responsables d'équipe de maintenance**

Notre croissance continue vous offre cette opportunité et un choix réel d'évolution de carrière. Vous parlez l'anglais, nous vous formerons à nos derniers produits en Europe ou aux U.S.A.

Ecrivez sous réf. M 30 à
Nicolas GROS, Ressources Humaines,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2, rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Evry Cédex, tél. 077.82.92.

ROUX, SEGUELA, CAYZAC & GOUDARD



Roux, Seguela, Cayzac et Goudard, 2e Agence Française de Publicité en fort développement (+20 % l'an) recherche son **TRESORIER (E)**

Rattaché à la Direction Gestion Paris,

Il pratique la trésorerie zéro et les équilibres quotidiens et dates de valeur, prend les décisions de financement qui s'imposent (arbitrage - escompte - découvert - placement)

Il établit les prévisions semestrielles de trésorerie et contrôle les réalisations,

Il initie les relances informatisées, suit les règlements des clients (relances personnalisées),

Il est responsable de l'établissement du tableau de bord financier.

Poste évolutif (informatisation, trésorerie de Groupe). Libre rapidement.
Rémunération 100 000 F + selon expérience (expérience souhaitée : 2 à 3 ans).

Adresser C.V. détaillée à la Direction du Personnel
Roux, Seguela, Cayzac et Goudard
92, rue Bonaparte 75006 Paris

assistant (e) marketing

TEXTILE DE LA MAISON

Notre division Textile de la Maison, appartenant à un important groupe industriel français, est le leader européen, avec plusieurs marques à forte notoriété. Notre Directeur du Marketing recherche aujourd'hui son assistant (e) à qui il confiera, dans un premier temps, l'élaboration, la mise en place et le suivi d'un système d'informations-marketing : recueil, analyse, synthèse d'informations internes et externes permettant d'alimenter les plans marketing. Ce poste, qui est évolutif, demande une certaine mobilité ainsi que des qualités de contact, le sens de la diplomatie et une certaine sensibilité aux produits mode. Il s'adresse à un (e) jeune diplômé (e) d'Ecole Supérieure de Commerce ayant une expérience marketing acquise dans une entreprise de biens de grande consommation. Le poste est basé à Paris et nécessite des déplacements en Province.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 25883 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

Organisation et Publicité

MEMBRE DE SYNTEC



Hewlett-Packard France, 2200 collaborateurs, 3ème exportateur français d'informatique poursuit sa forte croissance et sa décentralisation (24 bureaux de vente et de S.A.V. en France) et afin de renforcer ses services administratifs et financiers, recherche un

Chef de service

CREDIT ET RECOUVREMENT

Diplômé E.S.C. ou équivalent, vous possédez une expérience de 3 à 4 ans dans une fonction similaire (évaluation de bilan, analyse de la structure financière, analyse du risque...) acquise au sein d'une banque ou d'un service financier d'une entreprise.

En liaison directe avec le crédit manager, votre sens des relations humaines vous permettra d'animer avec succès l'équipe de 15 personnes qui vous aidera à assurer la gestion d'un important compte clients. Compte-tenu de notre expansion et du développement de ce service, ce poste est particulièrement évolutif. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre manuscrite, un CV, une photo et prétentions sont à en envoyer à Gérard Kloppel, Hewlett-Packard France, Service Recrutement 91947 Les Ulis Cédex sous réf. 040



Assistant directeur du personnel

Secteur tertiaire (600 personnes)

Sa mission :
- gestion du personnel,
- assurer les relations avec les partenaires sociaux (préparation des réunions CE, DP, CHSCT, etc.),
- suivi et application de la législation du travail (lois Auroux, élaboration du règlement intérieur...),
- études diverses (bilan social),
- formation (analyse des besoins, élaboration et suivi du plan),
- services généraux, sécurité.

Sa formation :
- Droit, Sciences Eco, IAE,
- connaissance approfondie de la législation sociale.

Environ 35 ans, il aura une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.

Poste évolutif.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 2453/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE REGION PARISIENNE
recherche

INGÉNIEUR DIPLÔME GRANDE ÉCOLE

E.C.P. - A.M. ou équivalent - 30 ans minimum — Réf. C.A.O.

Cet homme jouera un rôle important dans le développement des activités d'aide technique et de conseil aux entreprises réalisées par le centre en matière de :

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Ce poste implique :
- plusieurs années de pratique dans un bureau d'études de produits mécaniques,
- une expérience du développement et de l'exploitation d'outils de C.A.O.,
- une connaissance de l'anglais indispensable.

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ

30 ans minimum — Réf. M.P.

ayant une solide expérience dans le domaine des :

MESURES PHYSIQUES

Cet homme aura la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs et d'agents techniques chargés d'effectuer des études et des travaux d'assistance technique pour des entreprises très variées de la mécanique.
Connaissances sérieuses en électronique et micro-informatique très appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 65158 Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

intercontrôle Filiale du C.E.A.

spécialisée en contrôles non destructifs (secteur nucléaire) faisant appel aux techniques de pointe électronique, robotique, informatique.

recherche

Des Jeunes INGÉNIEURS

Formation GÉNIE PHYSIQUE ou SCIENCE DES MATÉRIAUX.

Ils seront universitaires (2e ou 3e cycle) ou ingénieurs E.N.I. ou I.N.S.A., ...

Après une formation d'un an aux missions d'inspection en C.N.D. de centrales nucléaires, ils auront la responsabilité technique du travail d'équipe de **TECHNICIENS** (30 personnes) chargés de la mise en service d'appareillages de mesures ultra-sons sophistiqués, ainsi que du recueil et du dépouillement de ces mesures.

Ces postes sont basés à RUNGIS (déplacement France et Etranger 50 % du temps).

- Salaire + prime de déplacement très motivants.
- Dégagés des obligations militaires.

Veuillez adresser CV + lettre manuscrite en indiquant la référence J.I./1 à :

INTERCONTROLE - Monsieur RIBONDIN
15, rue des Solets - Silic 433
94583 RUNGIS CEDEX

Société travaillant sur l'Afrique
recherche

- **INGÉNIEUR**
10 ans d'expérience chantiers et études technico-économique.

- **ÉCONOMISTE FINANCIER**
10 ans d'expérience.

- **INGÉNIEUR**
8 ans d'expérience chantiers et études technico-économique.

Ecrire sous nº T 039.259 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE recherche



UN COLLABORATEUR EXPERIMENTE

responsable de missions de surveillance, d'assistance comptable et occasionnellement de missions de révision et de conseil. Anglais indispensable, disponible pour déplacements éventuels, libre rapidement.
Envoyer C.V. et prét. à IFOGEC, 33, rue Raffet, 75016 Paris.
Contact possible par tél. 524.52.25.

GRANDE AGENCE DE PUBLICITÉ
recherche
UN CHEF DE PUBLICITÉ
Orienté Marketing
- 1 ou 2 ans d'expérience marketing.
- Formation HEC/ESSEC/ESCP.

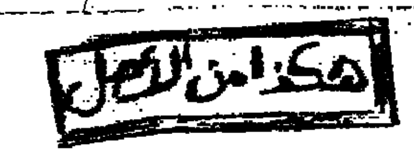
Situation pour un chef de produit annonceur voulant travailler en Agence sur des produits grande consommation.
Adresser C.V. à : BALLESTER CONSULTANT, 97, boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS.
A l'attention de Sabine GIBORY.

E.D.F.-T.I.R.U.
recrute
POUR SON SERVICE TECHNIQUE :

TITULAIRE BAC E OU F3

Situation stable.

Adresser curriculum vitae à E.D.F.-T.I.R.U., 134, boulevard Haussmann, 75008 Paris.



Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT

recherche pour **PARIS**

ATTACHE COMMERCIAL

Il sera chargé de la prospection d'une clientèle P.M.E. et de la constitution des dossiers engagements.

Il assurera également l'entretien de cette clientèle ainsi que l'étude et le suivi des dossiers.

Issu de la profession bancaire, il devra justifier d'une réussite en démarche et de bonnes connaissances techniques.

POSITION GRADÉ.

L'*expérience déterminera* la classification et la rémunération de ce poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Service du Personnel B.P.F.D.
78, rue Olivier de Serres
75739 PARIS Cédex 15

ČOATES FRANCE S.A.
FABRICANT D'ENCRES ET VERNIS
30 KM NORD DE PARIS

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

De préférence avec 2 ou 3 ans d'expérience dans la fabrication d'encres, de peintures ou la transformation de matières plastiques.
Intéressé par la recherche appliquée.
Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/rᵒ T 039.224 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2ᵉ).

Paris

RESPONSABLE DU SERVICE MARKETING

Cette Entreprise, *filiale* d'un grand Groupe Industriel Français, est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles d'entretien ménagers, destinés à une clientèle industrielle, aux collectivités et au grand public.

Elle *réalise un* C.A. *d'environ* 45 *millions et ses ambitions de développement sont* importantes.

Rattaché au Directeur Général et membre d'une petite équipe de direction, le *titulaire du poste est chargé de la conception, de la mise en oeuvre et du suivi de la* politique marketing de l'Entreprise. Il anime son équipe composée d'un Chef de Produit et d'une Assistante de Promotion

*Nous souhaitons confier cette responsabilité à un (ou une) diplômé de l'ensei*gnement supérieur commercial (ou marketing), 27 ans minimum, possédant une expérience déjà *significative* (3/5 ans) des *techniques* marketing. Il a pu *faire ses* premières armes au sein d'un Groupe important, mais il a si *possible* occupé ce type de fonction dans une Entreprise à taille humaine, où l'autonomie, l'initiative, la responsabilité et l'implication *personnelle* sont plus importantes.
La jeunesse et l'ambiance des équipes, l'intérêt de la fonction et les conditions *offertes sont de nature à intéresser une jeune personnalité de valeur et d'avenir.*

Merci d'adresser lettre de candidature, CV *complet*, photo et rémunération actuelle sous réf M 6812 A à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Participez au développement informatique d'un des tout premiers groupes industriels mondiaux

INGENIEUR SYSTEME

Responsable Réseau et Bases de données

Nos activités informatiques sont à la mesure de notre dimension.
Elles évoluent en permanence pour être en pointe des développements techniques et nous permettre d'accroître notre efficacité et la qualité de notre production.

Pour notre *implantation industrielle de la proche banlieue Ouest* de Paris, nous offrons à un ingénieur système l'opportunité d'associer sa compétence technique et ses qualités humaines à la réalisation de ces objectifs.

Au sein du groupe technique système, il prend en charge les projets sur :
- l'architecture des moyens informatiques du site (actuellement 2 IBM 4341, 8 minis, 10 micros et plusieurs centaines de terminaux);
- la définition de nouveaux systèmes;
- la définition et la mise en œuvre de réseaux télé-informatiques;
- l'étude et la gestion de bases de données.

De formation supérieure, vous avez acquis en 4 ans une solide expérience dans une fonction système sur un important site IBM, en particulier de l'IMS DB-DC.

Vous souhaitez aujourd'hui franchir une étape en intégrant un groupe industriel puissant dont le développement vous offre de multiples opportunités de carrière.

Pour recevoir des informations complémentaires, écrire sous réf. M 25813 A, à :

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média system

CADRE COMMERCIAL FRANCE ET EXPORT

Grâce à ses efforts en matière de recherche et de développement, depuis la production jusqu'à l'utilisation, et à son dynamisme commercial, cette Société familiale de taille moyenne est particulièrement compétitive. Elle occupe une position d'opérateur leader sur son marché : celui de la transformation et de la vente *d'additifs naturels (gélifiants, stabilisants) largement utilisés par les industries* alimentaires pharmaceutique et cosmétique. Dans les quatre dernières années, elle a doublé son CA (150 millions de francs) qui est réalisé pour 75 % à l'export.

Son *Directeur Commercial crée un nouveau poste de Cadre France et Export. Celui-*ci, après une période de formation spécifique en France, sera chargé de développer les ventes sur différents pays européens. Ses responsabilités s'élargiront ultérieurement, soit par un accroissement de zones, soit par une spécialisation de marchés.

Nous souhaitons rencontrer un tempérament commercial, de formation supérieure, capable d'assimiler la technologie du produit. Il possède déjà une première expérience de la vente à l'export, si possible de matières premières destinées à l'industrie.

Maîtrisant parfaitement l'Anglais, *et idéalement l'Espagnol, il peut effectuer, à partir* de Paris, des voyages fréquents et de courte durée en Europe.

Il est offert un fixe important + un système d'intéressement.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle *sous réf. M 11711 A à*

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Villiers le Bel

RESPONSABLE DE LA GESTION DE PRODUCTION

Cette société est spécialisée dans la conception et la réalisation de matériel de laboratoire. *Elle réalise un C.A. d'environ 100 millions (dont 75 % à l'exportation)* avec un taux de croissance important. Elle emploie 130 personnes et sous-traite en totalité la fabrication de ses composants.
Son département de production assure la gestion et l'organisation de l'ensemble des moyens mis en oeuvre (ou à mettre en oeuvre) pour atteindre les objectifs *qualitatifs (contrôle, achats, rapports avec la sous-traitance) et quantitatifs* (planification, délais, appros, stocks) de l'*entreprise* qui est dans un *contexte* d'innovation et de développement permanent.

Rattaché à la *direction technique, ce responsable production anime et gère* ses services et ses équipes (7 cadres).
Cette *responsabilité* sera confiée à un ingénieur (30 ans minimum) possédant une expérience significative acquise dans des fonctions de planification de la production et d'achats.
*Son ouverture d'esprit, tant au niveau technique qu'au niveau organisation-*gestion, doit lui permettre de participer efficacement à la structuration de l'*entreprise.*
Le *poste* est situé en banlieue Nord de Paris. Les conditions offertes et les perspectives de l'entreprise sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 6427 H. à

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



BANQUE INDOSUEZ

Un des principaux groupes financiers français,
Une implantation dans plus de 60 pays,
Une évolution permanente,

UN MONDE D'OPPORTUNITES DE CARRIERES
que la **BANQUE INDOSUEZ** propose à des

JEUNES CADRES

EXPERIMENTES OU DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DEBUTANTS.

Auxquels elle désire confier des postes au sein de sa DIRECTION DES OBLIGATIONS *FRANCAISES ET ETRANGERES.*

Intégrés à des équipes qui oeuvrent dans des secteurs en vif développement, ils interviendront à ce titre sur les marchés obligataires domestiques ou internationaux (*primaires et secondaires*) où ils acquerront la connaissance des produits financiers et la maîtrise des techniques de financement à long terme.

Ces cadres devront être diplômés de l'enseignement supérieur ou pouvoir justifier d'une expérience confirmée.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo s/réf. 214 EC à

BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement Carrières - Formation
44, rue de Courcelles 75008 PARIS

Jeune Chef du Personnel

Industrie Pharmaceutique

Agé *d'environ* 28 *ans*, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Droit, Ecole de Commerce, Sciences Economiques...) et depuis environ 3 ans, vous évoluez dans la fonction *Personnel*.

Aujourd'hui, votre *objectif est d'assurer* au sein d'une Entreprise performante, les responsabilités de Chef du Personnel.

Nous sommes la filiale française (450 personnes: CA : 320 MF) de l'un des 10 premiers Groupes *Pharmaceutiques mondiaux*. Notre Directeur des Relations Humaines crée le poste de Chef du Personnel usine (effectif : 250). Dans le cadre d'une large autonomie, celui-ci assurera les différentes responsabilités *inhérentes à la fonction* (gestion du *personnel*, relations paritaires, recrutement, formation, ...) et veillera à maintenir un bon climat social.

Ses compétences et son potentiel devront lui permettre d'évoluer soit au sein de la *filiale*, soit au niveau européen. La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Poste basé à l'Ouest de Paris (environ 100 km).

Yves KERNEVEZ traitera confidentiellement votre dossier *que vous lui ferez parvenir* sous réf **M 3103**

KM — *Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.*
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

Levi Tournay

RTC

La Radiotechnique-Compelec
Composants Electroniques
recherche
pour ses services commerciaux et son laboratoire d'applications

INGENIEURS ELECTRONICIENS
débutants ou confirmés

Les postes à pourvoir concernent la vente, la gestion du produit et l'assistance technico-commerciale.
SI vous êtes intéressé par la micro-électronique, l'opto-électronique ou les hyperfréquences dans des applications télécom, informatiques ou grand public.
SI vous souhaitez avoir des contacts variés en France et à l'étranger.
SI vous maitrisez suffisamment l'anglais.

Adressez votre candidature à :
R.T.C.
La Radiotechnique Compelec
Service du Personnel
130, avenue Ledru Rollin
75540 Paris Cedex 11

ANVAR

recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Ingénieur MIAGISTE ou équivalent.
Expérience 5 ans minimum, connaissant :
TDS - IDS 2 - GCOS 64 - RESEAUX.
Equipe de 7 personnes.
Matériels : 64 DPS 4 et MINI 6 43/E.

Env. C.V. et prét. à Mʳ le Chef du Personnel
ANVAR - 43, rue Caumartin
75436 - PARIS Cédex 09

SILOG S.A.
Ingénierie des systèmes

CHEF DE PROJET

Vous êtes :
- capable de conduire des projets;
- de dialoguer avec les utilisateurs;
- d'animer et d'encadrer une équipe de réalisation.

Vous souhaitez en plus :
- *gérer votre propre budget;*
- évoluer au sein d'une entreprise performante;
- un salaire motivant;
- un cadre de travail agréable.

Envoyer C.V. + prétentions :
SILOG, 66, rue de Rome, 75008 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDITAGRICOLE

Pour sa Direction Internationale, recherche

un Adjoint au Responsable de Zône Géographique

(Amérique Latine)

possédant une solide expérience bancaire des opérations internationales et une bonne connaissance pratique des banques et milieux d'affaires des pays considérés.
- Diplôme d'études supérieures.
- Pratique courante de l'espagnol et du portuguais.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **MJF à CNCA Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune**

Levi Tournay

Groupe pharmaceutique international
recherche

Contrôleur Gestion Industrielle

Il aura la charge de :
- budgets usine,
- contrôle des prix de revient et suivi des stocks,
- immobilisations,
- rentabilité des investissements.

Le candidat reportera au Directeur des services comptables et gestion. Il aura une expérience similaire en milieu industriel et une solide formation comptable.
Lieu de travail : **proche banlieue Est** - Accès A4 ou RER.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. **9905** à **L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Levi Tournay

Pour faire face à l'intensification de ses échanges internationaux (2/3 du C.A. réalisés à l'étranger), notre groupe recherche un cadre

Financement export

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez au minimum 30 ans, une solide connaissance des techniques de financement Export et une excellente pratique de l'anglais.

Vous serez responsable :
- de l'analyse du risque pays et du risque clients.
- du financement des exportations.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous réf. 983 M. à Marc DESGORCES Service Gestion des Cadres 35, Bd des Invalides 75007 - PARIS.



ROUSSEL UCLAF





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

LCT

Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

• pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

▸ ingénieurs électroniciens

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs. réf. CF

▸ ingénieurs logiciel temps réel

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs. réf. NT

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) en **rappelant la référence du poste**, à **LCT** - BP 40 78141 VELIZY - VILLACOUBLAY Cedex.

Votre avenir :

La Fonction Personnel

• vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (sciences humaines, droit, école de commerce ou de gestion).
• vous êtes débutant ou vous possédez déjà une première expérience réussie avec animation d'une équipe de travail.
• Vous aspirez maintenant à des responsabilités dans la Fonction Personnel en unité de production où vous pourrez affirmer vos qualités dans une ambiance sympathique et stimulante.

Nous sommes la

Principale filiale d'un groupe international, industriel et commercial

qui met en oeuvre des techniques avancées en matière de gestion sociale.

Dans le cadre de l'évolution de nos structures et de nos hommes, nous recherchons un jeune cadre désirant pratiquer les différents aspects de la fonction personnel. Dans un premier temps nous lui conferons le **Service Administratif du personnel** d'une unité de 1100 personnes dans L'OISE ; sous l'autorité du Chef du Personnel il animera une équipe de 4 personnes.



Nous vous proposons au cours d'un entretien de vous exposer cette activité ainsi que les idées que nous avons pour l'avenir.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature CV, photo et prétentions sous réf 9804, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system



Seita

Société nationale employant environ 9 000 personnes réparties en 40 établissements sur toute la France, nous créons un Département Audit au sein de notre Direction Financière. Nous recherchons l'

Auditeur interne

qui rejoindra notre équipe et appréciera, sous l'angle comptable et financier, la qualité et le respect des procédures internes, la fiabilité du système d'information, la juste application de la législation et des instructions données par les directions, et examinera la sauvegarde des actifs de la Société.

Une formation Ecole Supérieure de Commerce ou de Gestion, complétée par un DECS, et une première expérience d'environ 3 à 5 ans acquise au sein d'une entreprise ou d'un cabinet d'audit sont demandées.

Le candidat retenu devra avoir le sens du contact et du travail en équipe.

Le poste est basé à Paris, mais des déplacements fréquents sont à prévoir sur tout le territoire.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo et rémunération actuelle), réponse et dicrétion. Merci d'écrire sous réf. B6726M, 55 av. Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

sources

Filiale d'un des premiers Groupes industriels français leader dans sa branche automates programmables offre à

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS

Formation électronique ou électrotechnique.

UNE CARRIERE DANS LA VENTE

Notre progression rapide et votre réussite vous permettront d'atteindre rapidement des responsabilités de Chef d'Agence.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 65611 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

Responsable zône Europe

Nous sommes la première société française de revêtements et sanitaires en céramique, siège social Paris, plusieurs usines en Europe.

*Nous recherchons pour notre **Direction Exportation, le responsable commercial,** chargé de prospecter certains pays ou d'assister notre force de vente, implantée en Europe et tout particulièrement en Allemagne.*

Nous aimerions accueillir un jeune ESC. ayant acquis une première expérience terrain export, connaissant parfaitement la langue allemande (+ une autre langue).

Connaissance du second-oeuvre bâtiment appréciée.

Veuillez écrire. sous réf. 3509, en précisant prétentions à,

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

Sté DES ORDOPROCESSEURS

INGENIERIE DES RÉSEAUX

Filiale d'un important groupe national pour la mise en place de grands RÉSEAUX hétérogènes, offre des opportunités de réalisations dans des projets d'avant-garde.

Nous recherchons

Réf. A 2 INGÉNIEURS CONCEPTEURS

2-5 ans d'expérience dans un ou plusieurs domaines suivants :
- procédures de télécommunications ;
- Architectures constructeurs ;
- Bases de données.

Réf. B 2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Déb. de formation supérieure, ou ayant participé à la réalisation de projets logiciels temps réel sur mini ou micro-calculateurs et connaissant :
- 2780 3780 ;
- Moniteur temps réel ;
- Assembleur.

Possibilité de carrière au sein du groupe pour des candidats de valeur.

Lieu de travail : BOULOGNE-BILLANCOURT.

Ecrire en précisant la référence à SOCIÉTÉ DES ORDOPROCESSEURS, 204, rond-point de Sèvres, 92516 BOULOGNE.

---

volvic

Notre société, en progression constante depuis plusieurs *années, a de nouvelles perspectives de développement.*
Nous cherchons

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé grande école AGRO-ALIMENTAIRE

Il animera une petite équipe de techniciens chargée de travaux *de recherche appliquée et de* développement de PRODUITS NOUVEAUX dans le domaine des boissons.
Il travaillera en relation avec divers services, en particulier usines et services marketing.
Il devra faire preuve d'une grande ouverture d'esprit, d'initiative et d'aptitudes à l'animation.

Poste évolutif pour un candidat de valeur.
Anglais, allemand appréciés.
Lieu de travail : Bourg-la-Reine (92).

Merci d'envoyer C.V. et prétent. (discrétion assurée) à :
VOLVIC - B.P. 41 - 92340 BOURG-LA-REINE.

GROUPE MORNAY
RETRAITES ET PRÉVOYANCE, PARIS-12e
recherche

RESPONSABLE PAIE INFORMATISÉE

(1.500 personnes)

Animant l'équipe qui lui sera confiée, il (elle) devra superviser et contrôler les opérations suivantes :
- Traitement de la paie informatisée et des travaux qui en découlent.
- Maintenance et développement de la base de données informatiques de gestion de personnel.
- Réalisation des statistiques, tableaux de bord et études diverses.
- Suivi de l'évolution de la législation sociale et fiscale.

Il est demandé :
Une formation supérieure, de bonnes connaissances en matière de législation sociale et d'informatique de gestion, expérience dans le domaine de la paie.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions à la Direction du Personnel
5 à 9, rue Van-Gogh. 75591 PARIS Cedex 12.

Consultants en Informatique

Pour faire face à notre développement rapide et pour compléter nos équipes, nous recherchons des consultants en informatique de haut niveau.
Ils seront amenés à travailler sur des missions d'audit et de conseil en Informatique et Bureautique.
Mais ils participeront surtout à des projets de conception et de mise en place de nouveaux systèmes d'information résultant de l'intégration des Technologies Informatiques, Bureautique et Télécommunications entraînant des changements dans l'organisation des sociétés et dans les méthodes et procédures de travail et pouvant conduire à l'élaboration du «Bureau du Futur».

- Vous êtes de formation supérieure
- Vous avez quelques années d'expérience acquises dans un cabinet conseil, dans une SSCI ou dans les service organisation et informatique d'une grande entreprise
- Vous souhaitez vous intégrer à une équipe jeune et dynamique et participer avec nous à notre développement.

Nous vous remercions de bien vouloir écrire à Eric ROUDIL, Associé, Responsable en France de l'Activité Conseil d'ERNST & WHINNEY (20 000 personnes - 300 bureaux dans 70 pays) qui étudiera personnellement et confidentiellement votre candidature.



Ernst & Whinney Conseil
150, Bd Haussmann - 75008 PARIS.

Prendre en main le portefeuille

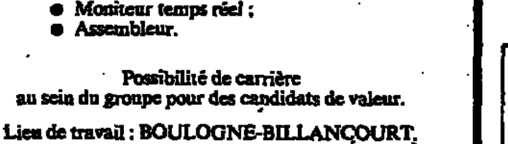
Nous sommes une BANQUE PRIVEE filiale d'un groupe International.

Pour traiter et gérer nos opérations du portefeuille et en particulier les crédits acheteurs, nous souhaiterions rencontrer un CADRE V ou VI, capable également d'agir en appui de l'exploitation comme conseil en réglementation des changes.

Une expérience d'encadrement est indispensable ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

De réelles perspectives d'évolution existent à court et long terme.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de *candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf M 301* à notre Conseil.



RECOR SERVICES RECRUTEMENT
37 rue d'Amsterdam - 75008 Paris

sources

ISOBOX

Filiale d'un groupe pétrolier multinational, notre entreprise transformation de matières plastiques est spécialisée en produits isolants pour le bâtiment et emballages industriels. Nous réalisons plus de 300 M de CA avec 6 unités de production très fortement décentralisées.

Ingénierie et travaux neufs

Notre directeur technique est l'homme de la productivité et des investissements. L'ampleur des projets en cours - il vous en parlera - rend nécessaire la création de ce poste «Ingénierie».

Ingénieur de formation, type AM..., votre première expérience éventuelle B.E., Ingénierie ou démarrage d'une installation et votre *ambition vous encouragent à venir rejoindre notre jeune équipe de* direction pour un développement de carrière très opérationnel en technique ou production. Anglais utile.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence B 3653M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

sources

Nous sommes l'une des premières sociétés françaises d'ingénierie et réalisons, tant en France qu'à l'étranger, des ensembles industriels très variés (pétrochimie, offshore, agro-alimentaire, Industrie de transformation, ...).
Nous recherchons pour notre service approvisionnement le

RESPONSABLE INSPECTION

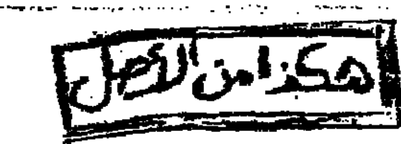
En liaison étroite avec l'équipe approvisionnement ainsi que l'équipe de projets, il prend en charge l'inspection auprès des fournisseurs et sous-traitants (avancement, contrôle qualité, contrôle de fonctionnement...), jusqu'à la recette définitive.
Sa mission concerne une large gamme d'équipements en raison de la diversité des projets que nous réalisons.

Nous recherchons un Ingénieur diplômé ayant acquis une bonne maîtrise des équipements industriels (turbines, pompes, compresseurs, tuyauteries...) de préférence dans la fonction Inspection. Il saura s'imposer par son autorité naturelle auprès des fournisseurs et animer une équipe d'Inspecteurs.
Ce poste nécessite de fréquents déplacements, surtout en France, mais aussi à l'étranger.
Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé à Joël Ollieux, SERETE. 86 rue Regnault 75640 Paris Cédex 13.



média-system





Filiale du Groupe EUROSOFT, présent dans les différents domaines d'applications de l'informatique, recherche, pour deux grands projets

CHEF DE PROJET
INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous avez :
- des compétences MITRA et le contrôle de processus vous intéresse particulièrement,
- des compétences MOTOROLA 68000 et la télématique vous passionne.

Nous vous proposons de participer à :
- une Gestion hiérarchisée de processus industriels dans un contexte : traitement d'énergie,
- une passerelle télématique entre des grands réseaux publics nationaux.

Adresser lettre, C.V., *prétentions à :*
Madame CHARTIER
EUROSOFT
BP 145
92154 SURESNES

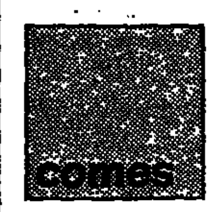
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DISTRIBUTION
MATÉRIEL AGRICOLE
GRANDE BANLIEUE OUEST
DE PARIS
recherche

CHEF DES VENTES

En prise directe avec le Directeur commercial, il devra animer l'ensemble des forces de vente en France, *comportant une douzaine d'inspecteurs et* plus de 100 concessionnaires exclusifs.

Pour être candidat, il faut être principalement un homme de *terrain*, avoir une *formation générale* et commerciale de niveau supérieur, connaître le milieu agricole et pouvoir justifier d'une très solide expérience d'animation d'équipes de vente par le canal des concessionnaires. Priorité sera donnée à qui connaît la filière lait, le langage informatique et l'anglais.

Belles perspectives d'avenir à qui réussira à ce poste.



Envoyer C.V. détaillé, *lettre manuscrite, photo* récente et prétentions au département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous la référence 2491).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

GIE MATRA ET HACHETTE

Le GIE Matra et Hachette, créé en février 1982, produit des logiciels destinés à la micro-informatique grand public (jeux, éducation, gestion domestique et PME).
Ces produits vont être commercialisés à des utilisateurs de micro, soit en VPC, soit *dans les boutiques «informatique», soit aux réseaux de libraires-papetiers.*
Sur ce marché en démarrage, nous constituons notre équipe de vente en recrutant les 2 premiers

Délégués commerciaux

Basé à Paris, chaque délégué sera responsable de la moitié de la France pour créer le réseau clientèle, sélectionner les points de vente, réaliser les démonstrations et les ventes.
Vous êtes diplômé d'une école de commerce, votre expérience de 3 ans de vente de produits grand public est la plus sûre garantie de votre réussite future.
Les techniques nouvelles vous passionnent ?
Vous savez travailler en équipe ?
Alors, écrivez vite (CV + *salaire actuel*) à *notre* Service Gestion des Cadres sous référence 2303 Y au 12 rue François 1er 75008 Paris.



Sinistres RC votre spécialité

Une maîtrise en Droit, 5 ans de métier ou plus, vous bénéficiez déjà dans l'assurance *d'une bonne réputation de professionnalisme* doublé d'une habileté certaine pour conduire à bien l'étude technique et le règlement amiable ou judiciaire de sinistres complexes.

De prochains départs en retraite nous conduisent à rechercher un spécialiste tel que vous. Dans *un premier temps vous aurez* à *prendre* en charge un certain nombre de dossiers RC en cours, particulièrement complexes et importants. Vos responsabilités devraient ensuite *s'étendre à d'autres domaines.*

Notre groupe britannique Commercial Union, *vous le savez* certainement, est bien placé sur le marché des Risques Industriels. Il peut vous offrir des opportunités de carrière.

Pour vous garantir une discrétion totale, notre conseil ne nous transmettra votre *dossier qu'après* votre *accord explicite pour* poursuivre.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous *réf. 3769M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.*



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

---

banque

Dans le cadre de son développement *BANQUE, Paris 8e recherche*

INFORMATICIENS
(Grande Ecole, DEA, MIAGE)

2 ans d'expérience minimum

Les candidats retenus devront justifier *d'une connaissance des systèmes et de* techniques informatiques de pointe *notamment :* **OS/MVS IBM, IMS/DL1.**

Une connaissance complémentaire des mini ordinateurs serait appréciable.

Le développement de nos projets impliquant une méthodologie rigoureuse, la connaissance de la méthode *AXIAL serait un atout supplémentaire.* Disponibilité rapide.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 170-M à I.C.A. 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour
SON SECTEUR CONTROLE INDUSTRIEL
basé à PARIS

INGENIEUR CHEF DE PRODUITS

ESE - INPG ou équivalent

Chargé d'une gamme de calculateurs pour la téléconduite et les automatismes de sous-stations électriques.

Expérience du marché des produits systèmes est nécessaire.

L'Anglais est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 65751 Contesse Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Inspecteurs

E.S.C. - Maîtrise Droit - Sciences Eco

Vous êtes diplômé d'une **E.S.C.** ou titulaire d'une **Maîtrise de Droit ou de Sciences Economiques.**

Vous avez le sens de l'organisation et du contact humain.

Cette annonce vous intéresse !

Les **Assurances Générales de France** recherchent, pour leurs agents généraux, des **candidats inspecteurs** qui, après un stage théorique et pratique, seront chargés à **Paris ou en province :**
- pour ceux qui se sentent une fibre de « technico-commercial », de l'animation et du contrôle d'une vingtaine d'agences *ainsi que du règlement des sinistres matériels* Incendie - Risques Divers ;
- pour ceux qui souhaitent utiliser leurs connaissances juridiques dans un poste vivant, au contact avec la clientèle, du règlement des sinistres matériels Auto et Corporels IARD.

Ces deux types de postes exigent une certaine **mobilité géographique** au cours de la carrière et sont rémunérés avec un **salaire fixe** - Embauche avec **statut cadre.**

Adressez votre candidature (lettre manuscrite + C.V. et prétentions salariales + photo) aux A.G.F. - Direction Commerciale - Département Inspection et Animation - 67, rue de Richelieu - 75002 PARIS.

MEDIA BA



ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

---

solitaire

recherche pour son siège social
LEVALLOIS

RESPONSABLE DE LA GESTION DE PRODUCTION

Rattaché au Directeur technique et de production, il assurera le suivi de la réalisation des programmes de fabrication des 2 usines de la Société à travers *une gestion informatisée de* la production et participera activement à l'établissement des prix de revient.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure : DUT, ECOLE de GESTION..., aura acquis une expérience de plusieurs années dans la *gestion de production informatisée.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre ma*nuscrite,* CV, *photo* et prétentions à Solitaire Direction du Personnel 3, rue Jules Guesde 92305 Levallois

---

atex

ATEX est le leader mondial dans les systèmes électroniques de l'édition de textes.

Dans le cadre de son expansion, ATEX FRANCE S.A. recherche pour son *siège social.*

INGÉNIEURS APPLICATIONS
(réf. 10)

Chargés d'assurer :
- le support avant-vente et après-vente.
- les spécifications.
- *la formation.*

Il est impératif d'avoir **plusieurs expériences** de la fonction dans le domaine **de l'édition et de la presse.**

INGÉNIEURS MATÉRIELS
(réf. 11)

ayant la responsabilité d'assurer **l'installation, la maintenance et l'après-vente** *de nos systèmes sur Paris. Une première expérience (un an* minimum) sur les **systèmes DEC PDP-11 ou les disques CDC est indispensable.**

Ces fonctions impliquent une large autonomie. La **connaissance de l'anglais** *est impérative, une* **formation de plusieurs mois aura lieu aux U.S.A..**

Ecrire avec C.V. et photo en précisant la référence du poste choisi à :
ATEX FRANCE S.A.
TOUR MANHATTAN - 6, Place de l'Iris - 92400 COURBEVOIE

bleu

Vous vous passionnez pour l'informatique rejoignez notre direction technique

Spécialisés dans l'exploration pétrolière, *nous équipons nos chantiers* pétroliers d'ordinateurs scientifiques (HP).

Vous aurez les responsabilités suivantes :
- normaliser puis concevoir nos programmes,
- *animer* des stages de formation en rapport avec vos compétences,
- assurer la mise en œuvre des logiciels sur chantiers,
- former et assister les techniciens.

Vous êtes diplômé d'une école type SUDRIA *ou* titulaire d'un DUT *d'électronique et surtout* vous avez de bonnes connaissances en informatique scientifique et la maîtrise de l'anglais technique.

Lieu de travail en région parisienne avec des *déplacements* à l'étranger.

Envoyer C.V. + *prétentions* + *photo* à Christine d'AUBIGNY qui vous assure de sa totale discrétion sous la réf. 242 à

VALENS CONSEIL RECRUTEMENT
59, rue de Richelieu 75002 PARIS

VALENS CONSEIL

Masoneilan

spécialiste mondial des vannes de régulation recherche pour service technico-commercial

ingénieur débutant

ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans le domaine de la mécanique ou de la régulation.
- Bonnes connaissances de l'anglais indispensables.
- Avantages sociaux.
- Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à Madame ABOULKER, MASONEILAN, 107, avenue Charles de Gaulle, 92521 Neuilly Cedex

Publiale



Société du Groupe KRUPP-POLYSIUS, spécialisée dans les études, la conception et la réalisation de cimenteries, recherche un

ingénieur montage
INSA, A & M OU ÉQUIVALENT

De formation mécanique ou électromécanique, vous avez 30 ans environ, et une première expérience de 4 ans minimum a fait de vous un véritable «homme de terrain». Responsable des études préalables et du montage de nos chantiers dans les pays **en cours d'industrialisation du monde entier.** *vous prendrez en charge la préparation (devis, plannings et méthodes de montage, contraintes industrielles et humaines locales), et la gestion de ces chantiers, en assurant la liaison sur le Siège.*
Formation d'environ un an au sein du Groupe. Ce poste implique disponibilité, sens humain et facultés d'adaptation pour des missions de durée variable à l'étranger. Anglais indispensable (allemand souhaité).
Rémunération très motivante et indemnités pour détachement

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
POLYSIUS - *Service du Personnel - BP 243 - 92504 RUEIL-MALMAISON Cedex*

Organisation et Publicité

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27.04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52.00	61.67
AGENDA	52.00	61.67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180.03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Direction des Affaires Sociales
société de 5 000 personnes (La Défense) recherche

Chargé d'études
pour s'initier à la fonction personnel.

Il débutera par des missions variées : bilan social, statistiques, recrutement, formation, ...

Ce poste ouvre à un candidat de formation supérieure de nombreuses possibilités d'évolution au sein de notre Direction après une période de formation.

2 Chargés de recrutement
débutants ou ayant une première expérience.

Ils seront responsables, au sein d'une équipe, des activités de recrutement et de conseil pour le compte d'une direction.
Postes d'avenir préparant à d'autres fonctions au sein des affaires sociales.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant le poste choisi, sous réf. 3521 à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

THOMSON BRANDT ARMEMENTS
recherche pour son siège social

COMPTABLE ANALYTIQUE.

Il sera chargé du suivi des stocks, des prix de revient et de la préparation de documents de gestion périodique.

Le candidat sera titulaire d'un **B.T.S.** ou **D.U.T.** et aura de préférence quelques années d'expérience en milieu industriel.

Les candidatures sont à adresser au Service du Personnel, 52, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS.

THOMSON
BRANCHE ARMEMENTS

HAVAS CONTACT

FACIT
ERICSSON

Filiale française (200 personnes) d'un des premiers groupes européens du secteur télécommunications, informatique et bureautique, nous connaissons sur le marché français une *croissance rapide* (+ de 20 %).

Nous recherchons aujourd'hui un(e)

SOLIDE CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ H/F
130 - 160 000

Le poste : rattaché directement à notre jeune contrôleur de gestion, le chef de service *prend en charge* les différents aspects de notre gestion comptable : clients, fournisseurs, facturation, comptabilité générale, importation, etc.

Il (elle) organise, anime et contrôle une équipe de 10 personnes.

Il (elle) participe à l'évolution de notre organisation (passage en temps réel sur mini - en 84).

Le (la) responsable que nous recherchons :
est avant tout une personne d'expérience, compétente dans l'essentiel des domaines qui nous intéressent, convaincante sans être autoritaire, organisée sans être rigide. Il ou elle apprécie et sait faire régner un *climat d'équipe, sérieux et peu formel.*

Outre de bonnes notions d'anglais, nous considérons qu'une bonne capacité individuelle de travail fait partie des compétences requises.

Nous sommes prêts à confier à cet homme (femme) une véritable responsabilité et une autonomie appréciables dans un contexte stimulant. Les perspectives à moyen terme sont *intéressantes.*

Pour en savoir plus, veuillez adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 42 222 M à MERCURI URVAL 21 rue Eugène Flachat 75017 PARIS.

Mercuri Urval

HAVAS CONTACT

Importante Société Industrielle Paris
recherche

Ingénieur technico-commercial

Débutant ou ayant quelques années d'expérience
Formation Ecole de Mécanique

Le candidat sera intégré dans une équipe commerciale et sera chargé de la vente d'installations complètes ou de matériels spécifiques pour mines et minéralurgie.

Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 1475 à Télex P.A. Jonction 34, Bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

Le Département Études d'une grande société située à
ISSY-LES-MOULINEAUX (92)
recherche son

CONTROLEUR DE GESTION

Il sera chargé :
– de la préparation des budgets annuels,
– du contrôle budgétaire,
– de la comptabilité générale et analytique,
– du suivi de la trésorerie,
– de fournir mensuellement les tableaux de bord nécessaires à la Direction Financière.

Une expérience de 3 à 5 ans est indispensable.

Les candidats doivent rapidement adresser leur C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS - Réf. 32482.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
recherche

CONTROLEUR DE GESTION HF

intégré à une équipe utilisant un nouveau système d'informatique de gestion financière et industrielle, il aura pour mission de :
- *contrôler la gestion d'affaires en étant l'interlocuteur privilégié des responsables opérationnels*
- concevoir des procédures de gestion, en assurer la mise en place et l'audit
- assister le responsable de l'équipe dans les autres aspects de la fonction.

Formation supérieure exigée :
École de Commerce ou École d'Ingénieurs + formation complémentaire à la gestion.
Expérience de l'entreprise industrielle 3 à 5 ans.
Pratique de l'informatique en temps réel.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 2923 - **PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.**

Entreprise de distribution de produits grand public ; 500 millions de C.A. ; 1.000 personnes ; 600 points de ventes ; *filiale de conglomérat U.S.* ;

nous recherchons

un jeune contrôleur de gestion

- Vous êtes E.S.C.P. ou équivalent en début de carrière ;
- Accrocheur et solide ;
- Vous voulez maitriser l'informatique et la gestion financière ;

Ecrivez nous.

Adressez votre Curriculum-Vitae + lettre manuscrite à **PUBLIALE G.R. nº 614,**
27, faubourg Montmartre, 75009 Paris.

PROMODATA
recherche

JEUNES DIPLOMES
I.U.T. DE GESTION OU SIMILAIRE

afin de leur confier :
— la mise en route des procédures de budgétisation des charges.
— la gestion des budgets issus de ces procédures (prévision, suivi, comptabilisation, contrôle).

Adresser C.V., photo et prétentions à :
LOCAFRANCE
Département Formation et Recrutement
43-47, *avenue de la Grande Armée* 75116 PARIS

---

responsable technique île de france

Le candidat recherché est ingénieur A&M, BREGUET ou VIOLET option électronique ayant 5 ans d'expérience.
Il devra assurer la conduite, l'organisation et la gestion du Service Technique régional.
Des *qualités d'organisation* et *de méthode* ainsi que des aptitudes à l'encadrement sont indispensables.
La connaissance du milieu des *Télécommunications* serait un atout supplémentaire.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à la Direction du Personnel — EGT
66, avenue du Maine - 75682 PARIS Cedex 14.

EGT

Dessein

Important Groupe de Presse et d'Edition

Assistant(e) Contrôleur de Gestion

débutant ou 2 ans d'expérience.

De formation supérieure, ESG, IEP ou équivalent option financière, il *assistera le contrôleur de gestion du Groupe dans la préparation et le suivi* des budgets annuels consolidés, l'élaboration de tableaux de bord. Il participera au contrôle de gestion de la Société Holding et à différentes études financières.

- Intéressantes perspectives de carrière pour un candidat de valeur -

Nous vous remercions d'adresser votre candidature *(lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf.* 303230 à ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris.

ORION
l'homme et l'entreprise

Levi Tournay

Cabinet de Conseil en Organisation

Formation **INGENIEUR** indispensable (Grandes Ecoles - débutants ou confirmés).

Nous sommes ambitieux, optimistes...
Peut-être que vous aussi ?

Nous pouvons vous confier des projets importants en tant qu'**INGENIEUR EN ORGANISATION.**

Vous pouvez accéder aux résultats financiers de l'entreprise. *Missions* essentiellement en région parisienne.

Envoyer CV + photo à **OBJECTIFS CONSEIL**
160, rue de Bagnolet - 75020 Paris

Levi Tournay



engage les futurs

responsables administratifs et financiers

de ses usines et de ses filiales.

Les candidats sont diplômés d'une école supérieure de commerce (HEC, ESSEC...). Dans un premier temps, ils se formeront à nos méthodes de gestion en effectuant des travaux d'analyse relatifs à la mise en place d'organisations et de procédures nouvelles en usine (Douai - Compiègne).

Après deux ans environ, ils se verront proposer des postes opérationnels dans nos usines, notre siège à Paris ou nos filiales en province.

Envoyez CV manuscrit à
SAINT-GOBAIN VITRAGE
Direction du Personnel
Cedex 27 - 92096 PARIS LA-DEFENSE

---

assistant(e) en organisation
PARIS OUEST

Nous sommes la filiale d'une société internationale de grande renommée et connaissons une croissance particulièrement rapide.
Nous recherchons l'Assistant (e) de notre Chef de Service Organisation. Il (elle) aura la charge :
- *d'études d'organisation et projets informatiques,*
- de la mise en place de systèmes, procédures et circuits de documents,
- la formation des utilisateurs, etc...

Ce poste conviendra à une personnalité imaginative, ayant le sens de l'efficacité et de la méthode et ayant une rapidité d'assimilation des problèmes évoqués.

Débutant ou mieux 1 à 2 ans d'expérience, le candidat recruté sera de **FORMATION SUPÉRIEURE** (Ecole d'Ingénieur, Ecole de Commerce, etc.).

Merci d'adresser CV et prétent. sous réf. OH 60 au Conseil à qui nous avons confié cette recherche et qui traitera les candidatures confidentiellement.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS

Organisation et Publicité

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche

pour son Centre Informatique Paris 5ème
- Importante configuration IBM :
30-31/43-41/43-31 -

chefs de projets informatique

- Formation Ingénieurs Grandes Ecoles
- Connaissance de l'anglais appréciée

Envoyer CV et lettre manuscrite s/réf. 65448 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

PARIS-FRANCE

Nous sommes un important groupe de distribution exploitant 55 grands magasins et magasins populaires. Afin de réaliser d'importants développements faisant appel au télétraitement et aux bases de données nous recherchons un

chef de projet informatique de gestion
sur IBM 4341 - 8 - Mo MVS

Vous prendrez en charge, avec l'assistance d'une équipe de réalisation, la responsabilité de projets, de la conception jusqu'à la mise en œuvre.
Vous êtes de formation supérieure soit en gestion soit en informatique (MIAGE) avec une expérience de 3 ans en informatique de gestion.
Vous pratiquez le COBOL.
Intégré dans un service jeune et dynamique, vous bénéficierez de tous les avantages d'un grand groupe et de possibilités d'évolution intéressantes.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence CPM n° 5308
PARIS-FRANCE - Service Gestion des Ressources Humaines 137, boulevard Voltaire 75551 PARIS CEDEX 11


PARUNIS — dF données de france

Organisation et Publicité

Une MAINTENANCE efficace et de qualité ne peut être effectuée que par des gens compétents et imaginatifs.

Dans ce but le S.A.V. de

Brüel & Kjaer France

recherche des

TECHNICIENS SUPERIEURS

(B.T.S. ou D.U.T. Electronique) + D.E.S.T. ou équivalent.
Domaine d'activité : instrumentation électronique interfaçable par BUS I.E.E.E. :
Appareils de diagnostic à ultra-sons.
Analyseurs de fréquence en temps réel.

Une pratique de l'électronique analogique et numérique et des connaissances en physique générale seront appréciées.

Anglais nécessaire.

La formation initiale et la formation continue seront assurées par des stages en France et au Danemark.

Adresser candidature avec C.V. à BRUEL & KJAER France
38, rue Champoreux 91540 MENNECY

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL

dans le cadre de son expansion et de sa diversification recherche à l'occasion de la création d'une Direction Commerciale Centrale

ATTACHE COMMERCIAL

Le candidat :
— sera jeune (débutant ou 1 à 2 années d'expérience), diplômé d'une école de commerce (ESSEC, Sup de Commerce),
— aura le goût du contact humain et de la négociation commerciale avec les entreprises,
— maîtrisera parfaitement une langue étrangère (allemand ou anglais), la connaissance de deux langues sera un atout supplémentaire,
— aura pour mission principale la recherche et le suivi de clientèle, avec le suivi plus particulier du marché du transport de certains produits.

Le poste est basé au Siège Social de la Société mère du Groupe en région parisienne (proche banlieue ouest). Il comporte de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Les perspectives de promotion sont réelles pour candidat alliant dynamisme et réussite dans le poste proposé.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 65334 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transm.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

(7.000 personnes) en forte expansion, fabriquant et commercialisant ses produits, leader sur son marché,

recherche un

JEUNE INGENIEUR
GRANDE ECOLE (ECP, Mines, AM...)

Une formation complémentaire de gestion serait appréciée

Dépendant directement de la Direction Organisation du Groupe (PARIS), il participera à la conception et la mise en œuvre de projets d'organisation dans le cadre d'un plan général ambitieux, touchant les usines (CAO, Robotique), la logistique de distribution et les réseaux commerciaux.

Il devra faire preuve d'une excellente qualité de contact pour assurer la réussite des actions puis des projets qui lui seront confiés.

De nombreuses opportunités d'évolution ultérieure dans le Groupe doivent permettre à un candidat de valeur de s'exprimer selon ses goûts et aptitudes.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (photo, C.V., lettre manuscrite) à Monsieur P. ZYGBAND - 3 place de Valois 75001 PARIS.

UN GRAND GROUPE EUROPEEN recherche pour sa filiale française

ingénieur technico-commercial

expérimenté et de formation technique chargé de la vente de moteurs fractionnaires auprès d'une clientèle de grands constructeurs et du suivi des affaires en liaisons étroites avec notre usine en RFA.
De nombreux déplacements en France et en RFA sont à prévoir.
La connaissance de la langue allemande est indispensable.

Envoyer CV et prétentions s/réf. 65555 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

Rédacteur juridique
Paris

Spécialiste du Droit des Sociétés, vous participerez au travail d'une équipe rédactionnelle « Droit des Sociétés » au sein de notre entreprise d'éditions juridiques et techniques.

Vous êtes titulaire d'une maîtrise de Droit des Affaires, Droit privé ou d'un DESS et vous bénéficiez d'un minimum de 2 ans de pratique du Droit des Sociétés, soit en Entreprise, soit en Cabinet de Conseil.

Outre d'excellentes aptitudes rédactionnelles, vous êtes curieux, rigoureux, perfectionniste et vous aimez traiter les problèmes de A à Z.

Associer votre nom à l'image d'un ouvrage prestigieux, voilà ce que nous vous proposons.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à notre Conseil sous la référence LM/395.

Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MEDIA PA

DIVISION PARAPHARMACIE
d'un groupe pharmaceutique,
recherche pour sa
DIRECTION DEVELOPPEMENT

CHEF DE PRODUITS
HF

Un diplôme de pharmacien et la pratique de l'anglais seraient appréciés.

Le poste sera basé à PARIS 8ème et couvrira tous les projets nouveaux ainsi que l'étude permanente de l'évolution des marchés.

Toutes les candidatures seront examinées avec la plus grande confidentialité.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prét. à AXIAL Publicité (s/réf. 2190) - 27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.
(Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets).

ENTREPRISE RÉGION SUD PARIS

recherche

RESPONSABLE POUR CONTROLE ET SUIVI QUALITÉ

Domaine d'activité :
Matériels de raccordement et connecteurs.
Niveau souhaité : B.T.S.-D.U.T. ou 5 ans d'expérience.
Libre de suite.
Téléphoner pour entrevue au 707-63-12.

LABORATOIRE D'OCÉANOGRAPHIE recherche

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

Niveau BTS—DUT préf. 1 à 2 a. expérience pour entretien matériel, études, câblage, essais prototypes, participation aux campagnes de mesures en mer.

Envoyer C.V. à L O P
43, rue Cuvier,
75231 PARIS CEDEX 05

Consultant
"Hommes et Structures"

La CORT l'un des premiers cabinets français de Conseils d'Entreprises recherche un Consultant pour participer au développement de son activité «Hommes et Structures», auprès d'entreprises privées et publiques en France, éventuellement à l'étranger.

Il doit avoir 35 ans environ, être diplômé d'études supérieures et posséder une formation pluri-disciplinaire en Sciences Sociales et de Gestion.

Il mobilisera son expérience précédemment acquise en Cabinet (structures et ressources humaines) et/ou en Entreprise (gestion de personnel, formation, stratégie sociale).

Il fera preuve de sa capacité à appréhender une large palette de problèmes, à établir des synthèses et à intervenir personnellement dans des situations comportant des aspects humains et sociaux très divers.

Après une période d'expérience approfondie dans les différents domaines d'intervention, il contribuera au développement de la méthodologie du Cabinet et du service rendu à ses clients.

CORT
Paris-Lille-Strasbourg

Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 2911 à CORT - 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein

Nous sommes mondialement connu.
Nous créons pour notre département manutention une structure à la mesure de nos prétentions et recherchons un :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation électrotechnique.
Bonnes connaissances en allemand souhaitées.

Bon négociateur chargé au sein de l'équipe commerciale :
- du suivi interne des affaires en relation avec nos usines en RFA
- des relations avec la clientèle industrielle au niveau du conseil de l'établissement des devis et des négociations commerciales.

Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer CV et prétentions s/réf. 65553 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS 13è
recherche pour Service Etùdes

INGENIEUR ELECTRONICIEN
INGENIEUR INFORMATICIEN

pour conception et développement d'équipements de télé-surveillance et de télé-contrôle industriel.

Expérience 2 à 5 ans informatique temps réel micro et mini.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 65540 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transm.

La filiale française d'un important groupe européen distributant une gamme variée de produits industriels, recherche pour ses nouveaux locaux de TRAPPES (78)

pour son IBM 38 connecté à des bureaux de province

analyste-programmeur

Connaissance du GAP indispensable.
Connaissance de l'IBM 38 appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 65.820 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE en RESSOURCES HUMAINES et FORMATION
REGION PARISIENNE
recherche

2 ingénieurs

FORMATION MECANIQUE

Chargés des problèmes d'intégration de la C.F.A.O. en entreprise :
- organisation, formation et préparation des équipes
- préparation des documents pédagogiques.

Une formation spécifique sur les systèmes C.A.O. sera assurée avec les concepteurs et les utilisateurs.

Anglais souhaité.

Déplacements dans la C.E.E.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 65640, Contesse Publ. 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le service «informatique scientifique» d'une importante société d'ingénierie située à La Défense utilisant les ordinateurs CDC et CRAY recherche

INGENIEURS

POUR DES APPLICATIONS SCIENTIFIQUES ET GRAPHIQUES

- bonnes connaissances en analyse numérique.
- connaissances Fortran exigée.
- expérience de 2 à 5 ans souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite + CV et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 3420, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL
Neuilly-sur-Seine - 250 Personnes, recherche

SON CHEF COMPTABLE

Profil :
- 40 ans minimum.
- Niveau BP ou DECS ou expérience équivalente d'au moins cinq ans.
- Capable de diriger un service de six personnes.
- Notions informatique appréciées.

Poste :
- Comptabilité générale et analytique.
- Trésorerie.
- Administration du personnel.
- Déclarations fiscales et sociales.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9904 à : VALENS CONSEIL B.P. 359 - 75064 PARIS Cédex 02

AGENT DE MÉTHODES

Hautement qualifié est recherché par groupe usines et pressings de teinture et nettoyage à sec. Adresser C.V. s/n° M58220, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes cedex, qui transmettra.

(M° Mairie-de-Montreuil) Important Bureau d'Études Techniques BATIMENT, INFRASTRUCTURE recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES CONFIRMÉ

BATIMENT-E.T.P. ou équivalent pour études de structure et coordination.
Écrire à O.P.F., n° 582, 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

ASSOCIATION DU TERRAIN D'AVENTURE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES cherche

ANIMATEUR (TRICE)

POUR LE 1er MAI

- Expérience professionnelle souhaitée de préférence dans l'animation.
- 20 ans minimum.
- B A F A exigé en cours de format.
- Permis V.L. souhaité.

Envoyer C.V. à ATAC B.P. 41, Chanteloup-les-Vignes 78570 ANDRESY

CEROI 542-60-73 recherche INGÉNIEUR informatique temps réel, travail et salaire motivants.

ANIMATEUR

DE FORMATION
cherché par Cabinet Marketing.
NOUS OFFRONS :
Travail varié et enrichissant - Contact à haut niveau - Initiation à des techniques de pointe - Sal. import. et intéressement.
NOUS EXIGEONS :
Etudes supér. ou autodidacte bon niveau - Expérience de la vente - Expér. de la formation en salle - Connaissance en marketing de préférence.
Env. C.V. dét. s/réf. Service M2, ORGATEC, 18, r. du Faub.-du-Temple, 75011 Paris.

Cabinet compt. Opéra recherche
Collaborateur (trice) niveau DEUG, droit, éco. ou gestion + DECS en cours.
Téléphone : 742-46-34.

LA VILLE DES MUREAUX (Yvelines), 35.000 habitants, 40 km de Paris, C.E.S., L.E.P., LYCÉE
recrute
1 ATTACHÉ COMMUNAL pour le service relations publiques.
1 DIRECTEUR pour la Maison des jeunes.
(Expérience professionnelle souhaitée.)

Adresser candidature avec curriculum vitae et photo d'identité à M. le maire, conseiller général des Yvelines, hôtel de ville, 78130 Les Mureaux.

A. G. S.
cherche

5 AGENTS CCIAUX

avec expérience
Téléphone : 523-55-46.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS 13è
recherche

ingénieur technico-commercial

2 ans d'expérience
Pour devis et réalisation d'équipements de télé-surveillance et télé-contrôle industriel.

Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à No 65539 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Société internationale de Conseil de 1er plan Recherche

JEUNE ÉCONOMISTE

- poste à mi-temps à pourvoir de suite.
- Suivi de conjoncture sectorielle et commerce international.
- très bonne formation économétrique et macro-économique.

Envoyer candidature à : Mme Joële Boniface 7, rue Gounod 75017 — PARIS

CADRES, FORMATEURS INDÉPENDANTS Organisme de Formation recherche

FORMATEURS VACATAIRES

- Informatique. Bureautique ;
- Comptabilité, gestion, Droit ;
- Relations humaines ;
- Vente ;
- Economie, Statistiques ;

Ecrire sous référence 4218 à RSCG CARRIÈRES 48, rue Saint-Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

Le Syndicat des communes de la banlieue de Paris pour les Eaux regroupant 144 communes et 4 millions d'habitants recrute

UN CONTROLEUR DE GESTION

Les candidats devront témoigner d'une bonne expérience pratique en matière de comptabilité analytique, de *contrôle de gestion, d'organisation et méthodes*, acquises de préférence dans l'administration communale. Il est nécessaire qu'ils soient familiarisés avec le traitement informatique des données comptables. Ils seront obligatoirement titulaires d'une licence en droit ou en sciences économiques.

Le candidat retenu sera intégré dans un cadre statutaire équivalent à celui de secrétaire général des villes de 10.000 à 20.000 habitants.

Son salaire net évoluera suivant les échelons afférents à ce grade, à savoir de 8.095,78 F à 11.563,35 F au 1/3/1982, sans préjuger du supplément familial. Possibilité éventuelle *de logement à titre onéreux*.

Candidature et C.V. devront être adressés à M. le Président du Syndicat, 185, rue de Bercy, 75579 PARIS cedex 12.

THOMSON TITN recherche

INGÉNIEURS LOGICIEL

RÉF. LOG/5

INGÉNIEURS MATÉRIEL

RÉF. LOG/1

Formation grande école débutant ou quelques années d'expérience, pour développer des systèmes à base de microprocesseurs.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

RÉF. LOG/6

Formation DUT ou équivalent.

INGÉNIEUR OU A.T.P.

RÉF. LOG/2

Connaissances en haute fréquence, rayonnement, blindage, norme E.M.I. très appréciées.

AT3/AT2

RÉF. LOG/4

Formation BTS ou DUT, pour la mise au point de système, à base de micro-processeurs.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions en *précisant la* référence choisie à : THOMSON TITN 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

THOMSON CSF *Communications.*

Mutualité Agricole rech.

CADRES

ADMINISTRATIFS expér. pour gérer et encadrer le secrétariat *administratif du Secteur Action Sanitaire et Sociale.* Ce poste nécessite une expér. de l'organisation du travail dans un système de gestion automatisé, et de larges aptitudes aux relations avec le public et les *services Extérieurs de l'organisme.* Ecr. avec C.V. photo et prétentions. F.M.A. Ile-de-France 29, rue de la Tombe-Issoire PARIS 14e à l'attention du CHEF DU PERSONNEL.

Administrateur d'immeubles cherche RESPONSABLE COPROPRIÉTÉ SERVICE ADMINISTRATIF C.V. *manuscrit avec* prétentions indispensables. Ecr. s/no 7951 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Importante société française de Bâtiment recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Lieu : PARIS - Formation *ingénieur grande école.* Age min. 35 ans. Anglais courant. Expérience : B.E., études de prix, direction gros chantiers bâtiments à l'étranger. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. s/réf. 3468 à : SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 9, qui transmettra.

ORGANISME IMPORTANT chiffre d'affaires de 300.000.000 de francs recherche pour *PARIS ou VERSAILLES*

COLLABORATEURS

CCIAUX, HMMES, FMES
- Très bonne présentation,
- goût des contacts haut niveau,
- sens des responsabilités,
- rémunération motivante,
- formation permanente,
- marché porteur.

Tél. pour rendez-vous : 500-24-03 (poste 31).

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

- Option : informatique, automatique, électronique.
- Débutants à 3 ans d'expérience.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Écrire avec C.V. à AXIAL PUB. s/réf. 2125, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

OBJET : Concours de Secrétaires administratifs du Cadre départemental du 28/5/1983.

Un concours pour le recrutement de Secrétaires administratifs du Cadre départemental sera organisé le 28 mai 1983.

Conditions : être titulaire du baccalauréat ou diplôme équivalent ; être âgé de 17 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er juillet 1983 (sauf dérogations prévues par les textes).

Clôture des inscriptions : vendredi 6 mai 1983, à 16 heures.

Pour tous renseignements, *s'adresser à l'Hôtel du Département* du Val-de-Marne, av. du Gal-de-Gaulle, 94000 Créteil.

Direction du personnel départemental, pièce 405, 4e étage. Tél. : 207-25-00 (postes 24.82 ou 24.05).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT

recherche pour son Agence de

ROISSY

RESPONSABLE

ayant une expérience approfondie en matière de TRANSIT AERIEN

Adresser CV, prétentions et photo sous no 21046 référence à porter sur enveloppe à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE 23, av. de Neuilly 75116 PARIS, qui transmettra.

ÉDITEUR DE LIVRES D'ENSEIGNEMENT ET DE LIVRES POUR LES ENFANTS

recherche

CHEF DE FABRICATION

Qualification et exp. de 5 ans au minimum indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à : Jean-Louis FABRE 11, rue de Sèvres 75278 Paris Cedex 06

Administration Municipale Région Parisienne recrute

ASSISTANT TECHNIQUE

FONCTIONS
- Etudes de problèmes relatifs aux artisans et P.M.I. en matière de locaux d'activités
- Enquêtes et contacts
- Assistance à la conception de programmes immobiliers pour P.M.I.

APTITUDES REQUISES
- Connaissances élémentaires en urbanisme (réglementation — P.O.S.)
- Connaissances élémentaires en bâtiment (techniques et financières)
- Esprit d'initiative, contact facile

Rémunération 4 800 F net par mois. Possibilité d'évolution par concours

Adresser Curriculum Vitae Ecr. s/no 7963 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

INSTITUT CURIE Section médicale et hospitalière, 28, rue d'Ulm, 75231 PARIS cedex 05, recherche

ÉCONOME

Adresser C.V. et prétentions au Secrétaire général.

Importante Société de Distribution recherche *pour son siège de PARIS*

JEUNE CADRE JURIDIQUE

Rattaché au Directeur Juridique, il se verra confier la partie Droit des Sociétés, la gestion des Assurances et la gestion de l'ensemble des problèmes immobiliers.

Chargé d'Etudes et de Dossiers, le sens de l'organisation et les qualités d'ordre sont les atouts majeurs du candidat.

De formation maîtrise de Droit des Affaires (excellentes bases en comptabilité), celui-ci aura à son actif une expérience professionnelle de généraliste d'environ deux à trois ans.

Envoyer sous réf. no 383 lettre + C.V. à Tendances, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 PARIS, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme 27 ans, maîtrise psycho-sociale, imaginatif, rigoureux, sens du contact, bonne culture générale, anglais *bon niveau, serbo-criate bilingue,* réelles capacités rédaction, et stylistiques, dégagé des O.M., cherche emploi dans secteur psycho, social, journalistique ou autre. 200-90-46.

Collaboratrice niveau universitaire, grande habitude rédaction, parlant couramment anglais, dactylo expérience édition, cherche EMPLOI MI-TEMPS. Tél. : 520-28-15.

FONCTION PERSONNEL

J. F. 35 ans, dynamique, faculté/adaptat, diplômée ens.sup. (lettres psycho. gestion), exp. 9 ans fonction personnel entreprises et cabinets : formation, recrutement, animation... étud. ttes *propositions.* Ecr. s/no 1.000 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRIGEANT P.M.I.

en retraite (58 ans) rompu problèmes organisation, gestion, finances, comptabilité, relations publiques, marketing, connaissant parfaitement Afrique, DOM-TOM, propose

A TITRE PRESTATAIRE

assistance ou remplacement temporaire ou temps partiel Paris - Province - Étranger Tél. : (1) 288-92-35.

CADRE DE DIRECTION

COMMERCIAL, ADMINISTRATIF ET FINANCIER 33 ans, diplômé sciences économiques, 3 années d'expérience dans *société C. A. 80 M.* recherche DIRECTION OU RESPONSABILITÉS Région Orléans. Ecr. s/no 1.038 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

CADRE COMMERCIAL

34 ans, véritable animateur et meneur d'hommes, rompu aux négociations de haut niveau.
— *H. de réflexion : marketing*
— *H. d'action : mise en œuvre* et réalisation de plans d'action comm. Je participerai énergiquement au développement de votre entreprise comme :
— Animateur d'une équipe.
— Négociateur de haut niveau. second d'un patron de P.M.E.

Téléphone : (1) 272-27-13 ou Ecr. s/no 1.048 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

En France ou à l'étranger ESSEC 29 ans, recherche poste commercial ou administratif dans SOCIÉTÉ MULTINATIONALE valorisant expérience de 4 ans contrôle de gestion et pratique courante anglais, espagnol et portugais. Ecr. s/no 1.049, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SUD-OUEST, dame cinquantaine, bne présent., sans attache. *Ch. emploi ASSISTANTE* près personne seule, milieu littéraire de préférence. Téléphonez au : (68) 27-31-24.

Ingénieur mécanicien 3 A, 41 a., expér. montage, matériel pneumatique et électromécanique. Rech. poste ingénieur d'affaires. Accepte déplacements étranger. Ecrire sous le no T 039272 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Grandes capacités rédactionnelles, recherchent emploi où s'exercer. Tél. au 370-39-97.

MANAGER CONNU 40 ANS études sup., spécialiste administr. financiers et cciaux, longue expér. Direction générale, multinationale et P.M.E., *étudie* toutes propositions. Ecrire sous le no 039052 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne H. 35 ans études supérieures, trilingue anglais/espagnol, 10 ans de résidence en CALIFORNIE (L. A.) cherche en vue retour en France emploi à Paris dans Société production, distribution cinéma, vidéo, publicité, relations publiques, import-export, agences, voyages, etc. Ferait bénéficier de nombreux contacts U.S. de très haut niveau (T.V. cinéma). Ecrire sous le no 039059 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE Huile moteur et Additifs

recherche

DISTRIBUTEUR-IMPORTATEUR

(force de vente garages)

SECTEURS A POURVOIR :
1) PARIS et Région Parisienne.
2) Autres régions.

Ecrire à QUARTO, 3, villa des Sablons, *92200 Neuilly-sur-Seine qui transmettra.*

Cabinet Financier recherche MANDATAIRES LIBRES. Envoyer C.V., à CACGI, 13, r. Lhôte, 33000 Bordeaux.

Nous réglons tous vos problèmes financiers Crédits - Dettes - Impayés Déplacements tous départem. Documentation sur demande. CACGI, 13, rue Lhôte, 33000 *Bordeaux.* T. (56) 81-21-59.

villégiature

SAINT-CYPRIEN PLAGE (Roussillon)

Grand choix d'appartements saisonniers (Juin, Juillet, Septembre). S'adr. à : Inter-Immobilier Les Ondines à 66750 Saint-Cyprien Plage. Tél. (68) 21-02-75 ou 50-79-22.

secrétaires

Assistante de direction

bilingue anglais

La filiale française d'un groupe international recherche une Assistante de Direction pour son siège à Marne-la-Vallée :
- formation BTS Secrétariat ou IUT Gestion.
- anglais parlé et écrit courant,
- goût de la communication et sachant motiver.
- au moins 5 ans d'expérience en entreprise dont 2 ans avec responsabilités de supervision de personnel
- *un fort intérêt pour la gestion administrative* et commerciale.

Envoyer CV avec photo et prétentions à Nordson France SA. Mr Patrice Boyer, Parc Industriel de Torcy. 77201 Marne-La-Vallée Cédex 2.

media system

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES recherche

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

BILINGUE ANGLAIS

ayant déjà travaillé dans un service juridique.

Adr. C.V. et prét. ss/*réf.* 10935 à mentionner sur l'enveloppe à AFFLUENTS, 49, av. Trudaine, *Paris-9e, qui transmettra.*

SECRÉTAIRE

Vivacité d'esprit. *Organisation, initiatives,* à l'aise au téléphone. Niveau BTS minimum et 3 à 5 ans d'expérience. Tél. 280-41-67, pr r.-vs.

ROC

Société de produits cosmétiques située à Colombes. recherche

SECRÉTAIRE

CHEF DU PERSONNEL

Ayant de l'initiative pour assurer la tenue des tableaux de bord, la préparation de réunions, le classement, la rédaction et la frappe de notes, courrier, comptes rendus, bilan social.

Une bonne maîtrise de la dactylo est indispensable. Une expérience au sein de la fonction personnel est souhaitée.

Adresser C.V. + prétentions + photo à ROC 50, rue de Seine 92700 Colombes sous réf. EG8.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SL 70

B.A. cuir. ARTOP, 1re main. 60.000 km. Prix : 80.000 F. ÉTAT EXCEPTIONNEL T. 821-49-66, 8 h à 19 h 30.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Tuileries, imm. Louis-Philippe, asc., balc., soleil, 5 pces, 2 bns, plein de charme, serv. Poss. park. De Vilers. T. 224-11-87.

4e arrdt

AT. ARTISTE 100 m²

Prox. Vosges. 354-42-70.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE 2-3-4-5 P. et DUPLEX. Vis témoin ts jours 14/19 *h,* sauf mercredi et dimanche.

BUCI-ÉCHAUDÉ

Séjour + chbre caractère luxe. 750.000 F. 734-36-17.

6e arrdt

12, R. SAINT-SULPICE

Caractère except., part. duplex, granier, plein soleil, petit 5 pces, imm. classé, visite de 16 à 20 h., tous les jours.

BUCI A RÉNOVER

62 m², 470.000 F. 551-88-83.

7e arrdt

CHAMBRE-DES-DÉPUTÉS 82 m², 3e ascenseur, soleil. Immeuble de luxe. 522-05-96.

BRETEUIL

TRIPLEX 180 m²

+ TERRASSES 120 m² de pl.-pied. Derniers étages. PRIX : 2.100.000 F EMBASSY. Tél. : 562-16-40.

CHAMP-DE-MARS, 3 PIÈCES CFT, 47 m², 5e ét. sans asc. 376.000 F. Tél. : 320-32-71.

8e arrdt

Mo MADELEINE

Beau studio, 38 m², 2 poss, *55 m². Duplex, 65 et 85 m².* Depuis 380.000 F. Téléphone : 280-06-94.

9e arrdt

Centre grand studio équipé tt cft, 3e étage, bas prix, vue. Urgence, 526-00-35.

10e arrdt

SQUARE ST-LAURENT

Prop. vend avec grand balcon, 2 pièces, confort, 315.000 F. Studio, 224.000 F. 553-91-45.

11e arrdt

55 m² + TERRASSE 18 m²

Faidherbe imm. réc. 6e, asc. park. 580.000 F. 373-84-69.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE. Beau 3 P., tt cft, 2e ét. rue, raval. neuf. 270.000. C.T.I.M. 585-57-53.

14e arrdt

Plaisance 90 m². 354-42-70.

4 P. GDE TERRASSE.

ALÉSIA

3 pces à rénover, 2e ét. gd balcon. 734-36-17.

15e arrdt

Mo EMILE ZOLA

117, RUE DU THÉATRE

PETIT IMMEUBLE NEUF

GRAND STANDG 2 PCES

A partir de 13.800 F le m².

BUREAU DE VENTE

s/place 14-19 h tous les jours sf mercredi. Tél. 579-84-42. ou

MICHEL LAURENT S.A. 723-63-12.

MÉTRO DUPLEIX

Maison individuelle, 140 m² s/ jardin privatif, séjour dble, 4 chambres, 2 bains, 2 w.c., entièrement aménagée à la demande, prix finie, 1.450.000 F. Téléphone : 280-06-94.

PROX. PARC VAUGIRARD

Imm. récent, 4 pièces 87 m². *Prix : 750.000 F.* Jean FEUILLADE, 566-00-75.

16e arrdt

MICHEL-ANGE-MOLITOR

Pierre de t. stand. 2e asc. 2 p., cuis., w.-c., bains, ch. ctl. 478.000 F. CBS, 524-40-08.

MUETTE

IMMEUBLE GRAND STAND. SOLEIL et CALME

2 PIÈCES 60 m²

à rénover

PRIX : 715.000 F

Mardi, mercredi, 14 h à 18 h. 14, r. du Conseiller-Collignon ou 704-81-63.

Boulevard MURAT

Imm. réc., séj. + chbre 54 m² + balcon s/jard. Px 580.000 F. FEUILLADE, 566-00-75.

17e arrdt

17e SQUARE MONCEAU stand. Pierre de T., 120 m². CALME. - Tél. : 387-71-55.

45, AV. VILLIERS

Mo MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE REHABILITATION. Visites lundi/mardi 13/18 h.

18e arrdt

PIED DE LA BUTTE 5, rue Joseph- de- Maistre 95 m², séj., 3 chbres, bains, à rénover, charme. Mardi 14 h. à 18 h. ou 336-02-26.

19e arrdt

BUTES CHAUMONT 3 P. + Balcon, cave, parking

PRÊTS : 100.000 F A 2 % SUR 10 ANS + PRÊT CONVENT. + PRÊT 1 % CONST. POSS.

de 11 à 70.000 F à 2,2 % jusq. 15 a. sal. rev. et sit. fam. MIL. 362-09-37, sauf samedi.

20e arrdt

PRÈS NATION. Im. récent, grand studio, cuis. équipée, s. de bains, vue dégagée. 270.000 F. GIERI. 373-06-61.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE CENTRE

réc. stand., liv., chbre, bns, cuis., débarr., pend. 50 *m²,* balc., *park. 375.000 F. 805-10-08.*

UNIQUE A SURESNES

du 2 AU 4 P.

PRÊT CONVENTIONNÉ + PRÊT 1 % CONST. POSS.

de 11 % à 70.000 F à 2,2 % jusq. 15 ans sal. reven. et si*tuation familiale. Bureau de* vente s/place, tous les jours 14/19 h, sauf mercredi et sam. 3-9, r. de St-Cloud à Suresnes. PRIMM. 788-11-23/506-42-63.

Neuilly-s-Seine, belle studette équipée tt cft, 1er ét., s/rue. 150.000 F. 526-00-35.

NEUILLY BORGHESE

R. de jard., 140 m², 3/4 chbres, 2 s.d.b., 2 park., entièr. à décorer jard. 130 m², sud exclusivité SANTANDREA 260-67-36/66.

NEUILLY - CHAUVEAU

Prop. vend dans imm. ravalé 2 pces à rénover. 553-91-45.

CLICHY Métro et Bus

3/4 P., séj. double, 2 chbres, ch. central, imm. tout confort. Très clair. T. 627-78-31 mat.

Province

HOSSEGOR, BORDURE PLAGE, RÉSIDENCE LE POINT D'OR. STUDIO - 2 et 3 PIÈCES à part. de 199.000 F, av. park. SUR PL. (58) 43-78-53. SFGI. PARIS (1) 265-41-21.

Ste-Maxime, bord mer, cuis. équipée, 2 P. 295.000. Studio 257.000. Embruns avenue Saudan *(94) 96-15-95 ; (93) 88-15-76.*

CHANTILLY

PRÈS GARE, VERDURE APPTS 147 m². 700.000 F. EXCLUSIVITÉ :

D. FEAU, 294-20-00.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE

8 av. de Messine 75008 PARIS rech. URGENT APPART.

180 à 220 m²

ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e), 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

Recherche 1 à 3 p. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873-20-67, même le soir.

MALESHERBES - 73 522-05-96

Pour consulats ou ambassades RECHERCHE APPARTEM. *80 à 120 m²* Hôtels particuliers et bureaux 7e, 8e, 9e, 16e, 17e, Neuilly.

viagers

95.000 F + 950 F2 p. occupé fmme 97 ans. Me Parmentier. Cruz, 8, rue La Boétie. Tél. 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00

8, R. LA BOETIE-8e Px rentes indexées garanties Étude gratuite discrète.

Libre St-Maur p. Marne, maison *confort, garage, cour, cave,* soleil. Cpt 180.000 + 4.000 F. Homme 75 ans. Viagers F. CRUZ. 266-19-00.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

Région parisienne

LOYERS GARANTIS

BOULOGNE IMMOBILIER

825-11-17.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. *Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.*

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du *STUDIO* au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

hôtels particuliers

XVIe VOIE PRIVÉE

Hôt. part. dble living + cuis. pl.-pd sur jdin + 5 chbres, bains, ss-sol + park., réserve.

D. FEAU, 294-20-00.

maisons individuelles

Maison caract., Châtenay-Malabry, 206 m², séj. 50 m² Mezz. Conv. prof. libérale. 660-72-22.

villas

A VENDRE de préf. Part. à part. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, maison rénov., 5 pces, 130 m² (séj. 50 m²), poutres apper., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. 588-37-38, après 18 h.

SEINE-ET-MARNE, 29 km Paris gd stand, maison 350 m² hab. piscine, dépend. sur parc paysagé 3.000 m². Téléphone : 405-25-17 à partir de 13 h.

maisons de campagne

Part. vend, Indre, maison habit. immédi., 2 chbres, séj., cuis., débarr., w.-c., chff. élec., mazout, cellier, tout r.-de-ch., gren. amén., gr. grange, jard. 630 m², 200.000 F, à débattre. Tél. 084-22-20.

ADMINISTRATEUR SOCIÉTÉS rech. de juin à septembre inclus

MAISON DE CAMPAGNE AVEC PISCINE

100/150 km PARIS. 651-02-78.

25 km St-Tropez, 18 mer. 180 hectares, 7 maisons pierres dans hameau, 400 m altitude, 2 maisons équipées : électricité, douche faïencée, w.-c., eau, téléphone, route goudronnée. L'ensemble 2 millions et demi. Possibilité enlever partie hectares à étudier. Tél. (66) 86-68-98. Pâques (94) 43-64-90. Bessaux, B.P. 6, 30311 Alès Cedex.

MORBIHAN, dans hameau VIEILLE FERME, 5 pièces + dépend. jardin. *460.000* F. 30 mn mer. Ecrire M. Morvan Restaurant Le Vieux Cèdre 87210 LE DORAT.

propriétés

LOT - VALLÉE DU CÉLÉ

MANOIR XIIIe, 10 p., 550 m² sur 3 niveaux, Maison gardien, terrain 5 ha. 281-07-94.

PRÈS MONTFORT-LAMAURY 45 KM OUEST PARIS. Ppté 14.000 m² + maison de style 6 P. + annexe 60 m². 503-03-18.

fonds de commerce

Ventes

Hôtel

pas comme les autres... à vendre

Le plus bel ensemble hôtelier d'une grande ville du Sud-Ouest de la France est à vendre pour raisons familiales - (hôtel - restaurant - piscine, séminaires - parc, dépendances, etc...) prix largement justifié 11 millions de F murs et fonds - Affaire de standing pouvant intéresser des investisseurs une chaîne ou un exploitant direct Curieux s'abstenir ! Ecr. no 259.403 M, *Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris.*

bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE

562-62-14.

RECH. 150 à 200 m².

Bureaux quartier affaires.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique.

355-17-50.

SECRÉTARIAT

PARIS FLASH BUREAU

825-11-90

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX. Loc., bureaux, ttes démarches, pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F PAR MOIS, 1 DOMICILIATION + SERVICES, S.A.R.L. ARTISANS. 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS 8e COLISÉE-ÉLYSÉES

200/350 F PAR MOIS TÉLEX et TOUS SERVICES Bureaux journ. 1/2 journ.

HOTESSES TRILINGUES

CRÉATION DE SOCIÉTÉS

A.F.C. 359-20-20.

domaines

167 ha (10 km d'Amiens), propriétaire vend directement territoire, chasse 1/2 bois à exploiter terres culture gibier, pavillon de chasse, possibilités plusieurs lots. Tél. : (22) 91-46-15.

terrains

TERRAIN A BATIR Région Bouches-du-Rhône, 46.000 m², possibilité 60 lots. 2.500.000 F, h.b. (42) 04-61-81.

Aff. unique s/Parc de Sceaux, dernier terr. 1064 m² constructibles. Tél. (1) 543-98-51. Mr. BENEKY.

locaux commerciaux

Achats

MALESHERBES - 73

Rech. dépôts usines terrains ACHAT OU LOCATION **522-05-96.**

Ventes

Vend à ROCHEFORT, local commercial 400 m², façade 20 m, gde vitrine sur avenue sortie de ville face hypermarché, appt 2 pces cuis. Px : 550.000 F, possib. sans logement : 430.000 F. Ecrire : M. Roumilhac, 29, rue Grimaux, 17300 Rochefort.

ARGENTEUIL

TERRAIN 13.000 m² Usine entrepôts bureaux 12.000 m² MALESHERBES-73 **522-05-96.**

Locations

LEVALLOIS

200 m Porte d'Asnières LOUE 1.000 m² MALESHERBES-73. - 522-05-96.

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEURS

MURS BOUTIQUES

Rentabilité 8 à 10 %
- 75001 rue Molière, 145 m² 500.000 F.
- 75007 rue Sédillot, 29 m² 130.000 F.
- 75008 rue de Bassano, 48 m² 430.000 F.
- 75011 rue Sedaine, 42 m² 130.000 F.

763-12-03.

INVESTISSEURS

MURS DE BOUTIQUES

RENTABILITÉ + 10 % ACTE EN MAINS

17e. R. JOUFFROY	530.000 F
10e. MAIRIE	430.000 F
6e. ST-MICHEL	880.000 F
14e. DENFERT	890.000 F

MURINVEST. 723-30-40.

Ile-de-France

LES CADRES GROSSISSENT LES RANGS DE L'OPPOSITION

L'Ile-de-France, plus que le reste du pays, a sanctionné les formations politiques de la majorité. Dès le premier tour.

Ainsi, à Poissy, secouée par les conflits de l'automobile, à Rosny-sous-Bois qui jouait les libérales depuis 1971 et s'est, depuis, réconciliée avec l'opposition ou encore à Orsay où les chercheurs, étudiants et ingénieurs, ont simplement « oublié », par lassitude de la « réformité » dans l'enseignement supérieur, d'aller voter pour les socialistes dont ils avaient auparavant accompagné le succès dans la banlieue parisienne.

Les causes du recul de la gauche sont multiples comme le sont les récriminations des banlieusards : la vie chère, le prix prohibitif des logements, les temps de transports encore longs, la sécurité aussi... Le « populo » de jadis a été repoussé encore plus loin. Petite et grande couronnes s'embourgeoisent, lentement mais constamment.

Les cadres, cibles privilégiées des taxes et surtaxes, s'interrogent. Après avoir poussé la vague socialiste, ils se reconnaissent mieux désormais dans le pragmatisme, la combativité des ténors de l'opposition. Pourtant, l'écart est faible qui sépare les vainqueurs des vaincus.

Un langage clair, l'unité des équipes, leur jeunesse aussi et le réalisme sont les qualités qui permirent jadis à la gauche de déferler sur les banlieues.

Aujourd'hui, les électeurs ont considéré que ces qualités étaient devenues l'apanage de l'opposition. Il n'est écrit nulle part que cela soit irréversible.

OLIVIER SCHMITT.

Les cerveaux d'Orsay ont « oublié » de voter

Orsay, dans l'Essonne, et sa « fac » : deux mille personnes, chercheurs, étudiants, enseignants, ingénieurs. En 1977, la ville se donne un maire de gauche. Même scénario à la présidentielle et aux législatives de 1981. Mars 1983, changement de camp. La majorité perd par abstention : les scientifiques l'auraient-ils boudée ?

Premier tour des élections municipales ; échec de la gauche dans la vallée de Chevreuse. Le parti communiste perd Villebon-sur-Yvette, le parti socialiste Bures-sur-Yvette et Orsay.

Orsay, une ville moyenne – quinze mille habitants –, mais de grande renommée pour posséder sur son territoire l'université Paris-sud. Une « fac » qui compte près de deux mille étudiants, chercheurs, enseignants, scientifiques et personnels divers. La plus grande quantité de matière grise au kilomètre carré en France. Une clientèle pour la gauche...

« Orsay est une ville de droite », affirment pourtant, sans l'ombre d'une hésitation les observateurs locaux. Et comment en douter ? Aux portes de la vallée de Chevreuse, parsemée de très belles demeures bourgeoises fin XIX[e], l'agglomération s'allonge douillettement le long de l'Yvette, une rivière aux eaux calmes et aux rives accueillantes. Les grands immeubles, les tours, la concentration urbaine ? C'est pour la cité voisine des Ulis. Ici, point de promiscuité ; ce sont des pavillons *qui bordent les artères. Le charme* discret de la propriété l'emporte. Le sentiment d'un confort bien mérité voire d'un conformisme bon chic, bon genre, s'impose.

Et pourtant, au lendemain du second tour des élections municipales de 1977, la ville se retrouve le cœur à gauche. A sa tête, un jeune énarque socialiste, M. André Laurent. Il a battu le maire sortant, M. Georges Thevenon, un modéré qui paie là son tribut à l'usure du pouvoir (il dirige la commune depuis de nombreuses années), ainsi que son accord pour la construction de la route nationale 118, qui coupe la commune en deux en provoquant de nombreuses nuisances phoniques. Et puis, en 1977, le socialisme se renforce, et les chercheurs, techniciens, ingénieurs ou enseignants de la fac, qui, à la quarantaine, ont choisi de s'installer à Orsay, veulent s'identifier à des élus qui vont de l'avant et veulent agir.

Et la gauche fait son trou. A l'*élection présidentielle*, 53,69 % d'Orcéens votent pour M. François Mitterrand au second tour. Un mois plus tard, ils sont encore plus nombreux pour Yves Tavernier, candidat socialiste à la députation, qui recueille 58,54 % des suffrages.

Alors, Orsay ville de gauche ?

Difficile de faire une analyse. En fait, Orsay fait partie de ces communes nombreuses en France qui basculent *relativement* facilement d'un camp à l'autre, un nombre assez restreint de voix séparant souvent les deux forces en présence. En 1977, l'union de la gauche l'avait emporté avec 328 voix d'avance. En mars, elle a perdu avec 221 votes de retard.

Même si l'on veut bien prendre en compte la poussée de l'opposition, comme l'explique M. Michel Lochot (div. droite), le vainqueur d'André Laurent, il n'en reste pas moins que la gauche a perdu par abstention. Par rapport à la présidentielle, la gauche perd 924 suffrages contre 110 à l'opposition. Qui a lâché M. André Laurent ?

La réponse revêt différents aspects. D'abord, l'électorat populaire a été défaillant. Dans le quartier de Montdétour, qui compte deux bureaux et vote traditionnellement à gauche, le maire sortant est, certes, arrivé en tête, mais, faute d'une plus grande mobilisation, il n'a pas obtenu l'avantage substantiel qui lui aurait permis de compenser les pertes et les abstentions enregistrées ailleurs.

Ensuite, la municipalité précédente a perdu du terrain en braquant contre elle des électeurs à l'occasion de certaines réalisations. Ainsi en va-t-il de l'installation d'une piste cyclable, il y a à peine deux mois, dans la rue de Paris. Commentaire d'un fonctionnaire municipal qui connaît la question : *« C'est très mauvais de changer les habitudes des gens dans une année d'élections. »*

Enfin, on peut penser qu'une partie importante des personnes qui travaillent à la fac et demeurant à Orsay, ont choisi l'abstention pour sanctionner le gouvernement. Les chercheurs, les enseignants, sont des cadres moyens qui « penchent vers la gauche » mais qui constituent une masse électorale changeante que peuvent traverser divers courants.

La « déception » peut en être un. En 1981, l'arrivée de la gauche a été plutôt bien accueillie dans les milieux scientifiques. Mais les faits ne sont pas toujours allés dans le sens des souhaits. *« Les aspects positifs de l'action gouvernementale n'ont pas été bien perçus par ces personnes »*, observe M. Yves Tavernier, qui poursuit : *« On aurait dû les expliquer mieux, d'autant que ces milieux sont de ceux qui subissent d'une manière plus sensible les effets de la politique de rigueur. »*

Mais sur le campus de l'université, on avance d'autres raisons, celles-là plus spécifiques. *« Deux choses ont récemment provoqué du mécontentement à la fac d'Orsay*, note un chercheur membre du P.S., *le blocage de 40 % des crédits de recherche alloués par le C.N.R.S. et les projets de réforme de l'enseignement supérieur. »* En effet, en décidant de geler près de la moitié des crédits destinés à l'université d'Orsay, le C.N.R.S. a inquiété des chercheurs dont il finance les travaux à près de 60 %. Quant à la réforme, elle aboutirait à alourdir la charge d'enseignement et restreindrait donc le temps que les enseignants peuvent consacrer à la recherche.

Reste aussi que les chercheurs, les scientifiques en général, sont, dit-on, des gens distraits. Auraient-ils oublié de se rendre aux urnes au premier tour en se réservant pour le second ? Ils étaient, paraît-il, assez nombreux les Orcéens, le 7 mars, à s'étonner que les élections soient déjà terminées...

PATRICK DESAVIE.

Poissy a sanctionné son maire trop militant

« Si la gauche avait su se présenter unie à Poissy, elle aurait gagné et ainsi conservé cette ville de plus de 30 000 habitants acquise en 1977. » Maire sortant de Poissy (Yvelines), battu dès le soir du 6 mars, M. Joseph Tréhel, communiste, est un peu amer. *« Car*, dit-il, *ce sont les divisions au sein du parti socialiste qui ont apporté à la droite la victoire sur un plateau. »*

Longtemps dirigée par les gaullistes, la ville de Poissy avait basculé à gauche en mars 1977 au bénéfice du grand raz de marée qui avait balayé les villes de droite les plus solides. La victoire avait échappé de 458 voix au maire sortant, M. Pierre Pinel, R.P.R. Membre du comité central du P.C.F., M. Jean Tricart lui avait succédé. Dans cette troisième circonscription des Yvelines, alors très « rocardienne », la gauche s'était partagé les villes de Conflans-Sainte-Honorine, pour le socialiste Michel Rocard, et de Poissy, où la victoire était plus incertaine, pour le parti communiste.

Fin 1981, pour des raisons de santé, M. Jean Tricart avait passé la main et le fauteuil de maire à M. Joseph Tréhel, le jeune patron de la fédération communiste des Yvelines. *« Tréhel était sur tous les coups, toujours présent parmi les travailleurs »*, commente un militant C.G.T. des usines Talbot. Car à Poissy, dans les bars et sur les marchés, il y a bien longtemps que les conversations ne s'attardent plus sur le souvenir de Saint Louis (né et baptisé dans la ville), ou sur le célèbre Noyau de Poissy, la liqueur tirée des cerises récoltées sur les coteaux actuellement enneigés par la floraison des arbres.

Le cœur de la cité bat au rythme des usines Talbot, dont les seize mille ouvriers travaillent sur les chaînes à deux pas du centre ville. Les plus vieux disent encore : « les Simcas ». *« Au temps des Simcas*, remarquent-ils, *les travailleurs étrangers étaient moins nombreux. »* Ce sont les mêmes qui parlent, avec des mots simples, du développement des conflits sociaux chez Talbot *« du jour où les communistes se sont installés à la mairie »*.

Sur ce terrain, Joseph Tréhel est souvent attaqué. Sa femme Nora est déléguée C.G.T. de Talbot, *« une vraie « pasionaria » portée en triomphe par les immigrés »*, précisent ses détracteurs, qui se défendent pourtant d'avoir des réactions teintées de racisme.

Aux élections municipales, les abstentions ont été de 10 points plus nombreuses dans les quartiers de la Coudraie et de Beauregard, où la population étrangère est de loin la plus nombreuse. Et, avec honnêteté, Joseph Thébel affirme : *« Non, le R.P.R. n'a pas mené ici une campagne électorale raciste. »*

Au cours de l'été, au plus dur de la bataille menée pendant six semaines chez Talbot, le directeur du personnel de l'usine perdit un œil après avoir reçu un boulon. La violence gagna encore du terrain. Les manifestations se firent plus nombreuses dans les rues, Joseph et Nora Tréhel en tête.

Le nouveau maire de Poissy, M. Jacques Masdeu-Arus (R.P.R.), porte sur le déroulement du conflit un jugement sévère pour son prédécesseur : *« Les habitants de Poissy ont été lassés par cette agitation politico-syndicale dans une entreprise qui fait vivre la ville en lui fournissant, par le paiement de la taxe professionnelle, environ 75 % de ses recettes. Ici, les gens savent que, si les impôts sont moins lourds, c'est grâce à Talbot. Et ils n'ont pas accepté de voir leur maire se comporter plus en syndicaliste qu'en gestionnaire. »*

Avec 63 voix d'avance seulement sur le total des deux listes de gauche, M. Masdeu-Arus, déjà entré au conseil municipal au bénéfice d'une partielle et au conseil général en 1982, a donc conquis la mairie de la troisième ville des Yvelines. *« Aujourd'hui, il faut remettre de l'ordre dans les finances. Il y a des économies à faire »*, précise-t-il.

Pour Joseph Tréhel, son intervention *« tout à fait normale et légitime »* aux côtés des travailleurs en lutte de Talbot n'a pas beaucoup influencé les électeurs. *« Au contraire*, corrige-t-il, *dans les quartiers où ont lieu les manifestations, la gauche a amélioré son score de 3 % par rapport à 1977. »* Pour lui, la cause essentielle de l'échec est *« l'intervention maladroite de Michel Rocard, qui a voulu jouer aux apprentis sorciers en imposant des primaires à gauche. Il a perdu »*.

Faute d'un accord à gauche, Joseph Tréhel a conduit une liste d'union dissidente avec des communistes et des socialistes de la tendance Mitterrand. De son côté, le parti socialiste a présenté une liste homogène de rocardiens conduite par M. Georges Constantin, chef de cabinet de l'ancien ministre d'État, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire. La liste Tréhel a obtenu 31,73 % des voix et la liste Constantin 18,06 % – 63 voix ont suffi pour faire passer celle de M. Masdeu-Arus avec 50,21 % des suffrages.

« La désunion à gauche a écœuré bon nombre d'électeurs. Croyant témoigner en faveur de cette union qu'ils espéraient, 140 personnes ont glissé dans leur enveloppe les bulletins des deux listes de gauche, rendant leur vote nul », constate l'ancien maire. Le principal accusé reste M. Rocard. Plusieurs villes de sa circonscription sont passées à l'opposition. *« Rocard est maintenant minoritaire dans sa circonscription »*, remarque M. Jacques Masdeu-Arus. *« Il a du souci à se faire*, ajoute Joseph Tréhel, *toutes les villes ont basculé, sauf Conflans et Les Mureaux. »*

Mais ceux dont personne ne parle sont les écologistes rangés derrière le docteur Poli. En 1977, ils avaient totalisé 7,10 % des voix au premier tour, refusant de se prononcer au second. Cette fois, sur la liste du R.P.R., les écologistes sont entrés à la mairie par la grande porte. Et il est permis de penser qu'une poignée d'écologistes a pu peser d'un poids décisif sur l'un des plateaux de la balance... à l'équilibre rendu précaire par le conflit Talbot et les querelles de famille à gauche.

DAMIEN RÉGIS.



Un bon vendeur a gagné à Rosny-sous-Bois

Le jury populaire s'est prononcé voilà douze ans à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) pour une affaire de « fratricide ». La sentence a été sèche et sans appel : douze ans de bannissement. La peine est maintenant accomplie, la vie reprend son cours normal dans cette ville de 37 000 habitants qui s'est réveillée au lendemain du 6 mars 1983 avec de nouveaux hommes à la direction des affaires. Entre-temps, de 1971 à 1983, l'union de la gauche a assuré une sorte d'intérim. Pour bien signifier que l'affaire est définitivement réglée, la nouvelle équipe municipale a, dès sa première réunion, évincé le buste de Jean Jaurès qui présidait aux débats du conseil. Marianne a réintégré son socle.

Rosny n'a jamais vraiment réussi à s'accommoder d'une gestion municipale de gauche. Toutes les élections le démontreront. Les municipales de 1977 tout d'abord, où le représentant de l'ex-majorité, qui, malgré une campagne qualifiée de terne et par conséquent une mobilisation « molle » de son électorat, a tout de même obtenu près de 45 % des suffrages. Les élections cantonales aussi, qui, bien que boudées, permettent à un candidat sans étiquette de totaliser plus de 45 % des suffrages face à M. Daviet. Les scrutins des législatives et de l'élection présidentielle confirmeront cette tendance.

Pourtant, le parti communiste ne s'endort pas sur ses lauriers. Chaque scrutin est l'occasion pour lui de bien relancer la machine de la propagande, et la mobilisation est pratiquement sans faille. Un Rosnéen de souche, employé de bureau, ne cache pas son amertume : *« Cette ville*, dit-il, *est passée à gauche à la suite d'un accident dont la droite était responsable. Les électeurs leur ont fait payer les pots cassés. »* Un autre Rosnéen, commerçant celui-ci, ne manque pas d'afficher son hostilité au parti communiste, mais il avoue n'avoir pas voté en 1977 ni en 1979. *« Pour ces municipales de 1983*, précise-t-il, *il y a eu nouvelle donne, alors on s'est remis dans le circuit. »*

La nouvelle donne, c'est Claude Pernès qui en est l'atout majeur. Trente-six ans, ingénieur en marketing, Rosnéen de longue date, ce candidat sans étiquette a parfaitement compris la situation. Dès 1979, date à laquelle il échoue aux cantonales face au conseiller général sortant, M. Daviet, il a tenu compte des reproches qui lui avaient été faits lors de sa campagne. En clair, les électeurs rosnéens ne veulent pas de candidats qui, comme par miracle, sortent d'un chapeau, font trois petits tours et puis s'en vont.

Cabinet-fantôme

« J'ai bien enregistré le message de 1977 », explique M. Pernès. Dès le lendemain des municipales, il réunit une équipe avec qui il crée l'URAM (Union rosnéenne d'action municipale), dont il devient le président. Un savant dosage permet de présenter pour l'objectif 1983 une liste composée pour un tiers de personnalités sans étiquette représentatives des différentes couches socio-culturelles et socio-professionnelles de Rosny-sous-Bois, un tiers de R.P.R., un tiers d'U.D.F. Claude Pernès s'appuie sur quatre idées de base : une opposition parfaitement unie, des promesses électorales cohérentes et réalistes, le terrain occupé en permanence et les moyens de se faire connaître. Dès 1979, l'URAM fonctionne comme un contre-conseil municipal, un véritable « cabinet-fantôme ». La présence de ses représentants est remarquée à toutes les réunions du conseil municipal, mais aussi dans toutes les manifestations locales... aux côtés des élus communistes et socialistes.

Ses membres travaillent en commissions dont les travaux constitueront la plate-forme électorale qui a été proposée pendant la campagne municipale 1983.

L'URAM se dote également d'un outil d'information qui se révélera un élément déterminant pour sa propagande : un journal trimestriel – *Rosny-Échos* tiré à quinze mille exemplaires. « Rosny-Échos *est le point d'orgue de notre stratégie*, explique M. Pernès ». *« Nous avons réussi à faire passer un véritable message de marketing homéopathique. Nous avons*, affirme-t-il encore, *détruit l'image du bon maire communiste et ce sans nous livrer au facile anticommunisme primaire. »*

L'équipe de l'URAM, incontestablement, a « ratissé » le terrain depuis de nombreux mois, y compris dans les cités H.L.M. construites depuis 1971. Ainsi, dans la cité H.L.M. de la Boissière, les membres de l'URAM n'ont pas manqué d'expliquer que la gauche ne pouvait rien pour les électeurs de la cité. Et de sortir un projet de rénovation de la Boissière pour lequel l'organisation de M. Pernès a obtenu de M. Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional, une promesse de subvention de 30 %. Le candidat de la gauche assure que ces opérations de charme dans les quartiers n'ont pas eu d'effet sur les résultats du 6 mars. Au contraire, dit M. Gilles Smadja, conseiller municipal (P.C.), *« dans les sept bureaux, sur les vingt que compte Rosny, où l'électorat est traditionnellement situé à gauche, notre liste a obtenu partout la majorité absolue, soit de 50 à 70 % des suffrages exprimés »*.

L'analyse faite par l'union de la gauche démontre que c'est plutôt dans les zones pavillonnaires et les secteurs de copropriété qu'ont été enregistrées les plus fortes poussées à droite. *« Le rapport gauche-droite à Rosny au cours des dix dernières années*, ajoute M. Smadja, *a toujours été très serré. » « Les huit points qui ont manqué à la gauche le 6 mars*, fait remarquer l'élu du P.C., *sont en dessous de la moyenne départementale. »* La gauche a, en effet, perdu 12 % de ses voix en Seine-Saint-Denis. L'URAM, avec 52,84 % de suffrages, remporte trente sièges, soit dix R.P.R., dix U.D.F., dix sans étiquette. Le P.C., quant à lui, a sauvé cinq sièges et le P.S. quatre.

En somme, les analyses faites par l'union de la gauche et par ses adversaires de l'URAM ne sont pas très éloignées l'une de l'autre. Les premiers s'estiment victimes de l'avertissement exprimé par l'électorat au plan de la nation, alors que les seconds sont satisfaits d'avoir rétabli la concorde en leur sein.

KIM LAROUSS.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

Le déficit des transactions courantes a triplé en 1982

Le déficit de la balance des transactions courantes a triplé en 1982, s'établissant à 78,7 milliards de francs contre 25,8 milliards en 1981. Ce déficit *représente* 2,5 % du *produit* intérieur brut au lieu de 0,8 % en 1981, ce qui est comparable au résultat *enregistré après le premier* choc pétrolier (2,3 %), indique le ministère de l'économie et des finances. *Il est dû à la détérioration* des échanges de marchandises, aggravée par l'alourdissement de la charge des transferts unilatéraux, alors que l'excédent des services n'a que très légèrement progressé.

Les échanges de marchandises ont — en termes de balance des paiements — enregistré un déficit de 104 milliards de francs contre 54 milliards, les importations ayant augmenté *de 16 % et les exportations* de 10 %. La forte appréciation du dollar, dont la parité — en moyenne annuelle — est passée de 5,43 à 6,57 F, a contribué pour environ *30 milliards à l'accroissement de* ce déficit (+ 17 milliards pour la facture énergétique). En outre, l'atonie de la conjoncture dans la plupart des grands pays industrialisés a, souligne la Rue de Rivoli, sensiblement limité le développement des ventes sur ces marchés (+ 11 % en moyenne pour les exportations de produits industriels vers l'O.C.D.E.).

Cependant la croissance de la demande intérieure a favorisé l'augmentation des importations, notam*ment pour les produits* élaborés (+ 23 %) : les achats d'équipement ménager se sont accrus de 27 % et *ceux de l'automobile de 40 %. Globalement*, l'excédent industriel s'est *contracté de façon importante, revenant* de 54,5 milliards en 1981 à 29 milliards. Pour sa part, le solde posi*tif des échanges agro-alimentaires* s'est situé à 14,9 milliards au lieu de 21,1 milliards.

Par zones géographiques — sur la base des chiffres douaniers CAF-FAB, — le déficit enregistré à l'égard des pays de l'O.C.D.E. s'est nettement aggravé, passant de 60,5 milliards à 107,7 milliards de francs, en augmentation de 78 %. Avec les autres zones, le solde négatif a été pratiquement stable, s'étant établi à 38,3 milliards (dégradation à l'égard des pays à économie centralisée, mais amélioration face aux pays en développement).

Le surplus des « invisibles » a diminué, revenant de 8,3 milliards en 1981 à 5,8 milliards de francs, en raison essentiellement de l'alourdissement de la charge des transferts (+ 7 milliards) qui n'a pas été compensé par l'amélioration de l'excédent des services (+ 1,9 milliard) et le retournement favorable du négoce *international (+ 2,6 milliards). Ce* retournement serait dû à la plus grande souplesse du marché pétrolier qui a permis de diversifier les approvisionnements et de dégager des marges bénéficiaires plus importantes.

Dans le domaine des services, les *échanges de technologie ont dégagé* un excédent de 29,1 milliards de francs, au lieu de 21,9 milliards en 1981. Les recettes des grands travaux ont progressé de 28 %, celles de la coopération technique de 26 % et celles des services de gestion de 22 %. Le poste « travail à façon », qui traduit la participation des entreprises françaises à des grands projets industriels multinationaux, a *fait un bond de 361 %. En revanche*, le déficit des brevets et redevances s'est creusé de 35 %.

Le déficit des services liés au commerce extérieur (frais accessoires, transports, assurances) a diminué légèrement, revenant de 8,7 milliards à 8,4 milliards de francs. Le solde *négatif* des transports maritimes a notamment fléchi de 47 %, en raison d'une stabilisa*tion des dépenses due à une* contraction des volumes importés et d'une croissance des recettes.

Enfin, l'excédent de la balance touristique s'est accru de 54 %. Les dépenses des étrangers en France ont progressé de façon sensible, alors que celles des Français à l'exté*rieur se réduisaient. Elles ont atteint* respectivement 45,7 milliards et 33,2 milliards de francs.

Toutefois d'autres postes ont annulé en grande partie ces améliorations. Les recettes gouvernementales ont globalement diminué de 42 %, revenant de 7,1 milliards à 4,1 mil*liards de francs. L'excédent dégagé* par les services divers a fléchi de 75 % du fait de frais bancaires élevés. Enfin *le poste* « revenus » (intérêts et dividendes, salaires) a été déficitaire de 3,3 milliards, après avoir été positif de 2,6 milliards en 1981, en raison de l'alourdissement du montant des intérêts payés par les banques sur l'endettement de leurs clients à l'étranger.

*La charge des transferts unilaté*raux, qui s'était sensiblement accrue en 1980 et 1981, s'est à nouveau alourdie. Les virements d'économies des travailleurs immigrés sont demeurés pratiquement stables (+ 2 %), s'établissant à 13,3 milliards de francs contre 13 milliards en 1981. Les recettes au titre des autres opérations se sont situées à 0,5 milliard au lieu de 0,6 milliard.

En revanche, les transferts du secteur public se sont dégradés de 62 %, passant de 10,7 milliards à *17,4 milliards de francs. Cette évo*lution est liée à l'augmentation des contributions de la France aux différents organismes internationaux au titre de l'aide et de la coopération européenne.

PRÈS DE 80 MILLIARDS DE FRANCS DE DÉFICIT COURANT

	1980	1981	1982
Commerce extérieur	− 56 602	− 54 032	− 103 980
Invisibles	+ 20 962	+ 8 268	+ 5 777
dont négoce international	+ 1 544	− 981	+ 1 662
divers	+ 36 994	+ 32 351	+ 34 248
transferst unilatéraux	− 17 576	− 23 102	− 30 133
Autres biens et services	*+ 18 023*	*+ 19 995*	*+ 19 544*
Transactions courantes	− 17 617	− 25 769	− 78 659

Données en milliards de francs

STAGNATION DE L'EXCÉDENT DES SERVICES

	1980	1981	1982
Grands travaux	+ 7 804	+ 10 265	+ 13 148
Coopération technique	+ 9 153	+ 10 334	+ 13 041
Voyages	+ 9 401	+ 8 108	+ 12 496
Services de gestion	+ 467	+ 3 279	+ 4 602
Recettes et dépenses du gouvernement français	+ 3 424	+ 6 665	+ 3 737
Transports	+ 7 365	+ 3 925	+ 3 223
Travail à façon	− 258	+ 472	+ 2 179
Dépenses et recettes des gouvernements étrangers	+ 351	+ 491	+ 410
Services divers	+ 517	+ 1 334	+ 334
Assurances	− 922	− 1 006	− 1 180
Intérêts, dividendes et autres revenus du capital	+ 9 654	+ 4 254	− 1 482
Salaires et autres revenus du travail	− 1 010	− 1 691	− 1 860
Transports maritimes	− 786	− 3 765	− 1 909
Brevets et redevances	− 2 242	− 2 457	− 3 318
Frais accessoires sur les marchandises	− 5 924	− 7 857	− 8 573
Total des services	+ 36 944	+ 32 351	+ 34 248

(en millions de francs).

AFFAIRES

La production française d'automobiles a sensiblement progressé en février

Les « *récents réajustements monétaires au sein du S.M.E.* » et les « *frémissements de la reprise* » constatés sur quelques marchés européens devraient permettre d'accroître les ventes d'automobiles à l'étranger au cours des mois à venir. C'est ce qu'affirme du moins la Chambre syndicale des construc*teurs d'automobiles, qui publie*, le 28 mars, les statistiques sur la situation du marché en février.

255 158 voitures ont été produites en France au cours de ce mois, soit une progression de 13,9 % par rapport à février 1982. Si les exportations sont en hausse de 7,8 % avec 138 177 unités, les immatriculations provisoires sont en baisse en France de 3,1 % avec 145 916 voitures. Sur ce total 47 413 « étrangères » ont été immatriculées, soit une progression de 12,5 % par rapport à février 1982.

Selon la Chambre, le marché français de février — « *en léger retrait* » sur février 1982 — « *demeure convenable à cette époque de l'année* » compte tenu de la situation générale et de l'attente de la clientèle pour les nouveaux modèles que les constructeurs français présentent en ce moment. De plus, sur les deux premiers mois de l'année, le marché atteint un niveau identique à celui de l'an passé.

En revanche, souligne la Chambre, « *les marques importées poursuivent leur offensive, la lutte commerciale étant sur notre marché extrêmement vigoureuse. Mais les nouvelles gammes françaises démontrent que notre industrie, si la production suit, est de taille à riposter* ».

En février, la situation paraît plus difficile pour les petits véhicules utilitaires avec une chute de produc*tion de 32,4 % à 17 068 véhicules de* 5 tonnes, par rapport au mois correspondant de 1982.

Pour la Chambre, cette diminution, qui fait suite à celle de janvier « *résulte des conflits sociaux survenus depuis le début de cette année* ».

En R.F.A

LES SALAIRES DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE N'AUGMENTERONT QUE DE 3,2 % EN QUATORZE MOIS

Les salaires des six cent soixante-six mille personnes travaillant dans l'*industrie chimique allemande* n'augmenteront que de 3,2 % durant les quatorze mois à venir, alors qu'en 1982 ils avaient été majorés de 4,5 %. C'est la plus faible majoration de salaire enregistrée depuis près de vingt ans.

Souhaitée par le patronat pour contenir ses frais, âprement discutée par les syndicats de la chimie, cette hausse a été obtenue le 26 mars après plusieurs semaines de discussions serrées. Elle est assortie d'une *réduction de la durée du temps de* travail pour les personnes âgées de cinquante-huit ans et plus. Ces dernières bénéficieront à compter du 1er septembre prochain de deux heures supplémentaires de temps libre par semaine et de quatre en 1987.

En novembre dernier, toujours pour réduire leurs coûts, les chimistes allemands avaient décidé de geler jusqu'en juillet prochain les rémunérations égales ou supérieures à 65 000 deutschemarks par an.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,2770	7,2800	+ 130	+ 170	+ 270	+ 340	+ 715	+ 885
$ can.	5,9278	5,9317	+ 100	+ 140	+ 210	+ 280	+ 565	+ 725
Yen (100)	3,0403	3,0435	+ 110	+ 145	+ 250	+ 295	+ 780	+ 870
DM	2,9971	3,9996	+ 165	+ 195	+ 350	+ 390	+ 1000	+ 1090
Florin	2,6697	2,6713	+ 175	+ 200	+ 365	+ 395	+ 955	+ 1030
F.B. (100)	15,1132	15,1257	− 490	− 235	− 700	− 380	− 1020	− 345
F.S.	3,4994	3,5034	+ 210	+ 245	+ 460	+ 505	+ 1375	+ 1480
L (1 000)	5,0282	5,0320	− 405	− 250	− 700	− 490	− 1815	− 1515
£	10,6011	10,6106	+ 70	+ 140	+ 170	+ 300	+ 580	+ 860

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 5/16	9 11/16	9 5/16	9 11/16	9 9/16	9 15/16
DM	4 5/16	4 11/16	4 11/16	5 1/16	4 3/4	5 1/8	4 15/16	5 5/16
Florin	3	3 3/4	3 1/4	3 7/8	3 1/2	4 1/8	4 1/8	4 3/4
F.B. (100)	15 3/4	20 1/4	14 1/4	17 15/16	13 13/16	14 3/4	12 3/4	13 9/16
F.S.	2 3/4	3 1/4	4 1/8	4 1/2	3 7/8	4 1/4	3 13/16	4 3/16
L (1 000)	15 3/4	20 1/4	18 1/4	21 1/4	18	20 1/4	18 1/2	19 3/4
£	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/8	10 1/2	11	10 1/2	10 7/8
F. franç.	11	13	11 3/4	12 3/4	11 3/4	12 3/4	13 1/4	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Réduction des horaires de travail partiellement compensée à la SNIAS

***La direction générale de la Société nationale industrielle aérospatiale* (SNIAS) a décidé de réduire à trente-neuf heures (au lieu de quarante heures trente actuellement), à compter du 1er avril, la durée hebdomadaire du travail dans les usines de sa division « avions », à Nantes, Saint-Nazaire et à Méaulte et, à compter du 1er juillet, pour les établissements des autres divisions. La compensation salariale ne se fera qu'à 50 %.**

Dans le même temps, il est prévu d'instaurer, pour les six premiers mois à venir, une réduction du travail supplémentaire, dans les trois ateliers déjà cités, qui serait couverte par les dispositions relatives au chômage partiel et sous réserve d'un accord des directions locales du travail et de l'emploi. Au-delà du 1er octobre, la SNIAS a proposé un *rendez-vous aux syndicats pour* l'évolution des horaires de travail.

La direction générale de la SNIAS justifie ces mesures de réduction du temps de travail par « *la persistance de la crise* » et sa volonté de « *conserver la compétitivité de l'entreprise et l'emploi* ». On sait, en effet (*le Monde* des 18 novembre et 8 décembre 1982), que la société nationale est touchée de plein fouet par la crise économique, qui l'oblige à réduire son potentiel de production, mais aussi victime d'un optimisme, sans doute excessif, de sa direction générale sur les perspectives de ses marchés, militaires *et civils, tant nationaux qu'étrangers*.

Au dernier comité central d'entreprise de la société nationale, il a été lu un texte d'origine syndicale — sur la rédaction duquel la C.G.T. et la C.F.D.T. ont émis des réserves — sur les risques d'un « *démantèlement* » de la SNIAS et sur les responsabilités des pouvoirs publics pour ce qui concerne la « *dégradation de l'image de marque, la remise en cause d'une industrie de pointe et la démotivation des personnels* ».

Constatant que « *la situation économique de l'entreprise devient de plus en plus inquiétante* », des élus et des représentants syndicaux au comité central d'entreprise « *estiment que la direction générale a, en 1982, péché par excès d'optimisme dans son évaluation de la situation* ».

A *l'origine*, la *direction générale* de la SNIAS avait proposé aux syndicats de réduire progressivement à trente-huit heures les horaires de travail pour l'ensemble de la société, à la date du 1er avril 1983, à Nantes, Saint-Nazaire et Méaulte, et au 1er juin 1984 ailleurs. On compte environ trente-cinq mille deux cents salariés, au total, dans les ateliers de la SNIAS.

● **Création d'entreprises.** — L'Agence *nationale pour* la création d'entreprises (ANCE) organise un concours national afin de favoriser la réalisation de projets de création d'entreprises. Des récompenses financières et aussi des aides pratiques seront accordées aux dossiers qui seront retenus. Le concours sera clos le 15 avril.

* **Renseignement : ANCE, 37 rue Boulard - 75 015 ; Tél. (1) 539.22.75.**

Elections professionnelles

PEUGEOT-Sochaux : recul de la C.G.T.
USINOR-Dunkerque : percée de la C.F.T.C.

Chez Peugeot à Sochaux (Doubs), les élections des délégués du personnel, le 23 mars, ont montré une avance de la C.F.D.T. et de F.O., au détriment de la C.G.T., dans le premier collège (ouvriers).

Collège ouvriers. — Inscrits : 22 794 ; exprimés : 18 533. C.G.T. : 43,78 % (− 2,5 points par rapport aux précédentes élections) ; C.F.D.T. : 24,53 % (+ 1,60 point) ; F.O. : 11,64 % (+ 1,23 point). SIAP-C.S.L. : 10,41 % ; C.F.T.C. : 9,58 %.

Deuxième collège. — Inscrits : 6 218 ; exprimés : 5 546 ; C.G.C. : 55,50 % (+ 5,77 points) ; C.F.D.T. : 16,35 % ; F.O. : 12,57 % ; C.F.T.C. : 6,45 % ; C.G.T. : 4,56 % ; SIAP-C.S.L. : 4,51 %.

A Usinor-Dunkerque (Nord), la C.F.T.C., n'était pas représentée jusque-là, qui a fait une percée aux élections de délégués du pesonnel, au détriment des autres syndicats.

Collège ouvriers. — Inscrits : 7 015 ; exprimés : 3 772 ; C.G.T. : 52,31 % (− 1,6 point) ; C.F.D.T. : 21,18 % (− 2,5 points) ; F.O. : 20,02 % (− 2,3 points) ; C.F.T.C. 6,36 %.

Deuxième collège. — Inscrits : 2 742 ; exprimés : 1 664 ; C.G.C. : 45,53 % ; C.F.D.T. : 20,25 % ; F.O. ; 19,35 % ; C.G.T. : 14,84 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans sa séance du 23 mars 1983, le Conseil d'administration du Comptoir des Entrepreneurs a arrêté les comptes *de l'exercice 1982*.

Activité

En 1982, le montant total des prêts accordés a atteint 24 952 millions de francs contre 21 646 millions de francs en 1981, soit une progression de 15,3 %. Avec 22 540 millions de francs, les prêts bénéficiant d'une aide de l'État (principalement les PAP) ont augmenté de 17,9 %. Dans le même temps, la production des prêts non aidés a légèrement diminué (2 412 millions de francs contre 2 523 millions de francs).

Au 31 décembre 1982, l'encours total des prêts gérés par C.D.E. s'établissait à 57 336 millions de francs contre 56 404 millions de francs au 31 décembre 1981. Si l'encours des prêts non aidés a *progressé de 4,5 % cette année*, atteignant le chiffre de 13 974 millions de francs, par contre l'encours des prêts du *secteur public ne s'est accru que de* 0,8 % ; il s'établit fin 1982 à 43 362 millions de francs. Ainsi, malgré une forte progression des prêts nouveaux en 1982, l'encours des prêts aidés n'a que faiblement augmenté : ceci est la conséquence de la réforme de 1977 qui a entraîné une diminution de la durée de gestion des PAP à C.D.E. (deux ans au lieu de quatre ans et demi). L'impact de la forte production des prêts aidés en 1982 se fera surtout sentir dans les encours en 1983.

Afin de permettre à C.D.E. d'avoir une activité soutenue dans le domaine des prêts aidés, un protocole d'accord entre le Crédit Foncier de France et le Comptoir des Entrepreneurs, approuvé par le Ministère de l'Economie et des Finances, a confié à C.D.E., à partir du 1er janvier 1983, la gestion à long terme des PAP *en secteur groupé, à l'exclusion* des prêts consentis aux organismes d'H.L.M. en gestion globale.

Ce protocole prévoit, de surcroît, pendant une période transitoire la gestion de PAP diffus par C.D.E., afin d'atteindre le seuil à partir duquel le nouveau régime produira ses pleins effets.

Ces dispositions devraient, concurremment à des dotations budgétaires importantes en 1983, contribuer à une nette progression des encours et des résultats du secteur public.

D'autre part, il est permis d'espérer qu'en raison de l'évolution des taux d'intérêt, C.D.E., établissement financier spécialisé, pourra développer plus facilement son activité privée en 1983.

Résultats 1982

Après dotation des comptes d'amortissements et de provisions, et paiement de la contribution exceptionnelle des institutions financières, le bénéfice net après impôt de l'exercice s'élève à 17,5 millions de francs, contre 17,6 millions de francs en 1981.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 9 juin prochain de maintenir le dividende à 9,80 francs par action auquel s'ajoutent 4,90 francs au titre de l'impôt déjà payé au Trésor.

L'ORÉAL

Helena Rubinstein et l'Oreal viennent de signer un protocole d'accord, lequel, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives des pays concernés, conduirait à la reprise par l'Oreal des participations détenues par Helena Rubinstein en Amérique latine et au Japon.


هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE GROUPE SAINT-GOBAIN EN 1982

Le résultat net (hors informatique) est positif : 250 millions de francs

En 1982, le groupe Saint-Gobain a pu limiter l'incidence d'une année difficile, notamment sur le marché de la construction, du fait de son caractère international et de la pluralité de ses métiers.

Les comptes consolidés pour 1982 ne sont pas encore disponibles. Les estimations ci-dessous peuvent toutefois être faites. La seule modification sensible au plan de consolidation depuis les comptes au 30 juin 1982 est l'intégration d'Entreprises Saunier-Duval.

Les ventes consolidées atteindraient 51 milliards de francs contre 43,5 milliards en 1981. La progression, à structure comparable, est de 10,2 %. Par pays, elles se répartiraient ainsi : France 52 %, R.F.A. 16 %, U.S.A. 11 %, Amérique latine 9 %, Espagne 6 %, Italie 3 %, Bénélux 3 %.

Les exportations à partir de la France ont été de 8 milliards de francs environ, en progression de 22 %. Elles représentent 30 % des ventes françaises et 16 % des ventes totales du groupe.

Le résultat d'exploitation consolidé serait de 1 300 millions de francs, contre 1 899 millions en 1981. Il s'entend après dotation aux amortissements de 2 000 millions de francs contre 1 875 millions en 1981 et aux provisions de 300 millions de francs contre 270 millions. Les frais financiers nets s'élèveraient à 1 990 millions de francs contre 1 446 millions en 1981.

Le résultat net consolidé avant éléments exceptionnels serait de 250 millions de francs contre 450 millions en 1981. Il s'entend après des charges hors exploitation de l'ordre de 650 millions de francs, contre 677 millions en 1981, et des pertes de conversion de 590 millions de francs, contre 333 millions en 1981.

L'autofinancement avant éléments exceptionnels serait de 2 500 millions de francs contre 2 826 millions en 1981.

Les investissements industriels ont été particulièrement importants : 3 600 millions de francs contre 2 511 millions en 1981. Les investissements français ont été de 1 430 millions de francs, soit 42 % du total, en augmentation de 36 %. Hors de France, le groupe a en particulier construit, au Brésil, son premier float. Il s'y ajoute des investissements en titres pour 400 millions de francs environ.

Les comptes consolidés pour 1982 enregistrent les éléments exceptionnels résultant de la sortie du groupe de l'informatique et qui se trouvaient en quasi-totalité dans les comptes au 30 juin. Cette sortie de l'informatique ainsi que la cession de titres Rhône-Poulenc détenus par le groupe se traduisent par une perte comptable de 850 millions de francs, le résultat net après opération exceptionnelle étant donc négatif de 600 millions de francs.



RESULTATS 1982

Le Conseil d'Administration d'ALSTHOM-ATLANTIQUE réuni le 24 mars, sous la présidence de M. Jean-Pierre DESGEORGES, a arrêté les comptes de l'exercice 1982.

Les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 249,9 millions de francs contre 210 millions de francs en 1981. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 380,2 millions de francs au compte d'amortissements (contre 298,7 millions de francs), de 300 millions de francs à la provision pour impôts sur les sociétés (contre 270,4 millions de francs) et de 45 millions de francs à la provision pour la participation des salariés aux fruits de l'expansion (contre 41,4 millions de francs).

La marge brute d'autofinancement exprimée comme la somme du résultat net et des amortissements, compte non tenu de la fraction d'amortissement provenant de la réévaluation, représente 4,23 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Il sera proposé à l'assemblée la mise en paiement, à dater du 30 juin prochain, d'un dividende de 13,5 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 6,75 francs s'appliquant au capital augmenté. Le revenu global par action s'établirait ainsi à 20,25 francs.

Les actionnaires seront par ailleurs invités à renouveler le mandat d'administrateur de M. Marcel-Henri MARTY.

L'Assemblée générale ordinaire est convoquée le 16 juin 1983 à 10 h 30, au Siège Social de la Société.

AU PRINTEMPS S.A.

Le conseil de surveillance a examiné les comptes de l'exercice 1982 qui lui ont été présentés par le directoire le 23 mars 1983.

En ce qui concerne la société mère au Printemps S.A. qui exerce l'activité holding du groupe et qui exploite le grand magasin du boulevard Haussmann, le bénéfice d'exploitation s'élève à 91,4 millions de francs (contre 70,3 millions de francs en 1981). Le bénéfice net de l'exercice 1982 s'élève à 74,2 millions de francs (contre 68,2 millions de francs en 1981).

En ce qui concerne le groupe consolidé, les comptes provisoires se traduisent par un bénéfice d'exploitation de 212,4 millions de francs (contre 233,4 millions de francs en 1981). Il faut toutefois souligner que le résultat 1982 tient compte d'une charge exceptionnelle de 36 millions de francs supportée en raison du départ en préretraite de mille six cents collaborateurs dans le cadre d'un contrat de solidarité. Le bénéfice net du groupe en 1982 s'élève à 99,9 millions de francs après 101 millions de francs d'impôts contre un bénéfice net 1981 de 96,3 millions de francs après 95,6 millions de francs d'impôts. En dépit de sa progression modeste de 3,7 %, le résultat net de 1982 peut être considéré comme une bonne performance compte tenu de l'impact négatif des nombreuses mesures prises en France au cours du second semestre.

La distribution d'un dividende net de 5,46 francs par action (soit 8,19 francs avoir fiscal compris) sera proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 17 juin 1983 à 11 heures. Ce dividende correspond à la somme maximum distribuable en application de la loi du 30 juillet 1982 qui a limité la progression des dividendes.

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

1re Direction – 4e Bureau

AVIS AU PUBLIC

Ligne à deux circuits 400 KV AVOINE-LARCAY

Il est porté à la connaissance du public qu'une instruction administrative est ouverte, sur la demande présentée par ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'une ligne à deux circuits 400 KV, entre AVOINE et LARCAY, dans le département d'Indre-et-Loire.

Conformément à la législation en vigueur relative à la protection de la nature, ce dossier comporte une étude d'impact.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre déposé à cet effet pendant un délai de deux mois, du 1er Avril au 1er Juin 1983 inclus, aux heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi inclus, les jours fériés exceptés, aux lieux ci-après :

– à la Préfecture d'Indre-et-Loire à TOURS, Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation – Bureau de la Réglementation - 2e étage - porte 13 ;

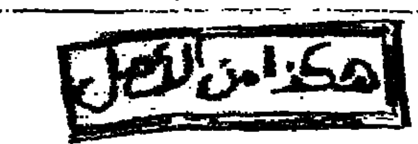
– aux Sous-Préfectures de TOURS et CHINON ;

– aux Mairies des communes de CHINON, AVOINE, HUISMES, AZAY-LE-RIDEAU, RIGNY-USSÉ, SAINT-BENOIT-LA-FORET, RIVARENNES, CHEILLE, VALLÈRES, JOUE-LÈS-TOURS, VILLANDRY, MONTBAZON, DRUYE, BALLAN-MIRE, CHAMBRAY-LÈS-TOURS, SAINT-AVERTIN, LARCAY.

– à la Direction Interdépartementale de l'Industrie – Région Centre – Division Energie – 16, rue Adèle-Lanson – Chenault à SAINT-JEAN-LE-BLANC (Loiret) 4e étage.

Fait à TOURS, le 18 mars 1983.
Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,

Gilles KILIAN.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 17-3-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	335 070
dont :	
Or	247 037
Disponibilités à vue à l'étranger	10 243
ECU	65 308
Avances au Fonds de stabilisation des changes	12 480
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 821
dont :	
Concours au Trésor public	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	289 080
dont :	
Effets escomptés	85 770
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	69 425
5) DIVERS	7 351
Total	686 750

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	173 587
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	22 332
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	20 695
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	103 330
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	25 987
5) ECU A LIVRER AU FECOM	64 761
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 979
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	10 519
Total	686 750

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	8 mars	24 mars
Valeurs franç. à revenu variable	923,8	951,5
Valeurs étrangères	2700,7	2669,6
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	133,3	137,3
Valeurs étrangères	365,4	361,2
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	115,1	118,8
Pétroles-Energie	92,3	94,5
Métallurgie	79,2	80,6
Chimie	115,1	124,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	103,8	106,9
Constructions mécaniques	101,9	105,7
Matériel électrique	137,8	146,4
Automobile et accessoires	114,2	116,9
Industr. de consom. non alim.	137,9	146,1
Agro-alimentaire	135,9	141,1
Distribution	88,5	84,6
Transports	126,2	127,7
Services	126,8	131,3
Assurances	98	97,4
Banques	140,4	144,2
Immobilier et foncier	120,7	120,4
Investissement et portefeuille	120,2	124,8
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	101,4	101,6
Emprunts d'Etat (*)	102	102,5
Emprunts garantis et assimilés (*)	101,4	101,3
Sociétés (*)	101,1	101,1
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	89,1	89
Sociétés (*)	98,1	98,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	111	114,5
Produits de base	93	97,2
Construction	101,7	104,2
Biens d'équipement	109,8	115,5
Biens de consom. durables	125,2	129,8
Biens de consom. non durables	137,6	147,8
Biens de consom. alimentaires	133,9	139,3
Services	99,8	99,7
Sociétés financières	126,4	129,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	92,2	95,4
Valeurs industrielles	111,7	116,6
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	103,8	104,5

(*) Indices provisoires.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ESSO SAF. – Le dividende net est maintenu à 20 F net. Il sera prélevé sur les réserves. Pour 1982, les comptes se soldent par une perte de 54 millions de francs contre un bénéfice de 242 millions l'année précédente.

COMPAGNIE BANCAIRE. – Le résultat net consolidé pour 1982 atteint 409 millions de francs (+ 7 %). Il correspond à 59 F pour chacune des actions actuellement cotée, droit d'attribution (1 pour 4) attaché.

ALSTHOM-ATLANTIQUE. – Les comptes 1982 se soldent par un bénéfice net de 249,9 millions de francs contre 210 millions. Le dividende global est fixé à 20,25 F contre 18 F.

TÉLÉMÉCANIQUE. – Le redressement escompté s'est produit en 1982 avec un résultat net consolidé, à structures comparables, de 81,1 millions de francs contre 51,9 millions pour un chiffre d'affaires accru de 13,7 % à 3 869 millions de francs. Le dividende net est fixé à 30 F (contre 23 F). L'objectif pour 1983 est de maintenir la marge brute à 8 % du chiffre d'affaires (276,8 millions de francs en 1982 contre 230,7 millions), en jouant sur une croissance nulle.

FACOM. – La société enregistre pour 1982 un bénéfice net peu différent du précédent : 48,1 millions de francs contre 48,6 millions. Ce résultat a été obtenu après constitution et reprises de provisions à caractère fiscal pour hausse de prix, impôt différé et implantation à l'étranger pour 19,8 millions de francs. Le précédent avait été dégagé après réintégration seulement d'une somme de 0,4 million. Le dividende global est fixé à 36,60 F contre 37,50 F.

ARBEL. – La société, qui avait déjà réduit son dividende net pour 1981 (5 F contre 13,50 F), le supprime pour 1982. Le bénéfice net pour l'exercice n'atteint, il est vrai, que 16 841 F contre 6 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	23 mars	24 mars
Valeurs françaises	111,5	113,2
Valeurs étrangères	111,4	113,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 mars	25 mars
Indice général	112,2	114,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 28 mars .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 mars	28 mars
1 dollar (en yens)	237,35	237,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

25/3	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Unifrance	203 89	194 64
Unifoncier	576 32	550 19
Unigestion	517 51	494 04
Uni-Japon	764 22	729 57
Unirente	1684 42	1609 69
Univar	11750 99	11750 99
Valorem	321 74	307 15
Valrel	118021	117903 10
Worms Investiss.	603 92	576 53

• : prix précédent

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Océanic	17 90	11 30 o
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	130 60	140 90 d
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	601	596
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	80	....
S.P.R.	95	....
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	181 10	....
Akzo	175	180
Alcan Alum	268 80	262
Algemeine Bank	1169	1120
Am. Petrofina	455	457
Arbed	190	....
Asturienne Mines	47 10	47
Bco Pop Espanol	78	78

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1935	4,5 % 1973	1915	1915	1918	1900
3140	C.N.E. 3 %	3232	3190	3190	3046
500	Agence Havas	515	530	529	520
660	Europe n° 1	659	668	668	[illegible]
640	Facom	645	640	640	[illegible]
750	Fichet-bauche	770	770	770	[illegible]
154	Finextel	154 30	158 10	156 10	[illegible]
[illegible]					
53	Imp. Chemical	53 70	52 60	52 60	53 60
113	Inco. Limited	113	111	111	108 80
880	IBM	899	890	880	889
40	Ito-Yokado	39 35	39 50	39 20	39 90
320	ITT	325	327	325	325 50
50	Matsushita	50 20	48 70	48 50	49 60
755	Merck	762	752	745	740
700	Minnesota M.	713	696	696	696
[illegible]					
	Vallourec	89	91 50	92	89 70
	V. Clicquot-P.	1205	1225	1225	1201
	Viniprix	622	653	653	643
	Elf-Gabon	921	928	928	910
	Amax Inc.	208 50	195	193 50	198 50
	Amer. Express	538	542	542	539
	Amer. Teleph.	599	577	586	577
[illegible]					
	Ford Motors	367	356	368	356
340	Free State	348	331	337	336
220	Gencor	219	213	214	217
265	Gén. Belgique	276	270	270	266
920	Gén. Electr.	948	929	926	928
535	Gen. Motors	550 50	531	525	535
62	Goldfields	65	63 10	62 40	62 10
160	Harmony	166 50	158 50	158 50	161
29	Hitachi	29 95	28 80	29 30	29 60
500	Hoechst Akt.	508	496	496	490
134	Sony	135 80	132 80	132 50	[illegible]
168	T.D.K.	172	165	162	168
700	Unilever	695	687	686	680
585	Unit. Techn.	596	584	574	578
830	Vaal Reefs	841	830	818	814
420	West Deep	436	410	422	410
400	West Hold.	405 50	398	391	388
350	Xerox Corp.	358	358	358	350 10
2 40	Zambia Corp.	2 54	2 38	2 40	2 41

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 228	7 252	7	7 400
Allemagne (100 DM)	299 850	299 850	290	310
Belgique (100 F)	15 218	15 138	14 150	15 250
Pays-Bas (100 fl.)	267 450	266 850	257	277
Danemark (100 krd)	84 480	84 350	80	88
Norvège (100 k)	100 500	100 500	97	104
Grande-Bretagne (£ 1)	10 569	10 585	10 300	11 100
Grèce (100 drachmes)	8 680	8 680	8 250	10 260
Italie (1 000 lires)	5 021	5 025	4 850	5 400
Suisse (100 fr.)	349 920	351 020	339	359
Suède (100 krs)	96 130	96 695	93	5 200
Autriche (100 sch)	42 620	42 590	42	44
Espagne (100 pes.)	5 322	5 334	5 200	5 600
Portugal (100 esc.)	7 470	7 470	6 500	8
Canada ($ can 1)	5 897	5 915	5 750	6 050
Japon (100 yens)	3 061	3 066	2 930	3 090

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/3
Or fin (kilo en barre)	97200	96000
Or fin (en lingot)	96550	96000
Pièce française (20 fr)	701	700
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	678	661
Pièce latine (20 fr)	679	661
Souverain	800	791
Pièce de 20 dollars	3975	3900
Pièce de 10 dollars	1970	1920
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4120	4085
Pièce de 10 florins	720	705





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES GRÈVES MÉDICALES

M. Pierre Bérégovoy se dit prêt à recevoir étudiants, internes et chefs de clinique

Les mouvements de grève des étudiants en médecine, *internes et chefs de clinique des centres hospitaliers* universitaires continuent d'être largement suivis. M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, s'est déclaré *« prêt à recevoir »* les grévistes. Après avoir estimé que ceux-ci ont été *« injustes »* envers M. Jack Ralite, actuellement ministre délégué à l'emploi, M. Bérégovoy a souligné à propos des étudiants en médecine qu'*« il faut prendre courageusement en main le dossier de la formation, ce qui nécessite, à un moment donné, une forme de sélection acceptée par tous ».*

D'autre part, le syndicat de la médecine hospitalière (S.M.H.) qui, jusqu'à présent, n'avait pas apporté son soutien au mouvement de grève des internes et chefs de clinique appelle ses adhérents à y participer. Enfin l'intersyndicale récemment constituée autour du syndicat Garbay réclame la réunion rapide d'un « Grenelle hospitalier ».

Une manifestation nationale des internes et des chefs de clinique est prévue à Paris pour le 29 mars.

A TOURS : 40 % de lits vides

De notre envoyé spécial

« Pour l'instant, cela ne se passe pas trop mal, mais il ne faudrait pas que cela dure longtemps. » Décidé dans un premier temps pour une période de quatre jours, puis reconduit *jusqu'au 30 mars*, le mouvement de grève est suivi à Tours par la quasi-totalité des internes et des chefs de clinique. Les grévistes ont néanmoins décidé d'assurer jour et nuit une permanence dans chacun des services.

En quelques jours, le taux d'occupation des lits est descendu, pour l'ensemble du C.H.U. à environ 60 %. Ce sont les services de chirurgie qui sont les plus touchés. Les interventions programmées ont été décommandées, celles réalisées en urgence sont effectuées en l'absence des « aides » (internes ou externes) habituels. *« Nous sommes amenés*, explique un spécialiste de gynécologie-obstétrique, *à redéfinir la notion d'urgence : un cancer du sein est-il une vraie urgence chirurgicale ? »* En neuro-chirurgie on intervient en priorité sur les hémorragies méningées, les compressions médullaires et les tumeurs cérébrales.

Le surcroît de travail pour les médecins présents est compensé par la diminution de l'effectif des malades. De plus, l'absence des étudiants permet de récupérer le temps consacré à l'enseignement « au lit du malade » : les grandes « visites » du matin s'en trouvent allégées. En revanche, les observations détaillées de malades, tâche traditionnelle de l'externe, sont absentes des dossiers. *« L'ambiance de nos services universitaires*, constate-t-on, *devient celle des services des hôpitaux généraux. »*

La plupart des consultations externes ont été décommandées et les patients prévenus – pas toujours avec succès – par courrier. Dans certains services, néanmoins, ces consultations continuent d'être assurées par des médecins « attachés » et des étudiants en C.E.S., non grévistes. Tout le monde s'attend dès la fin du mouvement à un brusque reflux de malades.

La direction ne peut encore indiquer précisément de quelle manière cette grève se traduit en termes d'activité médicale pour l'ensemble du C.H.U. *« Une chose est néanmoins acquise*, indique-t-on. *Si ce mouvement fait pour l'instant faire des économies à la Sécurité sociale, il ne nous aidera pas, en revanche, à équilibrer notre budget. »*

JEAN-YVES NAU.

A MARSEILLE : « Faire tout ce qui est humainement possible »

De notre correspondant

Marseille. – La fin de la semaine n'a pas apporté d'éléments nouveaux dans le mouvement de grève que suivent 90 % des internes et chefs de clinique des C.H.U. de Marseille et 85 % des étudiants en médecine. Les autorités de l'Assistance publique de Marseille ont été saisies par plusieurs chefs de service des hôpitaux, qui indiquent dans une lettre que *« cette grève totale et illimité des internes et chefs de clinique, sans précédent dans les annales médicales, va placer leur service dans une situation dramatique d'inefficacité thérapeutique quasi totale »*.

Chaque chef de service signataire indique : *« J'ai naturellement décidé d'être à mon poste, de faire tout ce qui est humainement possible pour les malades et de répondre aux appels qui me seront adressés. Les forces humaines ayant des limites, nous risquons, mes collaborateurs présents et moi-même, de ne pouvoir, malgré la volonté qui nous anime, faire face à la totalité de nos tâches et, en conséquence, de nous voire opposer les dispositions 63, 319 et 320 du code pénal »* (1).

Des affrontements brefs mais violents avaient opposé mercredi dernier les forces de l'ordre à des étudiants qui tentaient de s'opposer au départ du T.G.V. à la gare Saint-Charles. Plusieurs manifestants ont dû subir des soins, ce qui a provoqué une manifestation de protestation dans les rues de Marseille.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Ces articles du code pénal concernent la non-assistance à personne en danger et les homicides, blessures et coups involontaires.

APRÈS LES INCIDENTS DE VÉNISSIEUX

Des jeunes immigrés ont manifesté dans le centre de Lyon

De notre correspondant régional

Lyon. – Cinq cents personnes environ ont manifesté, samedi 26 mars, dans l'après-midi, à Lyon, à l'appel de la Coordination des *jeunes immigrés de Lyon* et de ses *banlieues. A partir d'un* rassemblement interdit par le préfet de région devant l'entrée principale de la Foire de Lyon, les manifestants ont parcouru les artères du centre-ville, se sont arrêtés quelques instants devant le palais de justice – où eurent lieu quelques jets de pierres sur l'important cordon de C.R.S. placé devant l'édifice, – avant une dispersion sans incident notable.

Sur les banderoles brandies au cours de cette manifestation, on pouvait notamment lire : *« on nous assassine, on nous provoque ! Que fait la justice ? », « Ahmed est mort, son assassin est libre »* (1) et *« Si c'est raciste, c'est dans* le Progrès », une expression détournant le slogan publicitaire du quotidien lyonnais (*« Si c'est vrai, c'est dans* le Progrès »).

Un seul accroc est intervenu vers la fin de la manifestation. Provoqués par un commerçant du secteur du palais de justice, quelques manifestants ont lancé des pierres prestement sorties de leurs poches en direction du service d'ordre. Les C.R.S. en faction n'ont pas riposté. Peu avant, sur la place Bellecour, des gardiens de la paix s'étaient interposés avec succès entre les manifestants et un petit groupe ayant des velléités de riposte.

Onze jeunes des Minguettes – le quartier de Vénissieux où ont eu lieu la semaine dernière des affrontements avec la police – veulent commencer une grève de la faim lundi 28 mars. Ils estiment qu'aujourd'hui *« ce sont les syndicats policiers qui ont l'initiative et qu'ils risquent d'imposer un quadrillage qui engendrera une spirale de violence »*. Les jeunes veulent démontrer que *« la volonté de violence n'est pas de* [leur] *côté »* et affirment que les explosions de violence comme celle de la semaine dernière ne contribuent qu'à les rejeter encore plus de la société. Quant aux discussions, entamées depuis deux ans, sur l'avenir du quartier, selon eux, *« elles ne mènent à rien »*. Ils demandent que l'attitude de la police et de la justice *« soit égale pour tous »*, l'ouverture d'un *« grand chantier »* pour les jeunes chômeurs français et immigrés permettant la réhabilitation du quartier et l'attribution de logements vides aux nombreux demandeurs.

Les onze grévistes de la faim ont demandé leur appui en tant que « négociateurs » à Mme Marie-Josèphe Sublet, député (P.S.) du Rhône, à Me Paul Bouchet, ancien bâtonnier de Lyon, à M. François Cordier, secrétaire de l'union départementale C.F.D.T. et à Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, qui, ces derniers jours, a multiplié les prises de position en faveur de la solidarité entre tous les habitants de l'agglomération et fustigé la montée du racisme.

C. R.

(1) Allusion à la récente libération de M. Jean-Claude Lopez, meurtrier d'un jeune Algérien, Ahmed Boutelja, le 28 septembre 1982 à Bron.

MENACES SUR LA FILIALE AMÉRICAINE D'INFORMATEK

« Informatek States », filiale américaine à 100 % de la société française Informateck spécialisée dans l'utilisation des systèmes informatiques en médecine pourrait prochainement déposer son bilan.

Selon M. Stephen M. Feingold, *directeur d'INformatek States*, si l'autorisation de débloquer pour la filiale américaine une somme d'un million de francs n'est pas prise par les pouvoirs publics français avant le 30 mars, la société déposera son bilan.

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DE LA C.E.E. SE TIENDRA LES 18, 19 ET 20 AVRIL

Le prochain conseil des ministres de l'agriculture de la C.E.E., consacré à la fixation des prix agricoles pour la campagne 1983-1984 se tiendra les 18, 19 et 20 avril. La présidence allemande avait décidé de reporter la réunion des ministres initialement prévue du 28 au 30 mars, du fait des remaniements gouvernementaux en France et en R.F.A. Toutefois les ministres de l'agriculture tiendront le 28 une courte réunion

DEVANT PLUS D'UN MILLIER DE DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

M. Mitterrand ouvre les premières Assises nationales des retraités et personnes âgées

M. Mitterrand a ouvert lundi 28 mars, devant plus d'un millier *de délégués départementaux* réunis au Palais des congrès de Paris, les premières Assises nationales des retraités et personnes âgées, qui se tiennent jusqu'au 1er avril, *date d'entrée* en vigueur des nouvelles mesures concernant la retraite.

Ainsi qu'il l'avait déjà indiqué le 7 avril 1982, lors de la Journée mondiale des personnes âgées, M. Mitterrand attend de ces assises *« d'utiles recommandations, propositions et suggestions pour l'action des pouvoirs publics »* en faveur des quelque dix millions de Français de plus de soixante ans.

Un des principaux objectifs de cette manifestation est la préparation des dispositions du IXe Plan (1984-1988) concernant les personnes âgées. D'une façon générale, les rapports des groupes de travail préparatoires préconisent d'aller vers un système accordant aux retraités 75 % des moyennes de leurs salaires des dix meilleures années, avec un minimum représentant 80 % du SMIC. L'organisation *« sur les lieux de travail ou de vie »* de stages de préparation à la retraite intégrés *dans la formation continue* est également recommandée, ainsi que *« l'apprentissage du temps libre »*.

Parallèlement à ces assises, M. Daniel Benoist, secrétaire d'État chargé des personnes âgées, a ouvert samedi 26 mars un séminaire international sur les suites à donner à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement organisée à Vienne (Autriche) l'an dernier, sous l'égide des Nations unies. Le secrétaire d'État a recommandé de *« mettre fin, dans tous les pays, à la ségrégation des personnes âgées »*. En faveur de ces dernières – qui étaient 200 millions de plus de soixante ans dans le monde en 1950 et seront 590 millions en l'an 2000 – il a proposé *« une réflexion commune »* des pays intéressés par ces problèmes pour *« passer des politiques de solidarité nationale à une action concrète de solidarité internationale »*, en coordination avec l'ONU et l'Organisation mondiale de la santé.

(Lire page 2.)

DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Un attentat détruit l'antenne du conseil général à Bayonne

De notre correspondante

Bayonne. – A 1 h 13 dans la nuit de samedi à dimanche, une explosion a détruit la maison récemment acquise à Bayonne par le département pour installer une antenne du conseil général. Située dans un quartier résidentiel de la sous-préfecture des Pyrénées-Atlantiques, Les Allées Paulmy, la villa Bakéa (la paix, en basque) avait accueilli, lundi dernier, la première réunion du bureau du conseil général ainsi décentralisé. C'est certainement ce symbole qu'ont voulu atteindre les poseurs de bombe, qui ont pénétré dans la maison déserte en forçant une fenêtre. Les gardiens, qui avaient procédé aux premiers aménagements de leur appartement à l'entresol, s'étaient absentés pour le week-end.

D'après les *premières investigations* des policiers, c'est dans la pièce jouxtant le hall d'entrée que la charge d'explosif, de forte puissance, aurait été déposée. Tout l'intérieur de la magnifique maison en pierre s'est écroulé, ainsi que la façade et le rideau du garage attenant. Les maisons voisines n'ont subi aucun dommage.

Lundi, l'attentat n'était toujours pas revendiqué mais, à Bayonne, on ne pouvait manquer de remarquer qu'il survient trois ans jour pour jour après l'explosion, le 26 mars 1980, d'une bombe placée dans le moteur de la voiture de l'épouse du sous-préfet du moment, M. Biacabe. L'engin avait tué les deux hommes qui le manipulaient dans la cour de l'hôpital de Bayonne. Or, samedi après-midi, quelques heures avant l'explosion de la villa Bakéa, une manifestation à la mémoire des deux jeunes gens, Txomin Olhagarai et Ramuncho Aruiz, avait réuni le groupe d'indépendantistes basques « Herri Taldeak », devant l'hôpital, pour déposer une plaque commémorative.

Le conseil général, présidé par M. Frantz Dubosq (R.P.R.) et composé d'une majorité d'opposition, s'est prononcé contre le projet de conseil de développement du Pays basque, prémices d'un département de Pays basque. Ce serait néanmoins la première fois que les indépendantistes s'attaqueraient à la représentation d'instances locales. Jusque-là, les attentats avaient visé des établissements qui étaient propriété de l'Etat : inspection académique ou ANPE. Le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, réuni dimanche matin, a condamné l'attentat, en soulignant : *« Ce que défendent les terroristes, ce ne sont pas les intérêts de ceux qui vivent au Pays basque, mais une idéologie étroite et cynique. »*

PATRICIA GANDIN.

Polémiques en Corse après l'arrestation de plusieurs nationalistes

L'association A riscossa (le secours), proche de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), affirme que les trois membres présumés du F.L.N.C. arrêtés et inculpés la *semaine dernière, à Bastia*, pour le meurtre d'un légionnaire en 1982 ont été frappés par les policiers pendant leur garde à vue.

Sans toutefois fournir les preuves ni de témoignages précis, les militants nationalistes ont expliqué samedi à Bastia, au cours d'une conférence de presse, que Félix Tomasi *« avait été dévêtu de force, jeté et frappé à terre et qu'il portait des hématomes au cou et au niveau des lombaires »*. Un autre inculpé, Charles Pieri, porterait, lui, *« des marques de coups aux yeux et aux joues »*.

Selon A riscossa, les deux militants auraient porté plainte, et des télégrammes de protestation auraient été adressés à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, et à M. Robert Badinter, garde des sceaux.

Certains observateurs doutent, cependant, du bien-fondé de ces accusations. Les militants gardés à vue la semaine dernière ont été examinés, à plusieurs reprises, par des médecins, qui n'ont constaté aucune trace de coups. M. Gérard Pancrazzi, le juge d'instruction chargé du dossier, a, de son côté, entendu vendredi matin les trois personnes gardées à vue avant de les inculper et n'a enregistré aucune protestation. Enfin, il semblerait que les inculpés, ce lundi 28 mars, en fin de matinée, n'avaient toujours pas déposé de plainte.

Ces accusations sont considérées par certains observateurs comme les premiers signes d'une campagne d'hostilité à l'égard de M. Robert Broussard, commissaire de la République, délégué pour la police, campagne destinée à ternir l'action des policiers en Corse.

● *Un attentat à l'explosif* a détruit, dimanche 27 mars, dans l'après-midi, une voiture de gendarmerie, dans la cour de la caserne de Dacicchi près d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, n'a fait aucune victime.

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR : 7,28 FRANCS

La hausse du dollar s'est poursuivie, lundi matin 28 mars, sur toutes les places financières internationales, mais, affirmait-on, dans des marchés rendus plus calmes par la proximité des vacances pascales.

Sur le marché parisien, le billet vert est monté de 7,2525 F, cours fixé vendredi 25 mars, à 7,28 F. Il a valu 2,4275 DM à Francfort (contre 2,4282 DM) et 2,08 F.S. à Zurich (contre 2,0682 F.S.).

***Il a progressé aussi à Tokyo* (239 yens contre 237,35 yens). A Londres, la livre sterling, qui s'était stabilisée à la veille du week-end, après avoir été attaquée, a de nouveau légèrement fléchi : 1,4575 dollar contre 1,4610 dollar.**

De l'avis des cambistes, les prévisions faites par M. H. Kaufman sur une hausse des taux d'intérêt liée à la tension actuellement observée sur les Federal Funds (Bons du Trésor) poussent le dollar vers le haut.

Le cours plancher du deutschemark à Paris (2,9985 F) a été maintenu.

L'or, à Londres, se négociait entre 413 et 414 dollars l'once, contre 411,75 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 27-28 mars 1983 a été tiré à 484 958 exemplaires

